RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

[Ier] RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES

EN VERTU DES LOIS RELATIVES À LA LIQUIDATION

DES CONGRÉGATIONS SUPPRIMÉES



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

1907

RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES

EN VERTU DES LOIS RELATIVES À LA LIQUIDATION

DES CONGRÉGATIONS SUPPRIMÉES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES

EN VERTU DES LOIS RELATIVES À LA LIQUIDATION

DES CONGRÉGATIONS SUPPRIMÉES



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

1907.

RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES

EN VERTU DES LOIS RELATIVES À LA LIQUIDATION

DES CONGRÉGATIONS SUPPRIMÉES.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Nous avons l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 36 de la loi du 19 avril 1906; un rapport sur les opérations effectuées en vertu des lois relatives à la liquidation des congrégations supprimées.

Bien que la disposition susvisée de la loi de finances se soit bornée à prescrire qu'un rapport annuel vous serait soumis et qu'elle n'ait pas indiqué s'il devait embrasser les opérations effectuées au cours des exercices antérieurs à l'année 1906, il nous a paru que l'intention du législateur était qu'il vous fût rendu compte non seulement des opérations effectuées par les liquidateurs en 1906, mais encore de toutes celles qui se rattachent, au point de vue financier, à l'exécution *tant* de la loi du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association que de celle du 7 juillet 1904 relative à la suppression de l'enseignement congréganiste.

Il ne nous échappait pas que ce travail ne pouvait être mené à bonne fin qu'au prix de recherches très laborieuses de la part des liquidateurs auxquels on imposait pour la première fois la confection d'une statistique embrassant plusieurs années, de la part des receveurs de l'enregistrement, qui s'étaient dessaisis des pièces comptables dans les affaires terminées par une imputation définitive sur le crédit des frais de justice, et de la part des administrations centrales des Ministères des Finances et de la Justice auquel incombait le soin de contrôler les états, de les faire rectifier, le cas échéant, et d'en tirer les conclusions. Un certain nombre de liquidateurs étaient décé-

dés, d'autres étaient atteints de maladies les mettant dans l'impossibilité de fournir des renseignements. Néanmoins, nous sommes parvenus à recueillir les éléments d'un rapport général dans un délai qui n'a rien d'excessif étant donné que les états des liquidateurs n'ont pu être centralisés qu'à la fin d'août 1907.

Nous devons en outre faire observer que les chiffres qui ont été fournis par les liquidateurs et qui servent de base à ce rapport, émanent de mandataires de la justice qui ne sont ni des fonctionnaires, ni des comptables publics.

Ces chiffres n'auront un caractère définitif que lorsque l'autorité judiciaire aura homologué les comptes de liquidation.

I.

LIQUIDATIONS ORDONNÉES EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 1er JUILLET 1901.

Aux termes de l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901, les congrégations existantes au moment de la promulgation de ladite loi qui n'avaient pas été antérieurement autorisées ou reconnues devaient, dans le délai de trois mois, justifier qu'elles avaient fait les diligences nécessaires pour se conformer à ses prescriptions. A défaut de cette justification, un certain nombre d'entre elles ont été réputées dissoutes et il en a été de même des congrégations auxquelles l'autorisation a été refusée.

Les tribunaux ont, dans ces conditions, ordonné la liquidation des congrégations ci-après désignées :

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
AIN	Belley	Frères de la Sainte-Famille	Belley	Lecouturier.
	Bourg	Congrégation Sainte-Marthe à Dommartin.	Bourg	Croset.
	Nantua	Frères de la Croix-de-Jésus	Nantua	Lecouturier.
	Idem	Sœurs de la Croix-de-Jésus	*Idem*	*Idem.*
	Trévoux	Carmélites de Trévoux	Trévoux	Coste.
AISNE	Saint-Quentin	Oblats du Sacré-Cœur	Saint-Quentin	Lecouturier.
ALLIER	Montluçon	Chanoinesses de Saint-Augustin	Montluçon	Lhuillier.
	Moulins	Bénédictines de Souvigny	Moulins	Autissier.
ALPES (BASSES-)	Digne	Les Carmélites de Digne	Digne	Guieu.
ALPES-MARITIMES	Nice	Oblats de la Vierge-Marie	Nice	Mari.
	Idem	Frères doctrinaires de Sospel	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Ursulines de Nice	Aix (Cour)	*Idem.*

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
Ardèche..........	Largentière...	Sœurs de Saint-Dominique de Saint-Jean-de-Pourcharesse.	Largentière......	Guérin.
	Tournon.....	Sœurs Carmélites d'Annonay.........	Tournon........	Moulin.
	Idem........	Prêtres de Saint-Basile.............	*Idem*...........	Lecouturier.
Aube............	Nogent - sur - Seine.	Bénédictins olivetains de Mesnil-Saint-Loup.	Nogent-sur-Seine..	Lecouturier.
	Idem........	Bénédictines olivetaines de Mesnil-Saint-Loup.	*Idem*...........	*Idem*.
	Troyes......	Oblats de Saint-François-de-Sales, rue du Général-Saussier, n° 11.	Troyes..........	Leblanc.
	Idem........	Oblats de Saint-François-de-Sales, rue des Terrasses.	*Idem*...........	*Idem*.
Aude............	Carcassonne..	Carmélites de Carcassonne..........	Carcassonne......	Aurifeuille.
	Narbonne....	Carmélites de Narbonne............	Narbonne........	Raynaud.
Aveyron..........	Espalion.....	Visitandines-Mur-de-Barrez..........	Espalion........	Dame.
	Idem........	Union de Geniez..................	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Union de Saint-Pierre..............	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Union de Lunel..................	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Union de Naves-d'Aubrac............	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Union de Saint-Joseph-Villecomtal....	*Idem*...........	*Idem*.
	Saint-Affrique.	Pères de la Retraite de Valres........	Saint-Affrique.....	Huc.
Bouches-du-Rhône...	Aix.........	Carmélites d'Aix.................	Aix.............	Giraud.
	Idem........	Capucines d'Aix..................	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Dames de la Retraite-Chrétienne ou Sœurs Grises d'Aix.	*Idem*...........	*Idem*.
	Marseille.....	Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie.	Marseille........	Savy.
	Idem........	Sœurs du Saint-Nom-de-Jésus........	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Dames du Cénacle................	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Pères salaisiens de Dom-Bosco.......	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Pères du Sacré-Cœur-de-Jésus-Enfant..	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Pères de Saint-Pierre-ès-Liens........	*Idem*...........	*Idem*.
	Tarascon.....	Sœurs du Saint-Sacrement de St-Rémi-de-Provence.	Tarascon........	Cattenat.
	Idem........	Carmélites d'Arles.................	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Prémontrés de France.............	*Idem*...........	*Idem*.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
CALVADOS	Caen	Pères Missionnaires de la Délivrande à Douvres.	Caen	Souron.
CHARENTE	Angoulême	Sœurs du Carmel	Angoulême	Courtin.
CHARENTE-INFÉRIEURE.	Jonzac	Sœurs de l'Instruction du Sacré-Cœur de Montlieu.	Jonzac	Lecouturier.
	Saintes	Carmélites	Saintes	Labie.
CHER	Sancerre	Dames du Verbe-Incarné de Sancerre	Sancerre	Fèvre.
CORRÈZE	Ussel	Sœurs de l'Instruction de Notre-Dame	Ussel	Vigneron.
CORSE	Bastia	Bénédictines d'Erbalunga (Brando)	Bastia	Giacobini.
CÔTES-DU-NORD	Lannion	Filles de la Croix à Plérin	Rennes (Cour)	Aurégau.
	Saint-Brieuc	Carmélites de Saint-Brieuc	Saint-Brieuc	Le Roux.
DOUBS	Besançon	Missionnaires de Beaupré	Besançon	Tuguenard.
	Montbéliard	Ursulines de Maîche	Montbéliard	Péchin.
DRÔME	Montélimar	Norbertines de Bonlieu	Montélimar	Boulonnais.
	Idem	Sœurs Carmélites de Montélimar	*Idem*	Crozet.
	Valence	Carmélites de Romans	Valence	Escoffier.
EURE	Louviers	Bénédictines de l'Immaculée-Conception d'Igoville.	Louviers	Chancerel.
EURE-ET-LOIR	Châteaudun	Sœurs Épouses-de-Jésus-Pénitent à Loigny.	Châteaudun	Rossignol.
FINISTÈRE	Brest	Dames de l'Oratoire	Brest	Brochard-Savenay.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
GARD	Nîmes	Dames Carmélites de Nîmes	Nîmes	Aubert.
	Idem	Dames oblates de l'Assomption de Nîmes.	*Idem*	*Idem.*
	Uzès	Victimes Sacré-Cœur-de-Jésus	Uzès	*Idem.*
GARONNE (HAUTE-)	Toulouse	Notre-Dame-de-la-Compassion à Toulouse.	Toulouse	Périssé.
	Idem	Bénédictines de Toulouse	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Notre-Dame à Toulouse	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Visitation Sainte-Marie à Toulouse	*Idem*	Meilhan.
	Idem	Saint-Nom-de-Jésus	*Idem*	*Idem.*
	Muret	Sœurs de la Sainte-Famille-de-Nazareth au Plan.	Muret	Bellefond.
GIRONDE	Bordeaux	Clarisses de Talence	Bordeaux	Crouseilles.
	Idem	Carmélites	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Passionnistes	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs dominicaines	*Idem*	*Idem.*
HÉRAULT	Béziers	Carmélites de Bédarieux	Béziers	Vernette.
	Montpellier	Dominicaines de Vignan	Montpellier	Couroziès.
	Idem	Carmélites de Montpellier	*Idem*	Bongue.
	Idem	Ursulines de Montpellier	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Dominicaines de Cette	*Idem*	*Idem.*
	Saint-Pons	Bénédictines d'Ardouane	Saint-Pons	*Idem.*
ILLE-ET-VILAINE	Rennes	Pères de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen à Rennes.	Rennes	Brochard.
	Idem	Sœurs de la Visitation-Sainte-Marie	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Carmélites de Rennes	*Idem*	Lebreton.
INDRE	Issoudun	Pères missionnaires du Sacré-Cœur	Issoudun	Leclerc.
INDRE-ET-LOIRE	Tours	Carmélites	Tours	Gorce.
	Idem	Purification	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Notre-Dame-de-la-Charité-du-Refuge	*Idem*	*Idem.*

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
ISÈRE	Grenoble	Missionnaires de Notre-Dame-de-la-Salette.	Grenoble	Rivail.
	Idem	Carmélites de la Tronche	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Chartreux (Grande-Chartreuse)	*Idem*	Lecouturier.
	Idem	Dominicains à Coublevie	*Idem*	Rivail.
	Idem	Sœurs de Notre-Dame-des-Victoires à Voiron.	*Idem*	Bailly.
	Idem	Petites-Sœurs de l'ouvrier à Voreppe	*Idem*	Rivail.
	Saint-Marcellin	Sœurs de l'Immaculée-Conception à Thodurc.	Saint-Marcellin	*Idem.*
	Idem	Chanoinesses de l'Immaculée-Conception de Saint-Antoine.	*Idem*	Bastin.
JURA	Lons-le-Saunier.	Sœurs de la Présentation-de-Marie de Chatel.	Lons-le-Saunier	Demange.
	Saint-Claude	Sœurs de Saint-Joseph-des-Rousses, communauté autonome.	Saint-Claude	Bara.
LOIRE	Roanne	Sœurs ou Dames-de-la-Croix (instruction) à Pradines.	Roanne	Villette.
	Idem	Verbe-Incarné de Belmont	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Ursulines de Charlieu	*Idem*	*Idem.*
	Saint-Étienne	Filles du Sacré-Cœur de St-Sauveur-en-Rue	Saint-Étienne	Épitalon.
	Idem	Filles du Sacré-Cœur de Groix	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Filles du Sacré-Cœur de Tarentaise	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Filles du Sacré-Cœur de Bessat	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs de la Sainte-Enfance de la Vallée.	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Filles du Sacré-Cœur de Colombier	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Filles du Sacré-Cœur de Saint-Sauveur-en-Rue (hospitalisation).	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Ursulines de Rive-de-Gier	*Idem*	*Idem.*
LOIRE (HAUTE-)	Le Puy	Frères agriculteurs de Saint-François-Régis à Roche-Arnaud.	Le Puy	Lecouturier.
	Idem	Frères du Sacré-Cœur-de-Paradis à Espaly	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs de Sainte-Croix de Saint-Germain-Laprade.	*Idem*	Duret.
LOIRE-INFÉRIEURE	Nantes	Sœurs de la Compassion	Nantes	Castay.
	Idem	Ermites de Saint-Augustin	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Religieuses de Sainte-Marie-Réparatrice	*Idem*	*Idem*, puis M. Gorce.
	Idem	Prêtres missionnaires de l'Immaculée-Conception.	*Idem*	Gorce.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
LOIRET	Gien	Barnabites de Gien	Gien	Lecouturier.
LOZÈRE	Mende	Sœurs unies de la Sainte-Famille, *dites* de Saint-Gervais.	Mende	Bros.
	Marvejols	Sœurs unies de la Sainte-Famille, *dites* de Chanai.	Marvejols	Sérodes.
	Florac	Sœurs de la Doctrine chrétienne de Meyrueis.	Florac	Bros.
MANCHE	Avranches	Carmélites de Saint-Pair	Avranches	Brocherion.
	Idem	Trinitaires de Ducey	*Idem*	*Idem.*
	Cherbourg	Sœurs franciscaines du Sacré-Cœur de Querqueville.	Cherbourg	Lepeltier.
	Valognes	Frères de la Miséricorde de Mondebourg.	Valognes	Goupil.
	Mortain	Ursulines de Mortain	Mortain	Leclos.
MARNE	Épernay	Sœurs dominicaines d'Épernay	Épernay	Ménage.
	Idem	Dames de Nazareth de Montmirail	*Idem*	Lecouturier.
	Reims	Sœurs de Saint-Macoul	Reims	Lecat.
	Idem	Frères de l'Oratoire de Saint-Philippe-de-Néri à Reims.	*Idem*	Lecouturier.
MARNE (HAUTE-)	Chaumont	Tiers-Ordre des Sœurs Servites de Marie	Chaumont	Grapinet.
MAYENNE	Laval	Carmélites de Laval	Laval	Milon.
MEURTHE-ET-MOSELLE	Nancy	Frères de la Doctrine chrétienne à Nancy.	Nancy	Lecouturier.
MEUSE	Verdun	Compassion de la Très-Sainte-Vierge à Saint-Hilaire.	Verdun	Nicolas.
MORBIHAN	Ploërmel	Frères de l'Instruction chrétienne à Ploërmel.	Ploërmel	Lecouturier.
	Idem	Ursulines de Ploërmel	*Idem*	Rion.
	Idem	Sœurs trinitaires à la Trinité-Forhoël	*Idem*	*Idem.*

DÉPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
NORD	Cambrai	Frères de la Doctrine chrétienne de Solesmes.	Cambrai	Ménage.
	Douai	Pères bénédictins anglais	Douai	Druesne.
	Dunkerque	Augustines, *dites* Sœurs noires de Gand.	Dunkerque	Desrumeaux.
	Idem	Carmélites de Dunkerque	*Idem*	*Idem.*
	Hazebrouck	Carmélites de Merville	Hazebrouck	Vandenbughe.
	Idem	Recollettines de Saint-François de Merville.	*Idem*	*Idem.*
	Lille	Sœurs Consolatrices de Jésus	Lille	Lecouturier.
	Idem	Sœurs Clarisses de Lille	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs Clarisses de Roubaix	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Augustines, *dites* Sœurs noires	*Idem*	Desrumeaux.
	Idem	Sacramentines de Marie Auxiliatrice	*Idem*	*Idem.*
	Valenciennes	Sœurs du Très-Saint-Rédempteur	Valenciennes	Fontaine.
ORNE	Domfront	Pères et frères de Sainte-Marie de Tinchebray.	Caen (Cour)	Souron.
PAS-DE-CALAIS	Arras	Dames Carmélites d'Arras	Arras	Vaquette.
	Béthune	Congrégation de Saint-Joseph-de-Nazareth.	Béthune	Duriez.
	Boulogne	Dominicaines du Sacré-Cœur d'Hardinghen.	Boulogne	Delozière.
	Saint-Omer	Carmélites de Saint-Omer	Saint-Omer	Ménage.
	Idem	Carmélites d'Aire-sur-la-Lys	*Idem*	*Idem.*
PYRÉNÉES (BASSES-)	Bayonne	Dames de l'Oratoire de Saint-Philippe-de-Néri à Biarritz.	Bayonne	Fort.
	Pau	Pères du Sacré-Cœur de Bétharram	Pau	Chateau.
	Idem	Sœurs de l'Immaculée-Conception de Sauvagnon.	*Idem*	*Idem.*
PYRÉNÉES (HAUTES-)	Bagnères	Missionnaires de l'Immaculée-Conception de Garaison.	Bagnères	Courrège.
	Idem	Carmélites de Bagnères-de-Bigorre	*Idem*	*Idem.*
PYRÉNÉES-ORIENTALES	Prades	Carmélites de Vinça	Prades	Olive.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
PUY-DE-DÔME	Riom	Carmélites de Riom	Riom	MM. Wibant.
RHÔNE	Lyon	Adoration de Jésus-Hostie	Lyon	Sestier.
	Idem	Carmélites	*Idem*	Pidard.
	Idem	Sœurs du Cœur Agonisant de Jésus	*Idem*	Trévoux.
	Idem	Sœurs de Notre-Dame des Missions	*Idem*	Anglès.
	Idem	Dominicaines Grand Ordre	*Idem*	Pondeveaux.
	Idem	Religieuses de Jésus-Marie	*Idem*	Sestier.
	Idem	Petits Frères de Marie	*Idem*	Anglès.
	Idem	Clercs de Saint-Viateur	*Idem*	Pondeveaux.
	Idem	Pères Maristes	*Idem*	Sestier.
	Idem	Sœurs de Sainte-Élisabeth	*Idem*	Trévoux.
	Idem	Religieuses de Notre-Dame-des-Victoires	*Idem*	Bamet.
	Villefranche	Ursulines de Villefranche	Villefranche	Bernard.
SAÔNE-ET-LOIRE	Mâcon	Franciscaines de Sainte-Élisabeth à Sennecy-les-Mâcon.	Mâcon	Perrusses.
	Idem	Tiers-Ordre du Mont-Carmel à Saint-Martin-Belleroche.	*Idem*	*Idem.*
SAÔNE (HAUTE-)	Belfort	Pères bénédictins de Delle	Belfort	Reguy.
	Idem	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Marc à Delle.	*Idem*	*Idem.*
	Gray	Chanoinesses régulières de Saint-Augustin.	Gray	Huguenard.
SARTHE	La Flèche	Bénédictines de France	La Flèche	Ménage.
SAVOIE	Chambéry	Sœurs de l'Immaculée-Conception de Ruffieux.	Chambéry	Brasier.
SAVOIE (HAUTE-)	Annecy	Missionnaires de Saint-François-de-Sales.	Annecy	Grivaz.
	Idem	Sœurs de la Croix de Chavanot	*Idem*	Convers.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDIS-SEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
SEINE		Pères augustins de l'Assomption (Assomptionnistes).	Paris	Ménage.
		Pères de la Compagnie de Jésus (Jésuites).	*Idem.*	*Idem.*
		Petites Sœurs de l'Assomption	*Idem.*	*Idem.*
		Dames Carmélites, avenue de Saxe, n° 26.	*Idem.*	*Idem.*
		Dames Carmélites, rue Denfert-Rochereau, n° 25.	*Idem.*	*Idem.*
		Dames Carmélites, avenue de Messine, n° 23.	*Idem.*	*Idem.*
		Frères de Saint-Camille-de-Lellin (Camilliens).	*Idem.*	*Idem.*
		Religieuses de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.	*Idem.*	*Idem.*
		Frères de Saint-Vincent-de-Paul	*Idem.*	*Idem.*
		Sœurs augustines de Sainte-Marie-de-Lorette.	*Idem.*	*Idem.*
		Religieuses de Notre-Dame de la Retraite au Cénacle.	*Idem.*	*Idem.*
		Franciscaines de Jésus-Hostie	*Idem.*	*Idem.*
		Eudistes	*Idem.*	*Idem.*
		Frères de Sainte-Croix de Neuilly	*Idem.*	*Idem.*
		Capucins	*Idem.*	*Idem.*
		Pères du Très-Saint-Sacrement	*Idem.*	*Idem.*
		Passionnistes anglais	*Idem.*	*Idem.*
		Dominicains Prêcheurs	*Idem.*	*Idem.*
		Dominicaines de Neuilly	*Idem.*	*Idem.*
		Ursulines de Clamart	*Idem.*	*Idem.*
		Dames de l'Assomption	*Idem.*	*Idem.*
		Frères de la Société de Marie (Marianistes), rue Notre-Dame-des-Champs, n° 22.	*Idem.*	Duez.
		Prêtres de l'Oratoire (Oratoriens), rue d'Orsel, n° 49.	*Idem.*	*Idem.*
		Franciscains (Frères mineurs), rue Falguière, n° 83.	*Idem.*	*Idem.*
		Oblats de Marie, rue de Saint-Pétersbourg, n° 26.	*Idem.*	*Idem.*
		Pères du Sacré-Cœur de Jésus et Marie et de l'Adoration Perpétuelle du Très-Saint-Sacrement de l'autel, *dits* de Picpus, rue de Picpus, n° 33.	*Idem.*	*Idem.*

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
SEINE (Suite.)	....	Rédemptoristes, *dits* Liguoriens, à Antony.	Paris...........	Duez.
		Missionnaires de la Miséricorde, rue de l'Assomption, n° 28.	*Idem*...........	*Idem.*
		Oblats de l'Assomption, rue Berton, n° 14.	*Idem*...........	*Idem.*
		Barnabites de Paris...............	*Idem*...........	Couturier.
		Clercs de Sion....................	*Idem*...........	*Idem.*
SEINE-ET-MARNE.....	Fontainebleau.	Carmel de Fontainebleau...........	Fontainebleau....	Duprey.
SEINE-ET-OISE.......	Pontoise.....	Augustines du Sacré-Cœur de Montmorency.	Pontoise.........	Lecouturier.
	Versailles....	Les Carmélites...................	Versailles........	Sempé (décédé).
	Idem........	Dames polonaises de la Visitation.....	*Idem*...........	Meurice.
	Idem........	Dominicaines du Très-Saint-Rosaire...	*Idem*...........	Meunier.
	Idem........	La Sainte-Enfance.................	*Idem*...........	*Idem.*
SEINE-INFÉRIEURE....	Le Havre....	Dominicaines de Sainte-Adresse.......	Le Havre........	Ménage.
SÈVRES (DEUX-).....	Bressuire....	Chanoines de Saint-Jean-de-Latran....	Bressuire........	Ardouin.
	Niort........	Sœurs Carmélites.................	Niort...........	Ménage.
SOMME...........	Amiens......	Franciscains de Jésus..............	Amiens.........	Rousseau.
	Idem........	Notre-Dame du Cénacle............	*Idem*...........	Ménage.
	Idem........	Frères de Saint-Joseph, *dits* de Saint-Fuscien.	*Idem*...........	Lecouturier.
TARN.............	Albi........	Notre-Dame......................	Albi............	Bigaud.
	Idem........	Sacré-Cœur à Valence.............	*Idem*...........	*Idem.*
	Lavaur......	Clarisses à Lavaur................	Lavaur..........	Cols.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui a ordonné la liquidation.	NOMS des liquidateurs.
				MM.
Tarn-et-Garonne....	Castelsarrasin.	Notre-Dame de la Compassion à Castelsarrasin.	Castelsarrasin....	Sabatié.
	Moissac......	Ursulines à Auvillar...............	Moissac.........	Brunel.
	Montauban...	Ursulines à Montauban............	Montauban......	Bouis.
	Idem........	Ursulines à Montpezat.............	*Idem*...........	*Idem*.
Vaucluse.........	Apt.........	Cisterciens de l'Immaculée-Conception, *dits* Bernardins.	Apt............	Aimand.
	Orange......	Missionnaires de Notre-Dame de Sainte-Garde.	Orange.........	Massé.
Vendée...........	La Roche-sur-Yon.	Prêtres Missionnaires de la Compagnie de Marie.	La Roche-sur-Yon.	Ménage.
	Idem........	Frères de l'Instruction chrétienne.....	*Idem*...........	Lecouturier.
	Idem........	Frères de Marie-Immaculée..........	*Idem*...........	*Idem*.
Vienne...........	Poitiers......	Oblats de Saint-Hilaire............	Poitiers.........	Bolley.
Vienne (Haute-)....	Limoges.....	Pères Maristes de l'école Saint-Martial.	Limoges.........	Mingasson.
	Idem........	Sœurs du Verbe incarné...........	*Idem*...........	*Idem*.
Vosges...........	Épinal.......	Chanoinesses régulières de Saint-Augustin.	Épinal..........	Crochet.
Yonne............	Auxerre......	Oblats du Sacré-Cœur de Jésus et du Cœur-Immaculé de Marie, *dits* pères de Saint-Edme de Pontivy.	Auxerre.........	Navarre.
	Joigny.......	Dames du Sacré-Cœur de Jésus.......	Joigny..........	Verrier.
	Avallon......	Bénédictins de la Pierre-qui-Vire à la Pierre-qui-Vire.	Avallon.........	Lecouturier.

II.

LIQUIDATIONS ORDONNÉES EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 7 JUILLET 1904.

La loi du 7 juillet 1904 a interdit en France l'enseignement de tout ordre et de toute nature aux congrégations et prescrit la suppression dans un délai de dix ans des congrégations autorisés à titre de congrégations exclusivement enseignantes, ainsi que celle des congrégations et des établissements qui bien qu'autorisés en vue de plusieurs objets étaient, en fait, exclusivement voués à l'enseignement.

L'article 5 de ladite loi a prévu la mise en liquidation des congrégations susvisées.

En exécution de cette disposition, la liquidation a été soit ordonnée, soit poursuivie à l'égard des congrégations ci-après énumérées :

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
Ain	Belley	Sœurs Bernardines de Belley	Belley	Lecouturier.
	Idem	Sœurs Maristes de Belley	*Idem*	*Idem.*
	Bourg	Sœurs de la Visitation de Bourg	Bourg	Croset.
	Gex	Sœurs de la Visitation de Gex	Gex	Montbarbon.
	Trévoux	Ursulines de Trévoux	Trévoux	Antoine.
	Idem	Ursulines de Thoissey	*Idem*	Baratier
	Idem	Visitandines de Montluel	*Idem*	Rochefort.
Aisne	Laon	Bernardines de Saint-Paul-aux-Bois	Laon	Charlier.
	Saint-Quentin	Dames de la Croix	Saint-Quentin	Lecouturier.
Allier	Montluçon	Frères des Écoles Chrétiennes	Paris	Duez.
Alpes (Basses-)	Digne	Les Ursulines de Digne	Digne	Bouquier
Alpes (Hautes-)	Gap	Sœurs de la Providence de Gap	Gap	Faure.
	Idem	Sœurs du Sacré-Cœur-de-Marie à Gap	*Idem*	*Idem.*
Alpes-Maritimes	Nice	Sœurs de Sainte-Marthe à Contes	Nice	Mari.
	Idem	Visitandines de Nice	*Idem.*	*Idem.*

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
ARDÈCHE	Privas	Sœurs Saint-François-Régis d'Aubenas	Privas	Lecouturier.
	Tournon	Sœurs Saint-Joseph de Saint-Prix	Tournon	*Idem.*
	Idem.	Sœurs Saint-Joseph de Saint-Félicien	*Idem.*	*Idem.*
	Idem.	Sœurs Saint-Joseph du Cheylard	*Idem.*	*Idem.*
	Idem.	Sœurs Ursulines de Bonlieu	*Idem.*	*Idem.*
	Idem.	Sœurs Ursulines d'Annonay	*Idem.*	*Idem.*
	Idem.	Sœurs Notre-Dame de Tournon	*Idem.*	*Idem.*
	Idem.	Sœurs Providence d'Annonay	*Idem.*	*Idem.*
	Idem.	Sœurs Saint-Joseph de Vanose	*Idem.*	*Idem.*
ARDENNES	Charleville	Sœurs du Saint-Sépulcre à Charleville	Charleville	Agez.
ARIÈGE	Pamiers	Carmélites à Pamiers	Pamiers	Thieulin.
AUDE	Carcassonne	Notre-Dame de Carcassonne	Carcassonne	Avrefeuille.
	Idem.	Sœurs de la Sainte-Famille de Pézens	*Idem.*	Tournier.
	Castelnaudary	Sœurs de Notre-Dame de Castelnaudary	Castelnaudary	Granel.
	Narbonne	Sœurs du St-Nom-de-Joseph de Marlhac	Narbonne	Raynaud.
	Idem.	Sœurs de Notre-Dame de Narbonne	*Idem.*	*Idem.*
AVEYRON	Espalion	Ursulines de Jésus de Malet	Espalion	Daures.
	Idem.	Notre-Dame de Saint-Geniez	*Idem.*	*Idem.*
	Millau	Sœurs Saint-Joseph de Veyreau	Millau	Fabre.
	Idem.	Sœurs de Notre-Dame de Millau	*Idem.*	Vernhet.
	Idem.	Sœurs de l'Union de la Besse	*Idem.*	*Idem.*
	Idem.	Sœurs du Saint-Sacrement de Saint-Laurent-d'Othe.	*Idem.*	Fabre.
	Idem.	Sœurs de l'Union de Lavernhe	*Idem.*	*Idem.*
	Idem.	Sœurs de l'Union de St-Martin-de-Lennes	*Idem.*	*Idem.*
	Saint-Affrique	Bénédictines d'Orient	Saint-Affrique	Bonnevialle.
	Idem.	Sœurs de Notre-Dame de Tournemire	*Idem.*	*Idem.*
	Villefranche	Notre-Dame-du-Rosaire de Monteils	Villefranche	Colomb.
	Idem.	Notre-Dame de Saint-Julien-d'Empare	*Idem.*	Audet.
	Idem.	Notre-Dame de Villeneuve	*Idem.*	Colomb.
	Rodez	Notre-Dame de Rodez	Rodez	Juéry.
	Idem.	Sœurs Saint-Joseph de l'Union de Rodez	*Idem.*	Grimal.
	Idem.	Sœurs de l'Union d'Auzets	*Idem.*	*Idem.*
	Idem.	Sœurs de l'Union de Saint-Cyprien	*Idem.*	*Idem.*
	Idem.	Sœurs de l'Union de Bozouls	*Idem.*	*Idem.*
	Idem.	Tiers-ordre de St-Dominique de Gramond	*Idem.*	*Idem.*
	Idem.	Saint-Joseph de Marcillac	*Idem.*	*Idem.*

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A PRONONCÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
BOUCHES-DU-RHÔNE...	Aix.........	Sœurs de Notre-Dame de la Merci d'Aix.	Aix.............	Giraud.
	Idem........	Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve d'Aix.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs du Saint-Sacrement d'Aix......	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs Ursulines d'Aix..............	*Idem*...........	*Idem*.
	Marseille.....	Sœurs de Notre-Dame de la Compassion.	Marseille........	Savy.
	Idem........	Sœurs trinitaines déchaussées........	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Notre-Dame auxiliatrice de Dom Bosco.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de l'Adoration perpétuelle......	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Religieuses Clarisses *dites* Capucines, Rue Isoard.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Religieuses Clarisses R. Wulfran-Puget.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de la Visitation de Saint-Barnabé.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs franciscaines de la Ste-Famille...	*Idem*...........	*Idem*.
	Tarascon.....	Sœurs de la Visitation de Tarascon....	Tarascon........	Cattinat.
CALVADOS..........	Bayeux......	Ursulines de Bayeux...............	Bayeux..........	Bazin.
	Caen........	Ursulines de Caen.................	Caen...........	Souron.
	Idem........	Visitation de Caen.................	*Idem*...........	*Idem*.
	Lizieux......	Bénédictines de Saint-Désir de Lisieux..	Lisieux..........	*Idem*.
	Idem........	Augustines d'Orbec................	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Providence de Lisieux.............	*Idem*...........	*Idem*.
	Pont-l'Évêque.	Augustines chanoinesses de Honfleur...	Pont-l'Évêque.....	Hubert.
	Vire........	Augustines chanoinesses de Condé-sur-Noireau.	Vire............	Souron.
CANTAL............	Aurillac......	Clarisses *dites* Urbanistes d'Aurillac....	Aurillac.........	Clamagiraud.
	Idem........	Sœurs de l'Enfant-Jésus d'Aurillac.....	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de la Visitation de Sainte-Marie d'Aurillac.	*Idem*...........	*Idem*.
	Mauriac.....	Notre-Dame de Salers..............	Mauriac.........	Laurichesse.
	Idem........	Notre-Dame de Mauriac............	*Idem*...........	*Idem*.
	Murat.......	Sœurs de Saint-Joseph d'Allanche.....	Murat..........	Dupallut.
	Saint-Flour...	Visitation de Saint-Flour...........	Saint-Flour......	Hugon.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Flour..	*Idem*...........	Sommeroulie.
	Idem........	Notre-Dame-de Saint-Flour...........	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Neuvéglise...	*Idem*...........	*Idem*.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A PRONONCÉ la liquidation.	NOMS. des LIQUIDATEURS.
				MM.
CHARENTE-INFÉRIEURE.	Saintes......	Ursulines du Sacré-Cœur............	Saintes..........	Guyonnet.
	St-Jean-d'Angély.	Bénédictines du Sacré-Cœur de Marie de Saint-Jean-d'Angély.	St-Jean-d'Angély...	Lecouturier.
CHER.............	Bourges......	Ursulines de Bourges...............	Bourges.........	Albert Pierre.
	Idem........	Bénédictines du Saint-Sacrement de Bourges.	*Idem*...........	Courtois.
CORRÈZE...........	Brive........	Ursulines de Beaulieu..............	Brive...........	Delpy.
	Idem........	Ursulines de Brive.................	*Idem*...........	*Idem*.
	Tulle........	Ursulines de Tulle.................	Tulle...........	Goutte.
	Idem........	Sœurs du S.-Cœur de Marie à Treignac.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Ursulines d'Argentat...............	*Idem*...........	Lecouturier.
	Ussel........	Sœurs de Notre-Dame à Ussel........	Ussel...........	Mingasson.
CÔTE-D'OR.........	Dijon.......	Ursulines de Dijon.................	Dijon...........	Gassot.
	Idem........	Ursulines de Montigny-sur-Vingeanne..	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Visitation de Sainte-Marie..........	*Idem*...........	*Idem*.
	Semur.......	Ursulines de Montbard.............	Semur..........	Lépine.
	Idem........	Ursulines de Flavigny.............	*Idem*...........	*Idem*.
CÔTES-DU-NORD......	Dinan.......	Filles de Sainte-Marie de Broons......	Dinan..........	Lecouturier.
	Idem........	Ursulines de Dinan................	*Idem*...........	*Idem*.
	Guingamp....	Filles de la Croix de Guingamp......	Guingamp.......	Campion.
	Idem........	Filles de la Croix de Magoar.........	*Idem*...........	*Idem*.
	Lannion.....	Sœurs de la Croix de Guinguamp.....	Lannion.........	Aurégau.
	Idem........	Ursulines de Tréguier..............	*Idem*...........	*Idem*.
	Saint-Brieuc..	Ursulines de Quintin...............	Saint-Brieuc......	Leroux.
	Idem........	Ursulines de Lamballe..............	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Congrégation des Dames du Sacré-Cœur de Jésus et Marie à St-Quay-Portrieux.	*Idem*...........	*Idem*.
CREUSE............	Aubusson....	Sœurs de Saint-Roch à Aubusson......	Aubusson........	Mingasson.
	Guéret......	Sœurs de SaintJoseph de la Providence à Guéret.	Guéret..........	Grolhier.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui a prononcé la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
DORDOGNE.........	Périgueux....	Petites-Ursulines de Saint-Clair.......	Périgueux.......	Marchier.
	Idem........	Ursulines de Périgueux............	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de la Visitation..............	*Idem*............	*Idem*.
DOUBS............	Beaume-l.-Dam.	Ursulines d'Orchamps-Vennes........	Beaume-les-Dames.	Huguenin.
	Besançon.....	Sœurs de la Sainte-Famille..........	Besançon........	Huguenard.
	Idem........	Sœurs de la Charité de Besançon.....	*Idem*............	*Idem*.
DRÔME............	Die..........	Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie à Recoubeau.	Die..............	Dumoutier.
	Montélimar...	Sœurs de la Visitation de Montélimar..	Montélimar......	Reynaud.
	Valence......	Sœurs de la Nativité de N.-S.-J.-Ch....	Valence.........	Berger.
	Idem........	Sœurs de la Visitation à Valence......	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de la Visitation à Romans......	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Sainte-Marthe à Romans....	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs du Saint-Nom-de-Jésus à Loriol.	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Dames Trinitaires à Valence.........	*Idem*............	*Idem*.
EURE.............	Évreux......	Ursulines d'Évreux.................	Évreux..........	Lecouturier.
FINISTÈRE.........	Brest........	Filles de la Croix..................	Brest...........	Brochard-Savenay.
	Châteaulin...	Ursulines de Carhaix...............	Chateaulin.......	Lecouturier.
	Morlaix......	Ursulines de Morlaix...............	Morlaix.........	Le Roux.
	Idem........	Ursulines de Saint-Pol-de-Léon.......	*Idem*............	*Idem*.
	Quimper.....	Ursulines de Quimper..............	Quimper........	Lecouturier.
	Idem........	Dames de la Retraite du Sacré-Cœur de Quimper.	*Idem*............	*Idem*.
	Quimperlé,...	Ursulines de Quimperlé.............	Quimperlé.......	*Idem*.
GARD.............	Nîmes.......	Dames Bénédictines de Nîmes........	Nîmes..........	Aubert.
	Idem........	Dames de Besançon de Nîmes........	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Dames Ursulines de Sommières.......	*Idem*............	*Idem*.
GARONNE (HAUTE-)...	Muret.......	Sœurs de Saint-Joseph à Sainte-Foy-de-Peyrolières.	Muret...........	Bellefont.
	Toulouse.....	Clarisses à Toulouse...............	Toulouse........	Meilhon.
	Idem........	Carmélites à Toulouse..............	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sacré-Cœur à Toulouse.............	*Idem*............	*Idem*.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
GERS	Auch	Sœurs Ursulines de l'Oratoire à Auch	Auch	Sausot.
	Idem	Sœurs Ursulines du Prieuré à Auch	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs de Sainte-Marie de Fontevrault à Boulain.	*Idem*	*Idem.*
	Condom	Sœurs Ursulines de Condom	Condom	Burgan.
	Lombez	Sœurs de Notre-Dame de l'Isle-Jourdain.	Lombez	Moynié.
	Mirande	Filles de Notre-Dame de Masseube	Mirande	Lecouturier.
GIRONDE	Bazas	Ursulines de Bazas	Bazas	Dupeyron.
	Idem	Ursulines de Langon	*Idem*	*Idem.*
	Bordeaux	Ursulines de Bordeaux	Bordeaux	Crouseilhes.
	Idem	Immaculée Conception	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs de Saint-Joseph	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs de Notre-Dame	*Idem*	*Idem.*
	Libourne	Sœurs de la Réunion du S.-Cœur de Jésus.	Libourne	Bouquey.
HÉRAULT	Montpellier	Sœurs de Saint-Dominique à Ganges	Montpellier	Maurel.
	Béziers	Ursulines de Pézenas	Béziers	Vernette.
	Idem	Sœurs de Saint-Joseph de la Sainte-Famille de Saint-Gervais-sur-Mare.	*Idem*	Joué.
	Lodève	Sœurs Minimes de la doctrine chrétienne de Ceilles.	Lodève	Pibot.
	Saint-Pons	Franciscaines de Saint-Chinian	Saint-Pons	Tailhau.
ILLE-ET-VILAINE	Redon	Ursulines de Redon	Redon	Brochard.
	Rennes	Ursulines de Chateaugiron	Rennes	*Idem.*
	Vitré	Ursulines de Vitré	Vitré	Lecouturier.
INDRE	Châteauroux	Clarisses de Châteauroux	Châteauroux	Pathouat.
INDRE-ET-LOIR	Tours	Ursulines de Tours	Tours	Gorce.
	Idem	Sacré-Cœur de Jésus et de Marie *dites* du Saint-Esprit.	*Idem*	*Idem.*
ISÈRE	Bourgoin	Ursulines du Pont-de-Beauvoisin	Bourgoin	Belmont.
	Idem	Ursulines de Crémieu	*Idem*	*Idem.*
	Grenoble	Sœurs de Notre-Dame de la Salette-Fallavaux.	Grenoble	Rivail.
	Idem	Sœurs de la Visitation à Voiron	*Idem*	Bailly.
	Idem	Sœurs de la Providence à Corenc	*Idem*	Bastin.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
ISÈRE. (Suite.)......	Grenoble.....	Ursulines de Grenoble..............	Grenoble........	MM. David.
	Idem........	Sœurs de Notre-Dame-de-Sainte-Marie à Grenoble.	*Idem*............	Rivail.
	Saint-Marcellin	Sœurs de Notre-Dame-de-Saint-Antoine à Saint-Antoine.	Saint-Marcellin...	Bastin.
	Idem........	Sœurs de la Visitation à Saint-Marcellin.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem........	Ursulines à Tullins................	*Idem*............	Bally.
	Idem........	Ursulines à Viriville...............	*Idem*............	Bailly.
	Idem........	Sœurs de la Croix de Murinais à Murinais.	*Idem*............	*Idem.*
	Vienne......	Sœurs de la Visitation à la Côte-Saint-André.	Vienne..........	Morand.
	Idem........	Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Accueil à Vienne.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem........	Sœurs franciscaines du Bon-Pasteur à Vienne.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem........	Dames de Saint-Joseph à Bougé-Chambalud.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem........	Ursulines de Saint-Jean-de-Bournay...	*Idem*............	*Idem.*
JURA.............	Arbois.......	Sœurs de Saint-Esprit-de-Poligny.....	Arbois..........	Bourlier.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph-Champagnole...	*Idem*............	Rochet.
	Dôle........	Ursulines de Dôle.................	Dôle............	Huguenin.
	Lons-le-Saunier	Ursulines de Voiteur...............	Lons-le-Saunier...	Demange.
LANDES...........	Saint-Sever...	Ursulines de Saint-Sever............	Saint-Sever.......	Bezin.
	Idem........	Ursulines de Tartas................	*Idem*............	*Idem.*
	Idem........	Ursulines d'Aire...................	*Idem*............	*Idem.*
LOIR-ET-CHER.......	Blois........	Ursulines de Blois.................	Blois...........	Baudin.
LOIRE............	Roanne......	Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Nizier-sous-Charlieu.	Roanne.........	Villette.
	Saint-Étienne.	Ursulines de Bourg-Argental.........	Saint-Étienne.....	Épitalon.
	Idem........	Ursulines de Saint-Chamond.........	*Idem*............	*Idem.*
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Rochetaillé...	*Idem*............	*Idem.*
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de La Valla.....	*Idem*............	*Idem.*
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Planfoy......	*Idem*............	*Idem.*
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Bourg-Argental	*Idem*............	*Idem.*
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Christé-en-Jairez.	*Idem*............	*Idem.*

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
LOIRE. (Suite.)......	Saint-Étienne..	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Julien-en-Jairez.	Saint-Étienne.....	MM. Épitalon.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Marlhes.....	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Genest-Malifaux.	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph du Chambon-Feugerolles.	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Firminy....	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Romain-les-Aheux.	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Genest-Lerpt.	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Fontanés...	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Sauveur-en-Rue.	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Jean-Bonnefonds.	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Doizieu-Saint-Just.	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Jonzieux.....	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Valfleury....	*Idem*............	*Idem*.
LOIRE (HAUTE-).....	Brioude......	Sœurs de Sainte-Marie-de-Fontevrault de Brioude.	Brioude.........	Pirayre.
	Idem........	Visitation de Sainte-Marie...........	*Idem*............	Meynard.
	Idem........	Sœurs de Saint-Dominique, *dites* de Sainte-Catherine-de-Sierme à Langeac.	*Idem*............	Touzet.
	Le Puy......	Carmélites de Saint-Georges-Lagricol..	Le Puy..........	Duret.
	Idem........	Instruction de l'Enfant-Jésus au Puy...	*Idem*............	Lecouturier.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph..............	*Idem*............	Nuret.
	Idem........	Sœurs Hospitalières de la Croix......	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Sœurs Saint-François-d'Assises.......	*Idem*............	Lecouturier.
	Idem........	Clarisses..........................	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Visitation de Sainte-Marie...........	*Idem*............	*Idem*.
	Idem........	Notre-Dame-de-Sainte-Marie.........	*Idem*............	Duret.
	Idem........	Filles de Notre-Dame à Pradelles.....	*Idem*............	*Idem*.
	Yssingeaux...	Sœurs de Saint-François-du-Mas-de-Tence au Mas-de-Tence.	Yssingeaux.......	Chaneyre.
	Idem........	Ursulines de Monistrol-sur-Loire......	*Idem*............	Rousset.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
LOIRE-INFÉRIEURE....	Nantes......	Religieuses de la Visitation-Sainte-Marie.	Nantes..........	MM. Gorce.
	Idem.......	Ursulines..........................	*Idem*...........	*Idem*.
	Saint-Nazaire .	Sœurs de l'Institution Chrétienne de Saint-Gildas-des-Bois.	Saint-Nazaire.....	Cartay.
	Idem........	Sœurs de Saint-Dominique..........	*Idem*...........	Perrin.
LOIRET............	Orléans......	Ursulines d'Orléans................	Orléans.........	Heyraud.
	Idem........	Ursulines de Beaugency............	*Idem*...........	*Idem*.
LOT..............	Cahors......	Sœurs de la Miséricorde de Montcuq...	Cahors..........	Sautet.
	Idem........	Filles de Jésus de Vaylats..........	*Idem*...........	*Idem*.
	Figeac......	Ursulines de Sousceyrac............	Figeac..........	Loubel.
	Idem........	Sœurs de la Visitation de Saint-Cère...	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de l'Union de Saint-Joseph-de-Sainte-Colombe.	*Idem*...........	*Idem*.
	Gourdon.....	Sœurs Clarisses de Gourdon.........	Gourdon........	Bulit.
	Idem........	Sœurs de Notre-Dame-du-Calvaire à Gramat.	*Idem*...........	Lecouturier.
LOT-ET-GARONNE.....	Agen........	Filles de Marie-Immaculée d'Agen.....	Agen...........	Cazanobe.
	Idem........	Filles de la Croix d'Aiguillon........	*Idem*...........	*Idem*.
	Marmande...	Sœurs de Notre-Dame-de-la-Compassion à Marmande.	Marmande.......	Péré.
	Nérac.......	Sœurs de Saint-Anne à Feugarolle.....	Nérac...........	Dudan.
	Villeneuve....	Filles de la Croix de Villeneuse........	Villeneuve.......	Berger.
	Idem........	Filles de la Croix de Casseneuil.......	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Filles de la Croix de Villeréal........	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Filles de la Croix de Mausempron.....	*Idem*...........	*Idem*.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui a ordonné la liquidation.	NOMS des liquidateurs.
				MM.
Lozère	Florac	Ursulines de Quezac ou d'Espagnac	Florac	Bros.
	Marvejols	Ursulines de Chirac	Marvejols	Serode.
	Mende	Sœurs de l'Union Chrétienne	Mende	Bros.
	Idem	Sœurs de Notre-Dame-de-Langogne	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs de la Providence de Mende	*Idem*	*Idem.*
Maine-et-Loire	Angers	Ursulines d'Angers	Angers	Desaint.
	Idem	Dames de la Retraite d'Angers	*Idem*	*Idem.*
	Cholet	Trappistines aux Gardes	Cholet	*Idem.*
	Idem	Sœurs de Sainte-Marie-de-Fontevrault à Chemillé.	*Idem*	*Idem.*
Manche	Avranches	Ursulines d'Avranches	Avranches	Brocherion.
	Cherbourg	Chanoinesses de Saint-Augustin-de-Saint Pierre-Église.	Cherbourg	Goupil.
	Saint-Lô	Chanoinesses de Notre-Dame-de-Carantan.	Saint-Lô	Paing.
	Valognes	Chanoinesses de Notre-Dame-de-Valognes.	Valognes	Goupil.
	Idem	Bénédictines de Notre-Dame-de-Protection à Valognes.	*Idem*	*Idem.*
Marne	Châlons-sur-Marne.	Chanoinesses régulières de Saint-Augustin (N.-D. de Châlons-sur-Marne.)	Châlons-sur-Marne.	Desprez.
	Reims	Sœurs de la Divine-Providence à Reims,	Reims	Lecouturier.
	Idem	Visitation Sainte-Marie à Reims	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs Augustines à Reims	*Idem*	*Idem.*
Marne (Haute-)	Langres	Dominicaines de Langres	Langres	Valentin.
Mayenne	Chât^eau-Gontier	Bénédictines de Craon	Château-Gontier	Milon.
	Idem	Ursulines de Château-Gontier	*Idem*	*Idem.*

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSE-MENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
MEURTHE-ET-MOSELLE.	Lunéville....	Augustines chanoinesses régulières de Notre-Dame à Lunéville.	Lunéville........	Ribaut.
	Nancy.......	Dames de Saint-Dominique à Nancy...	Nancy..........	Nicolas.
	Idem........	Bénédictines à Flavigny-sur-Moselle....	*Idem*...........	*Idem.*
	Idem........	Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement à Saint-Nicolas-du-Port.	*Idem*...........	*Idem.*
	Idem........	Dames du Sacré-Cœur-de-Jésus à Nancy.	*Idem*...........	Lecouturier.
MEUSE............	Bar-le-Duc....	Sœurs de Saint-Dominique à Bar-le-Duc.	Bar-le-Duc.......	Lecouturier.
	Idem........	Chanoinesses régulières de Saint-Augustin à Verdun.	Verdun.........	Nicolas.
MORBIHAN..........	Vannes......	Dames de la Retraite à Vannes.......	Vannes..........	Priou.
	Idem........	Congrégation de Saint-Jacut.........	*Idem*...........	*Idem.*
	Idem........	Charité de Saint-Louis à Vannes......	*Idem*...........	*Idem.*
	Idem........	Ursulines à Vannes...............	*Idem*...........	*Idem.*
NIÈVRE............	Clamecy.....	Ursulines de Corligny..............	Clamecy.........	Gudin.
	Nevers.......	Sœurs de la Visitation de Nevers......	Nevers..........	Magnaud.
	Idem........	Dames Ursulines de Nevers..........	*Idem*...........	*Idem.*
NORD.............	Avesnes......	Sœurs de la Providence-Sainte-Thérèse à Avesnes.	Avesnes.........	Desreumeaux.
	Cambrai.....	Chanoinesses régulières de Saint-Augustin-de-Notre-Dame-du-Cateau.	Cambrai........	*Idem.*
	Douai.......	Sœurs de la Providence du Bon-Pasteur à Douai.	Douai..........	Druesne.
	Idem........	Bernardines de l'Ancienne Abbaye de Flines.	*Idem*...........	*Idem.*
	Idem........	Sainte-Union-des-Sacrés-Cœurs à Sin-le-Noble.	*Idem*...........	Leurecle.
	Idem........	Carmélites de Douai...............	*Idem*...........	Druesne.
	Dunkerque...	Ursulines de Gravelines.............	Dunkerque.......	Boone.
	Idem........	Pénitentes de Bourbourg............	*Idem*...........	*Idem.*

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
NORD (Suite).......	Hazebrouck...	Filles de l'Enfant-Jésus de Cassel......	Hazebrouk.......	Desrumeaux.
	Idem.........	Bénédictines de la Paix de Jésus d'Estoire.	*Idem*............	*Idem.*
	Lille........	Bernardines de Notre-Dame de la Plaine.	Lille............	*Idem.*
	Idem.........	Franciscaines de Notre-Dame des Anges de Tourcoing.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Franciscaines de Notre-Dame des Anges de Lille.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Carmélites de Lille................	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Carmélites de Roubaix.............	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Filles de l'Enfant-Jésus............	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Visitation Sainte-Marie de Roubaix....	*Idem*............	*Idem.*
	Valenciennes..	Sœurs de Saint-Joseph de Nazareth.	Valenciennes.....	Fontaine.
	Idem.........	Ursulines de Sainte-Saulve..........	*Idem*............	*Idem.*
OISE..............	Beauvais.....	Petites Servantes de Marie-Immaculée de Gaudechat.	Beauvais.........	Bénard.
ORNE.............	Argentan.....	Sœurs de l'Éducation chrétienne à Argentan.	Argentan........	Souron.
	Idem.........	Bénédictines de Saint-Jacques à Argentan.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Sœurs de Notre-Dame de Briouze......	*Idem*............	*Idem.*
PAS-DE-CALAIS.......	Arras.......	Ursulines d'Arras..................	Arras...........	Ducloy.
	Idem.........	Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Sœurs de la Providence.............	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Sœurs de Sainte-Agnès.............	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Augustines dites du Précieux Sang d'Arras.	*Idem*............	*Idem.*
	Boulogne.....	Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement.	Boulogne........	Delorière.
	Idem.........	Ursulines........................	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Sœurs de l'Annonciade de la Vierge Marie.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Sœurs du Cœur immaculé de Marie...	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Dames de la Visitation de Sainte-Marie de Maquétra.	Douai (Cour).....	*Idem.*
	Saint-Omer...	Ursulines d'Aire-sur-la-Lys...........	Saint-Omer......	Desrumeaux.
	Idem.........	Ursulines de Saint-Omer............	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Clarisses de Saint-Omer............	*Idem*............	*Idem.*

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
PUY-DE-DÔME	Ambert	Ursulines d'Ambert	Ambert	Pasquier.
	Idem	Tiers ordre de Saint-Dominique à Ambert.	*Idem*	Robin.
	Idem	Tiers ordre de Saint-Dominique à Marsac.	*Idem*	*Idem.*
	Clermont-Ferrand.	Sœurs de Saint-Joseph du Bon Pasteur à Clermont-Ferrand.	Clermont-Ferrand.	Dard.
	Idem	Sœurs de la Miséricorde de Billom	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Notre-Dame de Chamalières	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs de la Visitation de Clermont	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Ursulines de Clermont	*Idem*	*Idem.*
	Issoire	Notre-Dame d'Issoire	Issoire	Laurenbourh.
	Riom	Visitation de Riom	Riom	Wibant.
	Thiers	Cœur de l'Enfant-Jésus de Sermentizon.	Thiers	Compte.
PYRÉNÉES (Basses-)	Pau	Ursulines de Pau	Pau	Chateau.
	Idem	Dominicaines de Nay	*Idem*	*Idem.*
PYRÉNÉES (Hautes-)	Bagnères	Sœurs de Saint-Joseph de Tarbes à Cantaous-Tuzaguet.	Bagnères	Ducassé.
	Tarbes	Sœurs de l'Immaculée-Conception de Notre-Dame-de-Lourdes.	Tarbes	*Idem.*
PYRÉNÉES-ORIENTALES	Perpignan	Trappistines de Notre-Dame-d'Espira de l'Agly.	Perpignan	Bernadach.
RHÔNE	Lyon	Adoration Perpétuelle du Sacré-Cœur de Lyon.	Lyon	Decraud.
	Idem	Notre-Dame de Fourvières	*Idem*	Brahm.
	Idem	Ursulines de Lyon	*Idem*	Tête.
	Idem	Ursulines de l'Arbresle	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Ursulines de Saint-Cyr au Mont-d'Or	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Religieuses du Verbe Incarné	*Idem*	Deshaye.
	Idem	Sœurs de Saint-François d'Assises	*Idem*	Decraud.
	Idem	Sœurs de la Sainte-Famille	*Idem*	Brahm.
	Idem	Sœurs Saint-Charles de Lyon	*Idem*	Deshaye.
	Idem	Sœurs Saint-Joseph de Lyon	*Idem*	Bernard.
	Idem	Bénédictines de la Rochette	*Idem*	Barnet.
	Idem	Dominicaines de Vernaison	*Idem*	Decraud.
	Idem	Franciscaines de la Propagation de la foi.	*Idem*	Sestier.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
RHÔNE (Suite)......	Lyon	Dames de Marie-Thérèse	Lyon...........	Trévoux.
	Idem........	Missionnaires de Notre-Dame des Apôtres.	*Idem*...........	Barnet.
	Idem........	Petites Sœurs de Saint-Joseph de Fontaine-sur-Saône.	*Idem*...........	*Idem.*
	Idem........	Sœurs de la Charité du Verbe Incarné.	*Idem*...........	Sestier.
	Villefranche ..	Ursulines de Beaujeu..............	Villefranche......	Bernard.
	Idem........	Sœurs de l'Enfant-Jésus de Claveisolles.	*Idem*...........	*Idem.*
SAÔNE-ET-LOIRE	Châlon-s.-Saône	Sœurs de Saint-Dominique à Châlon...	Châlon..........	Erard.
	Autun.......	Visitation d'Autun.................	Autun	Chambretts.
	Charolles.....	Sœurs de la Visitation de Sainte-Marie à Paray-le-Monial................	Charolles........	Gerbe.
SARTHE............	La Flèche....	Congrégation de Notre-Dame de l'Ave à La Flèche.	La Flèche........	Godin.
SAVOIE............	Chambéry....	Sœurs de la Visitation de Chambéry...	Chambéry	Brasier.
	Idem........	Sœurs Augustines de la Charité à Pont-de Beauvoisin.	*Idem*...........	*Idem.*
SEINE.............	Paris........	Dames et Sœurs du Sacré-Cœur, boulevard des Invalides, n° 33 et rue de Varennes, n° 77.	Paris...........	Ménage.
	Idem........	Dames Augustines dites chanoinesses régulières de Saint-Augustin de la congrégation de Notre-Dame (Les Oiseaux).	*Idem*...........	*Idem.*
	Idem........	Dames Augustines dites chanoinesses régulières de Saint-Augustin de la congrégation de Notre-Dame, rue de Sèvres, n° 16, Abbaye-aux-Bois.	*Idem*...........	*Idem.*
	Idem........	Dames Augustines dites chanoinesses régulières de Saint Augustin de la congrégation de Notre-Dame, rue Hoche, n° 29 (Le Roule).	*Idem*...........	*Idem.*
	Idem........	Dames Augustines de l'Intérieur de Marie de Montrouge, Grande-Rue, n°s 45-47, à Montrouge.	*Idem*...........	*Idem.*
	Idem........	Bénédictines du Saint-Sacrement, rue Tournefort, n° 16.	*Idem*...........	*Idem.*
	Idem........	Bénédictines du Saint-Sacrement, rue Monsieur, n° 20.	*Idem*...........	*Idem.*
	Idem........	Dames de l'Assomption, rue de l'Assomption, n° 25.	*Idem*...........	*Idem.*

DÉPARTEMENTS.	ARRONDIS-SEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
SEINE (Suite).......	Paris........	Dominicaines de la Croix, rue de Charonne, n° 94.	Paris...........	Ménage.
	Idem........	Fidèles Compagnes de Jésus, rue la Santé, n° 67.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Dames Zélatrices de la Sainte-Eucharistie, rue de Douai, n° 60.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Dames de Sainte-Clotilde, rue de Reuilly, n° 101.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Religieuses de la Mère-de-Dieu, rue de Picpus, n° 45.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de la Miséricorde de Paris, rue Tournefort, n° 39.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Notre-Dame de Sion, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 61.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Religieuses de la Visitation de Saint-Maur, rue de Vaugirard, n° 110.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Religieuses de la Visitation de Saint-Maur, rue Denfert-Rochereau, n° 68.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, rue de Sèvres, n° 17.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Franciscaines de Sainte-Élisabeth, rue de la Source, n° 5.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Dames anglaises de la Conception de de Neuilly, boulevard Victor-Hugo, n° 24, à Neuilly.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs aveugles de Saint-Paul, rue Denfert-Rochereau, n° 88.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de Notre-Dame-des-Anges, rue Blomet, n° 147.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs anglaises du Saint-Enfant-Jésus de Neuilly, boulevard de la Saussaye, n° 3.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration Perpétuelle du Très-Saint-Sacrement de l'autel dites de Picpus, rue de Picpus, n° 35.	*Idem*...........	Duez.
	Idem........	Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, rue Méchain, n° 21.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de l'Institution Charitable de l'Enfant-Jésus, dites Dames de Saint-Maur, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 8.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Sœurs de la Visitation de Sainte-Marie de Meaux, rue de Change, n° 8, à Meaux.	*Idem*...........	*Idem*.
	Idem........	Institution des Frères des Écoles Chrétiennes de Paris dits de Saint-Yon, rue de Sèvres, n° 78, anciennement rue Oudinot, n° 27.	*Idem*...........	*Idem*.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDIS-SEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
SEINE-ET-MARNE.....	Meaux.......	Sœurs de la Visitation de Sainte-Marie.	Meaux..........	Duez.
SEINE-ET-OISE......	Étampes.....	Chanoinesses régulières de Saint-Augustin de Notre-Dame.	Étampes.........	Ménage.
	Mantes......	Bénédictines de Mantes.............	Mantes..........	Lecouturier.
	Pontoise.....	Franciscaines de Sainte-Élisabeth.....	Pontoise.........	Ménage.
	Idem.........	Tiers-ordre des Servites de Marie de Livry.	*Idem*............	*Idem.*
	Versailles....	Nativité de la Sainte-Vierge..........	Versailles........	Meunier.
	Idem.........	Chanoinesses régulières de Saint-Augustin de Notre-Dame-de-la-Victoire.	*Idem*............	*Idem.*
SEINE-INFÉRIEURE....	Le Havre....	Ursulines du Havre................	Le Havre........	Lecouturier.
	Rouen.......	La Providence de Rouen............	Rouen..........	*Idem.*
	Idem.........	Les Sœurs de la Congrégation du Sacré-Cœur d'Ernemont.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Les Sœurs de la Miséricorde de Rouen.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Les Sœurs de la Visitation, rue de Joyeuse, n° 24.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Les Sœurs de la Visitation, rue Sainte-Geneviève-du-Mont, n° 2.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Ursulines de Rouen, rue Morand, n° 6.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Ursulines de Rouen, rue des Capucines, n° 27.	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Bénédictines du Saint-Sacrement.....	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Hospitalières de Saint-Joseph........	*Idem*............	*Idem.*
	Idem.........	Sacré-Cœur de Saint-Aubin.........	*Idem*............	*Idem.*
	Yvetot.......	Chanoinesses régulières de Saint-Augustin.	*Idem*............	*Idem.*
SÈVRES (DEUX-).....	Niort........	Sœurs de l'Union Chrétienne de Champdeniers.	Yvetot..........	Duvignaux.
SOMME............	Abbeville.....	Ursulines........................	Abbeville........	Desrumeaux.
	Amiens......	Sœurs de la Sainte-Famille..........	Amiens.........	Lecouturier.
	Idem.........	Ursulines........................	*Idem*............	Dersumeaux.
	Idem.........	Religieuses de la Visitation..........	*Idem*............	*Idem.*

DÉPARTEMENTS.	ARRONDIS-SEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
				MM.
TARN	Albi	Tiers-ordre régulier de Saint-François d'Assises, à Ambialet.	Albi	Rigaud.
	Castres	Sœurs de Saint-Joseph d'Oulias	Castres	Terrail.
	Idem	Sœurs de l'Immaculée-Conception de Castres.	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs de Notre-Dame de Lautrec	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Carmélites à Castres	*Idem*	Enjalbert.
VAR	Brignoles	Ursulines de Brignoles	Brignoles	Talent.
VAUCLUSE	Avignon	Sœurs de Saint-Eutrope d'Avignon	Avignon	Bernier.
	Idem	Filles de la Conception	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Dames Trinitaires	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs de Notre-Dame	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement.	*Idem*	*Idem.*
	Carpentras	Sœurs de l'Adoration de Carpentras	Carpentras	Germain.
	Orange	Ursulines de Valréas	Orange	Massé.
VENDÉE	Fontenay-le-Comte.	Union Chrétienne de Fontenay-le-Comte.	Fontenay-le-Comte.	Lavignon.
VIENNE	Poitiers	Sœurs bénédictines de Sainte-Croix	Poitiers	Lecouturier.
	Idem	Sœurs de la Visitation de Poitiers	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs de Notre-Dame de Poitiers	*Idem*	*Idem.*
VIENNE (HAUTE-)	Limoges	Sœurs de Saint-Joseph de la Providence.	Limoges	*Idem.*
	Idem	Sœurs de la Croix à Limoges	*Idem*	Mingasson.
	Idem	Sœurs de Notre-Dame à Limoges	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs de Notre-Dame de Saint-Léonard.	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Sœurs de la Visitation de Sainte-Marie, à Limoges.	*Idem*	*Idem.*
	Idem	Ursulines de Sainte-Claire, à Limoges.	*Idem*	*Idem.*
	Rochechouart.	Sœurs du Verbe Incarné, à Saint-Junien.	*Idem*	Marguiller.
	Saint-Yrieix	Sœurs du Verbe Incarné, à Saint-Yrieix.	*Idem*	Mingasson.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
VOSGES	Mirecourt	Sœurs de la Providence, à Portieux	Mirecourt	Porterat.
	Idem	Chanoinesses régulières de Saint-Augustin, à Mattincourt.	*Idem*	*Idem.*
	Neufchâteau	Religieuses de Saint-Dominique, à Neufchâteau.	Neufchâteau	Duphand.
YONNE	Auxerre	Augustines	Auxerre	Navarre.
	Idem	Ursulines	*Idem*	*Idem.*
	Avallon	Dames Ursulines d'Avallon	Avallon	Briand-Destresses.
	Sens	Sœurs de la Providence de Sens	Sens	Lecouturier.
	Idem	Sœurs de la Sainte-Enfance de Jésus et de Marie de Saint-Denis-les-Sens.	*Idem*	*Idem.*
	Tonnerre	Ursulines de Tonnerre	Tonnerre	Souffrin.

N. B. — Ces listes comprennent quelques congrégations dont la liquidation a été poursuivie mais non ordonnée; dans ces affaires le liquidateur a exposé certains frais qui incomberont au Trésor. On a cru devoir pour ce motif les assimiler aux liquidations ordonnées. (V. d'autre part une liste complémentaire à la fin du volume.)

III.

FRAIS DE MISE EN LIQUIDATION DES CONGRÉGATIONS DISSOUTES.

L'article 4 du décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique contient la disposition suivante :

Lorsque les deniers détenus par la congrégation dissoute ne peuvent suffire immédiatement aux frais du jugement nommant le liquidateur, dc l'insertion de ce jugement dans les journaux, d'apposition de scellés, l'avance de ces frais est faite par le Trésor. Ils sont payés, taxés et recouvrés conformément aux dispositions de l'article 121 du décret du 18 juin 1811.

L'article 17 du décret du 2 janvier 1905 portant règlement d'administration publique reproduit cette disposition à l'égard des congrégations dissoutes en exécution de la loi du 7 juillet 1904 sur la suppression de l'enseignement congréganiste.

Par application de ces dispositions les frais de mise en liquidation, de publicité des jugements et d'apposition de scellés ont été imputés sur les crédits des frais de justice au cours des exercices financiers de 1902 à 1905 inclusivement.

Ces frais se sont élevés en	1902 à	9,753f 23c
—	1903 à	50,781 01
—	1904 à	51,018 93
—	1905 à	56,139 03
	Ensemble	167,692 20

En 1906 la dépense n'a pas dépassé le chiffre de 10,603 fr. 80.

IV.

AVANCES DU TRÉSOR.

Les dispositions précitées de l'article 4 du décret du 16 août 1901 et de l'article 17 du décret du 2 janvier 1905 ont permis de remplir les premières formalités; mais on n'a pas tardé à constater que les liquidateurs étaient dans la nécessité d'engager des procès ou d'y défendre contre des revendiquants en vue de faire entrer ou de maintenir dans l'actif de la liquidation des immeubles ou des valeurs mobilières. En leur qualité de séquestres, il leur fallut payer les contributions et assurer la conservation des biens; dans certaines affaires ils durent choisir sur place des mandataires, se rendre sur les lieux pour faire personnellement des recherches, en un mot, ils furent dans l'obligation d'exposer tous les frais qu'entraînait l'exécution de la mission qui leur avait été confiée.

Comme il y avait urgence à pourvoir à ces dépenses dont la pratique journalière révélait peu à peu la nécessité, les Départements de la Justice et des Finances reconnurent qu'il n'était pas possible d'obliger le liquidateur à faire personnellement l'avance de ses frais de gestion et que le Trésor devait équitablement avancer tous les frais engagés et les débours faits par les liquidateurs pour l'exécution de leur mandat. Le service de l'Enregistrement a effectué, en conséquence, l'avance de ces dépenses au titre d'un compte de trésorerie à régulariser ultérieurement, soit avec la Caisse des dépôts et consignations, soit sur les crédits des frais de justice en cas d'insuffisance d'actif. On s'est borné à exclure de ces avances les honoraires du liquidateur qui devaient faire l'objet d'une décision judiciaire par application des règlements d'administration publique précités (circulaire du Garde des Sceaux du 10 janvier 1902; circulaire de la Direction générale de la Comptabilité publique du 20 février 1902 complétées au point de vue du recouvrement par une circulaire du Garde des Sceaux du 20 juin 1902 et par des instructions de la Direction générale de l'Enregistrement en date du 15 juillet 1902).

Le 30 mars 1905, la Direction générale de la Comptabilité publique reconnut l'utilité qu'il y avait à codifier les diverses décisions qui étaient intervenues dans l'intervalle; elle voulut en outre préciser et limiter les dépenses susceptibles de faire l'objet d'une avance. Les instructions adressées à cet effet au service de l'Enregistrement et portées à la connaissance des magistrats (*Bull. off.* du Ministère de la Justice 1905, p. 41) énuméraient ainsi qu'il suit les causes d'avances :

Les avances ainsi autorisées comprennent :

Les frais de procédure y compris les frais de levée de scellés et d'inventaires;

Les droits d'enregistrement et de timbre payés au comptant;

Les honoraires des avocats et ceux alloués hors taxe aux avoués;



Le payement des contributions et des primes d'assurances à la charge des immeubles appartenant à la liquidation, et enfin, les dépenses nécessaires au liquidateur pour l'exécution de son mandat, tels que les frais de déplacement, de personnel, de loyer, etc., lorsque la demande est justifiée.

Cette circulaire excluait formellement les frais de garde, d'entretien et d'exploitation des biens liquidés, d'abonnement à la Compagnie des eaux et même le payement des droits d'accroissement et de la taxe sur le revenu.

Une circulaire du Garde des Sceaux du 26 octobre 1905 confirmait cet état de choses au point de vue des avances du Trésor et faisait remarquer que les avances pour frais de procédure ne visaient que les frais dus pour diligences ou actes accomplis et non les provisions réclamées par certains avoués.

Conformément à une résolution votée le 15 novembre 1905 par la Chambre des députés, le Ministère des Finances élabora deux projets de règlements d'administration publique à l'effet de fixer à nouveau par des dispositions légales les causes d'avances à faire aux liquidateurs des biens des congrégations et de les soumettre, quant à leur apurement, à l'exercice d'un contrôle régulier.

Provisoirement, le Département des Finances suspendit le payement de ces dépenses par une circulaire du 17 avril 1906.

Deux décrets en date du 26 juin 1906, applicables, l'un aux liquidations ordonnées en vertu de la loi de 1901 et l'autre aux liquidations ordonnées en vertu de la loi de 1904, ont déterminé d'une manière limitative les causes d'avance du Trésor.

Mais avant de dresser le détail des avances faites par le Trésor, il importe d'envisager la situation dans son ensemble.

Les sommes avancées par l'État en pareille manière se sont élevées aux chiffres ci-après :

ANNÉES.	LIQUIDATIONS EN EXÉCUTION de la loi de 1901.	LIQUIDATIONS EN EXÉCUTION de la loi de 1904.	TOTAL PAR ANNÉE.
1902	79,175f 52c	"	79,175f 52c
1903	1,179,119 25	"	1,179,119 25
1904	2,364,578 00	217,473f 58c	2,582,051 58
1905	2,152,254 86	823,139 59	2,975,394 45
1906	897,362 10	555,129 18	1,452,491 28
Totaux généraux	6,672,490 03	1,595,742 35	8,268,232 38

Ce tableau établit que le total des avances faites par le service de l'Enregistrement a dépassé 8 millions de francs, mais que depuis 1905 il y a décroissance. En 1906, en effet, le Trésor n'a avancé que 1,452,491 fr. 28 alors que le maximum atteint en 1905 était de près de

3 millions de francs. Tout fait prévoir que les charges de l'État diminueront encore dans les années ultérieures.

De même, à mesure que les avances sont de moins en moins importantes, les remboursements faits par les liquidateurs augmentent dans une proportion de plus en plus sensible, ainsi que l'établit le relevé des régularisations de dépenses suivant :

ANNÉES.	LIQUIDATIONS EN EXÉCUTION de la loi de 1901.	LIQUIDATIONS EN EXÉCUTION de la loi de 1904.	TOTAL PAR ANNÉE.
1902	1,549f 80	"	1,549f 80
1903	31,827 28	"	31,827 28
1904	126,542 21	223 30	126,765 51
1905	814,293 52	84,934 59	899,228 11
1906	2,057,150 86	435,781 16	2,492,932 02
TOTAUX GÉNÉRAUX	3,031,363 67	520,939 05	3,552,302 72

Ainsi pour les liquidations ordonnées en exécution de la loi de 1901, les avances qui étaient à la fin de 1906 de 6,672,490 03
sont régularisées jusqu'à concurrence de 3,031,363 67

de sorte qu'il ne reste à régulariser qu'une dépense de 3,641,126 36

Quant aux liquidations ordonnées en exécution de la loi de 1904, les avances qui étaient à la même époque de 1,595,742 35
sont régularisées jusqu'à concurrence de 520,939 05

de sorte qu'il ne reste à régulariser qu'une dépense de 1,074,803 30

Une circulaire du Garde des sceaux du 25 octobre 1905 avait fait observer que « l'État ne peut se désintéresser pendant un délai indéterminé de l'emploi des fonds avancés par lui aux liquidateurs depuis leur nomination jusqu'à la date souvent éloignée de leurs opérations », et à la suite d'un accord avec le Ministère des finances, il avait été décidé que « les liquidateurs établiront en fin d'année pour chacune des liquidations non terminées un compte d'emploi de leurs avances ».

Ces prescriptions ont été reproduites dans l'article 6 des deux décrets du 26 juin 1906 sous la forme suivante :

Tous les ans avant le 1er avril, le liquidateur présente au président du tribunal qui a prononcé la mise en liquidation, un rapport sur la marche de chaque liquidation pendant le cours de l'année précédente.

Ce rapport est appuyé :

1° D'un compte d'emploi des avances faites par le Trésor;

2° D'un état des recouvrements effectués avec l'indication de l'emploi qui en a été fait.

Le compte d'emploi des avances établi par le liquidateur est visé par le receveur du bureau où sont centralisés tous les payements.

Le président se fait représenter toutes les pièces justificatives de l'emploi des fonds.

Le compte d'emploi est en outre tenu à la disposition du service de l'Enregistrement et de l'Inspection des finances qui en prennent communication au greffe ».

Mais nous avons eu l'occasion de constater que plusieurs liquidateurs confondent le compte d'emploi des avances du Trésor avec le compte de dépenses de la liquidation. L'erreur s'explique par cette circonstance que ces deux comptes sont identiques tant que le liquidateur n'a pas d'autres fonds disponibles que ceux qui lui ont été avancés par le service de l'Enregistrement. Aussi, dans les états qu'ils ont fournis, les liquidateurs ont ils fait figurer par erreur un certain nombre de payements effectués avec des fonds d'une autre provenance.

Néanmoins, les différences ne sont pas telles qu'il y ait lieu de s'y arrêter et les états dont s'agit permettent de se rendre compte de la situation.

D'après un relevé des états fournis, les avances du Trésor ont reçu l'emploi suivant (1) :

NOMENCLATURE DES AVANCES DU TRÉSOR.	AVANCES CONCERNANT l'année 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.
Frais de procédure et d'inventaire. 1° Avances au liquidateur	141,571f 97	1,015,541f 40
Frais de procédure et d'inventaire. 2° Frais payés directement aux officiers publics et ministériels	79,964 01	360,365 15
Consignations pour les amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	3,798 90	5,884 25
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations.	664,209 73	2,414,143 08
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	6,565 50	100,429 96
Montant. 1° Des contributions directes et taxes assimilées	430,784 41	1,402,929 74
Montant. 2° Des primes d'assurances	6,396 92	35,196 56
Frais d'entretien des indigents hospitalisés (Liquidation de congrégations dissoutes en exécution de la loi du 1er juillet 1901).	"	74,614 15
Frais matériels. Rétributions à divers. 1° Mandataires	72,909 59	287,315 84
Frais matériels. Rétributions à divers. 2° Fournisseurs	7,020 30	117,798 28
Frais matériels. Rétributions à divers. 3° Employés	8,292 31	386,347 24
Frais matériels. Rétributions à divers. 4° Autres personnes (experts, géomètres, conservateurs des hypothèques)	2,658 51	88,205 45
Frais matériels. Frais de déplacements et de correspondance	14,184 95	138,835 87
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la notification de la décision du Ministre des finances du 17 avril 1906)	36,336 60	325,444 80
TOTAUX	1,474,693 70	6,753,051 77

(1) Voir à la fin du volume l'état complémentaire des avances du Trésor.

Lorsqu'on compare ces chiffres à ceux fournis par la Direction générale de la Comptabilité publique, on constate les différences suivantes :

D'après la comptabilité des receveurs de l'Enregistrement, les avances du Trésor ont atteint de 1901 à fin décembre 1905, le chiffre de........................	6,815,741f 10c
tandis que les liquidateurs donnent un détail d'avances s'élevant à.........	6,753,051 77
D'où une différence en moins de........................	62,689 33
Selon la comptabilité des receveurs, les avances du Trésor en 1906 n'ont pas dépassé........................	1,452,491f 28c
tandis que les liquidateurs présentent un compte d'emploi dont le total est de	1,474,693 70
D'où une différence en trop de........................	22,202 52

On ne doit pas hésiter à s'en tenir aux chiffres accusés par la Comptabilité publique.

En effet, les erreurs commises par les liquidateurs peuvent dériver de deux causes :

1° Ils n'ont pu fournir le compte d'emploi de leurs avances qu'en se reportant aux payements qu'ils avaient effectués et ils s'en sont tenus aux dates de ces payements au lieu de se reporter à celles des encaissements, de sorte qu'ils ont fait figurer en 1906 des avances que les receveurs avaient effectuées en 1905. Il faut donc rétablir au compte des années antérieures l'excédent précité de 22,202 fr. 52 ;

2° Une circonstance a échappé également aux liquidateurs : ils ignoraient que les avances faites dans les premières années de l'application des lois de 1901 et de 1904 n'ont pas été toutes centralisées entre les mains d'un seul receveur de l'Enregistrement et ils ont cru qu'ils avaient donné le détail complet des avances du Trésor dès qu'ils sont arrivés au chiffre des avances constatées au bureau centralisateur. Or, il y a quelques sommes qui ont été avancées par d'autres comptables et qui représentent probablement la différence en moins constatée en définitive, soit 40,486 fr. 81.

Pour parvenir à une concordance parfaite, il aurait fallu faire centraliser toutes ces avances au lieu de la mise en liquidation et renvoyer ensuite tous les états pour les faire compléter. Ces mesures auraient nécessité un long délai et auraient retardé sans grand avantage la présentation du rapport attendu par le Parlement. Nous avons cru devoir passer outre. Ces divergences feront l'objet, de la part du Ministère de la justice et de la part du Ministère des finances, d'un examen spécial dont les résultats seront consignés dans le rapport sur l'exercice 1907 (1).

Les liquidateurs ont été invités, d'autre part, à s'attacher à l'avenir à la date de l'encaissement des avances qui leur sont faites de manière à distinguer, dans le détail de l'emploi de ces fonds, les sommes qu'ils ont reçues pour faire face à des dépenses, non d'après la date de leurs payements, mais d'après celle des versements effectués par les receveurs de l'Enregistrement.

(1) Voir à la fin du volume les états et renseignements complémentaires.

Il nous reste à nous expliquer sur les conditions dans lesquelles ces avances ont été faites et quelles ont été les règles suivies pour les autoriser.

Jusqu'au 17 avril 1906, les avances ont été autorisées conformément aux circulaires des 10 janvier 1902, 30 mars 1905 et 26 octobre 1905. Les frais exposés par les officiers ministériels ont été remboursés sur états taxés par le président du tribunal devant lequel l'instance a été suivie. Quant aux autres avances, elles étaient autorisées par le président du tribunal qui avait ordonné la liquidation. Il s'agissait de dépenses nécessaires qui, bien que n'étant pas susceptibles d'une taxe régulière, avaient paru ne pouvoir être engagées qu'après examen de la part du président du tribunal auquel le compte du liquidateur doit être ultérieurement soumis.

En ce qui touche les honoraires d'avocats, il avait été décidé que ces honoraires constituaient au premier chef des frais ayant le caractère de dépenses urgentes et nécessaires et qu'ils pouvaient, à défaut d'actif disponible, être avancés par le Trésor.

Par une circulaire du 17 avril 1906, le Ministère des finances a suspendu toute avance du Trésor en cette matière et, par suite, les honoraires des avocats ont cessé, à cette date, d'être acquittés par le service de l'Enregistrement. Les décrets du 26 juin 1906 se sont, en effet, bornés à autoriser l'avance des frais de procédure dans lesquels ne rentrent pas les honoraires de plaidoirie et de consultation.

Ces derniers frais ne peuvent plus être acquittés par l'État, à défaut d'actif disponible, qu'après homologation du compte du liquidateur à titre de dépenses restant à solder et après accomplissement des formalités édictées par l'article 7 de l'un et l'autre décret du 26 juin 1906.

Les autres dépenses sont ordonnancées aujourd'hui conformément à l'article 3 des deux décrets susvisés.

Telles ont été et telles sont les mesures prises aujourd'hui en vue d'organiser un contrôle préventif de la part des magistrats.

V

RÉALISATION DE L'ACTIF. — GESTION DES LIQUIDATEURS.

Un certain nombre de liquidations n'ont, jusqu'à ce jour, produit aucun actif, de sorte que le liquidateur n'a eu à sa disposition que les sommes qui lui ont été avancées par le Trésor dans les conditions que nous venons d'indiquer. Sa gestion se confond avec l'emploi des avances, et il en sera ainsi tant que son action sera paralysée par ses adversaires.

Dans d'autres affaires, au contraire, le séquestre a pu faire procéder à la vente d'un mobilier dépendant de la liquidation, recouvrer certaines créances mobilières, encaisser des revenus, réaliser les immeubles en tout ou en partie. Dès qu'il a eu des fonds disponibles, il s'est passé de l'aide du Trésor, il a remboursé les avances, il a fait acte de gestion de fonds autres que les fonds publics.

Les liquidateurs accusent, pour ces causes, des recettes dont le total atteint, pour l'année 1906, le chiffre

de	18,793,884f 81c
et pour les années antérieures, celui de	13,586,239 57
Ensemble	32,380,124 38 (1)

Les tableaux annexés au présent rapport donnent le détail, pour chaque congrégation, du produit des ventes mobilières, des aliénations d'immeubles et des encaissements de revenus. Les chiffres que nous venons d'indiquer prouvent que si la réalisation de l'actif dans les premières années n'a guère donné, de 1902 à 1905, qu'un produit moyen de 4,396,559 fr. 89, les résultats ont été autres en 1906, puisque pendant cette seule année on a réalisé un actif de plus de 18 millions de francs.

Il a été allégué, néanmoins, que les immeubles aliénés ont été vendus au-dessous de leur valeur réelle et on a cherché à l'établir par comparaison avec le montant des dépenses que la construction de ces immeubles aurait atteint.

Nous n'avons pas à apprécier la valeur des documents sur lesquels se fonde ce calcul et il nous suffira de dire que les immeubles bâtis par les congrégations n'ont le plus souvent, à raison de leur destination toute spéciale, d'autre valeur intrinsèque que celle des terrains sur lesquels ils sont édifiés et des matériaux à provenir de leur démolition. Il en est de ces établissements comme de tous les immeubles dont les dispositions particulières ne conviennent pas à la généralité des acquéreurs.

(1) Voir à la fin du volume les états et renseignements complémentaires.

Ces édifices ne peuvent être utilisés que pour des pensionnats ou des œuvres d'hospitalisation. Un entrepreneur hésitera même à les transformer parce qu'il n'ignore pas que l'on est toujours gêné par les dispositions du plan primitif.

En dehors des collectivités telles que les départements et les municipalités, il y avait en général peu d'amateurs. Du reste, les adversaires des liquidateurs se sont appliqués à faire le vide autour des enchères en recourant à des menaces d'excommunication contre les personnes qui se rendraient acquéreurs et il est incontestable que, dans les petites villes et dans les communes rurales, certains amateurs ont été détournés du projet de se porter adjudicataires par la crainte de se voir l'objet de la réprobation d'une partie de leurs concitoyens.

Quelques faits peuvent être cités à titre d'exemples. Le supérieur des Pères du Sacré-Cœur de Bétharram a été condamné, le 5 novembre 1903, pour entrave à la liberté des enchères lors de la vente de récoltes pendantes par branches ou par racines sur un immeuble dépendant de la congrégation.

Un prêtre de l'arrondissement de Lombez a proféré, en chaire, certaines paroles dans le but d'écarter les acquéreurs d'un immeuble ayant appartenu aux sœurs de la Sainte-Famille de Nazareth.

Lors de la vente d'immeubles dépendant de la congrégation des Dominicains, un factum a été distribué à profusion dans les communes de Saint-Malo, de Saint-Servan et de Paramé pour écarter les acquéreurs, et nous extrayons de cet imprimé le passage suivant :

Certaines revendeuses et d'autres gens, mettant de côté les notions de probité et de justice, ont vu dans cette vente une occasion d'achats à bas prix. Nous sont parvenus jusqu'à présent les noms de ceux qui ont acheté : l'autel, la chaire, les confessionnaux, des lits, des tables de cuisine et de réfectoire, des tables de nuit. Par la présente protestation, nous avertissons ceux-là et ceux que l'avenir nous fera connaître, que nous nous réservons la faculté de livrer leurs noms publiquement à la honte et à l'opprobre.

Les auteurs de ce factum ont été recherchés infructueusement.

Dans la *Semaine Religieuse* de Sens, dans l'*Écho Rochelais,* dans la *Revue des Sciences ecclésiastiques,* ont paru des articles reproduisant les menaces d'excommunication susvisées qui ont été d'ailleurs rappelées officiellement dans un mandement de l'évêque de Coutances et dans un communiqué d'un autre évêque (M. de Ligonnès).

La campagne se continue et un liquidateur a dû, les 13 et 14 août 1907, saisir les parquets compétents de plaintes visant des articles parus dans le *Journal des Landes* et dans l'*Avenir du Lot-et-Garonne.*

Dans un rapport du 16 février dernier, le Parquet général d'Angers a fait connaître les faits suivants :

A la date du 6 décembre 1906, un jugement du tribunal civil de Cholet, rendu à la requête du liquidateur, a ordonné la vente, à l'audience des criées du 8 février 1907, des immeubles de la congrégation (Trappistines des Gardes), réserve faite d'un enclos de 2 hectares 03 ares 30 centiares, comportant le bâtiment propre du couvent et un jardin. Cet enclos sera mis en vente, s'il y a lieu, dès qu'il aura été statué sur les demandes d'hospitalisation, le prix demandé sera de 2,000 francs.

Les immeubles, sauf la partie réservée, avaient été divisés en quatre lots, sur mises à prix de :

Ferme des Gardes, 32 h. 54 a. 57 cent.	40,000f
Ferme de la Peignerie, 45 h. 00 a. 80 cent	39,400
Ferme de la Garde, 24 h. 00 a. 91 cent.	25,500
Ferme de la Roche-sur-Cossé, 27 h. 00 a. 30 cent	29,600
Total des mises à prix	135,000

Ces mises à prix, fixées d'après les appréciations d'un expert local, et bien au-dessous de la valeur réelle des immeubles, n'ont pas été couvertes, nul enchérisseur ne s'étant présenté le 8 février. Le 14 février, le liquidateur a dû présenter requête pour parvenir à une baisse des mises à prix de moitié, soit au chiffre de 67,500 francs.

J'avais laissé prévoir au liquidateur l'insuccès de son adjudication : il y a quelques semaines, à la veille de la reprise d'immeubles par les séquestres, en vertu de l'article 8 du décret du 16 mars 1906, un comité de catholiques a fait afficher dans toute la région un placard rappelant qu'un des statuts du concile de Trente frappe d'excommunication les acquéreurs ou détenteurs, à un titre quelconque, des biens de l'Église. Si l'on ajoute à cela qu'en la région du Choletais tout acquéreur sera impitoyablement « boycotté », que les immeubles des Gardes sont peu susceptibles de revente après division, qu'il sera aussi difficile de les affermer qu'il l'aura été de les vendre, on peut craindre de ne vaincre les hésitations des amateurs que par des mises à prix rendant la liquidation mauvaise. Et il n'est pas chimérique de prévoir, de la part des catholiques militants qui dirigent dans nos régions l'opposition au Gouvernement, des manœuvres réduisant à néant l'actif réalisé, dans l'espoir de ne laisser au Trésor que des charges.

Ces manœuvres ont certainement abouti, dans un grand nombre de ces ventes, à amener des baisses de mise à prix et des réalisations au-dessous de la valeur des immeubles.

Il ne faut pas du reste oublier que la mise en vente simultanée d'un nombre considérable d'immeubles de même nature dans une même ville a toujours entraîné une dépréciation et que les liquidateurs tenus de réaliser n'ont pas eu la faculté d'échelonner les ventes sur plusieurs années.

Une autre cause de dépréciation a tenu à l'état dans lequel les liquidateurs ont trouvé certains immeubles, soit en raison de leur vétusté, soit en raison de détériorations ou d'exploitations abusives commises par les anciens occupants. C'est ainsi qu'à Quimper, dans le couvent du Sacré-Cœur, on avait enlevé, emporté et vendu les portes, les fenêtres, les parquets, le zinc des toitures, les tuyaux de descente, les cheminées et d'autres matériaux. Les plafonds étaient défoncés, les cloisons étaient démolies et les arbres du parc avaient été coupés.

Des actes analogues ont été commis à Paris, Chambéry, Charleville, Lille, Toulouse, etc.

Dans d'autres affaires, les immeubles ont fait l'objet de baux à longue durée qui en diminuaient la valeur.

Quoiqu'il en soit, il ressort des statistiques fournies que l'actif réalisé à ce jour dépasse 32 millions de francs et il est constant également que l'actif des congrégations possédant le plus grand nombre d'immeubles n'a pu être encore réalisé.

Sur cette somme, qui est exactement de 32,380,124 fr. 38, les liquidateurs ont versé à la Caisse des Dépôts et Consignations des sommes qui s'élèvent :

1° De 1901 au 31 décembre 1905, à	6,453,816f 11c
2° En 1906, à	12,939,741 76
Ensemble	19,393,557 87

D'autre part, les liquidateurs ont eu entre les mains des recettes non consignées s'élevant, d'après nos relevés, à 13,567,654 fr. 76.

Ces totaux sont supérieurs au montant de l'actif réalisé parce qu'ils comprennent des intérêts qui sont venus s'ajouter aux capitaux versés à la Caisse des Dépôts et Consignations; on y doit en outre joindre 66,755 fr. 44 représentant les dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs consignées.

L'actif total dont les liquidateurs ont eu la disposition jusqu'au 31 décembre 1906 est ainsi de 32,027,968 fr. 07. Il convient de donner quelques renseignements sur l'emploi qui en a été fait.

Les cadres imprimés que les liquidateurs avaient à remplir ne prévoyaient que deux causes d'emploi des recettes non consignées : 1° le remboursement de dettes hypothécaires; 2° les restitutions opérées en vertu de décisions de justice. L'insuffisance de cette énumération a conduit un certain nombre de liquidateurs à donner un détail plus complet de l'emploi des fonds non consignés qui sont passés entre leurs mains.

Ces fonds (13,567,654 fr. 76) ont été employés jusqu'à concurrence de :

1°	5,051,147f 67c	à l'acquit de dettes hypothécaires ou chirographaires;
2°	2,335,195 69	à des restitutions ordonnées par justice;
3°	337,861 77	à des exploitations agricoles ou analogues;
4°	336,969 50	à des frais de conservation d'immeubles;
5°	705,821 96	à l'acquit d'impôts et d'assurances;
6°	126,271 10	à un dépôt de fonds en 1907;
7°	254,323 68	à des frais d'hospitalisation;
8°	26,565 25	immobilisés par une saisie-arrêt entre les mains du liquidateur;
9°	2,725,839 43	au remboursement des avances du Trésor.
	11,899,996 05	

L'emploi du surplus, soit 1,667,658 fr. 71, n'a pas été précisé, mais il est certain qu'il représente en grande partie des frais de procédure, des dépenses d'administration et des sommes restées en caisse.

Les liquidateurs ont d'ailleurs eu à acquitter des droits d'enregistrement considérables.

L'Administration a perçu sur la valeur de chaque établissement rentré dans la masse, à la

suite d'un jugement constatant qu'il était détenu par un prête-nom de la congrégation, le droit proportionnel de mutation immobilière en vertu de l'article 69, § 7, n° 1, de la loi du 28 frimaire an VII, modifié par l'article 52 de la loi du 28 avril 1816, c'est-à-dire le droit de 4 p. 0/0 augmenté du droit de transcription de 1,50 p. 0/0, soit au total, avec les décimes, 6,875 p. 0/0. A partir de la promulgation de la loi du 22 avril 1905, l'Administration a perçu le nouveau droit de remplacement de 7 p. 0/0 applicable aux ventes d'immeubles, affranchissant d'ailleurs de la formalité du timbre les minutes et expéditions des jugements qu'elle taxait ainsi.

Sur la valeur du mobilier et des fruits à restituer, il a été perçu le droit proportionnel de mutation mobilière de 2 p. 0/0 en principal en vertu de l'article 69, § 5, n° 1, de la loi du 22 frimaire an VII.

Telles sont les observations que comporte l'examen de l'emploi des fonds non consignés.

Les liquidateurs ont opéré des retraits à la Caisse des Dépôts et Consignations et ils ont justifié de l'emploi suivant des sommes ainsi retirées :

1° Retraits pour payements de dettes à des tiers	2,260,735f 74c
2° Pour pourvoir aux frais de la liquidation	854,143 30
3° Pour remboursement d'avances au Trésor (art. 7 du décret du 26 juin 1906)	826,463 25
TOTAL	3,941,342 29

Le montant total des retraits étant de 4,386,758 fr. 60, les liquidateurs sont restés détenteurs, au 31 décembre 1906, d'une somme de 445,416 fr. 31 dont l'emploi devra être justifié en 1907.

L'actif en numéraire restant en dépôt à la Caisse des Dépôts et Consignations, au 31 décembre 1906, était de 14,227,770 fr. 20. Ce chiffre, rapproché du montant des retraits, ne correspond pas au montant des consignations parce que, dans les liquidations qui sont terminées, des retraits sont opérés soit pour constitution de pensions à d'anciens congréganistes, soit à la suite du règlement de procédures d'ordre suivies entre créanciers en dehors du liquidateur.

Les séquestres sont, en outre, détenteurs de valeurs mobilières consistant en inscriptions de rente qu'ils ont déposées à la Caisse des Dépôts et Consignations.

En voici l'énumération :

1° Congrégation Notre-Dame-de-l'Ave de La Flèche, 998 francs de rente française 3 p. 0/0;

2° Sœurs de Saint-Dominique de Bar-le-Duc, 35 francs de rente française 3 p. 0/0 ;

3° Ursulines de Saint-Sever, 6,700 fr. 51 de rente française 3 p. 0/0 ;

4° Bernardines de Belley, 181 francs de rente française 3 p. 0/0 ;

5° Ursulines d'Évreux, 1,262 francs de rente française 3 p. 0/0 ;

6° La Providence de Rouen, 2,678 francs de rente française 3 p. 0/0 ;

7° Sacré-Cœur de Saint Aubin, 1,811 francs de rente française 3 p. o/o ;
8° Augustines d'Yvetot, 80 francs de rente française 3 p. o/o ;
9° Dames de la Croix de Saint-Quentin, 15 francs de rente française 3 p. o/o ;
10° Sainte-Famille d'Amiens, 1,035 francs de rente française 3 p. o/o ;
11° Ursulines d'Abbeville, 1,744 fr. 70 de rente française 3 p. o/o ;
12° Sacré-Cœur-de-Marie de Nancy, 960 francs de rente française 3 p. o/o ;
13° Frères de Saint-Gabriel, 7,538 francs de rente française 3 p. o/o ;
14° Sœurs de Nazareth de Montmirail, 1,379 francs de rente française 3 p. o/o ;
15° Providence de Reims, 1,122 francs de rente française 3 p. o/o ;
16° Augustines de Châlons-sur-Marne, 2,117 fr. 25 de rente française 3 p. o/o ;
17° Bénédictines de Mantes-sur-Seine, 20 francs de rente française 3 p. o/o ;
18° Franciscaines de Sainte-Élisabeth de Paris, 2,158 francs de rente française 3 p. o/o ;
19° Religieuses de la Mère-de-Dieu, 1,270 francs de rente française 3 p. o/o ;
20° Augustines de l'Abbaye-aux-Bois, 286 francs de rente française 3 p. o/o ;
21° Enfant-Jésus du Puy, 412 francs de rente française 3 p. o/o.

Tels sont les renseignements fournis par la statistique au point de vue de la réalisation de l'actif.

VI.

LIQUIDATIONS EN COURS. — CAUSES DES RETARDS.

Malgré les résultats que nous venons de constater, les opérations de liquidation se prolongent au delà de toute prévision et cette situation tient au nombre considérable des instances qui ont été portées devant les diverses juridictions civiles en exécution des lois du 1er juillet 1901 et du 7 juillet 1904.

Quand on examine quels sont les procès que les séquestres ont introduits, on constate qu'ils se sont bornés au début à faire appel d'ordonnances de référé provoquées par leurs adversaires pour mettre obstacle aux inventaires et à la prise en possession des immeubles.

Plus tard ils ont dû introduire des actions tendant à la composition de la masse et en nullité d'actes fondamentaux ou présumés tels (liquidations amiables, hypothèques fictives, etc.).

Quant aux actions en revendication d'immeubles detenus par la congrégation, les liquidateurs ne paraissent les avoir intentées que dans des cas où des procès analogues n'avaient pas encore échoué et lorsqu'ils ne pouvaient trouver dans des jugements antérieurs des précédents de jurisprudence.

La loi du 1er juillet 1901 a eu d'ailleurs le sort de toutes les lois nouvelles. Celles-ci doivent être interprétées par les cours et tribunaux avant que la pratique ait pu dégager les règles à suivre dans chaque espèce particulière. Les liquidateurs se sont trouvés ainsi pendant longtemps en présence de décisions divergentes émanant des Cours d'appel et ils ont dû attendre que les questions de principe soient tranchées par la Cour de cassation.

C'est en 1904 seulement que nous trouvons les premiers arrêts de la Cour suprême rendus sur les difficultés importantes nées de la loi du 1er juillet 1901 (arrêt de la Chambre civile du 9 février 1904 prononçant la nullité des liquidations amiables qui ne peuvent suppléer à la liquidation en justice nécessaire dans tous les cas — arrêt de la même Chambre du 8 février 1904 sur les effets rétroactifs de la présomption de l'article 18 de la loi en matière d'interposition de personnes, sur son application aux contrats à titre onéreux et aux actes à titre gratuit).

C'est en 1905 que la Cour de cassation se prononce sur le droit d'un congréganiste de revendiquer ce qui lui appartenait avant son entrée dans la congrégation (Cass. civile, 26 décembre 1905) et qu'on repousse la prétention des congréganistes de venir à la répartition de l'actif lorsqu'ils n'ont pas à faire valoir de créances individuelles (Cass. civile, 26 juillet 1905).

Un arrêt de la Chambre des requêtes du 26 février 1906 décide, par application de la loi du 17 juillet 1903, que le seul juge compétent en matière de référé est celui du lieu où a été nommé le liquidateur.

Un autre arrêt du 26 mars 1906 fixe la condition juridique du liquidateur en décidant qu'il n'est pas l'ayant cause de la congrégation et que, ne la représentant pas, il est un tiers au regard des actes qu'elle a passés.

En 1907 la Cour de cassation statue : 1° sur la revendication par un congréganiste d'un bien par lui acheté postérieurement à son entrée dans la congrégation (Cass. civile 3 juin 1907); 2° sur le caractère de droit strict de la présomption d'interposition de personnes (Cass. civile 4 juin 1907); 3° sur l'absence du droit de poursuite individuelle des créanciers de la liquidation contre le liquidateur (Cass. civile, 5 juin 1907); 4° sur la validité des privilèges et hypothèques constitués par le propriétaire apparent sur les biens détenus par la congrégation (Cass. civile, 17 juillet 1907).

En ce qui touche la loi du 7 juillet 1904, c'est en 1905 que la Cour de cassation se prononce sur les effets de l'autorisation antérieure des congrégations mixtes (Cass. 18 décembre 1905) et c'est en 1907 qu'elle admet la validité des baux consentis par une congrégation autorisée avant la loi susvisée (Cass. civile, 27 février 1907) et sur le caractère à titre onéreux de la dot moniale (Cass. civile, 13 mars 1907).

Cette énumération fait voir que la jurisprudence vient seulement d'être fixée sur les principales difficultés.

Les Parquets généraux sont, au surplus, d'accord pour attribuer presque tous les retards apportés à la clôture des opérations aux nombreuses instances dans lesquelles les liquidateurs figurent comme défendeurs. Dès le mois d'octobre 1903 notamment, c'est-à-dire à l'expiration du délai de six mois à compter du jugement de mise en liquidation prévu par l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901, des centaines de procès en revendication ont été intentés par les adversaires des liquidateurs. Les plus petites affaires ont été portées en appel, puis en cassation après échec par les demandeurs. Il en est résulté d'abord un encombrement du rôle dans chaque juridiction, une suspension des opérations de liquidation, des frais atteignant nécessairement un chiffre très élevé et un préjudice pour les personnes dont les droits ne peuvent être déterminés qu'après réalisation de l'actif.

Une autre cause de retard a sa source dans les difficultés suscitées après la vente par des créanciers hypothécaires ou chirographaires. On a cherché à empêcher les liquidateurs de toucher les prix des biens aliénés au moyen de saisies-arrêts qu'il a fallu faire lever et en créant des incidents dans le but de retarder les procédures dans chacun des ordres ouverts sur le prix des immeubles.

D'autres fois, les biens dépendant de la congrégation sont repris par d'anciens congréganistes ou par des donateurs et alors il y a lieu à des expertises ou à des enquêtes pour établir la plus-value. Au cours de ces procédures tous les incidents possibles sont soulevés, de telle sorte qu'il n'est pas rare de voir des liquidations peu importantes donner lieu à quarante ou cinquante procès.

Les demandes en restitution de dots formées par les anciens congréganistes sont venues encore en grand nombre.

Des intructions très précises avaient recommandé aux liquidateurs d'agir avec la plus grande célérité (Circ. du 25 août 1903). En vue d'activer leur travail, une autre circulaire du 21 octobre 1004 a exigé qu'il soit transmis au Garde des Sceaux un état trimestriel faisant connaître les principales opérations auxquelles la liquidation a donné lieu, les causes de retard, ainsi que la date à laquelle les procès en cours pourraient être terminés. Une surveillance très active a été exercée par les Procureurs généraux et par le Garde des Sceaux.

Nous ne pouvons mieux faire que de rappeler à cet égard les prescriptions des deux circulaires du 26 octobre 1905 ainsi conçues :

Paris, le 26 octobre 1905.

LE GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE,

à Monsieur le Premier Président de la Cour d'appel.

La loi du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association, est en vigueur depuis plus de quatre ans. Malgré ce long délai, très peu de liquidations sont actuellement terminées.

Il était permis d'espérer que le vœu du législateur se réaliserait plus rapidement et que la disparition des congrégations qui s'étaient fondées en violation de la loi serait aujourd'hui un fait accompli.

Je n'ignore pas que les liquidations des biens des congrégations ont donné lieu à un très grand nombre de procès et que tous les artifices de procédure ont été mis en œuvre pour en retarder la solution.

Il m'a paru, cependant, en examinant les états trimestriels prescrits par ma circulaire du 21 octobre 1904, que certaines des instances engagées, tant en vertu de la loi du 1er juillet 1901 que par application de la loi du 7 juillet 1904, subissaient le rôle plus longtemps qu'il n'est nécessaire.

Cette situation ne saurait se prolonger : l'œuvre sociale que le législateur a eu en vue doit être réalisée sans autre retard.

Dans ces conditions, je vous prie de rappeler à MM. les Présidents des tribunaux civils de votre ressort que les procès relatifs à la liquidation des biens congréganistes présentent un caractère particulier d'urgence; vous les inviterez, en conséquence, à rejeter toute demande de remise insuffisamment justifiée et à veiller à ce que ces affaires soient plaidées et jugées aussitôt que la procédure sera en état.

Vous aurez soin d'appeler tout spécialement leur attention sur l'intérêt que j'attache à l'exacte observation de ces prescriptions.

Je vous prie de m'accuser réception de la présente circulaire.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

Signé : J. CHAUMIÉ.

Paris, le 26 octobre 1905.

LE GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE,

à Monsieur le Procureur général près la Cour d'appel.

A diverses reprises, ma Chancellerie vous a signalé l'intérêt qui s'attache au prompt achèvement des liquidations des biens détenus par les congrégations.

Or, bien que quatre années se soient écoulées depuis la mise en vigueur de la loi du 1er juillet 1901, la grande majorité des opérations engagées n'est pas encore terminée.

Les très nombreux procès intentés par les congrégations et les multiples incidents qui ont été soulevés sont, je ne l'ignore pas, la principale cause de ce retard.

Je viens d'inviter MM. les Premiers Présidents à presser la solution de ces instances.

D'un autre côté, l'examen des états trimestriels prescrits par ma circulaire du 21 octobre 1904 m'a permis de constater que les liquidateurs auraient peut-être pu, avec plus de diligence, faire aboutir certains procès.

Cet état de choses est d'autant plus regrettable que l'application de la loi du 7 juillet 1904 sur la suppression de l'enseignement congréganiste donne également lieu à un nombre considérable de procès dont la solution sera indéfiniment retardée si le rôle des tribunaux n'est pas allégé par l'évacuation des instances dues à la loi sur le contrat d'association.

Je vous prie, en conséquence, d'inviter les liquidateurs à apporter la plus grande activité dans la préparation et la conduite des procédures et à éviter, dans la mesure du possible, toute demande de remise. Vous auriez à provoquer le remplacement de ceux qui ne vous paraîtraient pas remplir leurs fonctions avec un zèle suffisant.

Je désire, d'autre part, que vous rappeliez à vos substituts que les lois de 1901 et de 1904 sont des lois d'ordre public, et qu'il rentre dans leur devoir, comme ma Chancellerie le leur a déjà indiqué, de veiller scrupuleusement à l'application de toutes les dispositions qu'elles contiennent.

Ils ne devront pas perdre de vue que l'État est intéressé, notamment au point de vue des avances faites aux liquidateurs, à ce que les procès soient engagés et suivis dans des conditions de nature à éviter des frais inutiles.

Dans cet ordre d'idées, vos substituts ne négligeront rien pour seconder les efforts des liquidateurs et leurs procurer les documents nécessaires à la mise en lumière des moyens à l'aide desquels les congrégations ont fréquemment tenté de se soustraire aux lois qui leur interdisaient de posséder et de contracter.

Je vous invite à tenir personnellement la main à la stricte observation de ces instructions.

Vous voudrez bien m'accuser réception de la présente circulaire.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

Signé : J. CHAUMIÉ.



VII.

HONORAIRES D'AVOCATS.

L'attention du Gouvernement a été appelée sur les dépenses relatives aux honoraires d'avocats.

Une enquête a établi que ces dépenses se décomposent ainsi qu'il suit :

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
AIN........	Frères de la Croix-de-Jésus..........	Paul Faure...	Paris........	26	4,400 00	3,400 00
	Idem..........................	Touillon.....	Nantua......	6	"	800 00
	Visitation de Monthiel.............	Robin.......	Lyon........	1	"	500 00
	Carmélités de Trévoux.............	*Idem*........	*Idem*........	6	"	3,000 00
	Frères de la Sainte-Famille de Belley..	Paul Faure...	Paris........	30	1,800 00	3,900 00
	Idem..........................	Coutard.....	*Idem*........	2	"	400 00
	Idem..........................	Fleys........	*Idem*........	5	750 00	"
	Bernardines de Belley..............	Coutard......	Paris........	2	"	500 00
	Idem..........................	Fleys........	*Idem*........	2	400 00	"
	Sainte-Marthe de Dommartin.........	Appleton.....	Lyon........	2	"	500 00
	Idem..........................	*Idem*........	*Idem*........	1	150 00	"
	Idem..........................	*Idem*........	*Idem*........	2	450 00	"
	TOTAUX...........	....	....	85	7,950 00	13,000 00
AISNE.......	Oblats du Sacré-Cœur de St-Quentin...	Lafont......	Paris........	5	900 00	"
	Idem..........................	Fleys........	*Idem*........	1	200 00	"
	Idem..........................	Berton......	*Idem*........	1	100 00	"
	Idem..........................	Paul Faure...	*Idem*........	7	1,400 00	"
	Dames-de-la-Croix de Saint-Quentin...	Coutard.....	*Idem*........	2	"	100 00
	Idem..........................	Lafont......	*Idem*........	1	100 00	"
	Idem..........................	Fleys........	*Idem*........	1	100 00	"
	TOTAUX...........	....	....	18	2,800 00	100 00
ALLIER......	Bénédictins de Souvigny (Allier)......	Régnier......	Paris........	2	"	300 00
	Idem..........................	Blanc.......	Moulins.....	1	"	150 00
	Augustines de Moulins.............	*Idem*........	*Idem*........	11	1,000 00	1,200 00
	Ursulines de Montluçon............	Duceau......	Montluçon...	1	100 00	"
	TOTAUX...........	....	....	15	1,100 00	1,650 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
ALPES (BASSES-)	Sœurs de Notre-Dame-de-la-Présentation à Manosque.	Gautier......	Forcalquier...	1	250 00	〃
	Ursulines de Digne...............	Bouquier.....	Digne.......	5	450 00	500 00
	Carmélites de Digne...............	Fruchier.....	*Idem*.......	3	〃	370 00
	Idem..........................	Bouquier.....	*Idem*........	15	500 00	500 00
	Idem..........................	Juvénal......	Aix.........	2	400 00	400 00
	TOTAUX...........	....	....	26	1,600 00	1,770 00
ALPES (HAUTES-).	Saint-Cœur-de-Marie de Gap.........	Eymard	Grenoble.....	1	300 00	〃
	TOTAUX...........	....	....	1	300 00	〃
ALPES - MARITIMES.	Visitation Sainte-Marie de Nice.......	Thévenet....	Paris........	1	〃	500 00
	Sœurs de Sainte-Marthe à Nice.......	*Idem*........	*Idem*........	4	〃	3,000 00
	Ursulines de Nice..................	*Idem*........	*Idem*........	2	〃	3,000 00
	Pères Doctrinaires de Sospel.........	*Idem*........	*Idem*.......	1	〃	1,500 00
	Idem..........................	Scoffier......	Nice........	1	〃	100 00
	Oblats de la Vierge-Marie à Nice.....	Thévenet....	Paris........	3	〃	4,000 00
	TOTAUX...........	....	....	12	〃	12,100 00
ARDÈCHE	Frères Basiliens d'Annonay..........	Lémery......	Paris........	2	〃	400 00
	Idem..........................	Paul Faure...	*Idem*........	13	1,600 00	2,000 00
	Sœurs de Saint-Dominique de Saint-Jean-de-Pourcharesse (Ardèche).	Tiraud	Largentière...	3	〃	350 00
	TOTAUX...........	....	....	18	1,600 00	2,750 00
ARDENNES....	Saint-Sépulcre de Charleville.........	Néant.......	Néant.......	Néant.	Néant.	Néant.
ARIÈGE......	Carmélites de Pamiers..............	Rimbaud	Pamiers	1	〃	300 00
	Idem..........................	Peyre.......	*Idem*........	3	〃	430 00
	Idem..........................	Pérès	Toulouse.....	2	〃	800 00
	TOTAUX...........	....	....	6	〃	1,530 00
AUBE.......	Oblats de Saint-François-de-Sales à Troyes.	Coutard	Paris........	1	〃	200 00
	Oblates de Saint-François-de-Sales à Troyes.	Lecomte.....	*Idem*........	1	〃	200 00
	Idem..........................	Francey	Besançon	1	〃	100 00
	Bénédictins Olivétains de Mesnil-Saint-Loup.	Paul Faure...	Paris........	5	1,300 00	〃
	Idem..........................	Lafont	*Idem*........	1	200 00	〃
	Bénédictines de Mesnil-Saint-Loup....	Paul Faure...	*Idem*........	1	200 00	〃
	TOTAUX...........	....	....	10	1,700 00	500 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
AUDE	Carmélites de Carcassonne	Nogué	Carcassonne	1	"	500 00
	Idem	Rouvier	Montpellier	1	"	500 00
	Couvent Notre-Dame de Carcassonne	Nogué	Carcassonne	1	200 00	"
	Idem	Rouvier	Montpellier	1	300 00	"
	Carmélites de Narbonne	Maymon	Narbonne	8	550 00	"
	Idem	Rouvier	Montpellier	1	200 00	"
	Idem	Milhaud	*Idem*	1	200 00	"
	TOTAUX			14	1,450 00	1,000 00
AVEYRON	Notre-Dame de Saint-Genitz (Aveyron)	Béraldy	Rodez	2	"	500 00
	Sœurs de Notre-Dame de Tournemire	Fontvieille	Saint-Affrique	6	"	1,300 00
	Idem	Guibal-Peyre	Montpellier	4	1,200 00	"
	Pères de la Retraite de Vabres	*Idem*	*Idem*	2	"	150 00
	Idem	Fontvieille	Saint-Affrique	1	"	300 00
	Ursulines de Malet	Roussy	Montpellier	2	500 00	500 00
	Idem	Béraldy	Rodez	1	"	300 00
	Sœurs de la Bienheureuse-Vierge-Marie, Adoratrices perpétuelles du Saint-Sacrement de Saint-Laurent-d'Olt	Balitrand	Millau	4	400 00	500 00
	Idem	Chaliès	*Idem*	2	"	250 00
	Sœurs de Lavernhe	Balitrand	*Idem*	1	200 00	"
	Sœurs de l'Union de St-Martin-de-Lenne	Laget	Mende	1	30 00	"
	Sœurs de Saint-Joseph de Veyreau	Balitrand	Millau	5	200 00	800 00
	Sœurs de l'Union-de-St-Joseph de la Besse	*Idem*	*Idem*	1	"	200 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	"	200 00
	Notre-Dame de Millau	*Idem*	*Idem*	1	"	200 00
	Idem	Chaliès	*Idem*	1	"	40 00
	Idem	Balitrand	*Idem*	1	"	200 00
	Idem	Vernhet	Montpellier	1	"	200 00
	Idem	Chaliès	Millau	1	"	50 00
	Notre-Dame de Rodez	Bouloc	Rodez	1	"	200 00
	Idem	Rouvier	Montpellier	2	350 00	"
	Sœurs de l'Union-de-Saint-Joseph à Rodez	Roussy	*Idem*	1	"	200 00
	Idem	Béraldy	Rodez	8	"	1,400 00
	TOTAUX			50	2,880 00	7,490 00
BOUCHES-DU-RHÔNE	Pères Salésiens de Dom-Bosco	Estier	Marseille	1	"	50 00
	Idem	Châtel	Rennes	1	"	500 00
	Idem	Gély	Béziers	1	"	100 00
	A reporter			3	"	650 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
	Report			3	"	650 00
BOUCHES-DU-RHÔNE. (Suite.)	Pères Salésiens de Dom-Bosco	Estier	Marseille	1	"	50 00
	Idem	Thévenet	Paris	3	"	1,500 00
	Idem	Bressot	Montpellier	3	"	550 00
	Idem	Estier	Marseille	12	"	5,050 00
	Idem	Thévenet	Paris	1	"	200 00
	Idem	Estier	Marseille	20	5,100 00	1,750 00
	Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie	Lafond	Tarascon	1	"	50 00
	Idem	Estier	Marseille	3	"	150 00
	Idem	Chavernac	Aix	3	"	450 00
	Idem	Estier	Marseille	4	"	1,100 00
	Pères du Sacré-Cœur-de-Jésus-Enfant	*Idem*	*Idem*	9	3,800 00	3,700 00
	Saint-Nom-de-Jésus	*Idem*	*Idem*	4	"	600 00
	Clairistes de la rue Wulfran-Puget	*Idem*	*Idem*	1	"	50 00
	Sœurs Trinitaires-Déchaussées	*Idem*	*Idem*	1	"	50 00
	Sœurs de Notre-Dame-de-la-Compassion	*Idem*	*Idem*	1	"	50 00
	Dames-du-Saint-Sacrement	*Idem*	*Idem*	2	800 00	"
	Dames-du-Cénacle	*Idem*	*Idem*	2	"	4,200 00
	Pères de Saint-Pierre-ès-Liens	*Idem*	*Idem*	3	"	2,300 00
	Sœurs du Saint-Sacrement d'Aix	Heirieis	Aix	2	"	400 00
	Ursulines d'Aix	Juvénal	*Idem*	2	"	400 00
	Carmélites d'Aix	Heirieis	*Idem*	4	"	1,000 00
	Capucines d'Aix	*Idem*	*Idem*	6	"	1,175 00
	Sœurs de St-Thomas de Villeneuve-d'Aix	*Idem*	*Idem*	1	"	150 00
	Sœurs de Notre-Dame de la Merci-d'Aix	*Idem*	*Idem*	1	"	200 00
	Sœurs grises d'Aix	Juvénal	*Idem*	18	3,000 00	9,180 00
	Prémontrés de France	Laffont	Tarascon	32	"	10,000 00
	Carmélites d'Arles	*Idem*	*Idem*	13	"	3,700 00
	TOTAUX			156	12,700 00	48,655 00
CALVADOS	Augustines de Condé-sur-Noireau	Benard	Caen	2	500 00	"
	Idem	Legoupil	Vire	2	300 00	"
	Augustines d'Orbec	Benard	Caen	1	"	700 00
	Bénédictines de Saint-Désir de Lisieux	*Idem*	*Idem*	2	"	1,000 00
	Ursulines de Bayeux	Abraham	Bayeux	4	"	1,000 00
	Visitation de Caen	Benard	Caen	2	"	1,000 00
	Ursulines de Caen	*Idem*	*Idem*	2	300 00	"
	Missionnaires de la Délivrande	*Idem*	*Idem*	19	4,900 00	1,000 00
	TOTAUX			34	6,000 00	4,700 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
CANTAL.....	Visitation de Sainte-Marie...........	Oudoul......	Saint-Flour...	7	200 10	275 70
	Saint-Joseph de Saint-Flour..........	*Idem*........	*Idem*........	2	300 60	200 60
	Saint-Joseph de Neuvéglise..........	*Idem*........	*Idem*........	1	"	100 60
	Notre-Dame de Saint-Flour..........	*Idem*........	*Idem*........	32	1,026 20	300 00
	Clarisses Urbanistes d'Aurillac........	Loussert.....	Aurillac	6	800 00	100 00
	Idem..........................	Fleys........	Paris........	2	"	600 00
	Enfant-Jésus d'Aurillac	Loussert.....	Aurillac	4	"	400 00
	Idem..........................	Fleys........	Paris........	3	"	900 00
	Sœurs de la Visitation d'Aurillac	Loussert.....	Aurillac	1	"	100 00
	Idem..........................	Fleys........	Paris........	1	"	500 00
	Saint-Joseph d'Allanche.............	Massé.......	Riom	1	"	100 00
	TOTAUX	....	....	60	2,326 90	3,576 90
CHARENTE....	Sœurs du Carmel.................	Le Ricolais...	Angoulême...	1	"	500 00
	Idem..........................	Bertin.......	Bordeaux	1	"	1,000 00
	TOTAUX	....	....	2	"	1,500 00
CHARENTE-INFÉRIEURE.	Sœurs de l'Instruction du Sacré-Cœur de Montlieu.	Jevain.......	Paris........	1	100 00	"
	Idem..........................	Lafont	*Idem*........	20	1,500 00	"
	Idem	Lémery......	*Idem*........	1	500 00	"
	Carmélites de Saintes	Rondelaud ...	Saintes......	11	"	1,400 00
	Ursulines de Pons.................	Poulle	Poitiers	2	100 00	100 00
	TOTAUX	....	....	35	2,200 00	1,500 00
CHER.......	Verbe incarné de Sancerre..........	Fèvre	Sancerre	1	"	200 00
	TOTAUX	....	....	1	"	200 00
CORRÈZE.....	Notre-Dame d'Eygurande	Chabrat	Ussel........	11	"	470 00
	Idem..........................	Patry	Limoges.....	3	"	540 00
	Ursulines de Tulle................	*Idem*........	*Idem*........	14	800 00	500 00
	Sacré-Cœur de Marie de Treignac.....	*Idem*........	*Idem*........	5	300 00	750 00
	Sœurs de Notre-Dame d'Ussel........	Chabrat	Ussel........	16	"	490 00
	Idem..........................	Patry	Limoges.....	13	1,240 00	400 00
	TOTAUX	....	....	62	2,340 00	3,150 00
CORSE......	*Néant.*					

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS	
					EN 1906.	dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
Côte-d'Or....	Ursulines de Montbard............	Crouzat.....	Semur......	3	60 60	"
	Idem........................	*Idem*........	*Idem*........	2	100 60	"
	Ursulines de Montigny-sur Vingeanne..	Oubert......	Dijon.......	5	"	300 00
	Idem........................	Jorré........	*Idem*........	26	5,200 00	"
	Ursulines de Dijon..............	*Idem*........	*Idem*........	1	200 00	"
	Totaux...........	....	....	37	5,561 20	300 00
Côtes-du-Nord.	Ursulines de Dinan..............	Châtel......	Rennes......	1	400 00	"
	Carmel de Saint-Brieuc............	*Idem*........	*Idem*........	3	"	1,700 00
	Ursulines de Quintin..............	*Idem*........	*Idem*........	2	700 00	"
	Totaux...........	....	....	6	1,100 00	1,700 00
Creuse......	Saint-Roch d'Aubusson............	Chabrat.....	Ussel........	1	150 00	"
	Saint-Joseph de la Providence à Guéret.	Patry.......	Limoges.....	8	950 00	"
	Idem........................	Arfeuillère...	Guéret......	2	100 00	"
	Totaux...........	....	....	11	1,200 00	"
Dordogne...	Visitandines de Périgueux...........	Bertin.......	Bordeaux....	1	"	300 00
	Totaux...........	....	....	1	"	300 00
Doubs......	Sainte-Famille à Besançon..........	Francey.....	Besançon....	3	500 00	"
	Idem........................	Regnault....	Nevers.......	2	150 00	"
	Ursulines d'Orchamps-Vennes........	Francey......	Besançon....	2	"	400 00
	Ursulines de Maiche..............	Bauer.......	Montbéliard..	2	"	500 00
	Totaux...........	....	....	9	650 00	900 00
Drôme......	Carmélites de Romans.............	Roche.......	Valence.....	3	"	500 00
	Sœurs de Sainte-Marthe de Romans...	*Idem*........	*Idem*........	1	"	250 00
	Sœurs du Saint-Nom de Jésus de Loriol.	*Idem*........	*Idem*........	1	"	250 00
	Sœurs de la Nativité de N.-S.-J.-C. de Valence.	*Idem*........	*Idem*........	5	700 00	700 00
	Dames Trinitaires de Valence........	*Idem*........	*Idem*........	2	"	500 00
	Visitation de Montélimar...........	Rivail.......	Grenoble....	1	"	200 00
	Totaux...........	....	....	13	700 00	2,400 00
Eure.......	Ursulines d'Évreux...............	Sarraute.....	Paris........	2	500 00	200 00
	Idem........................	Ricard......	Rouen......	9	1,500 00	"
	Totaux...........	....	....	11	2,000 00	200 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
EURE-ET-LOIR.	Loigny	Legros	Châteaudun	2	60 00	"
	TOTAUX			2	60 00	"
FINISTÈRE	Ursulines de Quimper	Châtel	Rennes	1	100 00	"
	Sœurs de la Retraite du Sacré-Cœur de Quimper.	*Idem*	*Idem*	1	100 00	"
	Ursulines à Quimperlé	Piton	Quimperlé	1	35 00	"
	Filles de la Croix de Lambezellec	Maurer	Brest	1	"	200 00
	Ursulines de Morlaix	Salaün	Guingamp	1	"	150 00
	TOTAUX			5	235 00	350 00
GARD	Carmélites de Nîmes	Robert	Nîmes	1	"	400 00
	Sœurs Oblates de l'Assomption	*Idem*	*Idem*	3	"	1,000 00
	Sœurs Victimes du Sacré-Cœur de Jésus.	Roux	Uzès	1	"	200 00
	Idem	Robert	Nîmes	1	"	250 00
	TOTAUX			6	"	1,850 00
GARONNE (HAUTE-).	Notre-Dame de la Compassion	Duffaud	Toulouse	2	"	200 00
	Sœurs du Saint-Nom de Jésus	*Idem*	*Idem*	3	400 00	"
	Pères du Sacré-Cœur	*Idem*	*Idem*	6	"	2,000 00
	Carmélites	*Idem*	*Idem*	3	"	1,200 00
	Visitation	*Idem*	*Idem*	2	200 00	"
	Saint-Joseph de Sainte-Foy de Peyrolières.	*Idem*	*Idem*	15	"	2.500 00
	Sainte-Famille de Nazareth du Plan	*Idem*	*Idem*	25	2,000 00	"
	TOTAUX			56	2,600 00	5,900 00
GERS	Ursulines de l'Oratoire d'Auch	Dazet	Tarbes	6	400 00	500 00
	Ursulines du Prieuré d'Auch	*Idem*	*Idem*	6	"	900 00
	Idem	Jouiton	Agen	1	"	300 00
	Idem	Dartigue	Auch	1	200 00	"
	Fontevrault de Boulœur	*Idem*	*Idem*	1	"	50 00
	Ursulines de Condom	*Idem*	*Idem*	15	1,500 00	"
	Notre-Dame de Masseube	Fleys	Paris	3	600 00	"
	Idem	Montels	Agen	1	100 00	"
	TOTAUX			34	2,800 00	1,750 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
GIRONDE.....	Ursulines de Langon..............	Dupeyron....	Bazas.......	1	50 00	"
	Sœurs de la Réunion au Sacré-Cœur de Jésus.	Combrouze...	Libourne....	1	200 00	"
	Dominicaines.....................	Bertin.......	Bordeaux....	2	200 00	500 00
	Immaculée Conception.............	*Idem*........	*Idem*........	1	400 00	"
	Saint-Joseph.....................	*Idem*........	*Idem*........	2	700 00	"
	Clarisses de Talence.............	*Idem*........	*Idem*........	3	500 00	800 00
	Carmélites.......................	*Idem*........	*Idem*........	3	1,700 00	800 00
	Passionnistes....................	*Idem*........	*Idem*........	3	1,100 00	"
	TOTAUX..	....	....	16	4,850 00	2,100 00
HÉRAULT....	Dominicaines de Cette............	Bressot......	Montpellier...	3	"	1,700 00
	Carmélites.......................	*Idem*........	*Idem*........	1	"	500 00
	Ursulines........................	*Idem*........	*Idem*........	4	600 00	900 00
	Carmélites de Bédarieux..........	Gély........	Béziers......	3	"	900 00
	Idem............................	Rouvier......	Montpellier...	1	"	500 00
	Ursulines de Pézenas.............	Gély........	Béziers......	3	1,400 00	"
	Idem............................	Rouvier.....	Montpellier...	1	300 00	"
	Sœurs de Saint-Dominique de Ganges..	Roussy......	*Idem*........	2	300 00	"
	Dominicaines de Pigneu...........	Bressot......	*Idem*........	3	"	800 00
	Bénédictines d'Ardouane..........	Arcangel.....	Saint-Pons...	12	"	1,100 00
	Idem............................	Rouvier......	Montpellier...	6	"	1,800 00
	Sœurs Minimes de la Doctrine chrétienne de Ceilhes (Hérault).	Bressot......	*Idem*........	1	"	100 00
	Idem............................	Rouvier......	*Idem*........	9	"	2,001 50
	Idem............................	Railhac.....	Lodève......	20	"	3,100 00
	Franciscaines de Saint-Chinian.......	Sage........	Saint-Pons...	2	"	500 00
	Idem............................	Dumas......	Nîmes.......	4	"	204 45
	Idem............................	Nègre.......	Montpellier...	5	"	500 00
	Sainte-Famille...................	Serguières....	Béziers...	2	"	1,275 00
	Idem............................	Olive........	Largentière..	1	100 00	"
	Idem............................	Rouvier......	Montpellier...	2	400 00	"
	TOTAUX..........	....	....	85	3,100 00	15,880 95
ILLE-ET-VILAINE.	Ursulines de Vitré...............	Châtel......	Rennes......	2	350 00	"
	Ursulines de Redon...............	*Idem*........	*Idem*........	1	600 00	"
	Visitation de Sainte-Marie...........	*Idem*........	*Idem*........	2	1,000 00	300 00
	Pères de l'Immaculée Conception de Saint-Méen.	*Idem*........	*Idem*........	2	"	650 00
	Carmélites de Rennes.............	*Idem*........	*Idem*........	7	"	2,750 00
	TOTAUX..........	....	....	14	1,950 00	3,700 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS en 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
INDRE.......	Pères missionnaires de Notre-Dame du Sacré-Cœur.	Renoult......	Paris........	1	"	2,500 00
	Idem...........................	Haudos......	*Idem*........	1	3,000 00	"
	TOTAUX	....	....	2	3,000 00	2,500 00
INDRE-ET-LOIRE.	Purification de Tours	Rouger......	Tours.......	1	"	550 00
	Carmélites........................	*Idem*........	*Idem*........	1	1,000 00	"
	TOTAUX	....	....	2	1,000 00	550 00
ISÈRE.......	Chartreux	Baudin......	Paris........	4	"	2,500 00
	Idem...........................	Clémenceau ..	*Idem*........	7	3,250 00	1,000 00
	Idem...........................	Coutard	*Idem*........	6	1,400 00	600 00
	Idem...........................	Paul Faure...	*Idem*........	2	"	800 00
	Idem...........................	Lémery......	*Idem*........	3	750 00	500 00
	Idem...........................	Lyon-Caen....	*Idem*........	13	"	2,800 00
	Idem...........................	Millerand....	*Idem*........	4	1,500 00	6,500 00
	Idem...........................	Miriguay.....	Bonneville....	2	"	100 00
	Idem...........................	Petit.........	Paris........	20	"	5,100 00
	Idem...........................	Péret........	*Idem*........	1	"	1,000 00
	Idem...........................	Rivail.......	Grenoble	26	2,210 00	"
	Idem...........................	Sarraute.....	Paris........	63	5,600 00	11,300 00
	Idem...........................	Bosc........	Nîmes.......	2	"	400 00
	Missionnaires de N.-D. de la Salette...	Eymard	Grenoble	4	"	850 00
	Idem...........................	*Idem*........	*Idem*.......	3	"	890 00
	Idem...........................	*Idem*........	*Idem*........	1	"	120 00
	Idem...........................	Dupin.......	Montbrison...	1	"	60 00
	Idem...........................	Eymard	Grenoble.....	2	"	150 00
	Idem...........................	*Idem*........	*Idem*........	3	"	740 00
	Dominicains de Coublevie.	Rivail.......	*Idem*........	4	1,200 00	500 00
	Idem...........................	Eymard	*Idem*........	4	2,000 00	"
	Idem...........................	Rivail.......	*Idem*........	2	500 00	"
	Petites Sœurs de l'Ouvrier à Voreppe..	Eymard	*Idem*........	2	"	340 00
	Visitation de Voiron...............	*Idem*........	*Idem*........	4	"	380 00
	Providence de Covene	*Idem*........	*Idem*........	3	"	300 00
	Ursulines de Grenoble..............	Vallier	*Idem*........	8	300 00	"
	Ursulines de Saint-Jean-de-Bournay....	Aman.......	Vienne	1	"	100 00
	Visitation de la Côte-Saint-André.....	Rondet......	Trévoux	1	"	100 00
	Idem...........................	Sannejean....	Vienne	1	"	100 00
	Idem...........................	Lafont	*Idem*........	7	400 00	"
	A reporter..........	....	....	204	19,110 00	37,230 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
	Report..........	....	....	204	19,110 00	37,230 00
ISÈRE....... (Suite.)	Notre-Dame du Bon-Accueil à Vienne..	Aman.......	Vienne......	1	100 00	"
	Ursulines de Crémieu..............	Appleton.....	Lyon.......	19	1,300 00	"
	Ursulines de Pont-de-Beauvoisin......	*Idem*.........	*Idem*........	12	500 00	"
	Immaculée Conception de Thodure....	De Boissière..	Saint-Marcellin	3	"	400 00
	Sœurs de Notre-Dame de Saint-Antoine.	Vallier......	Grenoble....	5	"	150 00
	Chanoinesses de l'Immaculée Conception de Saint-Antoine.	Eymard.....	*Idem*.........	5	720 00	800 00
	Idem..........................	Mettay......	Lyon.......	1	100 00	"
	TOTAUX..........	....	....	250	21,830 00	38,580 00
JURA........	Ursulines de Voiteur...............	Lebrun......	Lons-le-Saulnr.	2	"	500 00
	Présentation de Marie de Châtel......	*Idem*........	*Idem*........	10	"	2,000 00
	Ursulines de Dòle.................	Francey......	Besançon.....	2	350 00	"
	Idem..........................	Lereh.......	*Idem*........	2	200 00	"
	Idem..........................	Oubert......	Dijon.......	1	"	100 00
	Idem..........................	Ponsot......	Dôle........	4	500 00	"
	Sœurs de Saint-Joseph-des-Rausses....	Authier......	Saint-Claude..	2	"	500 00
	Idem..........................	Cornet......	Besançon.....	1	"	125 00
	TOTAUX..........	....	....	24	1,050 00	3,225 00
LANDES.....	Ursulines de Tartas................	Despax......	Dax........	5	500 00	"
	Ursulines d'Aire-sur-l'Adour..........	*Idem*........	*Idem*........	5	500 00	"
	Idem..........................	Lamaignère..	Pau.........	3	200 00	"
	Ursulines de Saint-Sever-sur-l'Adour...	Despax......	Dax........	7	500 00	"
	Idem..........................	Lamaignère...	Pau........	1	100 00	"
	TOTAUX..........	....	....	21	1,800 00	"
LOIR-ET-CHER.	*Néant.*					
LOIRE......	Sœurs enseignantes de Saint-Sauveur-en-Rue.	Poncetton....	Saint-Étienne.	2	"	300 00
	Idem..........................	*Idem*........	*Idem*........	1	"	150 00
	Idem..........................	Appleton....	Lyon........	1	"	300 00
	Idem..........................	*Idem*........	*Idem*........	1	"	300 00
	Filles du Sacré-Cœur de Colombier....	Poncetton....	Saint-Étienne.	2	"	200 00
	Idem..........................	*Idem*........	*Idem*........	1	"	100 00
	Idem..........................	*Idem*........	*Idem*........	1	"	100 00
	Filles du Sacré-Cœur du Benet.......	*Idem*........	*Idem*........	2	"	250 00
	A reporter..........	....	....	11	"	1,700 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
	Report			11	"	1,700 00
LOIRE (Suite.)	Filles du Sacré-Cœur de Graix	Poncetton	Saint-Étienne.	1	"	150 00
	Idem	Appleton	Lyon	1	"	300 00
	Sœurs de la Sainte-Enfance de la Valla.	Poncetton	Saint-Étienne.	1	"	100 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	"	150 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	"	100 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	"	100 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	"	100 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	"	100 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	"	150 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	"	150 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	"	100 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	"	100 00
	Idem	Appleton	Lyon	1	"	300 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	"	100 00
	TOTAUX			25	"	3,700 00
LOIRE (HAUTE-).	Sœurs de l'Instruction de l'Enfant Jésus du Puy.	Coutard	Paris	7	"	1,100 00
	Idem	Faure	Le Puy	1	100 00	"
	Idem	Fleys	Paris	66	4,850 00	"
	Idem	Juvénal	Aix	1	100 00	"
	Idem	Lémery	Paris	4	1,100 00	"
	Idem	Patron	Jonzac	2	100 00	"
	Idem	Védry	Brioude	14	300 00	460 00
	Frères du Sacré-Cœur de Paradis	Eymard	Grenoble	1	"	100 00
	Idem	Estier	Marseille	1	"	500 00
	Idem	Fleys	Paris	8	1,200 00	"
	Idem	Henry	Thiers	1	"	50 00
	Idem	Faure	Le Puy	1	"	100 00
	Idem	Lémery	Paris	185	22,250 00	"
	Idem	Patry	Limoges	2	"	300 00
	Idem	Paul Faure	Paris	6	100 00	1,000 00
	Idem	Oudoul	Saint-Flour	3	"	100 00
	Idem	Sarraute	Paris	23	1,800 00	"
	Frères agriculteurs de Saint-François-Régis.	Faure	Le Puy	13	"	900 00
	Idem	Grail	*Idem*	1	"	100 00
	Idem	Lémery	Paris	28	3,200 00	4,200 00
	Idem	Paul Faure	*Idem*	1	"	200 00
	A reporter			329	35,100 00	9,110 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
	Report			329	35,100 00	9,110 00
LOIRE (HAUTE-) (Suite.)	Carmélites de Saint-Georges l'Agricol	Faure	Le Puy	1	100 00	"
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	100 00	"
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	100 00	"
	Sainte-Croix de Saint-Germain-Laprade	*Idem*	*Idem*	15	1,430 00	"
	Sœurs de Saint-François-du-Mas de Teure	*Idem*	*Idem*	1	"	150 00
	Sainte-Marie-de-Fontevrault à Brioude	Védry	Brioude	5	200 00	150 00
	Saint-Dominique à Langeac	Mallat	*Idem*	3	"	200 00
	Visitation de Brioude	Védry	*Idem*	2	"	200 00
	TOTAUX			398	37,030 00	9,810 00
LOIRE-INFÉRIEURE.	Marie Réparatrice de Nantes	Châtel	Rennes	4	"	700 00
	Idem	Desêtres	Angers	1	"	150 00
	Idem	Gautté	Nantes	6	3,000 00	"
	Ermites de Saint-Augustin	*Idem*	*Idem*	6	"	700 00
	Idem	Châtel	Rennes	3	"	650 00
	Sœurs de la Compassion	Gautté	Nantes	1	"	300 00
	Sœurs de Saint-Dominique de Saint-Nazaire.	Couëtoux du Tertre.	Saint-Nazaire	1	"	250 00
	Idem	Châtel	Rennes	1	"	200 00
	Sœurs de l'Institution chrétienne de Saint-Gildas-des-Bois.	Gautté	Nantes	2	"	250 00
	TOTAUX			25	3,000 00	3,200 00
LOIRET	Barnabites de Gien	Sarraute	Paris	11	3,000 00	1,750 00
	Ursulines d'Orléans	Thauvin	Orléans	5	"	500 00
	Ursulines de Beaugency	*Idem*	*Idem*	3	"	300 00
	TOTAUX			19	3,000 00	2,550 00
LOT	Miséricorde de Montcuq (Lot)	Lacaze	Cahors	1	150 00	"
	TOTAUX			1	150 00	"
LOT-ET-GARONNE.	Filles de la Croix de Villeneuve-sur-Lot	Pabon	Villen^ve^-sur-Lot	7	750 00	"
	Filles de la Croix de Monsempron	*Idem*	*Idem*	2	200 00	"
	Filles de la Croix de Villeréal	*Idem*	*Idem*	4	300 00	"
	TOTAUX			13	1,250 00	"

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
LOZÈRE	Sœurs de Saint-Gervais à Mende	Laget	Mende	57	4,600 00	"
	Sœurs de la Doctrine chrétienne de Meyrueis.	Malafosse	*Idem*	6	"	270 00
	Idem	Pascal	Nîmes	4	600 00	"
	Sœurs Unies de Chanac	Delrane	Mende	2	"	120 00
	TOTAUX			69	5,200 00	390 00
MAINE-ET-LOIRE.	Sœurs de la Retraite d'Angers	Desêtres	Angers	3	300 00	"
	TOTAUX			3	300 00	"
MANCHE	Carmélites de Coutances	Dupérouzel	Coutances	2	"	400 00
	Idem	Bénard	Caen	2	"	500 00
	Idem	Dupérouzel	Coutances	1	150 00	"
	Idem	Bénard	Caen	1	300 00	"
	Augustines de Valognes	Delagarde	Cherbourg	9	1,000 00	"
	Augustines de Saint-Pierre-Église	*Idem*	*Idem*	3	500 00	"
	Chanoinesses de Saint-Augustin de Notre-Dame de Carentan.	Hardouin	Saint-Lô	1	300 00	"
	Bénédictines de Valognes	Delagarde	Cherbourg	3	500 00	"
	Idem	Bénard	Caen	1	200 00	"
	Frères de Montebourg	Delagarde	Cherbourg	28	500 00	2,500 00
	Idem	Bénard	Caen	6	1,500 00	700 00
	Carmélites déchaussées de Saint-Pair	Frémin	Avranches	3	"	350 00
	Idem	Bénard	Caen	1	"	1,000 00
	TOTAUX			61	4,950 00	5,450 00
MARNE	Pères de l'Oratoire de Saint-Philippe-de-Néri.	Paul Faure	Paris	1	250 00	"
	Sœurs de la Divine Providence de Reims.	*Idem*	*Idem*	1	150 00	"
	Augustines de Châlons-sur-Marne	Salembic	Châlons-s.-Mne.	1	"	30 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	25	3,050 00	"
	Dames de Nazareth de Montléau	Appleton	Lyon	2	200 00	"
	Idem	Ricard	Rouen	2	1,000 00	"
	Idem	Sarraute	Paris	1	2,000 00	"
	TOTAUX			33	6,650 00	30 00
MARNE (HAUTE-).	*Néant.*					

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
MAYENNE....	Carmel de Laval.................	Desêtres.....	Angers......	2	600 00	"
	Bénédictines de Caen..............	*Idem*........	*Idem*........	2	613 35	"
	TOTAUX...........	....	....	4	1,213 35	"
MEURTHE-ET-MOSELLE.	Bénédictines de Saint-Nicolas-du-Port..	Lucien Larcher	Nancy.......	1	"	150 00
	Dames de Saint-Dominique à Nancy...	Léon Gaillon..	*Idem*........	2	"	200 00
	Bénédictines de Flavigny-sur-Moselle...	Eugène Nicolas	*Idem*........	1	"	150 00
	Idem..........................	Lucien Larcher	*Idem*........	1	"	50 00
	Frères de la Doctrine chrétienne......	Coutard......	Paris........	6	900 00	800 00
	Idem..........................	Jouvin.......	Rennes......	1	"	100 00
	Idem..........................	Larcher.....	Nancy.......	5	"	700 00
	Idem..........................	Millerand....	Paris........	4	"	3,000 00
	Idem..........................	*Idem*........	*Idem*........	2	"	2,000 00
	Idem..........................	Petit........	*Idem*........	20	"	3,800 00
	Idem..........................	Sarraute.....	*Idem*........	2	400 00	"
	Sœurs du Sacré-Cœur de Marie de Nancy.	Coutard.....	*Idem*........	5	"	1,050 00
	Idem..........................	Fleys.......	*Idem*........	1	300 00	"
	Idem..........................	Sarraute.....	*Idem*........	3	600 00	"
	Idem..........................	Lémery......	*Idem*........	1	400 00	"
	Augustines chanoinesses de Saint-Augustin à Lunéville.	Méquillet....	Lunéville....	2	300 00	"
	TOTAUX...........	....	....	57	2,900 00	12,000 00
MEUSE......	Dominicaines de Bar-le-Duc..........	Coutard.....	Paris........	2	"	400 00
	TOTAUX...........	....	....	2	"	400 00
MORBIHAN...	Sœurs de la Charité de Saint-Louis....	Houeix......	Vannes......	1	"	500 00
	Idem..........................	*Idem*........	*Idem*........	1	"	600 00
	Ursulines d'Hennebont.............	*Idem*........	*Idem*........	1	"	200 00
	Ursulines du Faouët...............	Châtel.......	Rennes......	2	250 00	300 00
	Ursulines de Vannes..............	Houeix......	Vannes......	1	"	500 00
	Ursulines de Ploërmel.............	*Idem*........	*Idem*........	1	"	500 00
	Trinitaires de la Trinité...........	*Idem*........	*Idem*........	1	"	500 00
	Porhoët.........................	*Idem*........	*Idem*........	1	400 00	"
	Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel.	Courrent....	Nérac.......	1	"	60 00
	Idem..........................	Lamaignière..	Pau........	1	"	150 00
	Idem..........................	Lémery......	Paris........	44	"	9,100 00
	A reporter.........	....	....	55	650 00	12,410 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
	Report.			55	650 00	12,410 00
MORBIHAN... (Suite.)	Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel.	Callier	Bordeaux	1	"	100 00
	Idem.	Maurer	Brest	2	"	300 00
	Idem.	Bénard	Caen	4	"	500 00
	Idem.	Peytel	Paris	1	"	500 00
	Idem.	Châtel	Rennes	15	"	2,720 00
	TOTAUX			78	650 00	16,530 00
NIÈVRE	Visitation de Nevers	Regnault	Nevers	1	"	100 00
	Idem.	Lucas	Bourges	1	"	100 00
	Idem.	*Idem.*	*Idem.*	1	"	100 00
	Ursulines de Nevers	*Idem.*	*Idem.*	1	150 00	"
	Idem.	Regnault	Nevers	1	200 00	"
	Ursulines de Corbigny	Leclerc	Clamecy	3	200 00	"
	TOTAUX			8	550 00	300 00
NORD	Bernardines de Notre-Dame de la Plaine.	Basquin	Lille	1	"	500 00
	Idem.	Spriet	*Idem.*	4	1,750 00	"
	Idem.	Ador	Douai	2	1,000 00	500 00
	Franciscaines de Notre-Dame des Anges.	Spriet	Lille	4	50 00	1,750 00
	Idem.	Ador	Douai	2	250 00	1,500 00
	Franciscaines, *dites* de N.-D. des Anges.	Basquin	Lille	1	"	500 00
	Idem.	Spriet	*Idem.*	4	50 00	350 00
	Idem.	Ador	Douai	2	"	550 00
	Bernardines de Flines	Delsaux	*Idem.*	6	1,500 00	"
	Carmélites de Lille	Spriet	Lille	1	100 00	"
	Chanoinesses régulières de Saint-Augustin de Notre-Dame du Cateau.	Chappeau	Cambrai	1	100 00	"
	Rédemptoristines de St-Amand (Nord).	Saint-Quentin.	Valenciennes	8	1,400 00	"
	Idem.	Trefous	Douai	2	150 00	150 00
	Religieuses Sacramentines de Marie-Auxiliatrice.	Spriet	Lille	3	3,500 00	100 00
	Idem.	Ador	Douai	3	3,500 00	"
	Augustines, *dites* Sœurs noires	Spriet	Lille	1	1,200 00	"
	Clarisses de Lille	Paul Faure	Paris	2	800 00	"
	Consolatrices de Lille	Coutard	*Idem.*	1	"	250 00
	Idem.	Paul Faure	*Idem.*	2	300 00	"
	Récolettines de St-François de Merville.	Deblock	Hazebrouck	3	"	500 00
	Carmélites de Dunkerque	Terquem	Dunkerque	1	"	150 00
	Augustines, *dites* Sœurs noires de Gand.	*Idem.*	*Idem.*	2	1,000 00	"
	Pères bénédictins anglais de Douai	Delsaux	Douai	5	"	3,000 00
	TOTAUX			61	16,650 00	9,800 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
OISE	Néant	Néant	Néant	"	"	"
ORNE	Éducation chrétienne d'Argentan	Bénard	Caen	2	"	500 00
	Notre-Dame de Briouze	*Idem*	*Idem*	2	"	500 00
	Pères et Frères de Tinchebray	*Idem*	*Idem*	11	600 00	3,000 00
	Idem	Robillard	Melun	2	"	400 00
	TOTAUX			17	600 00	4,400 00
PAS-DE-CALAIS	Saint-Joseph de Nazareth, à Lens	Péret	Paris	2	200 00	700 00
	Bénédictines	Bilbacq	Boulogne-s^r-M.	3	"	500 00
	Dominicaines d'Hardinghem	*Idem*	*Idem*	1	"	100 00
	Dames Annonciades	Bergeret	*Idem*	1	"	100 00
	Ursulines	Bilbacq	*Idem*	6	1,000 00	"
	Dames de la Visitation	*Idem*	*Idem*	2	150 00	200 00
	Sœurs de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement d'Arras.	Lemelle	Arras	1	50 00	"
	Idem	Treifous	Douai	1	100 00	"
	Ursulines d'Arras	Lemelle	Arras	6	750 00	"
	Carmélites de Saint-Omer	Péret	Paris	1	500 00	"
	TOTAUX			24	2,750 00	1,600 00
PUY-DE-DÔME.	Saint-Joseph du Bon Pasteur	Lémery	Paris	1	"	600 00
	Miséricorde de Billom	*Idem*	*Idem*	1	"	600 00
	Notre-Dame de Chamalières	*Idem*	*Idem*	1	"	600 00
	Ursulines d'Ambert	Henry	Thiers	60	"	500 00
	Saint-Dominique, à Ambert	Massé	Riom	2	"	250 00
	Saint-Dominique de Marsac	*Idem*	*Idem*	2	"	250 00
	Cœur de l'Enfant-Jésus de Sermentizon.	Henry	Thiers	21	"	500 00
	Visitation de Riom	Clausels	Riom	2	200 00	"
	Carmélites de Riom	*Idem*	*Idem*	6	1,350 00	1,150 00
	TOTAUX			96	1,550 00	4,450 00
PYRÉNÉES (BASSES-).	Immaculée-Conception de Sauvagnon	Lamaignère	Pau	4	200 00	"
	Pères du Sacré-Cœur de Bétharram	*Idem*	*Idem*	36	"	1,100 00
	Idem	Guastalla	*Idem*	3	"	200 00
	Idem	Lémery	Paris	1	"	100 00
	Sainte-Ursule de Pau	Guastalla	Pau	6	300 00	"
	TOTAUX			50	500 00	1,400 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
PYRÉNÉES (HAUTES-).	Missionnaires de Garaison...........	Abadie......	Bagnères-de-B.	26	"	4,450 00
	Idem...........................	Sénac.......	Tarbes......	3	"	210 00
	Idem...........................	Dreyt.......	*Idem*.........	1	"	40 00
	Carmélites de Bagnères............	Abadie......	Bagnères-de-B.	3	"	500 00
	Sœurs de Saint-Joseph de Tarbes......	*Idem*.........	*Idem*.........	6	"	300 00
	Sœurs de l'Immaculée-Conception de Notre-Dame de Lourdes.	Dazet.......	Tarbes......	3	"	150 00
	TOTAUX............	....	....	42	"	5,650 00
PYRÉNÉES-ORIENTALES.	Carmélites de Vinça...............	Galibert.....	Prades......	2	"	150 00
	Idem...........................	Roussy......	Montpellier...	2	"	200 00
	TOTAUX............	....	....	4	"	350 00
RHÔNE......	Clercs de Saint-Viateur............	Tavernier....	Lyon.......	5	"	400 00
	Idem...........................	Robin.......	*Idem*.........	6	"	1,600 00
	Idem...........................	Buyat.......	*Idem*.........	2	"	400 00
	Idem...........................	Appleton.....	*Idem*.........	11	150 00	800 00
	Idem...........................	Flurer.......	*Idem*.........	12	900 00	1,000 00
	Idem...........................	Reynaud.....	*Idem*.........	1	"	100 00
	Idem...........................	Bon.........	*Idem*.........	13	600 00	400 00
	Idem...........................	Carrier......	*Idem*.........	2	"	200 00
	Idem...........................	Godard......	*Idem*.........	5	400 00	300 00
	Idem...........................	Chazette.....	*Idem*.........	3	"	100 00
	Idem...........................	Boulud......	*Idem*.........	4	"	400 00
	Idem...........................	Moutet......	*Idem*.........	3	"	200 00
	Idem...........................	Brézard......	*Idem*.........	2	50 00	100 00
	Idem...........................	Caillot......	*Idem*.........	2	"	200 00
	Idem...........................	Hoffher......	*Idem*.........	2	"	200 00
	Idem...........................	Rivière......	*Idem*.........	4	"	300 00
	Idem...........................	Marietton....	*Idem*.........	3	"	200 00
	Idem...........................	Dulac.......	*Idem*.........	9	"	500 00
	Idem...........................	Bender......	*Idem*.........	2	100 00	"
	Idem...........................	Millerand....	Paris........	1	1,000 00	"
	Idem...........................	Jordet.......	Riom.......	1	"	100 00
	Idem...........................	Odoul.......	Saint-Flour...	1	"	50 00
	Idem...........................	Dourner.....	Douai.......	1	"	100 00
	Idem...........................	Périé........	Bordeaux....	1	"	150 00
	Idem...........................	Duffaut......	Toulouse.....	1	"	150 00
	Idem...........................	Roussy......	Montpellier...	2	"	350 00
	A reporter..........	....	....	99	3,200 00	8,300 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
	Report			99	3,200 00	8,200,000
RHÔNE (Suite.)	Dames dominicaines d'Oullins	Robin	Lyon	1	"	200 00
	Sœurs de l'Adoration de Jésus-Hostie	Thévenet	Paris	1	"	1,800 00
	Jésus-Marie	Dulac	Lyon	5	5,000 00	"
	Petits Frères de Marie	Thévenet	Paris	9	6,000 00	13,500 00
	Idem	Dulac	Lyon	36	6,200 00	3,400 00
	Idem	Flurer	*Idem*	112	4,300 00	4,700 00
	Idem	Hoffherr	*Idem*	141	5,950 00	1,100 00
	Idem	Appleton	*Idem*	107	3,150 00	3,350 00
	Idem	Rivière	*Idem*	72	2,750 00	1,000 00
	Idem	Robin	*Idem*	30	500 00	1,200 00
	Idem	Lémery	Paris	3	"	1,500 00
	Idem	Gubian	Lyon	16	400 00	550 00
	Idem	Lavigne	*Idem*	18	"	800 00
	Idem	Cuilleron	*Idem*	11	500 00	250 00
	Idem	Chazette	*Idem*	6	200 00	200 00
	Idem	Vuy	*Idem*	6	150 00	200 00
	Idem	Picard	*Idem*	7	100 00	250 00
	Idem	Godard	*Idem*	12	"	600 00
	Idem	Caillot	*Idem*	6	"	300 00
	Idem	Boulud	*Idem*	7	50 00	200 00
	Idem	Damiron	*Idem*	4	"	200 00
	Idem	Veuillet	*Idem*	4	"	200 00
	Idem	Bernus	*Idem*	3	"	150 00
	Idem	Rubellin	*Idem*	3	"	150 00
	Idem	Bouyer	*Idem*	2	"	100 00
	Sœurs de Notre-Dame des Missions	Lavigne	*Idem*	4	"	500 00
	Idem	Rivière	*Idem*	2	100 00	"
	Bénédictines de la Rochette	Appleton	*Idem*	1	150 00	"
	Ursulines de Lyon	*Idem*	*Idem*	1	250 00	"
	Ursulines de Saint-Cyr, au Mont-d'Or	Bon	*Idem*	3	300 00	"
	Idem	Appleton	*Idem*	1	200 00	"
	Ursulines de l'Arbresle	Bonnet	*Idem*	1	200 00	"
	Religieuses du Verbe Incarné de Lyon	Flurer	*Idem*	8	400 00	"
	Sœurs de Saint-Charles de Lyon	*Idem*	*Idem*	1	"	500 00
	Sœurs de la Sainte-Famille	*Idem*	*Idem*	1	250 00	"
	Ursulines de Villefranche	Appleton	*Idem*	2	"	1,000 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	"	300 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	10	"	200 00
	A reporter			757	40,300 00	46,700 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
	Report			757	40,300 00	46,700 00
RHÔNE (Suite.)	Ursulines de Villefranche	Appleton	Lyon	1	100 00	"
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	100 00	"
	Sœurs de l'Enfant-Jésus de Claversolles	Vigne	*Idem*	2	"	150 00
	Idem	Montet	*Idem*	1	"	200 00
	Idem	Vigne	*Idem*	1	150 00	"
	Idem	Montet	*Idem*	1	200 00	"
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	200 00	"
	Idem	Vigne	*Idem*	1	150 00	"
	Idem	*Idem*	*Idem*	1	150 00	"
	TOTAUX			767	41,350 00	47,050 00
SAÔNE (HAUTE-) et TERRITOIRE DE BELFORT.	Dames chanoinesses de Saint-Augustin, à Gray.	Francey	Besançon	7	"	500 00
	Compassion de l'Ermitage de Villersexel.	Schmitt	Lure	2	150 00	"
	Idem	Grosjean	Besançon	1	150 00	"
	Pères bénédictins de Delle	Julliard	Belfort	3	"	350 00
	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Marc	*Idem*	*Idem*	2	"	210 00
	TOTAUX			15	300 00	1,060 00
SAÔNE-ET-LOIRE.	Visitation Sainte-Marie, à Autun	Richard	Chalon-s-Saône	1	"	50 00
	Dominicaines de Chalon-sur-Saône	*Idem*	*Idem*	1	200 00	"
	TOTAUX			2	200 00	50 00
SARTHE	Notre-Dame de l'Ave, à la Flèche	Eoche-Duval	La Flèche	2	60 00	"
	Bénédictins de France	Paul Faure	Paris	6	1,000 00	2,700 00
	Idem	Péret	*Idem*	21	4,700 00	5,450 00
	Idem	Thévenet	*Idem*	1	2,000 00	"
	Idem	Jacqmain	Bruxelles	2	1,500 00	500 00
	TOTAUX			32	9,260 00	8,650 00
SAVOIE	Augustines de Pont-de-Beauvoisin	Favre	Chambéry	3	"	300 00
	Visitation Sainte-Marie de Chambéry	*Idem*	*Idem*	1	"	100 00
	Immaculée-Conception de Ruffieux	*Idem*	*Idem*	1	"	25 00
	TOTAUX			5	"	425 00
SAVOIE (HAUTE-).	Missionnaires de Saint-François de Sales	Vallier	Grenoble	4	"	500 00
	Idem	Appleton	Lyon	3	"	2,000 00
	Croix de Chavanod	Pignard	Annecy	5	530 00	"
	TOTAUX			12	530 00	2,500 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
SEINE.......	Clercs de Notre-Dame de Sion........	Clémenceau...	Paris........	3	500 00	500 00
	Barnabites de Paris, rue Legendre, n° 22 *bis*.	Paul Faure...	*Idem*........	1	"	400 00
	Idem...........................	Millerand....	*Idem*........	1	"	2,000 00
	Rédemptoristes....................	Lémery......	*Idem*........	56	8,150 00	14,600 00
	Idem...........................	Peytel.......	*Idem*........	1	"	100 00
	Picpuciens.......................	Lémery......	*Idem*........	10	1,100 00	1,200 00
	Oratoriens.......................	*Idem*........	*Idem*........	5	"	1,550 00
	Idem...........................	Peytel.......	*Idem*........	1	150 00	"
	Idem...........................	Sarraute.....	*Idem*........	1	"	300 00
	Oblats..........................	Bodington....	Londres.....	1	"	15,000 00
	Idem...........................	Clémenceau..	Paris........	6	1,400 00	1,500 00
	Idem...........................	Coutard.....	*Idem*........	1	500 00	"
	Idem...........................	Lémery......	*Idem*........	1	200 00	"
	Idem...........................	Millerand....	*Idem*........	4	"	9,000 00
	Idem...........................	Petit........	*Idem*........	1	"	600 00
	Idem...........................	Sarraute.....	*Idem*........	30	"	12,950 00
	Marianistes......................	Coutard.....	*Idem*........	2	1,000 00	"
	Idem...........................	Jevain.......	*Idem*........	4	700 00	"
	Idem...........................	Lyon-Caën....	*Idem*........	4	800 00	"
	Idem...........................	Millerand....	*Idem*........	4	"	9,800 00
	Idem...........................	Petit........	*Idem*........	1	"	1,500 00
	Idem...........................	Raynal......	*Idem*........	2	"	1,200 00
	Idem...........................	Sarraute.....	*Idem*........	48	400 00	22,550 00
	Franciscains.....................	Paul Faure...	*Idem*........	27	5,300 00	3,500 00
	Idem...........................	Lafont......	*Idem*........	4	1,400 00	"
	Idrm...........................	Leven.......	*Idem*........	6	1,525 00	650 00
	Idem...........................	Millerand....	*Idem*........	1	"	1,200 00
	Idem...........................	Petit........	*Idem*........	1	"	500 00
	Idem...........................	Porez.......	*Idem*........	1	400 00	"
	Idem...........................	Sarraute.....	*Idem*........	3	"	1,400 00
	Frères des Écoles chrétiennes........	Berton......	*Idem*........	1	300 00	"
	Idem...........................	Clémenceau..	*Idem*........	2	800 00	"
	Idem...........................	Paul Faure...	*Idem*........	4	1,250 00	"
	Idem...........................	Gérardin.....	*Idem*........	2	500 00	"
	Idem...........................	Jevain.......	*Idem*........	1	250 00	"
	Idem...........................	Lémery......	*Idem*........	2	500 00	"
	Idem...........................	Leven.......	*Idem*........	2	375 00	"
	A reporter..........	....	....	245	27,500 00	102.000 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
	Report............	....	....	245	27,500 00	102,000 00
SEINE....... (Suite.)	Frères des Écoles chrétiennes........	Ligneul......	Paris........	1	100 00	"
	Idem.........................	Millerand....	*Idem*........	1	"	3,000 00
	Idem.........................	Peytel.......	*Idem*........	6	845 00	"
	Dames du Sacré-Cœur.............	Péret.......	*Idem*........	2	1,000 00	400 00
	Idem.........................	Lémery......	*Idem*........	2	1,500 00	"
	Dames de Sainte-Clotilde...........	Lyon-Caën....	*Idem*........	1	2,000 00	"
	Dames Zélatrices de la Sainte-Eucharistie.	Lémery......	*Idem*........	1	150 00	"
	Sœurs de Notre-Dame de Sion.......	Estier.......	Marseille....	1	"	50 00
	Sœurs Augustines de Sainte-Marie-de-Lorette.	Millerand....	Paris........	2	"	10,000 00
	Idem.........................	Péret.......	*Idem*........	1	"	400 00
	Assomptionnistes.................	Duffaud.....	Toulouse.....	1	"	150 00
	Idem.........................	Eymard.....	Grenoble.....	2	"	200 00
	Idem.........................	Paul Faure...	Paris........	2	"	900 00
	Camilliens......................	Lémery......	*Idem*........	10	1,800 00	1,500 00
	Capucins.......................	Duffaud.....	Toulouse.....	1	"	150 00
	Idem.........................	Hayriès......	Aix.........	1	"	200 00
	Idem.........................	Lerch.......	Besançon....	2	"	140 00
	Idem.........................	Decorie......	Bastia.......	1	"	200 00
	Idem.........................	Eymard.....	Grenoble.....	1	"	300 00
	Idem.........................	Paul Faure...	Paris........	10	1,800 00	4,700 00
	Idem.........................	Lémery......	*Idem*........	11	600 00	2,800 00
	Idem.........................	Péret.......	*Idem*........	7	1,800 00	900 00
	Idem.........................	Sarraute.....	*Idem*........	8	3,000 00	300 00
	Idem.........................	Lyon-Caën...	*Idem*........	7	800 00	2,000 00
	Idem.........................	Petit........	*Idem*........	5	"	800 00
	Idem.........................	Clémenceau...	*Idem*........	4	1,400 00	"
	Idem.........................	Coutard.....	*Idem*........	2	"	200 00
	Carmes déchaussés................	Paul Faure...	*Idem*........	15	1,200 00	3,900 00
	Idem.........................	Péret.......	*Idem*........	1	500 00	"
	Idem.........................	Lyon-Caën...	*Idem*........	2	1,000 00	"
	Idem.........................	Sarraute.....	*Idem*........	1	"	500 00
	Idem.........................	Lafont......	*Idem*........	1	250 00	"
	Idem.........................	Porez.......	*Idem*........	1	250 00	"
	Dames Carmélites, avenue de Saxe, n° 26, à Paris.	Paul Faure...	*Idem*........	2	2,500 00	2,500 00
	Dames Carmélites, rue Denfert-Rochereau, n° 25, à Paris.	Lémery......	*Idem*........	2	300 00	2,000 00
	Dominicains.....................	Duffaud.....	Toulouse.....	1	"	100 00
	A reporter.........	....	....	364	50,295 00	140,290 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
	Report........	....	....	364	50,295 00	140,290 00
Seine....... (Suite.)	Dominicains........	Millerand....	Paris........	5	"	9,000 00
	Idem........	Lémery......	*Idem*........	3	300 00	800 00
	Idem........	Lyon-Caën...	*Idem*........	19	4,200 00	6,450 00
	Idem........	Sarraute.....	*Idem*........	1	600 00	"
	Idem........	Berton......	*Idem*........	10	2,100 00	"
	Idem........	Jevain.......	*Idem*........	1	150 00	"
	Idem........	Chaigne.....	*Idem*........	4	"	1,400 00
	Idem........	Clémenceau...	*Idem*........	16	3,100 00	2,700 00
	Idem........	Coutard.....	*Idem*........	4	"	1,200 00
	Eudistes........	Châtel.......	Rennes......	1	"	250 00
	Idem........	Lémery......	Paris........	8	3,100 00	1,700 00
	Idem........	Péret........	*Idem*........	2	2,400 00	"
	Idem........	Chaigne.....	*Idem*........	1	"	300 00
	Idem........	Berton......	*Idem*........	2	300 00	"
	Frères de Sainte-Croix de Neuilly.....	Millerand....	*Idem*........	1	"	1,000 00
	Idem........	Péret........	*Idem*........	14	1,800 00	2,000 00
	Idem........	Petit........	*Idem*........	3	"	1,300 00
	Idem........	Sarraute.....	*Idem*........	3	1,000 00	400 00
	Idem........	Jevain.......	*Idem*........	3	450 00	"
	Frères de Saint-Vincent-de-Paul.....	Paul Faure...	*Idem*........	10	2,100 00	3,500 00
	Idem........	Lafont.......	*Idem*........	3	700 00	400 00
	Jésuites........	Duffaud.....	Toulouse.....	9	"	1,420 00
	Idem........	Vieu........	Castres......	1	"	30 00
	Idem........	Bressot......	Montpellier...	1	"	100 00
	Idem........	Estier.......	Marseille.....	3	91 60	700 00
	Idem........	Eymard.....	Grenoble.....	1	"	150 00
	Idem........	Paul Faure...	Paris........	61	15,400 00	23,700 00
	Idem........	Coutard.....	*Idem*........	1	"	100 00
	Idem........	Lémery......	*Idem*........	4	800 00	900 00
	Idem........	Péret........	*Idem*........	21	6,800 00	2,700 00
	Idem........	Lyon-Caën...	*Idem*........	12	3,800 00	1,800 00
	Idem........	Petit........	*Idem*........	2	"	600 00
	Idem........	Sarraute.....	*Idem*........	10	1,500 00	900 00
	Idem........	Chaigne.....	*Idem*........	3	"	700 00
	Idem........	Ducuing.....	*Idem*........	1	300 00	"
	Idem........	Lhopiteau....	*Idem*........	1	300 00	"
	Idem........	Clémenceau..	*Idem*........	3	600 00	"
	Idem........	Lafont......	*Idem*........	2	50 00	300 00
	A reporter........	....	....	604	101,536 60	206,790 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
	Report			604	101,536 60	206,790 00
SEINE (Suite.)	Jésuites	Berton	Paris	1	100 00	"
	Passionnistes anglais	Lémery	*Idem*	12	"	1,000 00
	Pères du Très-Saint-Sacrement	Péret	*Idem*	7	1,000 00	2,600 00
	Petites Sœurs de l'Assomption	Coutard	*Idem*	1	"	200 00
	Religieuses de Notre-Dame-de-la-Retraite-au-Cénacle.	Lémery	*Idem*	22	4,300 00	4,000 00
	Idem	Petit	*Idem*	1	"	300 00
	Idem	Patry	Limoges	1	"	150 00
	TOTAUX			659	106,936 60	215,040 00
SEINE-INFÉRIEURE.	Sœurs de la Providence de Rouen	Coutard	Paris	1	"	300 00
	Idem	Fleys	*Idem*	4	"	1,000 00
	Idem	Delagarde	Cherbourg	1	50 00	"
	Idem	Ricard	Rouen	14	2,250 00	"
	Sœurs du Sacré-Cœur de Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng.	*Idem*	*Idem*	24	3,975 00	"
	Sœurs Ursulines de Rouen, rue Morand.	*Idem*	*Idem*	5	2,600 00	"
	Dominicaines de Sainte-Adresse	Jouvin	*Idem*	1	"	300 00
	Idem	Ricard	*Idem*	1	"	1,000 00
	Ursulines du Havre	*Idem*	*Idem*	23	3,100 00	"
	TOTAUX			74	11,975 00	2,600 00
SEINE-ET-MARNE.	Carmélites de Fontainebleau	Chambeau	Fontainebleau.	1	"	500 00
	Idem	Millerand	Paris	1	"	2,000 00
	Dames de la Visitation de Meaux	Ligneul	*Idem*	"	"	"
	TOTAUX			2	"	2,500 00
SEINE-ET-OISE.	Dames polonaises de la Visitation	Ledru	Versailles	6	"	300 00
	Sœurs dominicaines du T.-S. Rosaire	*Idem*	*Idem*	10	"	500 00
	Idem	*Idem*	*Idem*	34	1,000 00	1,000 00
	Sœurs chanoinesses de Saint-Augustin	*Idem*	*Idem*	16	1,000 00	"
	Nativité de la Sainte-Vierge	*Idem*	*Idem*	1	300 00	"
	Augustines du Sacré-Cœur de Montmorency.	Paul Faure	Paris	1	"	500 00
	Franciscaines de Sainte-Élisabeth-de-Montsoult.	Péret	*Idem*	2	1,100 00	"
	Bénédictines de Mantes	Lyon-Caën	*Idem*	4	500 00	"
	TOTAUX			74	3,900 00	2,300 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
SÈVRES (DEUX-)	Chanoinesses de Saint-Jean-de-Latran à Beauchêne.	Gautté.	Nantes.	1	"	300 00
	Idem.	Poule.	Poitiers.	1	"	150 00
	Idem.	Gautté.	Nantes.	14	"	1,500 00
	Idem.	Poule.	Poitiers.	2	200 00	"
	Union chrétienne de Champdeniers.	Mercier.	Niort.	3	"	500 00
	Carmélites de Niort.	*Idem*.	*Idem*.	1	500 00	"
	TOTAUX.			22	700 00	2,450 00
SOMME.	Religieuses de Notre-Dame-du-Cénacle à Amiens.	Petit.	Paris.	1	"	500 00
	Sœurs de la Sainte-Famille d'Amiens.	Coutard.	*Idem*.	5	"	1,050 00
	Frères de Saint-Joseph de Saint-Puscien.	Paul Faure.	*Idem*.	2	"	300 00
	Visitation de Sainte-Marie.	Ador.	Douai.	1	500 00	"
	Ursulines d'Amiens.	*Idem*.	*Idem*.	5	1,500 00	1,000 00
	Ursulines d'Abbeville.	Ternois.	Abbeville.	3	"	600 00
	Idem.	Delahaye.	Amiens.	1	"	50 00
	TOTAUX.			18	2,000 00	3,500 00
TARN.	Tiers Ordre de Saint-François-d'Assises.	Pérès.	Toulouse.	7	1,850 00	"
	Immaculée Conception de Castres.	Vieu.	Castres.	1	"	200 00
	Idem.	Duffaud.	Toulouse.	1	100 00	"
	Idem.	Gély.	Béziers.	1	"	150 00
	Idem.	Faujaud.	*Idem*.	1	"	100 00
	Sœurs de Saint-Joseph d'Oulias.	Vieu.	Castres.	1	"	200 00
	Carmélites de Castres.	*Idem*.	*Idem*.	3	500 00	600 00
	Idem.	Pérès.	Toulouse.	2	"	800 00
	Sœurs de la Croix de Lavaur.	Papailhiau.	"	0	855 60	300 00
	TOTAUX.			26	3,305 60	2,350 00
TARN-ET-GARONNE.	Ursulines de Montpezat.	Capdepic.	Montauban.	2	"	100 00
	Idem.	Duffaud.	Toulouse.	1	100 00	"
	Ursulines de Montauban.	Capdepic.	Montauban.	2	"	150 00
	Idem.	Duffaud.	Toulouse.	1	150 00	"
	Ursulines d'Auvillars.	Duffaud.	*Idem*.	6	700 00	"
	Notre-Dame-de-la-Compassion de Castelsarrasin.	Guilmain.	Castelsarrsin.	4	"	160 00
	TOTAUX.			16	950 00	410 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS EN 1906.	HONORAIRES PAYÉS dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
VAR........	*Néant.*					
VAUCLUSE....	Missionnaires de N.-D. de Ste-Garde...	Paul Faure..	Paris.......	7	″	3,000 00
	Filles de la Conception-Sainte-Eutrope..	Goudrau....	Avignon.....	1	″	100 00
	Idem..........................	Carcassonne..	*Idem*........	1	300 00	″
	Ursulines de Valréas...............	Capty.......	Orange......	7	″	325 00
	Idem..........................	Brusset......	*Idem*........	3	″	80 00
	Cisterciens de l'Immaculée Conception *dits* Bernardins..................	Vaison......	Apt........	4	″	4,100 00
		Robert......	Nimes......	3	″	3,200 00
	TOTAUX...........	....	....	26	300 00	10,805 00
VENDÉE.....	Frères de l'Instruction chrétienne *dits* de Saint-Gabriel.	Berton......	Paris.......	1	150 00	″
	Idem..........................	Châtel......	Rennes......	2	″	230 00
	Idem..........................	Paul Faure..	Paris.......	2	″	300 00
	Idem..........................	Lémery.....	*Idem*........	74	4,800 00	12,450 00
	Idem..........................	Maurer......	Brest.......	1	″	100 00
	Idem..........................	Péret.......	Paris.......	2	″	400 00
	Idem..........................	Sarraute.....	*Idem*........	9	2,800 00	″
	Frères de Marie-Immaculée *dits* Pères-de-Chavagnes.	Lémery.....	*Idem*........	18	5,800 00	300 00
	Idem..........................	Péret.......	*Idem*........	1	″	200 00
	Idem..........................	Fleys.......	*Idem*........	1	200 00	″
	Idem..........................	Sarraute.....	*Idem*........	2	600 00	″
	TOTAUX...........	....	....	113	14,350 00	13,980 00
VIENNE......	*Néant.*					
VIENNE (Hte-).	École Saint-Martial de Limoges......	Patry.......	Limoges.....	9	100 00	3,400 00
	Verbe-Incarné de Limoges...........	*Idem*.......	*Idem*........	10	″	1,100 00
	Sœurs de la Croix de Limoges.......	*Idem*.......	*Idem*........	135	750 00	3,350 00
	Notre-Dame de Limoges............	*Idem*.......	*Idem*........	2	100 00	150 00
	St-Joseph-de-la-Providence de Limoges..	*Idem*.......	*Idem*........	4	″	400 00
	Visitation de Limoges.............	*Idem*.......	*Idem*........	3	″	400 00
	Notre-Dame de Saint-Léonard........	*Idem*.......	*Idem*........	17	″	1,450 00
	TOTAUX...........	....	....	180	950 00	10,250 00

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION.	NOM DE L'AVOCAT du liquidateur.	BARREAU AUQUEL il appartient.	NOMBRE des PLAIDOIRIES.	HONORAIRES PAYÉS.	
					EN 1906.	dans LES ANNÉES antérieures.
					fr. c.	fr. c.
Vosges......	*Néant.*					
Yonne......	Bénédictins du Sacré-Cœur à la Pierre-Qui-Vire.	Jevain......	Paris.......	1	300 00	"
	Idem..........................	Garat.......	Bayonne.....	1	85 45	"
	Idem..........................	Lamaiguière..	Pau........	2	300 00	"
	Idem..........................	Lémery.....	Paris.......	27	200 00	7,750 00
	Idem..........................	Peytel......	*Idem*.......	7	"	325 00
	Père de Saint-Étienne de Pontigny....	Frémieu.....	Avranches...	1	"	40 00
	Idem..........................	Ribain......	Auxerre.....	37	2,300 00	5,750 00
	Totaux............	....	....	76	3,185 45	13,865 00

La récapitulation de ces dépenses a établi que les avocats des liquidateurs ont perçu, à titre d'honoraires, de 1901 à 1905 inclusivement une somme totale de..... 609,152f 85c
et qu'ils ont touché au même titre en 1906, une somme de.......... 391,519 10

Ensemble........................... 1,000,671 95

Le détail des avances fourni ci-dessus montre que l'État n'a versé pour ces causes que les sommes sus-indiquées de 1901 à 1905 inclusivement.............. 325,444f 80c
en 1906.. 36,336 60

Ensemble...................... 361,781 40[1]

Le surplus, soit 638,890 fr. 55, a été prélevé par les liquidateurs sur l'actif réalisé.

Les honoraires perçus par les avocats des liquidateurs, soit qu'ils aient été acquittés sur les fonds provenant des avances de l'État, soit qu'ils aient été prélevés sur l'actif disponible des diverses liquidations, sont afférents à 4,419 plaidoiries, ce qui donne une moyenne de 226 fr. 44 par plaidoirie.

[1] Voir à la fin du volume l'État complémentaire des avances du Trésor.

VIII.

SECOURS À D'ANCIENS CONGRÉGANISTES.

Dans les premiers mois qui ont suivi la promulgation de la loi du 1er juillet 1901, des instructions ont été données en vue de son application et les liquidateurs sont entrés en fonctions.

Les congrégations mises en état de liquidation à cette époque étaient au nombre de 117 et ce nombre s'est accru au mois d'avril 1903, quand les demandes d'autorisation qui avaient été formées ont été rejetées par le Parlement. Mais les membres de ces congrégations procédèrent d'abord par voie de tierces oppositions en prétendant qu'il n'y avait pas lieu à liquidation parce que leur association bénéficiait d'une autorisation de fait. Ces instances reçurent solution en 1903, et la plupart des décisions, favorables aux liquidateurs, furent frappées d'appel, de sorte que la décision définitive n'intervint qu'en 1904.

C'est à peu près à cette époque que se produisirent des requêtes assez nombreuses de secours formées par des membres de congrégations dont la demande d'autorisation avait été repoussée.

Une difficulté s'est alors présentée : la loi du 1er juillet 1901 ne contient pas, comme la loi du 7 juillet 1904, certaines dispositions prévoyant l'allocation de secours, et le deuxième décret du 16 août 1901 fait tout au plus allusion à une provision donnée, en cours de liquidation, aux membres des congrégations qui peuvent prétendre ultérieurement à des allocations.

Dans ces conditions, les liquidateurs ne crurent pouvoir accorder aucun secours. Mais le Ministre des Cultes fit observer que des considérations d'humanité obligeaient incontestablement les liquidateurs à venir en aide aux congréganistes dénués de ressources, quand ils avaient en caisse une partie plus ou moins importante de l'actif de la congrégation. Le Ministre des Cultes fondait son opinion sur l'article 18, paragraphe 12 de la loi de 1901, qui vise l'entretien des pauvres hospitalisés et confère à ces frais le caractère de frais privilégiés jusqu'à la clôture de la liquidation.

De son côté, le Garde des Sceaux, tout en faisant certaines réserves sur la question de principe, engagea les liquidateurs à se montrer moins rigoureux (lettre au liquidateur des biens de la Congrégation des Agriculteurs de Saint-François-Régis, du 28 novembre 1903).

Les liquidateurs hésitèrent pendant quelque temps à créer, sous leur propre responsabilité,

un passif privilégié pouvant atteindre annuellement un chiffre élevé pour chaque liquidation. Ils craignaient de commettre une faute grave et de voir critiquer, par des créanciers plus ou moins sincères, tous les comptes qu'ils devaient soumettre à l'homologation des tribunaux, d'autant plus que les demandes de secours émanaient en général de congréganistes restés dans les immeubles dépendant de la liquidation, alors que la congrégation résistait à l'exécution de la loi et formait toute une série de procédures destinées à la paralyser. Certains congréganistes ayant demandé des secours, figuraient même comme demandeurs dans des procès intentés aux liquidateurs.

Cependant les liquidateurs s'efforcèrent de trouver en pratique des solutions permettant de remédier à l'état de choses sur lequel le Ministre des Cultes et le Garde des Sceaux avaient, les premiers, appelé leur attention.

C'est ainsi qu'ils retardèrent la date de la prise de possession des immeubles dans lesquels s'étaient groupés les anciens congréganistes dénués de ressources, ou bien ils les conservèrent dans une partie des bâtiments et les y maintinrent quelquefois même après la vente, comme cela s'est passé pour les Frères de l'Institution-chrétienne de Ploërmel, les Frères de Saint-Gabriel de Saint-Laurent-sur-Sèvres, les Frères-agriculteurs du Puy et les Frères du Sacré-Cœur de Paradis.

Dans d'autres cas, notamment pour les Frères de la Sainte-Famille de Belley, le Président du Tribunal n'ordonna l'expulsion des congréganistes restés dans un immeuble dont la vente s'imposait qu'après avoir déterminé, dans une ordonnance de référé, les subsides que le liquidateur aurait à fournir aux congréganistes dénués de ressources, et la durée pendant laquelle le secours serait fourni.

Dans tous ces immeubles, les congréganistes hospitalisés avaient la jouissance du jardin potager dont ils conservaient les produits.

Enfin, des secours en espèces furent alloués dans un certain nombre de cas particuliers pour subvenir à des situations dignes d'intérêt, mais de telle façon que les autres membres de la congrégation ne puissent pas arguer de la mesure pour solliciter à leur tour des secours dont l'urgence n'était pas démontrée.

Il est arrivé ainsi que des liquidations presque terminées ne pouvaient être closes à raison de pourvois en cassation formés dans quelques instances. Les liquidateurs ont eu recours, dans cette hypothèse, à des comptes provisionnels (Frères de la Doctrine-chrétienne de Nancy et Frères de Belley). Au moyen de ces comptes établissant la situation active et passive sous réserve de réalisations complémentaires, l'Administration a pu statuer sur des demandes de pension en vertu des articles 6 et suivants du décret du 16 août 1901. Ces comptes provisionnels tranchaient la question de principe au point de vue juridique.

La loi du 7 juillet 1904 et le décret du 2 janvier 1905 ne donnèrent pas lieu aux mêmes difficultés parce qu'on y avait prévu la création de maisons de retraite et l'allocation de secours aux congréganistes âgés ou infirmes.

Mais, en fait, les liquidateurs ne purent, pendant un temps assez long, se rendre un compte exact de la situation au point de vue actif et passif, à raison des procès nombreux qu'on leur intentait et des difficultés qu'ils rencontraient pour la réalisation des immeubles. De plus, comme aucun délai n'était imparti aux créanciers chirographaires pour se faire connaître, on pouvait craindre la révélation d'un passif considérable de nature à tromper les prévisions au sujet de l'importance de l'actif acquis à la liquidation.

Il est, du reste, hors de doute que ce n'est qu'en 1905 que les liquidateurs ont pu disposer de fonds suffisants, puisque c'est à cette date qu'ils ont commencé à rembourser complètement les avances du Trésor.

Les deux états ci-joints contiennent le relevé des secours ou allocations octroyés par les liquidateurs, en argent ou en nature, en dehors de toute jouissance temporaire d'immeubles.

Secours accordés d'office par les liquidateurs à d'anciens congréganistes.

(Loi du 1er juillet 1901.)

CONGRÉGATIONS.	DATES des ALLOCATIONS.	NOMBRE de CONGRÉGANISTES secourus.	MONTANT des SECOURS.	OBSERVATIONS.
			fr. c.	
Compassion de Castelsarrasin	1905	4	2,955 00	Secours en nature.
Frères de la doctrine chrétienne de Nancy	1905	10	1,000 00	
Doctrine chrétienne de Meynias	1904	1	781 80	
Marianistes	Avant 1907	7	3,750 00	
Sainte-Marie de Tinchebray	1904	1	30 00	Par mois à un octogénaire.
Miséricorde-de-Montebourg	"	11	4,583 95	
Petits frères de Marie de Lyon	1905-1906	2	400 00 700 00	Frères âgés et infirmes hospitalisés à Saint-Genis-Laval au moyen de l'abandon des produits de la propriété.
Rédemptoristes	Avant 1907	1	50 00	
Saint nom de Jésus et de Marie de Marseille	1904	6	700 00	
	1905	11	1,330 00	
	1906	13	1,210 00	
Sainte-Croix-de-Saint-Germain-Laprade	1903	1	50 00	
Frères-agriculteurs-de-Saint-François-Régis	1903	2	300 00	
	1905	9	500 00	
	1906	10	250 00	
Saint-Pères ès-liens	1904	16	3,780 00	
	1905	16	6,720 00	
	1906	15	8,400 00	
Sainte-Famille-de-Saint-Gervais, Mende	"	"	785 00	
Sainte-Famille-de-Saint-Gervais, Belley	1905	10	1,350 00	

SECOURS accordés d'office par les liquidateurs à d'anciens congréganistes.
(Loi du 7 juillet 1904.)

CONGRÉGATIONS.	DATES des ALLOCATIONS.	NOMBRE de CONGRÉGANISTES secourus.	MONTANT des SECOURS.	OBSERVATIONS.
			fr. c.	
Augustines-de-Saint-Pierre-l'Église	"	1	800 00	
Filles-de-la-Croix de Lambezellec	"	2	200 00	
Nativité-de-Valence	1906	59	9,500 00	
Sainte-Famille-de-Besançon	1904-1905	37	3,360 00	Non compris les dépenses d'hospitalisation qui atteignent 13,841 fr. 20 pour les années 1904 et 1905 et et 10,385 francs en 1906.
	1906		4,190 00	
Sœurs de Saint-Joseph à Sainte-Foy-les-Peyrolières (Haute-Garonne)	1905	2	130 00	
	1906	3	500 00	
Union chétienne de Fontenay-le-Comte	1904	"	350 00	Pour subvenir aux besoins quotidiens des congréganistes.

Pour compléter sur ce point les renseignements, nous croyons devoir donner en outre :

1° Un état des allocations concédées par le Ministre des Cultes à d'anciens congréganistes touchés par la loi du 1er juillet 1901 ;

2° Un état des secours accordés par le même département, postérieurement à l'homologation des comptes du liquidateur, à d'anciens congréganistes (même loi) ;

3° Un état des secours octroyés par le même département en vertu de la loi du 7 juillet 1904 ;

4° Un état des pensions viagères concédées en vertu de la même loi.

État des allocations concédées à d'anciens congréganistes touchés par la loi du 1er juillet 1901.

CONGRÉGATIONS.	ALLOCATIONS.	MONTANT des ALLOCATIONS CONCÉDÉES.	OBSERVATIONS.
FEMMES.			
Augustines de Sainte-Marie-de-Lorette. (Paris)	3	1,200f à 1,600f.	Arrêté du 6 juillet 1904.
	(6)	Rejets.	
Carmélites de Carcassonne	3	120f à 600f.	Arrêté du 3 juillet 1906.
	1	3,000f en capital.	
Minimes de la doctrine chrétienne de Ceilhe	56	〃	En préparation.
Filles-de-la-Croix-de-Chavanod	150	〃	En préparation.
Sacré-Cœur de Bessat	3	550f et 735f en capital.	Propositions soumises à l'examen du Conseil d'État.
Sacré-Cœur de Colombier	3	800f à 2,000f en capital.	Propositions soumises à l'examen du Conseil d'État.
Sacré-Cœur de Tarentaise	5	120f à 554f.	Arrêté du 11 juillet 1906.
Ursulines de Rive-de-Gier	12	〃	En préparation.
HOMMES.			
Doctrine chrétienne de Nancy	41	360f à 450f.	Propositions soumises à l'examen du Conseil d'État.
	8	1,000f à 4,000f en capital.	
	(2)	Rejets.	
Missionnaires de Sainte-Garde d'Orange	3	420f, 450f et 500f.	Arrêté du 10 octobre 1906.
	(3)	Rejets.	
Tiers-Ordre de Saint-François-d'Assise-d'Ambialet	1	〃	En préparation.

État des secours accordés par le Ministre des Cultes, d'accord avec le Ministre des Finances, postérieurement à l'homologation des comptes de liquidation à d'anciens congréganistes touchés par la loi du 1er juillet 1901.

(Avis du Conseil d'État du 6 août 1904.)

CONGRÉGATIONS.	DATES des ARRÊTÉS.	PARTIES PRENANTES.	MONTANT des SECOURS.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
			fr. c.	fr. c.	
Bénédictines de l'Immaculée-Conception d'Igoville.	23 janvier 1905.	5	6,000 00	9,400 00	
	3 mai 1905.	2	2,400 00		
	11 août 1905.	1	1,000 00		
TOTAL		8	9,400 00	9,400 00	

ÉTAT des secours accordés par le Ministre des Cultes à d'anciennes congrégations touchées par la loi du 7 juillet 1904.

CONGRÉGATIONS.	DATES DES ARRÊTÉS.	PARTIES PRE-NANTES.	MONTANT des SECOURS.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
			fr. c.	fr. c.	
Augustines de Carentan	29 décembre 1906.	7	2,700 00	2,700 "	Article 22 du décret du 2 janvier 1905.
Augustines de l'Intérieur de Marie de Montrouge	28 novembre 1906.	14	3,920 00	3,920 00	*Idem.*
Augustines de Paris (Abbaye-au-Bois, 16, rue de Sèvres)	18 juillet 1905.	1	300 00	900 00	*Idem.*
	6 décembre 1905.	2	600 00		*Idem.*
Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement de Flavigny	13 janvier 1906.	1	300 00	300 00	*Idem.*
Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement de Saint-Nicolas-du-Port	21 décembre 1905.	1	300 00	900 00	*Idem.*
	7 juin 1906.	1	300 00		*Idem.*
	28 novembre 1906.	1	300 00		*Idem.*
Clarisses de Gourdon	26 janvier 1906.	1	400 00	1,000 00	*Idem.*
	26 juillet 1906.	1	300 00		*Idem.*
	3 décembre 1906.	1	300 00		*Idem.*
Dames de la Croix de Saint-Quentin	7 juin 1906.	29	10,585 00	10,585 00	*Idem.*
Divine Providence de Reims	10 mars 1906.	11	1,650 00	1,650 00	*Idem.*
Dominicaines de Nancy	28 novembre 1906.	1	300 00	300 00	*Idem.*
Filles de la Croix de Limoges	16 décembre 1905.	24	4,800 00	5,200 00	*Idem.*
	6 décembre 1906.	1	400 00		*Idem.*
Franciscaines de Sainte-Élisabeth d'Auteuil	20 mai 1905.	6	1,950 00	6,500 00	*Idem.*
	18 juillet 1905.	2	600 00		*Idem.*
	19 février 1906.	3	900 00		*Idem.*
	24 septembre 1906.	6	1,950 00		*Idem.*
	29 décembre 1906.	3	1,100 00		*Idem.*
Mère de Dieu-Paris	1er octobre 1906.	1	365 00	365 00	*Idem.*
Nativité de la Sainte-Vierge de Saint-Germain-en-Laye	10 juin 1905.	1	300 00	900 00	*Idem.*
	18 juillet 1905.	2	600 00		*Idem.*
Notre-Dame de Castelnaudary	27 décembre 1906.	1	350 00	350 00	*Idem.*
Notre-Dame de l'Isle-Jourdain	22 janvier 1906.	1	300 00	900 00	*Idem.*
	7 juin 1906.	1	300 00		*Idem.*
	21 novembre 1906.	1	300 00		*Idem.*
Notre-Dame de Masseube	21 mars 1905.	1	300 00	300 00	*Idem.*
Notre-Dame de Toulouse	2 août 1905.	6	1,700 00	7,100 00	*Idem.*
	4 novembre 1905.	6	1,700 00		*Idem.*
	22 janvier 1906.	3	900 00		*Idem.*
	28 novembre 1906.	8	2,800 00		*Idem.*
Présentation de Manosque	26 avril 1905.	1	300 00	300 00	*Idem.*
Réunion au Sacré-Cœur-de-Jésus de Libourne	22 janvier 1906.	1	250 00	500 00	*Idem.*
	11 septembre 1906.	1	250 00		*Idem.*
Saint-Cœur-de-Marie de Nancy	31 août 1906.	1	300 00	24,900 00	*Idem.*
	21 novembre 1906.	41	24,600 00		*Idem.*
Saint-Nom-de-Jésus de Toulouse	30 janvier 1906.	14	2,800 00	3,000 00	*Idem.*
	28 février 1906.	1	200 00		*Idem.*
À reporter	....	209	72,570 00	72,570 00	

CONGRÉGATIONS.	DATES DES ARRÊTÉS.	PARTIES PRENANTES.	MONTANT des SECOURS.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
			fr. c.	fr. c.	
Report		209	72,570 00	72,570 00	Article 22 du décret du 2 janvier 1905.
Saint-Sépulcre de Charleville	13 mars 1906	1	200 00	400 00	Idem.
	14 septembre 1906	1	200 00		Idem.
Ursulines d'Aire (Landes)	10 mars 1906	4	1,200 00	1,200 00	Idem.
Ursulines d'Abbeville	2 juin 1906	1	300 00	600 00	Idem.
	3 décembre 1906	1	300 00		Idem.
Ursulines de Bayeux	23 février 1905	9	6,300 00	6,300 00	Idem.
Ursulines de Valréas	13 mars 1906	1	300 00	300 00	Idem.
Verbe Incarné de Saint-Junien	18 octobre 1905	1	400 00	400 00	Idem.
Zélatrices de la Sainte-Eucharistie à Paris	10 juin 1905	13	3,500 00	88,675 20	Idem.
	11 juillet 1905	3	1,800 00		Idem.
	13 octobre 1905	1	200 00		Idem.
	14 octobre 1905	44	9,500 00		Idem.
	20 août 1906	2	600 00		Idem.
	14 septembre 1906	42	10,720 00		Idem.
	21 novembre 1906	69	62,355 20		Idem.
Totaux		402	170,445 20	170,445 20	

ÉTAT des pensions viagères concédées à d'anciennes congréganistes touchées par la loi du 7 juillet 1904.

CONGRÉGATIONS.	PENSIONS.	MONTANT DES PENSIONS.	OBSERVATIONS.
Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, à Marseille	20	350f à 600f	Propositions soumises au Conseil d'État.
	7	Secours.	
	(1)	Rejet.	
Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement de Saint-Nicolas-du-Port	15	"	En préparation.
Dames de Saint-Eutrope d'Avignon	2	"	Idem.
Divine Providence de Reims	24	"	Idem.
Notre-Dame de l'Isle-Jourdain	13	"	Idem.
Ursulines d'Abbeville	1	1,200f	Proposition soumise au Conseil d'État.
Ursulines de Bayeux	24	300f à 500f	Idem.
	1	4,000f capital.	
Ursulines de Valréas	15	"	En préparation.
Verbe Incarné de Saint-Junien	12	210f à 350f	Propositions soumises aux Finances.
	2	Secours.	
Verbe Incarné de Saint-Yrieix	7	150f à 360f	Idem.
	5	Secours.	

IX

HOMOLOGATION DES COMPTES DU LIQUIDATEUR. — HONORAIRES DU LIQUIDATEUR.

Les liquidateurs font au cours de leur gestion tous actes d'administration nécessaires, intentent toutes actions ou y défendent sous leur seule responsabilité. Il résulte des articles 12 du décret du 16 août 1901 et 21 du décret du 2 janvier 1905 que chacun d'eux doit rendre compte de l'accomplissement de sa mission au tribunal qui l'a nommé. Pour se conformer à cette obligation, il faut qu'il présente un compte détaillé de ses recettes et de ses dépenses et qu'il en obtienne l'homologation par le tribunal.

Les règlements d'administration publique susvisés ont laissé au tribunal le soin d'examiner la gestion du liquidateur, d'apprécier s'il a commis des fautes, s'il a engagé des dépenses excessives ou inutiles, s'il justifie des payements qu'il annonce et s'il y a lieu de lui donner une sorte de quitus en homologuant le compte qu'il a présenté. Le tribunal a ainsi le double pouvoir de rejeter certains articles et de réduire le salaire du liquidateur dont la responsabilité lui paraîtrait engagée.

Les extraits du jugement d'homologation et la copie des comptes du liquidateur doivent être adressés au Ministre des Cultes et au Ministre des Finances et si la liquidation présente un déficit, l'imputation du reliquat non recouvré ne peut avoir lieu sur le crédit des frais de justice qu'en vertu d'une décision du Garde des Sceaux (art. 7 de l'un et l'autre décret du 26 juin 1906).

Ainsi il ne s'agit pas d'un simple enregistrement du compte présenté, il est nécessaire qu'il y ait approbation de la part du tribunal qui a qualité pour se prononcer sur la nécessité et l'utilité des actes d'administration du liquidateur, de la procédure qu'il a suivie, des opérations successives qu'il a effectuées. On porterait atteinte à l'œuvre du législateur de 1901 et de 1905 si on ne respectait pas ce pouvoir concédé aux cours et tribunaux.

Au moment de la clôture des opérations, le tribunal doit en outre fixer, par une décision judiciaire, les honoraires dus au liquidateur (art. 5 du décret du 16 août 1901; art. 20 du décret du 2 janvier 1905).

La fixation des honoraires du liquidateur exige un examen attentif même dans les plus petites affaires. Les liquidateurs n'ont eu au début d'autres documents que les expéditions des jugements qui les nommaient et une liste parfois incomplète des établissements des congrégations dissoutes qu'ils devaient liquider. Ils ont dû établir l'origine de propriété de chaque immeuble en faisant des recherches dans les bureaux d'enregistrement, à la conservation des hypothèques, au cadastre et dans les bureaux de l'Administration des Contributions directes. Ils ont été dans la nécessité de s'enquérir de la qualité des acheteurs successifs, des causes réelles de la vente, de la date des constructions, de celle des améliorations, de celle de la prise de possession par les congréganistes et de celle des organisations scolaires.

Chaque fois qu'ils se sont trouvés en face d'une société, il a fallu se procurer les actes consti-

tutifs de l'association, recueillir des renseignements sur chacun de ses membres, passer en revue les délibérations des assemblées générales, celles des réunions des conseils d'administration, voir les bilans successifs et former un faisceau de preuves permettant de faire tomber tous les actes frauduleux combinés depuis les décrets de 1880. Pour faire cette étude préparatoire sur un nombre parfois considérable d'immeubles, il leur a fallu se livrer à un travail dont on ne se rend pas compte à première vue et qui n'est connu que des magistrats ayant suivi l'affaire.

La multiplicité des procédures suivies devant diverses juridictions comporte nécessairement un travail de la part du liquidateur qui doit donner des instructions à ses avoués et conférer avec ses avocats. L'administration et la vente des biens exigeant des déplacements fréquents, la tenue d'une comptabilité parfois très complexe méritent également salaire.

C'est d'ailleurs une question d'espèce; tel liquidateur présente un compte dans lequel il fait figurer des articles pour chacune de ces sortes de dépenses, tel autre ne réclame rien pour ses frais de voyage et ne demande que des honoraires dans lesquels il fait rentrer en fait ces sortes de déboursés; tel liquidateur s'est borné à une surveillance générale, tel autre est intervenu plus activement dans l'administration des biens; tel liquidateur s'en est rapporté à son avoué, tel autre a dirigé lui-même la procédure; tel liquidateur a pu tenir personnellement sa comptabilité, tel autre a eu besoin de nombreux auxiliaires dont il contrôlait les écritures; tel liquidateur a réalisé un actif important, tel autre a liquidé les biens d'une congrégation qui ne laisse qu'un passif; telle affaire a duré quelques mois, telle autre s'est prolongée pendant plusieurs années.

La fixation des honoraires du liquidateur ne peut être faite qu'après examen de tous les éléments que le juge doit apprécier.

La Chancellerie a d'ailleurs pris des précautions en vue de prévenir des abus. Elle a exigé que le magistrat du parquet appelé à viser la requête d'homologation prenne les instructions du Procureur général sur le point de savoir s'il n'y a pas lieu de présenter quelques observations au sujet du chiffre des honoraires réclamés par le liquidateur. Le parquet général dont la surveillance s'étend à un certain nombre de liquidations n'hésite jamais, le cas échéant, à inviter son substitut de première instance à requérir une décision réduisant au taux convenable le montant des honoraires du séquestre.

Soit d'office, soit sur la réquisition du ministère public, les tribunaux ont dans un certain nombre d'affaires réduit parfois dans une large mesure le chiffre des honoraires qui étaient demandés.

On ne s'en est pas tenu là. La question s'est posée de savoir si le ministère public n'avait pas le droit de faire appel d'un jugement d'homologation qui avait alloué un salaire paraissant excessif. Par un arrêt du 7 mai 1907, la Cour d'appel de Bordeaux a déclaré recevable un appel du procureur de la République formé dans ces conditions et a réduit à 6,000 francs une allocation de 16,208 francs accordée en première instance.

Cet arrêt admet ainsi qu'il existe une voie de recours contre les jugements d'homologation des comptes du liquidateur.

Lattention des magistrats va être appelée sur cette décision à l'occasion de plusieurs affaires.

X

AFFAIRES TERMINÉES.

Nous devons maintenant faire connaître quelles sont les affaires terminées et quels en ont été les résultats :

Les listes des liquidations ordonnées ou poursuivies qui figurent dans les paragraphes 1 et 2 du présent rapport comprennent :

Liquidations ordonnées en vertu de la loi du 1er juillet 1901	237
Liquidations ordonnées en vertu de la loi du 7 juillet 1904	440
Soit au TOTAL	677 (1)

Les liquidations terminées sont au nombre de 115.

(1) Voir à la fin du volume les états et renseignements complémentaires.

Affaires terminées de 1901 à 1905 inclusivement.

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
Allier	Bénédictins de Souvigny	Passif admis par le tribunal	2,577 64	
		Honoraires du liquidateur	84 00	
		Frais d'homologation	35 55	
		Ensemble	2,637 20	"
Alpes-Maritimes	Visitation de Nice	Passif total	690 00	"
Ardèche	Carmélites d'Annonay	....	97 70	"
Aude	Carmélites de Carcassonne	Passif	14,717 80	
		Honoraires du liquidateur	3,000 00	
		Frais d'homologation	198 45	
		Ensemble	17,916 25	86,086 45
Bouches-du-Rhône	Notre-Dame auxiliatrice de Dom Bosco.	Passif	328 00	
		Honoraires du liquidateur	200 00	
		Frais d'homologation	67 30	
		Ensemble	595 30	"
Idem	Saint-Sacrement de Saint-Remy-en-Provence.	Passif	397 10	
		Honoraires du liquidateur	442 85	
		Frais d'homologation	56 60	
		Ensemble	896 55	"

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
Bouches-du-Rhône	Trinitaires déchaussés de Marseille.	Passif..................	323 20	
		Honoraires du liquidateur...	500 00	
		Frais d'homologation.......	57 90	
		Ensemble...........	881 10	"
Cantal.............	Notre-Dame de Salers..........	Passif..................	559 36	
		Honoraires du liquidateur...	478 54	
		Frais d'homologation.......	13 88	
		Ensemble...........	1,051 78	6,830 17
Côtes-du-Nord........	Filles de Sainte-Marie de Broom..	Passif..................	431 41	
		Honoraires du liquidateur...	150 00	
		Frais d'homologation.......	61 10	
		Ensemble...........	642 51	"
Doubs.............	Charité de Besançon...........	Passif total........	431 58	"
Idem..............	Missionnaires de Beaupré à École.	Passif total........	614 64	"
Drôme.............	Norbertines de Bonlieu.........	Passif..................	460 90	
		Honoraires du liquidateur...	354 00	
		Ensemble...........	814 90	"

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
Drôme	Carmélites de Montélimar	Passif	475 23	
		Honoraires du liquidateur	270 70	
		Frais d'homologation	11 18	
		Ensemble	757 11	"
Idem	Carmélites de Romans	Passif total	1,504 07	"
Eure	Bénédictins d'Igoville	Passif	1,634 42	
		Honoraires du liquidateur	1,078 82	
		Frais d'homologation	140 00	
		Ensemble	2,853 24	20,541 07
Hérault	Carmélites de Montpellier	Passif	9,037 10	
		Honoraires du liquidateur	2,500 00	
		Ensemble	11,537 10	75,093 80
Idem	Dominicaines de Ganges	Passif	859 18	
		Honoraires du liquidateur	1,000 00	
		Frais d'homologation	11 63	
		Ensemble	1,870 81	"
Loire	Sacré-Cœur de Saint-Sauveur-en-Rue (enseignement).	Passif	2.091 85	
		Honoraires du liquidateur	846 90	
		Frais d'homologation	72 83	
		Ensemble	3,011 58	16,938 00

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
LOIRE	Sacré-Cœur du Bessat	Passif	1,395 55	
		Honoraires du liquidateur	143 05	
		Frais d'homologation	51 10	
		ENSEMBLE	1,589 70	2,875 64
Idem	Sacré-Cœur de Tarentaise	Passif	1,138 46	
		Honoraires du liquidateur	596 25	
		Frais d'homologation	51 10	
		ENSEMBLE	1,785 81	14,080 85
Idem	Sacré-Cœur du Colombier	Passif	7,981 90	
		Honoraires du liquidateur	659 00	
		Frais d'homologation	72 83	
		ENSEMBLE	8,713 73	13,180 50
LOIRE-INFÉRIEURE	Institution chrétienne de Saint-Gildas-des-Bois.	Passif	1,343 22	
		Honoraires du liquidateur	756 60	
		Frais d'homologation	11 03	
		ENSEMBLE	2,110 85	"
Idem	Compassion de Nantes	Passif	485 58	
		Honoraires du liquidateur	300 00	
		ENSEMBLE	785 58	"
LOT	Notre-Dame-du-Calvaire de Gramat.	Passif	531 50	
		Honoraires du liquidateur	500 00	
		Frais d'homologation	74 45	
		ENSEMBLE	1,105 95	"

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
Lot-et-Garonne	Sœurs de Sainte-Anne de Feugarolles.	Passif	〃	〃
Lozère	Sœurs Unies de Chanac	Passif	17,708 00	
		Honoraires du liquidateur	791 00	
		Frais d'homologation	41 65	
		Ensemble	18,540 65	11,945 55
Manche	Sœurs franciscaines du Sacré-Cœur à Querqueville.	Passif	1,179 05	1,636 40
Marne	Dominicaines d'Épernay	Passif total	1,530 80	〃
Idem	Saint-Philippe-de-Neri de Reims	Passif	936 00	
		Honoraires du liquidateur	600 00	
		Frais d'homologation	175 05	
		Ensemble	1,711 05	〃
Idem	Saint-Marcoul de Reims	Passif	81 60	
		Honoraires du liquidateur	150 00	
		Frais d'homologation	62 70	
		Ensemble	294 30	〃

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
MARNE (HAUTE-).......	Servites de Marie à Cuves.......	Passif..................	104 30	
		Honoraires du liquidateur...	100 00	
		Frais d'homologation.......	11 18	
		ENSEMBLE...........	215 48	"
NORD...............	Bon-Pasteur de Douai..........	Passif..................	38 20	
		Honoraires du liquidateur...	55 00	
		Frais d'homologation.......	10 75	
		ENSEMBLE...........	103 95	50 00
Idem...............	Recolletines de Saint-François de Merville.	Passif..................	1,252 03	
		Honoraires du liquidateur...	1,800 00	
		Frais d'homologation.......	53 99	
		ENSEMBLE...........	3,106 02	"
Idem...............	Enfant-Jésus de Lille...........	Passif..................	614 48	
		Honoraires du liquidateur...	250 00	
		Frais d'homologation.......	48 53	
		ENSEMBLE...........	913 01	"
PAS-DE-CALAIS........	Carmélites d'Arras.............	Passif..................	290 45	
		Honoraires du liquidateur...	100 00	
		Frais d'homologation.......	55 45	
		ENSEMBLE...........	445 90	290 45
Idem...............	Sainte-Agnès d'Arras...........	Passif..................	269 92	
		Honoraires du liquidateur...	175 00	
		Frais d'homologation.......	20 00	
		ENSEMBLE...........	464 92	"

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
PAS-DE-CALAIS	Providence d'Arras	Passif	420 17	
		Honoraires du liquidateur	250 00	
		Frais d'homologation	20 00	
		ENSEMBLE	690 17	"
Idem	Augustines du Précieux-Sang d'Arras.	Passif	289 92	
		Honoraires du liquidateur	250 00	
		Frais d'homologation	20 00	
		ENSEMBLE	559 92	"
PUY-DE-DÔME	Tiers-Ordre de Saint-Dominique d'Ambert.	Passif	1,461 30	
		Honoraires du liquidateur	"	
		Frais d'homologation	52 11	
		ENSEMBLE	1,513 41	"
Idem	Tiers-Ordre de Saint-Dominique à Marsac.	Passif	1,383 90	
		Honoraires du liquidateur	"	
		Frais d'homologation	52 11	
		ENSEMBLE	1,436 01	"
PYRÉNÉES-ORIENTALES	Carmélites de Vinça	Passif	16,283 44	
		Honoraires du liquidateur	1,600 00	
		Frais d'homologation	18 33	
		ENSEMBLE	17,901 77	17,901 77
RHÔNE	Dominicaines du Grand-Ordre d'Oullins.	Passif	1,026 60	
		Honoraires du liquidateur	500 00	
		ENSEMBLE	1,526 60	1,122 20

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
RHÔNE	Adoration de Jésus-Hostie	Passif	3,167 78	
		Honoraires du liquidateur	500 00	
		Frais d'homologation	3 80	
		ENSEMBLE	3,671 58	214 25
SAÔNE (HAUTE-) ET TERRITOIRE DE BELFORT.	Bénédictins de Delle	Passif	Mémoire. (Procédure d'ordre.)	
		Honoraires du liquidateur	2,146 00	
		Frais d'homologation	29 58	
		ENSEMBLE	2,175 58	65,541 67
Idem	Sœurs de Saint-Joseph et de Saint-Marc à Delle.	Passif	732 90	
		Honoraires du liquidateur	500 00	
		Frais d'homologation	70 00	
		ENSEMBLE	1,302 90	10,216 00
SAÔNE-ET-LOIRE	Visitation de Mâcon	Passif	"	"
Idem	Tiers-Ordre de Mont-Carmel à Saint-Martin-Bellesorte.	Passif	"	"
Idem	Franciscaines à Sennecey-les-Mâcon.	Passif	"	"

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
SEINE	Augustines de Sainte-Marie de Lorette.	Passif	165,948 77	
		Honoraires du liquidateur	15,000 00	
		Frais d'homologation	950 50	
		ENSEMBLE	171,899 27	634.829 47
SEINE-ET-OISE	Carmélites de Versailles	PASSIF TOTAL	7,078 19	802 13
SOMME	Franciscaines de Jésus d'Amiens	Passif	28 80	"
Idem	Frères de Saint-Joseph de Fuchsien.	Passif	Mémoire.	
		Honoraires du liquidateur	1,088 60	
		Frais d'homologation	+ 268 50	
		ENSEMBLE	1,357 10	20,415 05
TARN-ET-GARONNE	Compassion de Castelsarrasin	Passif	8,443 72	
		Honoraires du liquidateur	3,600 00	
		ENSEMBLE	12,043 72	24,325 00
VAUCLUSE	Missionnaires de Notre-Dame de Sainte-Garde à Orange.	Passif	21,908 78	
		Honoraires du liquidateur	3,300 00	
		Frais d'homologation	150 00	
		ENSEMBLE	25,358 78	34,550 40

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
Vaucluse............	Carmélites d'Avignon...........	Passif....................	617 83	
		Honoraires du liquidateur...	250 00	
		Frais d'homologation.......	53 75	
		Ensemble...........	921 58	″
Idem...............	Filles de la Conception d'Avignon.	Passif....................	921 46	″
Vienne..............	Oblats de Saint-Hilaire de Poitiers.	Passif....................	1,608 79	
		Honoraires du liquidateur...	294 70	
		Frais d'homologation.......	62 56	
		Ensemble...........	1,966 05	″
Vienne (Haute-).......	Verbe-Incarné de Limoges.......	Passif....................	105 50	
		Honoraires du liquidateur...	2,600 00	
		Ensemble...........	2,705 50	5,305 50
Idem...............	Providence de Limoges.........	Passif....................	793 03	
		Honoraires du liquidateur...	500 60	
		Ensemble...........	1,293 63	″
Vosges..............	Providence de Portieux.........	Passif total.........	965 04	″

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
Yonne..............	Sacré-Cœur de Jésus de Joigny...	Passif total........	482 53	〃
Idem...............	Sainte-Enfance de Saint-Denis-les-Sens.	Passif..................	160 35	
		Honoraires du liquidateur...	150 00	
		Frais d'homologation.......	81 27	
		Ensemble...........	391 62	〃
Idem...............	Providence de Sens............	Passif..................	409 78	
		Honoraires du liquidateur...	150 00	
		Frais d'homologation.......	80 52	
		Ensemble...........	640 30	〃

LIQUIDATIONS terminées en 1906.

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
AIN	Ursulines de Thoissey	Passif admis par le tribunal.	2,434 90	
		Honoraires du liquidateur	738 94	
		Frais d'homologation	64 90	
		ENSEMBLE	3,240 74	14,778 35
ALLIER	Ursulines de Montluçon	Passif	268 58	
		Honoraires du liquidateur	141 45	
		Frais d'homologation	50 63	
		ENSEMBLE	460 66	1,577 37
ARDÈCHE	Dominicaines de Saint-Jean de Pourcharesse.	Passif	3,623 24	
		Honoraires du liquidateur	685 85	
		Frais d'homologation	35 00	
		ENSEMBLE	4,344 09	5,071 53
Idem	Sœurs de Saint-Joseph du Cheylard.	Passif	393 23	
		Honoraires du liquidateur	500 00	
		Frais d'homologation	88 36	
		ENSEMBLE	981 59	"
Idem	Providence d'Annonay	Passif	229 85	
		Honoraires du liquidateur	384 28	
		Frais d'homologation	80 31	
		ENSEMBLE	694 44	"
Idem	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Prix.	Passif	430 66	
		Honoraires du liquidateur	300 00	
		Frais d'homologation	84 49	
		ENSEMBLE	815 17	"

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
ARDÈCHE............	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Félicien.	Passif..................	324 93	
		Honoraires du liquidateur...	500 00	
		Frais d'homologation.......	86 26	
		ENSEMBLE...........	911 19	"
ARDENNES............	Sœurs du Saint-Sépulcre de Charleville.	Passif..................	219,072 95	
		Honoraires du liquidateur...	8,000 00	
		Frais d'homologation.......	17 43	
		ENSEMBLE...........	227,090 38	217,029 17
BOUCHES-DU-RHÔNE.....	Notre-Dame de la Compassion de Marseille.	Passif..................	361 15	
		Honoraires du liquidateur...	300 00	
		Frais d'homologation.......	69 05	
		ENSEMBLE...........	730 20	"
Idem...............	Adoration du Saint-Sacrement de Marseille.	Passif..................	14,038 07	
		Honoraires du liquidateur...	6,000 00	
		Frais d'homologation.......	69 10	
		ENSEMBLE...........	20,107 17	145,903 00
CALVADOS............	Ursulines de Bayeux...........	Passif..................	73,008 70	
		Honoraires du liquidateur...	7,000 00	
		Frais d'homologation.......	64 40	
		ENSEMBLE...........	80,073 10	126,628 70
CÔTE-D'OR...........	Visitation de Dijon............	Passif..................	2,978 16	
		Honoraires du liquidateur...	1,098 40	
		Frais d'homologation.......	123 60	
		ENSEMBLE...........	4,200 16	"

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
HÉRAULT	Dominicaines de Cette	Passif	201,261 86	
		Honoraires du liquidateur	4,171 00	
		Frais d'homologation	14 78	
		ENSEMBLE	205,447 64	142,965 80
INDRE	Clarisses de Châteauroux	Passif	3,051 74	
		Honoraires du liquidateur	733 10	
		Frais d'homologation	60 80	
		ENSEMBLE	3,845 64	15,063 20
ISÈRE	Notre-Dame de Bon-Accueil à Vienne.	Passif	628 75	
		Honoraires du liquidateur	120 00	
		Frais d'homologation	56 68	
		ENSEMBLE	805 43	″
Idem	Chanoines de l'Immaculée-Conception de Saint-Antoine.	Passif	8,473 18	
		Honoraires du liquidateur	4,000 00	
		Frais d'homologation	33 13	
		ENSEMBLE	12,406 31	1,363 45
LOIRE	Sœurs de la Sainte-Enfance de La Valla.	Passif	6,831 15	
		Honoraires du liquidateur	1,541 52	
		Frais d'homologation	317 63	
		ENSEMBLE	8,690 30	30,830 58
LOIRE-INFÉRIEURE	Ermites de Saint-Augustin de Nantes.	Passif	21,396 85	
		Honoraires du liquidateur	4,167 29	
		Frais d'homologation	106 40	
		ENSEMBLE	25,670 54	69,568 48

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
			fr. c.	fr. c.
Loire-Inférieure......	Dominicaines de Saint-Nazaire....	Passif..................	1,647 18	
		Honoraires du liquidateur...	1,033 20	
		Frais d'homologation.......	16 25	
		Ensemble...........	2,697 63	"
Lot................	Filles de Jésus de Vaylats........	Passif..................	668 29	
		Honoraires du liquidateur...	428 50	
		Frais d'homologation.......	57 15	
		Ensemble...........	1,103 94	"
Idem...............	Sœurs de la Miséricorde de Montcuq.	Passif..................	1,022 90	
		Honoraires du liquidateur...	1,295 00	
		Frais d'homologation.......	108 90	
		Ensemble...........	2,426 80	"
Lot-et-Garonne.......	Compassion de Marmande.......	Passif..................	2,255 85	
		Honoraires du liquidateur...	"	
		Frais mis à la charge du Trésor par un arrêt sans homologation de compte........	"	
		Ensemble...........	2,255 85	"
Maine-et-Loire.......	Dames de la Retraite d'Angers...	Passif..................	1,757 97	
		Honoraires du liquidateur...	252 00	
		Frais d'homologation.......	27 95	
		E semble...........	2,037 92	"
Nord...............	Visitation de Sainte-Marie de Roubaix.	Passif..................	737 67	
		Honoraires du liquidateur...	250 00	
		Frais d'homologation.......	56 51	
		Ensemble...........	1,044 18	"

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
NORD	Bénédictines anglaises de Douai	Passif	68,143f 10c	
		Honoraires du liquidateur	7,500 00	
		Frais d'homologation	189 20	
		ENSEMBLE	69,082 30	119,726f 45c
Idem	Providence de Sainte-Thérèse d'Avesnes.	Passif	731 52	
		Honoraires du liquidateur	150 00	
		Frais d'homologation	60 55	
		ENSEMBLE	942 07	〃
PAS-DE-CALAIS	Saint-Joseph-de-Nazareth de Lens.	Passif	16,576 78	
		Honoraires du liquidateur	1,711 32	
		Frais d'homologation	103 70	
		ENSEMBLE	18,390 80	34,838 54
PYRÉNÉES (BASSES-)	Immaculée-Conception de Sauvagnon.	Passif	1,645 99	
		Honoraires du liquidateur	1,000 00	
		Frais d'homologation	116 52	
		ENSEMBLE	2,762 51	〃
PYRÉNÉES (HAUTES-)	Sœurs-de-Saint-Joseph-de-Tarbes à Cantaous-Tuzaguet.	Passif	2,909 38	
		Honoraires du liquidateur	1,000 00	
		Frais d'homologation	59 85	
		ENSEMBLE	3,969 23	〃
Idem	Immaculée-Conception-de-Notre-Dame-de-Lourdes à Galan.	Passif	1,415 94	
		Honoraires du liquidateur	1,000 00	
		Frais d'homologation	59 85	
		ENSEMBLE	2,475 79	〃

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
RHÔNE	Ursulines de Beaujeu	Passif	29,701f 35c	
		Honoraires du liquidateur	1,566 45	
		Frais d'homologation	61 80	
		ENSEMBLE	31,329 60	31,329f 60c
Idem.	Dominicaines de Vernaison	Passif	1,251 00	
		Honoraires du liquidateur	200 00	
		Frais d'homologation	50 00	
		ENSEMBLE	1,501 00	"
Idem.	Sœurs-de-Saint-Charles-de-Lyon	Passif	2,010 66	
		Honoraires du liquidateur	200 00	
		Frais d'homologation	30 00	
		ENSEMBLE	2,240 66	"
Idem.	Bénédictines de la Rochelle	Passif	1,141 40	
		Honoraires du liquidateur	150 00	
		Frais d'homologation	44 05	
		ENSEMBLE	1,335 45	"
Idem.	Saint-Joseph de Lyon	Passif	2,746 77	
		Honoraires du liquidateur	200 00	
		Frais d'homologation	27 10	
		ENSEMBLE	2,973 87	"
Idem.	Petites-Sœurs-de-Saint-Joseph de Fontaine-sur-Saône.	Passif	862 45	
		Honoraires du liquidateur	150 00	
		Frais d'homologation	52 15	
		ENSEMBLE	1,064 60	"

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
RHÔNE	Missionnaires de Notre-Dame-des-Apôtres.	Passif	670f 20c	
		Honoraires du liquidateur	150 00	
		Frais d'homologation	52 15	
		ENSEMBLE	872 35	"
SAVOIE	Immaculée-Conception de Ruffieux.	Passif	113 20	
		Honoraires du liquidateur	180 00	
		Frais d'homologation	"	
		ENSEMBLE	293 20	"
Idem	Augustines-de-la-Charité de Pont-de-Beauvoisin.	Passif	794 95	
		Honoraires du liquidateur	350 00	
		Frais d'homologation	"	
		ENSEMBLE	1,144 95	"
SAVOIE (HAUTE-)	Sœurs-de-la-Croix de Chavanod	Passif	13,248 20	
		Honoraires du liquidateur	3,366 00	
		Frais d'homologation	424 75	
		ENSEMBLE	17,038 95	107,125 25
SEINE	Clercs de Sion	Passif	103,223 41	
		Honoraires du liquidateur	3,000 00	
		Frais d'homologation	394 45	
		ENSEMBLE	106,617 86	107,007 52
Idem	Passionnistes anglais de Paris	Passif	444,628 87	
		Honoraires du liquidateur	8,000 00	
		Frais d'homologation	203 95	
		ENSEMBLE	452,832 82	557,133 60

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
SEINE-INFÉRIEURE......	Sacré-Cœur d'Ernemont........	Passif..................	3,250f 05c	
		Honoraires du liquidateur...	1,500 00	
		Frais d'homologation.......	121 00	
		ENSEMBLE...........	4,871 05	″
Idem...............	Augustines d'Yvetot............	Passif..................	2,795 70	
		Honoraires du liquidateur...	1,200 00	
		Frais d'homologation.......	224 88	
		ENSEMBLE...........	4,220 58	20,009f 65c
SEINE-ET-OISE.........	Augustines de Montmorency.....	Passif..................	55,723 14	
		Honoraires du liquidateur...	5,000 00	
		Frais d'homologation.......	299 60	
		ENSEMBLE...........	61,022 74	60,933 60
SÈVRES (DEUX-).......	Carmélites de Niort............	Passif..................	1,062 82	
		Honoraires du liquidateur...	700 00	
		Frais d'homologation	72 52	
		ENSEMBLE...........	1,835 34	″
SOMME..............	Dames-du-Cénacle d'Amiens......	Passif..................	595 95	
		Honoraires du liquidateur...	1,000 00	
		Frais d'homologation.......	72 84	
		ENSEMBLE...........	1,668 79	″
TARN...............	Carmélites de Castres...........	Passif..................	″	
		Honoraires du liquidateur...	1,200 00	
		Frais d'homologation.......	100 80	
		ENSEMBLE...........	1,300 80	72,844 31

DÉPARTEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	PASSIF.	MONTANT du PASSIF.	MONTANT de L'ACTIF BRUT.
Tarn-et-Garonne	Ursulines de Montpezat	Passif	1,507f 14c	
		Honoraires du liquidateur	135 20	
		Frais d'homologation	10 58	
		Ensemble	1,652 92	"
Vaucluse	Ursulines de Valréas	Passif	32,507 05	
		Honoraires du liquidateur	2,000 00	
		Frais d'homologation	90 00	
		Ensemble	34,597 05	56,733f 38c
Idem	Sœurs de Saint-Eutrope d'Avignon.	Passif	6,316 67	
		Honoraires du liquidateur	2,250 00	
		Frais d'homologation	63 00	
		Ensemble	8,629 67	39,919 40
Vienne (Haute-)	Verbe-Incarné de Saint-Yrieix	Passif	1,954 72	
		Honoraires du liquidateur	2,059 00	
		Frais d'homologation	25 35	
		Ensemble	4,039 07	22,564 68

Les liquidations terminées de 1901 à 1905 ont produit un actif brut de 1,064,772 fr. 32, grevé d'un passif de 1,422,608 fr. 80, ce qui donne un excédent de passif de 357,836 fr. 48.

Les liquidations terminées en 1906 ont produit un actif brut de 1,997,551 fr. 16, grevé d'un passif de 1,449,782 fr. 30, ce qui donne un excédent d'actif de 547,768 fr. 86.

Nous devons faire observer 1° que presque toutes ces affaires étaient des affaires simples dans lesquelles l'actif était nul ou peu important. Un certain nombre de ces liquidations ont pris fin en vertu de jugements qui ont, à la suite de tierces oppositions, révoqué les pouvoirs des liquidateurs; 2° que le passif relevé comprend non seulement les frais de liquidation, mais encore les dettes laissées par la congrégation et qui ont pu être acquittées sur l'actif disponible.

Quoi qu'il en soit, le Ministère des Finances n'a saisi celui de la Justice, en 1905, que de

sept demandes d'imputation de frais non recouvrés en matière de liquidation de biens de congrégations formant un total de 4,203 fr. 25.

En 1906, le Garde des Sceaux a autorisé dans les mêmes conditions, en vertu de l'article 7 des décrets du 26 juin 1906, l'imputation sur le même crédit de 13,608 fr. 39 représentant les frais non recouvrés dans douze liquidations de biens de congrégations.

XI

Le moment n'est pas encore venu d'apprécier quels seront les résultats au point de vue financier de la liquidation des biens des congrégations dissoutes. Les liquidateurs poursuivent leurs opérations vis-à-vis de 562 congrégations parmi lesquelles on voit figurer les plus importantes. Les petites affaires au nombre de 115 seules sont terminées. Il reste à composer la masse des autres liquidations et à poursuivre la réalisation de l'actif (1).

Il est d'ailleurs nécessaire de dissiper une erreur.

En 1900, le Département des Finances, d'accord avec la Commission du budget de la Chambre des députés a fait procéder à une enquête : 1° sur la contenance cadastrale, la valeur locative et la valeur vénale des immeubles possédés ou occupés par les congrégations et sur le chiffre des impôts directs payés par ces établissements religieux; 2° sur le mode de possession ou d'occupation dont ces immeubles sont l'objet et sur le montant des hypothèques qui les grèvent.

Les résultats de cette enquête sont consignés dans deux volumes annexés au procès-verbal de la 2e séance de la Chambre des députés du 4 décembre 1900.

Il résulte de cette statistique que les immeubles alors occupés ou possédés par des congrégations avaient une contenance cadastrale de 48,757 hectares 38 ares 57 centiares, une valeur locative de 47,253,056 francs et une valeur vénale de 1,071,775,260 francs. Le montant total des hypothèques inscrites étaient de 206,835,982 fr. 72.

M. Waldeck-Rousseau, alors président du Conseil, n'a pas avancé autre chose quand, dans le discours qu'il a prononcé à Toulouse, le 28 octobre 1900, il disait :

> Ce n'est pas le lieu ni le moment de faire de la statistique; mais pour montrer qu'en signalant à la tribune le péril d'une main-morte grandissante et qui menace le principe de la circulation des biens, nous n'avons pas obéi à de vaines alarmes; il suffira, je pense, de dire que la valeur des immeubles occupés on possédés par les congrégations était en 1880 de 700 millions déjà et qu'aujourd'hui elle dépasse un milliard. Quelle peut être, si on part de ce chiffre, la main-morte mobilière?

Mais on ne peut sans se méprendre sur ces constatations et sans détourner les paroles de M. Waldeck-Rousseau de leur sens, soutenir que le Gouvernement a cru qu'on pouvait réaliser un milliard à l'occasion de la dissolution des congrégations.

L'enquête de 1900 portait sur l'ensemble des congrégations, aussi bien sur celles qui étaient autorisées que sur celles qui ne l'étaient pas, sur celles qui se livraient exclusivement à l'enseignement comme sur celles qui avaient un caractère mixte ou un tout autre objet. La loi du 1er juillet 1901 et celle du 7 juillet 1904 n'ont supprimé que les congrégations non autorisées

---

(1) V. à la fin du volume les états et renseignements complémentaires.

et celles qui se livraient exclusivement à l'enseignement. L'actif des congrégations dissoutes ne peut donner un milliard puisque ce chiffre comprend l'évaluation de l'actif de ces congrégations d'une part, et celle de l'actif de toutes congrégations qui ont continué d'exister.

Il faut nécessairement déduire du chiffre de 1,071,775,260 francs la valeur attribuée aux biens des congrégations autorisées, savoir :

Congrégations d'hommes	158,528,600f
Congrégations de femmes	624,229,266
Ensemble	782,757,866

et s'en tenir, pour les biens des congrégations non autorisées, aux chiffres précisés dans le même document, savoir :

Congrégations d'hommes	154,466,900f
Congrégations de femmes	112,846,764
Ensemble	267,313,664

Il faut, en outre, faire état de la situation hypothécaire.

L'actif de ces congrégations devait d'ailleurs, aux termes de la loi, être diminué de la valeur des immeubles restitués à des tiers à la suite d'actions en revendication.

L'enquête de 1900 a eu pour but de signaler le danger qu'il y avait à laisser toute liberté à des religieux d'acquérir des biens, et d'accaparer un nombre considérable d'immeubles. Il ne s'agissait pas de prévoir quels seraient les résultats financiers de la suppression partielle des congrégations.

Il suffit en effet de se reporter aux travaux préparatoires des lois de 1901 et de 1904 pour constater que les résultats financiers à attendre de la suppression des congrégations dissoutes n'ont pas déterminé le législateur. Certaines congrégations devenues trop riches et trop puissantes constituaient un danger d'ordre social et d'ordre économique, comme l'a indiqué le rapporteur de la loi de 1901, M. Trouillot. Ces congrégations ont transporté à l'étranger presque toute leur fortune mobilière, grevé leurs immeubles d'un passif important, diminué l'actif par tous les moyens y compris un abus de procédure sans précédent; elles en sont réduites aujourd'hui à attaquer indirectement les lois de 1901 et de 1904 en cherchant à frapper de suspicion toutes les opérations qui en ont été la conséquence.

Paris, le 18 novembre 1907.

Le Ministre des Finances,
J. CAILLAUX.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
Ed. GUYOT-DESSAIGNE.



ANNEXES.

AIN.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Frères de la Sainte-Famille de Belley. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Frères de la Sainte-Famille de Belley. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de Sainte-Marthe à Dammartin. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de Sainte-Marthe à Dammartin. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	11,402 39	″	1,935 60
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	3,880 98	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	215 45	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	1,850 00	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	1,400 00	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Frères de la Sainte-Famille de Belley. SITUATION. Année 1906.	Frères de la Sainte-Famille de Belley. SITUATION. Années antérieures.	Sainte-Marthe à Dammartin. SITUATION. Année 1906.	Sainte-Marthe à Dammartin. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	250 00	723 50	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	38,378 55	41,506 25	″	″
Encaissement des revenus	1,428 38	3,000 00	422 50	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	40,056 93	45,229 75	422 50	″
Total général	85,286f 68c		422f 50c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	1,350 00	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	31,232 93	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	37,621 45	15,082 30	″	″
Totaux des consignations	52,703f 75c		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	13,362 20	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	14,637 80	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	28,000 00	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	24,703 75	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Trévoux. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de la Croix-de-Jésus de Nantua. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	1,736 83	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	357 84	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	400 00	3,000 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	150 00	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	13,837 80	"
Encaissement des revenus	1,806 50	1,300 00	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	1,806 50	1,300 00	13,987 80	"
TOTAL GÉNÉRAL	3,106f 50c		13,987f 80c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	3,106 50	"	191 25	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	13,796 55	"
TOTAUX des consignations	"		13,796f 55c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	7,950 00	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	7 950 00	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	5,846 55	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

AIN. (Suite.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Frères de la Croix-de-Jésus de Nantua. — AVANCES FAITES		CONGRÉGATION des Bernardines de Belley. — AVANCES FAITES	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	″	9,097 05	″	1,687 50
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels......................	″	200 13	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..................................	″	13,151 25	″	4
Frais nécessaires à la conservation des immeubles....................	″	″	″	″
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	″	4,786 19	″	3,716 60
Montant............ 2° des primes d'assurances.................	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..........................	″	″	″	″
Frais matériels — Rétributions à divers. 1° mandataires.........................	″	″	″	″
Frais matériels — Rétributions à divers. 2° fournisseurs.........................	″	″	″	″
Frais matériels — Rétributions à divers. 3° employés...........................	″	1,450 00	″	732 55
Frais matériels — Rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)...........	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance..................	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	″	3,400 00	″	400 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. (Croix-de-Jésus de Nantua)		SITUATION. (Bernardines de Belley)	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes............ 1° de mobiliers et de valeurs mobilières......	[illegible],350 00	2,147 85	″	″
Ventes............ 2° d'immeubles..........................	20,405 80	23,639 10	6,117 00	″
Encaissement des revenus..................................	1,382 30	10,783 50	711 80	1,673 35
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur..	25,138 10	36,570 45	6,828 80	1,673 35
TOTAL GÉNÉRAL...............	61,708f 55c		8,502f 15c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Remboursements de dettes hypothécaires......	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Autres causes.........................	30,408 30	″	5,987 90	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	28,904 35	2,395 90	2,514 25	″
TOTAUX des consignations.................	31,300f 25c		2,514f 25c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	4,500 00	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)..............	″	″	2,500 00	″
Montant des retraits de numéraire................................	4,500 00	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906........	26,800 25	″	14 25	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines de Trévoux. Avances faites en 1906.	Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Ursulines de Thoisey. Avances faites en 1906.	Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	1,199 50	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	2,805 80	"	554 90
Montant — 2° des primes d'assurances	"	512 65	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — Rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — Rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — Rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — Rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	2 10	"	1 40
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Trévoux. Situation. Année 1906.	Années antérieures.	Thoisey. Situation. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	3,988 70	"	"	575 85
Ventes — 2° d'immeubles	80,160 00	"	14,025 00	"
Encaissement des revenus	3,715 80	"	178 50	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	87,864 50	"	14,203 50	575 85
Total général	87,864f 50c		14,778f 35c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	2,278 35	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	12,500 00	"
Totaux des consignations	"		12,500f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	12,500 00	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation de la Visitation de Bourg. — Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation de la Visitation de Bourg. — Avances faites dans les années antérieures. fr. c.	Congrégation de la Visitation de Gex. — Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation de la Visitation de Gex. — Avances faites dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	〃
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	342 05
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	346 70	961 37
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — Rétributions à divers. — 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — Rétributions à divers. — 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — Rétributions à divers. — 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — Rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	103 32
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Bourg — Situation. Année 1906. fr. c.	Bourg — Situation. Années antérieures. fr. c.	Gex — Situation. Année 1906. fr. c.	Gex — Situation. Années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	〃	〃
Ventes — 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	〃	〃	〃	〃
Total général	〃		〃	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	〃	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
Totaux des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Visitandines de Montluel. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Frères Maristes de Belley. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	38 30
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant.... 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant.... 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	"	"	"
3° employés	"	"	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	0 70	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	500 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.... 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes.... 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations: Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites: Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations: 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

AISNE.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Bernardines de Saint-Paul-aux-Bois. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Dames-de-la-Croix de Saint-Quentin. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	4,760 88
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	1,000 00	3,246 00
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	67,007 39	125,586 50
Encaissement des revenus	"	"	701 75	3,708 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	68,709 14	132,540 50
Total général	"		201,249f 64c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	8,255 05	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	69,308 34	123,686 25
Totaux des consignations	"		192,994 59	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	9,939 12	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	4,760 88	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	14,700 00	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	178,294 59	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Oblats-du-Sacré-Cœur de Saint-Quentin. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Oblats-du-Sacré-Cœur de Saint-Quentin. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d........ AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d........ AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	1,885 20	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	248 70	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	1,676 01	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	805 20	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	700 00	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	37,791 85	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	38,491 85	"	"	"
Total général	38,491f 85c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	552 75	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	37,839 10	100 00	"	"
Totaux des consignations	37,939f 10c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	6,584 89	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	4,615 11	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	11,200 00	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	26,739 10	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines de Moulins. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Augustines de Moulins. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Bénédictines de Somigny. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictines de Somigny. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	〃
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	35 55	551 14
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la construction des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	2,387 58	〃	1,552 81
Montant : 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels de déplacements et de correspondance	〃	〃	23 70	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	450 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Augustines de Moulins. SITUATION. Année 1906.	Augustines de Moulins. SITUATION. Années antérieures.	Bénédictines de Somigny. SITUATION. Année 1906.	Bénédictines de Somigny. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	2,904 84	1,298 25	〃	〃
Ventes : 2° d'immeubles	〃	198,840 00	〃	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	2,904 84	200,138 25	〃	〃
Total général	203,043f 09c		〃	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	–
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	1,213 65	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	201,829 44	〃	〃
Totaux des consignations	201,829f 44c		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	129,561 80	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	12,949 50	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	2,387 58	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	147,039 00	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	54,790 44	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Montluçon. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Montluçon. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d.......... AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d.......... AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur....................	//	//	ς	//
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels..........................	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	//	99 96	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles....................	//	//	//	//
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	//	//	//	//
Montant............ 2° des primes d'assurances..................	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..............................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires..........................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs............................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés..............................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	//	//	//	//
Frais matériels de déplacements et de correspondance....................	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	//	1,500 00	//	//
Ventes.............. 2° d'immeubles..........................	//	//	//	//
Encaissement des revenus..	//	//	//	//
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur.	//	1,500 00	//	//
TOTAL GÉNÉRAL..................	1,500f 00c		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Remboursements de dettes hypothécaires......	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires..	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Autres causes............................	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires...	//	1,500 00	//	//
TOTAUX des consignations................	1,500f 00c		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations.......... 1° pour payement de dettes à des tiers........	60 97	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations.......... 2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	299 73	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations.......... 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)..............	99 96	//	//	//
Montant des retraits de numéraire..	460 66	//	//	//
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906..............	1,060 52	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame-de-la Présentation à Manosque. AVANCES FAITES		CONGRÉGATION des Ursulines de Digne. AVANCES FAITES	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	247 50	"	1,500 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	2 70	"	"
Consignations d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	16 58	"	10 58
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	2,370 02	"	300 00
Montant — 2° des primes d'assurances	"	38 25	"	100 00
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	31 00
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	600 00
Frais matériels — de déplacement et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	189 05	"	14,707 89	"
Ventes — 2° d'immeubles	40,062 25	"	"	"
Encaissement des revenus	1,013 50	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	41,264 80	"	14,707 89	"
TOTAL GÉNÉRAL	41,264f 80c		14,707f 89c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	12,510 80	"	14,707 89	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	11,500 00	17,250 00	"	"
TOTAUX des consignations	28,750f 00c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	28,750 00	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.		CONGRÉGATION des Carmélites de Digne. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites de Digne. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d......... AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d......... AVANCES FAITES dans les années antérieures.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure....	1° avances au liquidateur..................	"	6,613 31	"	"
	2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels......................	"	"	"	"
Consignations d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation.........		"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations...................................		"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles...................		"	"	"	"
Montant...........	1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	"	"	"
	2° des primes d'assurances..................	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..........................		"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers.	1° mandataires..........................	"	"	"	"
	2° fournisseurs.........................	"	"	"	"
	3° employés.............................	"	"	"	"
	4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	"	"	"	"
Frais matériels	de déplacements et de correspondance.....................	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906).......................................		"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

		SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes..............	1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	267 50	1,970 65	"	"
	2° d'immeubles........................	21,273 00	8,169 90	"	"
Encaissement des revenus......................................		"	"	"	"
	Total des recettes effectuées par le liquidateur.	21,540 50	10,140 55	"	"
	Total général....................	31,681f 05c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations...........	Remboursements de dettes hypothécaires......	3,540 50	"	"	"
	Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
	Autres causes..........................	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites......	Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	18,000 00	10,140 55	"	"
	Totaux des consignations..................	28.140f 55c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations.............	1° pour payement de dettes à des tiers........	"	"	"	"
	2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	3,527 42	"	"	"
	3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)..............	6,613 13	"	"	"
Montant des retraits de numéraire..		10,140 55	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906........		18,000 00	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...		"	"	"	"

ALPES (HAUTES-).

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs du St-Cœur-de-Marie à Gap. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de la Providence à Gap. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines de Nice. Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Nice. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Frères doctrinaires de Sospel. Avances faites en 1906.	Congrégation des Frères doctrinaires de Sospel. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	//	//	//	56 75
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	302 38	//	152 55
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	77 78	//	22 01
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	1,400 83	//	//
Montant — 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	//	177 10	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	149 29	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	3,000 60	//	1,500 60

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines de Nice. Situation. Année 1906.	Ursulines de Nice. Situation. Années antérieures.	Frères doctrinaires de Sospel. Situation. Année 1906.	Frères doctrinaires de Sospel. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	150 95	1,373 75	//	461 40
Ventes — 2° d'immeubles	454,700 00	//	13,000 00	//
Encaissement des revenus	9,536 90	100 00	620 00	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	464,387 85	1,473 75	13,620 00	461 40
Total général	465,861f 60c		14,081f 40c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	374,244 10	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	21,517 50	//	2,641 19	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	70,000 00	//	11,340 21	//
Totaux des consignations	70,000f 00c		11,340f 21c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	4,812 50	//	135 60	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	224 00	//	434 81	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	5,107 98	//	1,709 60	//
Montant des retraits de numéraire	5,000 00	//	150 00	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	65,000 00	//	11,190 21	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Sainte-Marthe à Contes. AVANCES FAITES en 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Visitandines de Nice. AVANCES FAITES en 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	590 25	"	189 80
Consignations d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	26 90	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	3,000 60	"	500 60

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Sainte-Marthe à Contes. SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	Visitandines de Nice. SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Oblats de la Vierge-Marie de Saint-Pons à Nice. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Oblats de la Vierge-Marie de Saint-Pons à Nice. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d......................... — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d......................... — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	33 45	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	153 80	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	10 83	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	4,001 20	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	219 70	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	27,940 00	"	"	"
Encaissement des revenus	1,380 95	848 00	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	29,540 65	848 00	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	30,388f 65c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	2,268 65	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	28,004 27	620 00	"	"
TOTAUX des consignations	28,624f 27c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	183 98	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	112 47	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	4,199 28	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	5,000 00	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	23,624 27	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Prêtres de Saint-Basile à Annonay. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs Ursulines d'Annonay. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances aux liquidateurs	〃	9,476 20	〃	〃
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant... 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	3,427 75	〃	2,237 64
Montant... 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés	〃	1,050 00	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés ultérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	2,000 00	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes... 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	450 60	2,377 10	300 40	〃
Ventes... 2° d'immeubles	〃	32,369 64	〃	〃
Encaissement des revenus	866 05	1,287 25	〃	1,784 15
Total des recettes effectuées par le liquidateur	1,316 65	36,033 99	300 40	1,784 15
Total général	37,350f 64c		2,084f 55c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations... Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Autres causes	37,350 64	〃	1,784 15	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	300 40	〃
Totaux des consignations	〃		300f 40c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations... 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	300 40	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame de Tournon. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de St-François-Régis d'Aubenas. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	2,248 40	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	1,750 00	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	851 94	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	"	"	"
3° employés	"	"	3,427 43	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	16 05	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	177 00	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	500 00	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	4,083 33	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	4,083 33	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		4,083f 33c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursement de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	2,080 13	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	2,003 20	"
TOTAUX des consignations	"		2,003f 20c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	2,000 00	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	2,000 00	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	3 20	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de la Présentation de Bourg-Saint-Andéol. — Avances faites en 1906.	Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Vanose. — Avances faites en 1906.	Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	6,980 64	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	959 56	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	1,496 24	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	150 40	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	500 00	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraires	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs carmélites d'Annonay. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs carmélites d'Annonay. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Sœurs Ursulines de Boulieu. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs Ursulines de Boulieu. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol d'appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	1,394 76
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels de déplacements et de correspondance	″	11 10	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Carmélites d'Annonay. Situation. Année 1906.	Carmélites d'Annonay. Situation. Années antérieures.	Ursulines de Boulieu. Situation. Année 1906.	Ursulines de Boulieu. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et valeurs mobilières	″	″	75 00	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	56,226 65	″
Encaissement des revenus	″	″	″	2,630 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	″	″	56,301 65	2,630 00
Total général	″		58,931f 65c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	″	″	3,582 30	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	55,349 35	″
Totaux des consignations	″		55,349f 35c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	1,000 00	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	1,000 00	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	54,349 35	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Dominique de St-Jean-de-Pourcharesse. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Dominique de St-Jean-de-Pourcharesse. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph du Chaylard. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph du Chaylard. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	45 20	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	854 73	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	87 63	"	"
Frais nécessaires à conservation des immeubles	"	87 00	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	1,693 28	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	9 65	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	120 45	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	245 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	129 10	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	351 20	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	4,968 08	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	100 00	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	5,068 08	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	5,068f 08c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	4,971 53	"	"	"
TOTAUX des consignations	4,971f 53c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	2,369 91	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	1,874 15	"	"	"
Montant des retraits en numéraire	4,244 06	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	734 63	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Providence d'Annonay. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Prix. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Félicien. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION d............ AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	//	//	//	//
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant : 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	//	//	//	//
2° fournisseurs	//	//	//	//
3° employés	//	//	//	//
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes : 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
Total général	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs du Saint-Sépulcre à Charleville. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d.......... — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et du timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	873 48	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	377 55	2,392 65	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	176,911 10	32,887 30	"	"
Encaissement des revenus	410 87	4,050 00	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	177,699 52	39,339 95	"	"
Total général	217,029f 47c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
— Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
— Autres causes	11,121 73	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	179,706 73	27,200 91	"	"
Totaux des consignations	206,907f 64c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	1,747 10	8,051 97	"	"
— 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	4,070 00	2,412 75	"	"
— 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	873 73	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	17,155 57	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	189,752 07	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

ARIÈGE.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites à Pamiers. AVANCES FAITES en 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d........ AVANCES FAITES en 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure..... 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	3,738 86	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées	317 50	1,586 49	"	"
2° des primes d'assurances	49 60	75 70	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	"	"	"
3° employés	"	"	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	78 20	"	"
de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	1,533 60	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes............ 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	130 00	515 25	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	130 00	515 25	"	"
Total général	645f 25c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	645 25	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	645 25	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations.......... 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Oblats de Saint-François-de-Sales à Troyes. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Oblats de Saint-François-de-Sales à Troyes. — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	2,618 74	1,973 95	1,150 75	1,610 53
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	902 75	"	120 00
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	2,000 00	902 75	5,000 00	120 00
Total général	2,902f 75c		5,120f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	2,902 75	"	5,120 00	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Bénédictins-Olivetains de Mesnil-Saint-Loup. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictins-Olivetains de Mesnil-Saint-Loup. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Benédictines de Mesnil-Saint-Loup. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Benédictines de Mesnil-Saint-Loup. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	1,750 00	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	603 57	"	38 20
Consignation d'amende de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	107 50	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	1,494 65	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 3° employés	"	250 00	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels. — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	500 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	812 05	3,467 95	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	20,023 42	6,685 49	"	"
Encaissement des revenus	1,875 00	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	22,710 47	10,153 44	"	"
Total général	32,863f 91c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	4,118 00	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	17,477 76	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	10,968 15	300 00	"	"
Totaux des consignations	11,268f 15c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	1,400 00	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	1,400 00	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	9,868 15	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Narbonne. — AVANCES FAITES — EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION du Saint-Nom-de-Joseph du Marlhac. — AVANCES FAITES — EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	〃
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	4,629 14	〃	〃
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	181 00	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels. — rétributions à divers. — 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels. — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels. — rétributions à divers. — 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels. — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels. — de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. — ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. — ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	〃	〃
Ventes — 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	〃	〃	〃	〃
TOTAL GÉNÉRAL	〃		〃	
Recettes ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	〃	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
TOTAUX des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Sainte-Famille de Pézens. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Sainte-Famille de Pézens. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Carmélites de Narbonne. AVANCES FAITES en 1606.	CONGRÉGATION des Carmélites de Narbonne. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	1,924 37
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels. Rétributions à divers. 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels. Rétributions à divers. 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels. Rétributions à divers. 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels. Rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels. De déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	500 00	25,050 00
Encaissement des revenus	″	″	″	2,775 50
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	500 00	27,825 50
Total général	″		28,325f 50c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	28,325 50	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	″	″	4,894 50	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation de Notre-Dame de Castelnaudary. Avances faites en 1906.	Congrégation de Notre-Dame de Castelnaudary. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation de Notre-Dame de Carcassonne. Avances faites en 1906.	Congrégation de Notre-Dame de Carcassonne. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	177 50	"	50 53
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	932 00	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	"	"	"
3° employés	"	"	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Notre-Dame de Castelnaudary. Situation. Année 1906.	Notre-Dame de Castelnaudary. Situation. Années antérieures.	Notre-Dame de Carcassonne. Situation. Année 1906.	Notre-Dame de Carcassonne. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	18,864 60	"	"	145,795 72
Encaissement des revenus	"	"	"	2,000 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	18,864 60	"	"	147,795 72
Total général	18,864f 60c		147,795f 72c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	18,864 60	"	146,981 73	2,000 00
Totaux des consignations	18,864f 60c		148,981f 73c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	1,862 30	"	1,592 70	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	1,862 30	"	1,592 70	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	17,002 30	"	147,389 03	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

AUDE. (Suite.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Carcassonne. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites de Carcassonne. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d.......................... — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d.......................... — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	″	1,946 46	″	″
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels......................	″	244 15	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation.........	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles..................	″	″	″	″
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	″	584 86	″	″
Montant............ 2° des primes d'assurances..................	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés.........................	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires.........................	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs.........................	″	10,942 03	″	″
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés............................	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	″	″	″	″
Frais matériels, de déplacements et de correspondance....................	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	″	1,000 00	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	″	″	″	″
Ventes.............. 2° d'immeubles..........................	″	84,938 45	″	″
Encaissement des revenus..	″	1,148 00	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	″	86,086 45	″	″
Total général.................	86,086f 45c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Remboursements de dettes hypothécaires......	″	″	″	″
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	″	″	″	″
Autres causes..........................	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires..	″	88,452 26	″	″
Totaux des consignations................	88,452f 26c		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	″	″	″	″
2° pour pourvoir aux frais de liquidation.....	″	43,763 74	″	″
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret).............	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire..................................	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906.......	″	44,688 52	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées..	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Pères de la Retraite de Valras. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Pères de la Retraite de Valras. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Tournemide. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Tournemide. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	316 00	″	754 60
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Drois d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	1,506 73	2,175 65
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	73 25	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	1,200 00	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	3,005 00	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	3,170 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	3,005 00	″	3,170 00
Total général	3,005 00		3,170 00	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	1,065 00	″	3,169 50	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	1,940 00	″	″
Totaux des consignations	1,940 00		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	1,940 00	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Saint-Julien-d'Empare. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Saint-Julien-d'Empare. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Rodez. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Rodez. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	//	//	914 90	//
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	380 86	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	1,181 13	1,870 68	5,440 40	//
Montant — 2° des primes d'assurances	//	51 00	231 30	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	166 00	//	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	200 00	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	155 00	//	1,620 00
Ventes — 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	175 00	600 00	1,209 90	1,418 65
Total des recettes effectuées par le liquidateur	175 00	755 00	1,209 90	3,038 65
Total général	930 00		4,248 55	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	885 00	//
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	930 00	//	3,363 55	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Bénédictines d'Orient. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictines d'Orient. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Visitandines de Mur-de-Barrez. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Visitandines de Mur-de-Barrez. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	1,500 00	689 48	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	238 80	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	109 80	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	300 00	500 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	325 00	325 00	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	325 00	325 00	"	"
Total général	650 00		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	650 00	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Malet. AVANCES FAITES — ANNÉE 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Malet. AVANCES FAITES — DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Saint-Geniez. AVANCES FAITES — ANNÉE 1906.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Saint-Geniez. AVANCES FAITES — DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	2,653 59	"	162 40	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amende de fol appel et de pourvoi en cassation	239 40	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	739 80	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	500 00	800 00	"	500 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines de Malet — SITUATION EN 1906.	Ursulines de Malet — SITUATION ANNÉES antérieures.	Notre-Dame de Saint-Geniez — SITUATION EN 1906.	Notre-Dame de Saint-Geniez — SITUATION ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursement de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de l'Union de Rodez. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de Notre-Dame du Rosaire de Monteils. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	1,126 28	259 73	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	1,530 61	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	1,600 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906. fr. c.	SITUATION. Années antérieures. fr. c.	SITUATION. Année 1906. fr. c.	SITUATION. Années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
— Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
— Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
— 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
— 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Villeneuve. AVATCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de Saint-Joseph de Veyreau. AVANCES FAITES en 1906.	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	1,393 20	5,457 08
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	1,100 00
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	184 15	13 05
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	194 00	284 30	730 19	54 28
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	18 20	229 39
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	1,350 00	3,900 00
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	100 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	152 10	998 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 12 avril 1906)	"	"	200 00	800 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursement de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAL des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation de Notre-Dame-de-Millau. Avances faites en 1906.	Congrégation de Notre-Dame-de-Millau. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation de l'Union-de-la-Besse. Avances faites en 1906.	Congrégation de l'Union-de-la-Besse. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	551 77	2,230 53	3,174 98
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	18 50	84 00	147 01
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	113 55
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	167 64	2,098 12	″	632 98
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	52 15	104 70
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	20 00	30 00	″	47 20
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	203 27	440 00
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	10 00	15 00	15 00	85 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	589 98	″	400 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Congrégation de Notre-Dame-de-Millau. Situation. Année 1906.	Congrégation de Notre-Dame-de-Millau. Situation. Années antérieures.	Congrégation de l'Union-de-la-Besse. Situation. Année 1906.	Congrégation de l'Union-de-la-Besse. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursement de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION du Saint-Sacrement de Saint-Laurent-d'Olt. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de l'Union de Saint-Pierre. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	550 00	588 07	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	75 30	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	9 33	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	27 20	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	69 10	37 90	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	277 55	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	162 20	230 00	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	400 00	750 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de l'Union de Saint-Joseph-Villecontal. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de l'Union de Saint-Geniez. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de l'Union de St-Cyprien. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de l'Union de St-Cyprien. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de l'Union de Naves d'Aubrac. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de l'Union de Naves d'Aubrac. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure. — 1° avances au liquidateur	//	//	//	//
Frais de procédure. — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant. — 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant. — 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels. — rétributions à divers. — 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels. — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels. — rétributions à divers. — 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels. — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels. — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	St-Cyprien — SITUATION. Année 1906.	St-Cyprien — SITUATION. Années antérieures.	Naves d'Aubrac — SITUATION. Année 1906.	Naves d'Aubrac — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes. — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes. — 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
Total général	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. — Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. — Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites. — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. — 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de l'Union de Lunet. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de l'Union de Bozouls. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de l'Union d'Auzets. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de l'Union d'Auzets. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de Tiers-Ordre de Saint-Dominique de Gramard. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de Tiers-Ordre de Saint-Dominique de Gramard. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Union d'Auzets — SITUATION. Année 1906.	Union d'Auzets — SITUATION. Années antérieures.	Gramard — SITUATION. Année 1906.	Gramard — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation de Saint-Joseph de Marcillac. Avances faites en 1906.	Congrégation de Saint-Joseph de Marcillac. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation de l'Union de Lavernhe. Avances faites en 1906.	Congrégation de l'Union de Lavernhe. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	283 25	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	8 70	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	8 05	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	200 00	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Congrégation de Saint-Joseph de Marcillac. Situation. Année 1906.	Congrégation de Saint-Joseph de Marcillac. Situation. Années antérieures.	Congrégation de l'Union de Lavernhe. Situation. Année 1906.	Congrégation de l'Union de Lavernhe. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de l'Union de Saint-Martin-de-Lermes. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d......................... AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	152 10	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	17 65	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	4 35	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — dé déplacements et de correspondance	95 90	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	30 00	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dames du Cénacle. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Pères Salésiens de Dom Bosco. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	2,550 00	"	22,550 00
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	20,728 35	2,500 70	58,855 70
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	7,000 00	4,200 00	41,000 00
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	100 00	"	1,700 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	4,250 00	900 00	10,450 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	15,081 50	421 90
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	10,000 00	"	4,432 33	8,935 10
Total des recettes effectuées par le liquidateur	10,000 00	"	19,513 83	9,357 00
Total général	10,000f 00c		28,870f 83c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	10,000 00	"	28,870 83	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Clairistes de la rue Wulfran-Puget. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Clairistes *dites* Capucines de la rue d'Isoard. — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	700 00	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	0 70	″	0 70	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées	3,388 21	″	5,500 00	″
Montant............ 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. (Clairistes de la rue Wulfran-Puget)		SITUATION. (Clairistes dites Capucines de la rue d'Isoard)	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes............ 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes............ 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	84 00	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	84 00	″	″	″
Total général	84f 00c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Autres causes	84 00	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.			CONGRÉGATION des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs du Saint-Nom de Jésus. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
			fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure		1° avances au liquidateur	//	//	//	//
		2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	7,750 00	//	3,500 00
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation			//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations			//	9,754 15	//	92 60
Frais nécessaires à la conservation des immeubles			//	//	//	//
Montant		1° des contributions directes et taxes assimilées	//	24,000 00	//	3,500 00
		2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés			//	//	//	//
Frais matériels	rétributions à divers.	1° mandataires	//	//	//	//
		2° fournisseurs	//	//	//	//
		3° employés	//	//	//	//
		4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
	de déplacements et de correspondance		//	500 00	//	100 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)			//	1,750 00	//	600 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

		SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes	1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
	2° d'immeubles	8,235 50	//	//	//
Encaissement des revenus		11,960 00	13,142 80	1,710 00	4,805 00
	Total des recettes effectuées par le liquidateur	20,195 50	13,142 80	1,710 00	4,805 00
	Total général	33,338f 30c		6,515f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations	Remboursement de dettes hypothécaires	//	//	//	//
	Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
	Autres causes	25,102 80	//	6,515 00	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites	Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	8,235 50	//	//	//
	Totaux des consignations	8,235f 50c		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations	1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
	2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
	3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire		//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906		8,235 50	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées		//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs du St-Sacrement d'Aix. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs du St-Sacrement d'Aix. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de St-Thomas de Villeneuve-d'Aix. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de St-Thomas de Villeneuve-d'Aix. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	576 20	"	720 98
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droit d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	85 90	"	62 58
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	70 00
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	41 60	"	62 50
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	400 00	"	150 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées… — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées… — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits… — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits… — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Merci d'Aix. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Merci d'Aix. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Ursulines d'Aix. Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines d'Aix. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	//	451 66	//	//
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	1,498 45	1,526 10
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droit d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	18 38	195 45	88 10
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	25 00
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	394 21	420 46
Montant : 2° des primes d'assurances	//	//	13 25	15 15
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels de déplacements et de correspondance	//	38 00	25 80	30 60
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	200 00	//	400 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Merci d'Aix. Situation. Année 1906.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Merci d'Aix. Situation. Années antérieures.	Congrégation des Ursulines d'Aix. Situation. Année 1906.	Congrégation des Ursulines d'Aix. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes : 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
Total général	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Capucines d'Aix. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Capucines d'Aix. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Carmélites d'Aix. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites d'Aix. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	〃
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	555 95	2,698 55	〃	397 93
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droit d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	230 58	〃	4,253 85
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	34 50	26 00	372 05	140 05
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	657 48	〃	1,144 32
Montant — 2° des primes d'assurances	50 95	104 35	〃	117 50
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	48 25	240 00	180 00	240 00
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	66 90	〃	16 80
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	25 20	39 60	109 00	184 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	1,175 00	〃	1,000 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1905.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	〃	〃
Ventes — 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	620 00	850 00	1,140 00	1,140 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	620 00	850 00	1,140 00	1,140 00
Total général	1,470f 00c		2,280f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursement de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	1,470 00	〃	2,280 00	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
Totaux des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir à des frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dames de la Retraite chrétienne ou Sœurs grises d'Aix. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs du St-Sacrement à Saint-Rémy-de-Provence. — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure .... 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure .... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	7,221 00	7,053 00	″	147 10
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	26,502 10	50,899 50	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	538 25	420 35	″	″
Montant ... 1° des contributions directes et taxes assimilées	2,675 84	7,124 03	″	″
Montant ... 2° des primes d'assurances	234 25	476 50	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires	1,450 00	2,800 00	″	″
2° fournisseurs	″	″	″	″
3° employés	″	″	″	″
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	153 50	231 00	″	″
Frais matériels de déplacements et de correspondance	724 00	1,118 00	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	12,150 00	″	250 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes ... 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes ... 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	4,850 00	4,350 00	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	4,850 00	4,350 90	″	″
Total général	9,200f 00c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations ... Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Autres causes	9,200 00	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites ... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations ... 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

BOUCHES-DU-RHÔNE. (Suite.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites d'Arles. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites d'Arles. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	1,000 00
Consignation d'amendes fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	500 70
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	3,309 30
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	800 00	800 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	654 40	"	875 05
Ventes — 2° d'immeubles	"	46,200 00	141,125 80	"
Encaissement des revenus	"	4,160 00	200 00	3,702 15
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	51,015 40	141,325 80	4,577 20
Total général	51,015f 40c		145,903f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	2,331 04	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	5,208 19	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	48,684 16	140,694 81	"
Totaux des consignations	48,684f 16c		140,694f 81c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	1,322 10	"	5,000 00	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	7,349 16	"	3,189 05	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	8,671 26	"	14,189 05	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	48,684 16	"	126,505 76	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Pères du Sacré-Cœur de Jésus enfant. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Pères du Sacré-Cœur de Jésus enfant. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Pères de Saint-Pierre-ès-liens. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Pères de Saint-Pierre-ès-liens. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	4,400 00	"	3,800 00
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	17,046 25	"	16,702 40
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	1,500 00	"	5,000 00
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	60 00	"	50 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	3,700 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	5,715 90	"	"	1,733 65
Ventes : 2° d'immeubles	"	30,678 95	40,656 62	320,121 02
Encaissement des rentes	3,611 00	9,262 50	1,116 65	6,583 65
Total des recettes effectuées par le liquidateur	9,326 90	39,941 45	41,773 27	328,438 32
Total général	49,268f 35c		370,211f 59c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	39,401 13	"	30,610 37	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	9,867 22	"	40,000 00	299,601 62
Total des consignations	9,867f 22c		339,601f 62c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	3,000 00	"	50,608 35	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	6,867 22	"	288,993 27	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Compassion. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Compassion. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame auxiliatrice de Dom Bosco. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame auxiliatrice de Dom Bosco. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	〃
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	〃	〃
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Compassion. — Situation. Année 1906.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Compassion. — Situation. Années antérieures.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame auxiliatrice de Dom Bosco. — Situation. Année 1906.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame auxiliatrice de Dom Bosco. — Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	〃	〃
Ventes — 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	〃	〃	〃	〃
Total général	〃		〃	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	〃	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
Totaux des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs trinitaires déchaussées. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	CONGRÉGATION des Sœurs trinitaires déchaussées. AVANCES FAITES dans les années antérieures. fr. c.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Visitation de Saint-Barnabé. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Visitation de Saint-Barnabé. AVANCES FAITES dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906. fr. c.	SITUATION. Années antérieures. fr. c.	SITUATION. Année 1906. fr. c.	SITUATION. Années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs franciscaines de la Sainte-Famille. AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Prémontrés de France à Saint-Michel-de-Frigolet. AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	31,817 05
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	58,115 20
Encaissement des revenus	"	"	"	173,617 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	263,549 25
Total général	"		263,549f 25c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	15,549 25	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	50,000 00	198,000 00
Totaux des consignations	"		248,000f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	156,202 65	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	91,797 35	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Visitation de Tarascon. — AVANCES FAITES en 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d........................ — AVANCES FAITES en 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines de Bayeux. Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Bayeux. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Augustines d'Honfleur. Avances faites en 1906.	Congrégation des Augustines d'Honfleur. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	181 75	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	485 95	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines de Bayeux. Situation. Année 1906.	Ursulines de Bayeux. Situation. Années antérieures.	Augustines d'Honfleur. Situation. Année 1906.	Augustines d'Honfleur. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	121,841 65	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	79,075 00	"	"	"
Encaissement des revenus	5,485 15	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	206,401 80	"	"	"
Total général	206,401f 80c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	5,108 69	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	201,293 11	"	"	"
Totaux des consignations	201,293f 11c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	66,932 30	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	667 70	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	67,600 00.	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	127,934 85	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines d'Orbec. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Augustines d'Orbec. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de la Providence de Lisieux. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Providence de Lisieux. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	470 75
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	23 10	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	700 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Augustines d'Orbec — SITUATION. Année 1906.	Augustines d'Orbec — SITUATION. Années antérieures.	Providence de Lisieux — SITUATION. Année 1906.	Providence de Lisieux — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Bénédictines-du-Saint-Désir de Lisieux. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictines-du-Saint-Désir de Lisieux. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Ursulines de Caen. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Caen. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	588 00	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	247 55	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	800 00	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	1 20	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	420 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	16 12	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	1,000 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Bénédictines-du-Saint-Désir de Lisieux — SITUATION. Année 1906.	Bénédictines-du-Saint-Désir de Lisieux — SITUATION. Années antérieures.	Ursulines de Caen — SITUATION. Année 1906.	Ursulines de Caen — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines de Condé-sur-Noireau. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Missionnaires-de-la-Délivrande, à Douvres (arrondissement de Caen). AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	468 40	43 25	135 75	646 85
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amende de fol appel et de pourvoi en cassation	800 00	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	0 60	"	6 23	1,844 23
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	550 70
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	879 20	498 63	"	4,446 37
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	472 65
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	100 00	348 45
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	5,076 30
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	32 00	51 37	841 63	330 80
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	51 25	"	147 28	135 90
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	600 00	"	1,000 00	1,650 05

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906. fr. c.	SITUATION. Années antérieures. fr. c.	SITUATION. Année 1906. fr. c.	SITUATION. Années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	7,842 90	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	1,689 80	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	9,532 70	"
Total général	"		9,532f 70c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	9,532 70	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Visitation de Caen. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................... AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	〃	684 38	〃	〃
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels......................	〃	〃	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation.........	〃	1,500 00	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	〃	2 40	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles....................	〃	18 70	〃	〃
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	〃	〃	〃	〃
Montant............ 2° des primes d'assurances.................	〃	167 35	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés...........................	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires..........................	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs..........................	〃	12 00	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés..........................	〃	300 00	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts géomètres, conservateurs des hypothèques etc.)..........	〃	114 08	〃	〃
Frais matériels — de déplacements et de correspondance....................	〃	2 75	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)...	〃	1,000 00	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	〃	〃	〃	〃
Ventes............. 2° d'immeubles..........................	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus..	462 50	730 00	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	462 50	730 00	〃	〃
Total général.................	1,192f 50c		〃	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Remboursements de dettes hypothécaires......	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Autres causes..........................	1,192 50	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	〃	〃	〃	〃
Totaux des consignations.................	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)............	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire..	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906........	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame-de-Mauriac. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de Notre-Dame-de-Mauriac. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de la Visitation d'Aurillac. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Visitation d'Aurillac. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	//	//	//	700 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	35 35	//	200 56
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	431 16	//	//	708 17
Montant — 2° des primes d'assurances	45 40	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	80 60
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	600 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1905.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes — 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
Total général	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Clarisses ou Urbanistes d'Aurillac. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Clarisses ou Urbanistes d'Aurillac. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de l'Enfant-Jésus d'Aurillac. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de l'Enfant-Jésus d'Aurillac. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	199 00	"	1,296 37
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	82 20	"	1,093 61	207 15
Consignations d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	1 80	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	29 00
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	2,751 18	"	1,705 05
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	138 75
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	15 50
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	1,354 50
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	700 00	"	1,300 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Clarisses — SITUATION Année 1906.	Clarisses — SITUATION Années antérieures.	Enfant-Jésus — SITUATION Année 1906.	Enfant-Jésus — SITUATION Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	128,955 59	"
Ventes — 2° d'immeubles	47,977 88	"	2,243 90	"
Encaissement des revenus	87 50	2,160 00	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	48,065 38	2,160 00	131 199 49	"
Total général	50,225f 38c		131,199f 49c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	2,247 50	"	2,243 90	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	48,238 57	"	128,955 59	"
Totaux des consignations	48,238f 57c		128,955f 59c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	9,661 23	"	2,086 81	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	3,583 50	"	7,321 76	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	3,734 43	"	7,139 58	"
Montant des retraits de numéraire	16,979 16	"	16,548 15	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	31,259 41	"	112,407 44	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Salers. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph d'Allanche. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	212 82	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	166 42	768 74	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	36 58	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	55 00	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	64 28	"	"
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	"	278 60	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	100 00	800 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION année 1906.	SITUATION années antérieures.	SITUATION année 1906.	SITUATION années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	423 40	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	6,402 37	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	6,825 77	"	"
Total général	6,825f 77c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	554 96	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	6,270 81	"	"
Totaux des consignations	6,270f 81c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	492 42	"	"	"
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	492 42	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	5,778 39	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Flour. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Flour. AVANCES FAITES dans les années antérieures. fr. c.	CONGRÉGATION de la Visitation de Saint-Flour. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	CONGRÉGATION de la Visitation de Saint-Flour. AVANCES FAITES dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	16 28	184 50	〃
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	338 80	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	〃	799 95
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	300 60	200 00	200 10	275 70

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Saint-Joseph — SITUATION année 1906. fr. c.	Saint-Joseph — SITUATION années antérieures. fr. c.	Visitation — SITUATION année 1906. fr. c.	Visitation — SITUATION années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	〃	〃
Ventes — 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	〃	〃	〃	〃
Total général	〃		〃	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	〃	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
Totaux des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Saint-Flour. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Neuve-Église. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	452 19	640 92	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels : rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels : rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels : rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels : rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	1,026 20	300 00	100 60	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION (Notre-Dame de Saint-Flour) année 1906.	années antérieures.	SITUATION (Saint-Joseph de Neuve-Église) année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	239 70	69 73	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	239 70	69 73	"	"
Total général	309f 43c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	309 43	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

CANTAL. (Suite.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Flour. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de la Visitation de Saint-Flour. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	//	16 28	184 50	//
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	338 80	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	799 95
Montant : 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	300 60	200 00	200 10	275 70

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION année 1906.	SITUATION années antérieures.	SITUATION année 1906.	SITUATION années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes : 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
Total général	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation de Notre-Dame de Saint-Flour. Avances faites en 1906.	Congrégation de Notre-Dame de Saint-Flour. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Neuve-Église. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Neuve-Église. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	//	//	//	//
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	452 19	640 92	//	//
Montant — 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	1,026 20	300 00	100 60	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Saint-Flour. Situation année 1906.	Saint-Flour. Situation années antérieures.	Neuve-Église. Situation année 1906.	Neuve-Église. Situation années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes — 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	239 70	69 73	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	239 70	69 73	//	//
Total général	309f 43c		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	309 43	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

CHARENTE.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs du Carmel d'Angoulême. AVANCES FAITES.		CONGRÉGATION d......................... AVANCES FAITES.	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	″	″	″	″
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels......................	″	1,696 75	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles.....................	″	″	″	″
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	″	″	″	″
Montant............ 2° des primes d'assurances..................	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..........................	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires..........................	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs..........................	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés..............................	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)...........	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacement et de correspondance....................	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)......................................	″	1,500	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	″	269 60	″	″
Ventes.............. 2° d'immeubles..........................	94,968 60	″	″	″
Encaissement des revenus..	″	6,436 95	″	″
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur..	94,968 60	6,706 55	″	″
TOTAL GÉNÉRAL....................	101,675f 15c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Remboursement de dettes hypothécaires.......	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Autres causes...........................	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires...	95,099 81	6,619 71	″	″
TOTAUX des consignations..................	101,719f 52c		″	
Retraits à la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	″	″	″	″
Retraits à la Caisse des dépôts et consignations............ 2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	4,598 90	5,902 66	″	″
Retraits à la Caisse des dépôts et consignations............ 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)...............	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraires..................................	4,598 90	5,902 66	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906........	91,217 96	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.		Congrégation des Carmélites de Saintes. Avances faites. En 1906.	Dans les années antérieures.	Congrégation des Bénédictines du Saint-Cœur-de-Marie de St-Jean-d'Angely. Avances faites. En 1906.	Dans les années antérieures.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure	1° avances au liquidateur	"	208 48	"	"
	2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	789 58	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation		"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations		"	3,064 92	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles		"	470 40	"	"
Montant	1° des contributions directes taxes assimilées	"	1,334 07	"	"
	2° des primes d'assurances	"	61 80	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés		"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers.	1° mandataires	"	"	"	"
	2° fournisseurs	"	18 80	"	"
	3° employés	"	159 00	"	"
	4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels	de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)		"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

		Situation. Année 1906.	Années antérieures.	Situation. Année 1906.	Années antérieures.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes	1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
	2° d'immeubles	"	48,058 60	"	"
Encaissement des revenus		"	744 30	"	"
	Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	48,802 90	"	"
	Total général	48,802f 90c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations	Remboursements de dettes hypothécaires	19,109 00	"	"	"
	Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
	Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites	Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	435 01	32,285 37	"	"
	Totaux des consignations	32,720f 38c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations	1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
	2° pour pourvoir aux frais de liquidation	8,194 55	"	"	"
	3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	6,107 05	"	"	"
Montant des retraits de numéraire		14,301 60	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906		17,983 77	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées		"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de l'Institution du Sacré-Cœur de Montlieu. AVANCES FAITES.		CONGRÉGATION des Ursulines du Sacré-Cœur. AVANCES FAITES.	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	4,073 10	"	306 55
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	2,558 95
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	6,637 10	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	864 74	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	941 05	1,034 00	11,789 01	2,046 81
Ventes : 2° d'immeubles	27,032 60	4,362 25	30,910 34	"
Encaissement des revenus	10 00	402 00	216 00	101 40
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	27,983 65	5,798 25	42,915 35	2,148 21
TOTAL GÉNÉRAL	33,781f 90c		45,063f 56c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	7,899 60	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	3,437 25	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	30,244 65	100 00	24,727 15	15,000 00
TOTAUX des consignations	30,344f 65c		39,727f 15c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	7,834 86	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	7,425 06	"	3,991 64	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	11,574 94	"	2,865 50	"
Montant des retraits de numéraire	19,000 00	"	14,692 00	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	11,344 65	"	25,035 15	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Bourges. AVANCES FAITES.		CONGRÉGATION des Bénédictines du St-Sacrement de Bourges. AVANCES FAITES.	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	2,144 90	1,429 75	786 05
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	2,169 20	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	3,733 10	4,996 75	320 00	2,245 00
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	5,902 30	4,996 75	320 00	2,245 00
TOTAL GÉNÉRAL	10,899f 05c		2,565f 00c	
Recettes n'ayants pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayants pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayants pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	10,899 05	"	2,565 00	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION du Verbe incarné de Sancerre. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d......................... — AVANCES FAITES en 1906.	
	fr. c. (en 1906)	fr. c. (dans les années antérieures)	fr. c. (en 1906)	fr. c. (dans les années antérieures)
Frais de procédure .... 1° avances au liquidateur....................	800 00	1,400 43	״	״
Frais de procédure .... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels....................	״	1,087 55	״	״
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	״	״	״	״
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations....................	״	״	״	״
Frais nécessaires à la conservation des immeubles....................	״	״	״	״
Montant............. 1° des contributions directes et taxes assimilées.	351 79	1,083 44	״	״
Montant............. 2° des primes d'assurances....................	12 85	24 60	״	״
Frais d'entretien des indigents hospitalisés....................	״	״	״	״
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires....................	״	״	״	״
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs....................	״	״	״	״
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés....................	״	״	״	״
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	״	״	״	״
Frais matériels — de déplacements et de correspondance....................	״	״	״	״
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)....................	״	״	״	״

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	f.. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	״	71 55	״	״
Ventes.............. 2° d'immeubles....................	״	132 00	״	״
Encaissement des revenus....................	40 00	״	״	״
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	40 00	203 55	״	״
Total général....................	243f 55c		״	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Remboursements de dettes hypothécaires......	״	״	״	״
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	״	״	״	״
Autres causes....................	243 55	״	״	״
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	״	״	״	״
Totaux des consignations....................	״		״	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	״	״	״	״
2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	״	״	״	״
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)........	״	״	״	״
Montant des retraits de numéraire....................	״	״	״	״
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906........	״	״	״	״
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	״	״	״	״

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines à Argentat. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines à Argentat. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Sœurs du Saint-Cœur-de Marie à Treignac. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs du Saint-Cœur-de Marie à Treignac. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	500 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	594 45	"	302 90	2,200 40
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	2 50
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	399 55	464 38	240 13
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	73 30	79 25
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	57 00
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	81 00	142 50
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	300 60	750 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines à Argentat — Situation. Année 1906.	Ursulines à Argentat — Situation. Années antérieures.	Saint-Cœur-de Marie à Treignac — Situation. Année 1906.	Saint-Cœur-de Marie à Treignac — Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	240 00	375 65
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	240 00	375 65
Total général	"		615f 65c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	"	"	615 65	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

CORRÈZE. (Suite.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines à Brives. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines à Beaulieu. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	126 00	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	98 75	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	1,844 81	"	1,142 14	2,586 33
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	140 55	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	Année 1906.	Années antérieures.	Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	562 50	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	1,750 00	"	200 00	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	2,312 50	"	200 00	"
Total général	2,312f 50c		200f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursement de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	2,312 50	"	200 00	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant de valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines à Tulle. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines à Tulle. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs-de-l'Instruction-de-Notre-Dame à Eygurande. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs-de-l'Instruction-de-Notre-Dame à Eygurande. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure: 1° avances au liquidateur	"	"	"	2,328 23
Frais de procédure: 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	363 75	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	0 55
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant: 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	473 25	"	265 22
Montant: 2° des primes d'assurances	"	59 00	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers: 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers: 2° fournisseurs	"	21 90	"	"
Frais matériels, rétributions à divers: 3° employés	"	3 00	"	"
Frais matériels, rétributions à divers: 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	102 00	"	10 00
Frais matériels: de déplacements et de correspondance	"	"	"	44 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	501 00	"	1,010 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines à Tulle. SITUATION. Année 1906.	Ursulines à Tulle. SITUATION. Années antérieures.	Eygurande. SITUATION. Année 1906.	Eygurande. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes: 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	191 95	"	117 30
Ventes: 2° d'immeubles	"	76,675 00	"	23,892 20
Encaissement des revenus	"	500 00	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	77,366 95	"	24,009 50
Total général	77,366f 95c		24,009f 50c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations: Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées: Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées: Autres causes	691 95	"	8,196 83	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites: Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	1,262 81	76,675 00	15,695 35	"
Totaux des consignations	77,937f 81c		15,695f 35c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations: 1° pour payement de dettes à des tiers	1,826 10	"	"	"
Retraits: 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	800 00	"	"	"
Retraits: 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	1,523 90	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	4,150 00	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	73,787 81	"	15,695 35	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame à Ussel. — AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d........................ — AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	"	"	"	"
2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels.....................	"	379 14	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation.........	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et du timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations...	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles....................	"	211 80	"	"
Montant............. 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	576 80	"	"
2° des primes d'assurances..................	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..........................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires.........................	"	"	"	"
2° fournisseurs........................	"	"	"	"
3° employés...........................	"	"	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	"	25 60	"	"
de déplacement et de correspondance.....................	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906.)..	"	390 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes............... 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	"	267 35	"	"
2° d'immeubles..............................	25,916 90	20,370 71	"	"
Encaissement des revenus..	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	25,916 90	20,638 06	"	"
Total général..................	46,554f 96c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Remboursements de dettes hypothécaires.......	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Autres causes...........................	6.554 96	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	40,000 00	"	"	"
Totaux des consignations..................	40,000f 00c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)..............	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire..	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906.......	40,000 00	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Bénédictines d'Erbalunga. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d.................. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur....................	"	"	"	"
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels....................	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation.........	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations....................	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles....................	"	"	"	"
Montant.............. 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	"	"	"
Montant.............. 2° des primes d'assurances....................	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés....................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires....................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs....................	"	20 45	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés....................	"	806 00	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)....................	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance....................	"	301 00	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)....................	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	"	"	"	"
Ventes.............. 2° d'immeubles....................	"	"	"	"
Encaissement des revenus....................	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	"
Total général....................	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Remboursements de dettes hypothécaires......	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Autres causes....................	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	"	"	"	"
Totaux des consignations....................	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)....................	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire....................	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906.......	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Visitation de Dijon. AVANCES FAITES		CONGRÉGATION des Ursulines de Montigny-sur-Vengeanne. AVANCES FAITES	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	610 00	″	″	980 40
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	1,720 20	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	0 70	″	″	2 10
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	718 10
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	391 00	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	89 40
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers	″	″	1,721 00	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	66,046 41	″
Encaissement des revenus	″	5,711 65	8 00	2,556 50
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	″	5,711 65	67,775 41	2,556 50
TOTAL GÉNÉRAL	5,711f 65c		70,331f 91c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	2,153 10	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	758 75	″	521 15	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	4,952 90	″	4,612 35	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	63,045 28	″
TOTAUX des consignations	″		63,045f 28c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	44,646 60	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	8,253 40	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	52,900 00	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1996	″	″	10,145 28	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Montbard. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines de Flavigny. AVANCES FAITES en 1906.	
	fr. c.	DANS LES ANNÉES antérieures. fr. c.	fr. c.	DANS LES ANNÉES antérieures. fr. c.
Frais de procédure. 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure. 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	226 55	"	533 78
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	300 50	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concenant les liquidations	"	20 35	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant. 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	859 54	"	1,487 08
Montant. 2° des primes d'assurances	"	"	"	110 75
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	"	"	"
3° employés	"	"	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Ta bleau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION (Montbard). ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION (Flavigny). ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	1,810 00	"	"	"
Ventes. 2° d'immeubles	37,000 00	"	5,090 00	"
Encaissement des revenus	50 00	"	100 00	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	38,860 00	"	5,190 00	"
Total général	38,860f 00c		5,190f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	4,260 00	"	"	"
Autres causes	"	"	5,190 00	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites. Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	1,600 00	33,000 00	"	"
Totaux des consignations	34,600f 00c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	34,600 00	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

CÔTE-D'OR.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Dijon. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................ — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	″	415 55	″	″
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels......................	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation.........	″	1 30	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles....................	″	1,122 43	″	″
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	″	″	″	″
Montant............ 2° des primes d'assurances................	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..........................	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires......................	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs......................	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés........................	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	″	″	″	″
Frais matériels, de déplacements et de correspondance....................	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	″	817 30	″	″
Ventes.............. 2° d'immeubles..........................	20,494 15	″	″	″
Encaissement des revenus..	600 00	825 00	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	21,094 15	1,642 30	″	″
Total général.................	22,736f 45c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Remboursements de dettes hypothécaires......	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées... Autres causes..........................	2,202 35	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires...	20,494 15	″	″	″
Totaux des consignations................	20,494f 14c		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............. 1° pour payement de dettes à des tiers........	300 00	″	″	″
Retraits... 2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	″	″	″	″
Retraits... 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret).............	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire................................	261 30	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906.......	20,232 85	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Croix-de-Guingamp à Tréguier. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.	CONGRÉGATION des Filles de la Croix de Plestin. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906. fr. c.	Années antérieures. fr. c.	SITUATION. Année 1906. fr. c.	Années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Tréguier. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Tréguier. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Filles de la Croix-Massar. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Filles de la Croix-Massar. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	653 75	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines de Tréguier — SITUATION. Année 1906.	Ursulines de Tréguier — SITUATION. Années antérieures.	Filles de la Croix-Massar — SITUATION. Année 1906.	Filles de la Croix-Massar — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignatioes à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Filles de la Croix à Guingamp. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION du Sacré-Cœur de St-Quai-Portrieux. — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées. 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
2° fournisseurs	″	″	″	″
3° employés	″	″	″	″
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	Année 1906.	Années antérieures.	Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	″	″	″	″
Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines de Lamballe. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Lamballe. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Ursulines de Quintin. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Quintin. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	120 00	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Lamballe — Situation année 1906.	Lamballe — Situation années antérieures.	Quintin — Situation année 1906.	Quintin — Situation années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	100 00	105 30
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	1,565 20	2,540 05
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	1,665 20	2,645 35
Total général	"		4,310 55	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	4,310f 55c	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraire	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Carmel de Saint-Brieuc. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Filles de Sainte-Marie-de-Broom. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	1,127 13	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	71 71
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	1,097 94	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	1,700 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	23 15	160 15	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	565 00	825 00	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	588 15	985 15	"	"
Total général	1,573f 30c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Autres causes	1,573 30	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Dinan. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	"	"	"	"
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels......................	"	134 50	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles....................	"	"	"	"
Montant............. 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	"	"	"
Montant............. 2° des primes d'assurance..................	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..........................	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires..........................	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs..........................	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés..........................	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)...........	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance..................	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)...	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION,

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	3,791 25	"	"	"
Ventes............. 2° d'immeubles..............	"	"	"	"
Encaissement des revenus..............................	3,528 05	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	7,319 30	"	"	"
Total général..................	7,319f 30c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Remboursements de dettes hypothécaires......	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Autres causes..................................	4,800 55	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	2,518 75	"	"	"
Totaux des consignations..................	2,518f 75c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)..............	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire..........................	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906.......	2,518 75	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Roch à Aubusson. — AVANCES FAITES — EN 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de la Providence à Guéret. — AVANCES FAITES — EN 1906.	
		DANS LES ANNÉES antérieures.		DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	137 80	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	151 40	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. — ANNÉE 1906.		SITUATION. — ANNÉE 1906.	
		ANNÉES antérieures.		ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	4,079 03
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	127,225 70
Encaissement des revenus	"	"	"	362 66
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	131,667 39
TOTAL GÉNÉRAL	"		131,667f 39c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	1,341 69	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	130,325 70	"
TOTAUX des consignations	"		130,325f 70c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payements de dettes à des tiers	"	"	88,989 05	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	4,305 45	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	93,294 50	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	37,810 92	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

DORDOGNE.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Petites Ursulines de Sainte-Claire. Avances faites en 1906.	Congrégation des Petites Ursulines de Sainte-Claire. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Visitandines de Périgueux. Avances faites en 1906.	Congrégation des Visitandines de Périgueux. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	544 11
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	357 28	2,206 28	2,209 54
Montant — 2° des primes d'assurances	54 80	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	600 70	300 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Petites Ursulines — Situation. Année 1906.	Petites Ursulines — Situation. Années antérieures.	Visitandines — Situation. Année 1906.	Visitandines — Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	1,829 40	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	188 50	46 50	1,701 85	362 50
Total des recettes effectuées par le liquidateur	2,017 90	46 50	1,701 85	362 50
Total général	2,064f 40c		2,064f 35c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	2,064 40	"	2,064 35	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Périgueux. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	2,589 69	1,151 55	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	182 95	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION,

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	480 70	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	480 70	"	"	"
Total général	480f 70c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	480 70	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

DOUBS.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Sainte-Famille de Besançon. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Sainte-Famille de Besançon. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Ursulines de Maiche. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Maiche. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Sainte-Famille de Besançon. SITUATION. Année 1906.	Sainte-Famille de Besançon. SITUATION. Années antérieures.	Ursulines de Maiche. SITUATION. Année 1906.	Ursulines de Maiche. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	1,667 40	35,131 40	1,227 50	″
Ventes : 2° d'immeubles	30,784 20	″	36,966 35	″
Encaissement des revenus	″	1,038 60	852 39	2,042 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	32,451 60	36,170 00	39,046 24	2,042 00
Total général	68,621f 60c		41,088f 24c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	40,121 60	″	5,188 24	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	28,572 00	″	35,900 00	″
Totaux des consignations	28,572f 00c		35,900f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	11,000 00	″	″	″
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	11,000 00	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	17,572 00	″	35,900 00	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines d'Orchampvennes. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Missionnaires de Beaupré à École. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	500 00	2,224 16	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	614 64	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	885 00	1,035 00	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	885 00	1,035 00	"	"
Total général	1,920f 00c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	1,920 00	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Charité de Besançon. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	CONGRÉGATION de la Charité de Besançon. AVANCES FAITES dans les années antérieures. fr. c.	CONGRÉGATION d.......... AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	CONGRÉGATION d.......... AVANCES FAITES dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	431 58	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906. fr. c.	SITUATION. Années antérieures. fr. c.	SITUATION. Année 1906. fr. c.	SITUATION. Années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de la Nativité de N.-S.-J.-C. à Valence. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de la Nativité de N.-S.-J.-C. à Valence. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Sœurs de la Visitation à Romans. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de la Visitation à Romans. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	1,806 28	"	1,401 90
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	9,951 01	917 43	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	194 00	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Valence — Situation. Année 1906.	Valence — Situation. Années antérieures.	Romans — Situation. Année 1906.	Romans — Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	4,128 15	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	43,991 00	28,985 98	"	"
Encaissement des revenus	3,100 70	1,595 00	1,550 00	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	51,219 85	30,580 98	1,550 00	"
Total général	81,800f 83c		1,550f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	1,518 05	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	8,757 11	"	31 95	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	44,167 74	28,985 98	"	"
Totaux des consignations	73,153f 72c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	11,989 09	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	11,951 29	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	23,940 38	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	49,213 34	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de la Visitation à Valence. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de la Visitation à Valence. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Dames Trinitaires à Valencce. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Dames Trinitaires à Valencce. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	529 90	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	216 13	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	707 77	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	188 00	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	500 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Situation (Visitation) — Année 1906.	Situation (Visitation) — Années antérieures.	Situation (Trinitaires) — Année 1906.	Situation (Trinitaires) — Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	948 35	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	″	948 35	″	″
Total général	948f 35c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	879 60	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	68 75	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Sainte-Marthe à Romans. AVANCES FAITES en 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs du Saint-Nom de Jésus à Loriol. AVANCES FAITES en 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	69 90
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	186 13	″	111 13	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	250 00	″	250 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Visitation à Montélimar. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie a Recoubeau. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	244 20	"	"	69 33
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	565 81
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	213 40
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	800 00	800 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	2,489 45
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	10,845 20
Encaissement des revenus	"	"	"	243 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	13,577 65
Total général	"		13,577f 65c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	9,888 75	"
— Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
— Autres causes	"	"	3,688 90	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
— 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
— 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs Carmélites à Montélimar. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Norbertines de Bonlieu. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur....................	"	424 30	"	"
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels....................	"	"	"	378 35
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation.........	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	"	50 93	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles..................	"	"	"	"
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	"	"	"
Montant............ 2° des primes d'assurances..................	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés........................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires..................	"	"	"	"
2° fournisseurs..................	"	"	"	37 75
3° employés..................	"	"	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance..................	"	"	"	44 80
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes............ 1° de mobiliers et de valeurs mobilières........	"	"	"	"
Ventes............ 2° d'immeubles..................	"	"	"	"
Encaissement des revenus..................	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	"
Total général..................	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Remboursements de dettes hypothécaires......	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Autres causes..................	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	"	"	"	"
Totaux des consignations..................	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)..................	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire..................	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906.......	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées..	"	"	"	"

EURE.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Bénédictines d'Igoville. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines d'Évreux. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure. — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure. — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	127 01
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	1,791 26
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	173 07	26,288 10	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	20,100 00	"	"
Encaissement des revenus	"	268 00	788 00	6,071 50
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	20,541 07	27,076 10	6,071 50
Total général	20,541f 07c		33,147f 60c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	1,634 12	"	20,867 10	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	18,906 95	"	10,000 00	2,280 50
Total des consignations	18,906f 95c		12,280f 50c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	1,219 70	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	8,817 87	"	12,280 50	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	561 00	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Épouses de Jésus-Pénitent de Loigny. AVANCES FAITES en 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d........ AVANCES FAITES en 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	〃
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	〃
Consignation d'amendes de fol et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	2,088 39	5,305 86	〃	〃
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	〃	〃
Ventes — 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	〃	〃	〃	〃
Total général	〃		〃	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	〃	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
Totaux des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Filles de la Croix à Brest. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines de Quimper. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure. 1° avances au liquidateur	//	3,700 00	//	//
Frais de procédure. 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	98 46	//	35 80
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant. 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant. 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à diverses. 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à diverses. 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à diverses. 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à diverses. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	Année 1906.	Années antérieures.	Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	275 62	//	//	//
Ventes. 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	80,523 07	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	80,798 69	//	//	//
Total général	80,798f 69c		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Remboursements de dettes hypothécaires	49,511 44	//	//	//
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Autres causes	3,155 32	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites. Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	28,131 93	//	//	//
Totaux des consignations	28,131f 93c		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 6 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	6,300 00	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des depôts et consignations le 31 décembre 1906)	22,112 93	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dames de la Retraite de Quimper. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dames de la Retraite de Quimper. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Dames de l'Oratoire de Brest. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dames de l'Oratoire de Brest. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure. 1° avances au liquidateur	179 48	"	500 00	"
Frais de procédure. 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	224 00	"	80 30	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	30 25	"	"	"
Frais nécessaires à la liquidation des immeubles	"	"	"	"
Montant. 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant. 2° des primes d'assurance	311 20	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers. 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers. 3° employés	426 20	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	114 70	"	"	"
Frais matériels. De déplacements et de correspondance	110 75	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	100 00	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Quimper. SITUATION. Année 1906.	Quimper. SITUATION. Années antérieures.	Brest. SITUATION. Année 1906.	Brest. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes. 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites. Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

FINISTÈRE.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Morlaix. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines de Carhaix. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	33 51	303 56	"	"
Consignation de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	1,066 36	"	"	761 08
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels. — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	150 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION année 1906.	SITUATION années antérieures.	SITUATION année 1906.	SITUATION années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	–
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Quimperlé. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Quimperlé. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	74 55	23 83	115 00
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	58 48	"	"
Frais nécessaires à la liquidation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	1,214 22	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 3° employés	96 00	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	490 88	"	"
Frais matériels. — de déplacements et de correspondance	80 00	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	63 75	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Quimperlé. SITUATION. Année 1906.	Quimperlé. SITUATION. Années antérieures.	Saint-Pol-de-Léon. SITUATION. Année 1906.	Saint-Pol-de-Léon. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraites de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraites de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraites de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Victimes du Sacré-Cœur de Jésus à Uzès. — Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Victimes du Sacré-Cœur de Jésus à Uzès. — Avances faites dans les années antérieures. fr. c.	Congrégation de Dames Oblates de l'Assomption de Nimes. — Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation de Dames Oblates de l'Assomption de Nimes. — Avances faites dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	264 50	"	86 75
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	1,177 00	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	990 36	"	1,666 74
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	1,490 89
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	450 60	"	1,000 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Uzès — Situation année 1906. fr. c.	Uzès — Situation années antérieures. fr. c.	Nimes — Situation année 1906. fr. c.	Nimes — Situation années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	1,906 30
Ventes — 2° d'immeubles	"	66,524 57	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	66,524 57	"	"
Total général	66,524f 57c		1,906f 30c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	12,912 44	"	1,906 30	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dames Ursulines de Sommières. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Dames Carmélites de Nîmes. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	114 75
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	757 25	〃	〃	〃
Montant — 2° des primes d'assurances	40 00	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	〃	1,748 60
Ventes — 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	〃	〃	〃	1,748 60
Total général	〃		1,748f 60c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	〃	〃	1,748 60	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
Totaux des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION	CONGRÉGATION des Dames Bénédictines de Nîmes. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Dames de Besançon de Nîmes. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	592 80	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.		SITUATION. Année 1906.	
	Année 1906. fr. c.	Années antérieures. fr. c.	Année 1906. fr. c.	Années antérieures. fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION	CONGRÉGATION de Notre-Dame de la Compassion à Toulouse. AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Sainte-Famille de Nazareth-du-Plan. AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	1,901 70	48 70
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	1,332 15	"	160 00
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	272 22	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	1,682 00	323 00
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	1,682 00	323 00
Total général	"		2,005f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
— Restitutions ordonnées par decisions judiciaires	"	"	"	"
— Autres causes	"	"	2,005 00	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
— 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
— 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits du numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Bénédictines à Toulouse. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictines à Toulouse. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de Notre-Dame à Toulouse. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de Notre-Dame à Toulouse. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	3,174 75	"	2,514 90	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	26 35	"	"	17,372 95
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	88,949 10	"
Encaissement des revenus	2,500 00	"	1,098 10	2,903 20
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	2,526 35	"	90,047 20	20,276 15
Total général	2,526f 35c		110,323f 35c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	2,526 35	"	15,374 25	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	88,949 10	6,000 00
Totaux des consignations	"		94,949c 10c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	4,234 65	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	12,578 75	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	16,813 40	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	78,314 98	"
Dividendes, arrérrges, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph à Sainte-Foy-de-Peyrolières. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph à Sainte-Foy-de-Peyrolières. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation de Saint-Nom-de-Jésus à Toulouse. Avances faites en 1906.	Congrégation de Saint-Nom-de-Jésus à Toulouse. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	125 38	"	400 40
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	–	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	49 30	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Sœurs de Saint-Joseph — Situation. Année 1906.	Sœurs de Saint-Joseph — Situation. Années antérieures.	Saint-Nom-de-Jésus — Situation. Année 1906.	Saint-Nom-de-Jésus — Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	257 44	1,480 55	"
Ventes — 2° d'immeubles	584 00	18,936 00	"	116,386 90
Encaissement des revenus	"	"	1,220 50	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	584 00	19,193 44	2,701 05	116,386 90
Total général	19,777f 44c		119,087f 95c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	25,922 35	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	2,777 44	"	7,028 05	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	17,325 57	74,445 15	11,692 75
Totaux des consignations	17,325f 57c		86,137f 90c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	16,046 00	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	2,000 00	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 16 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	2,000 00	"	16,046 00	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	15,325 57	"	70,807 62	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Visitation de Ste-Marie à Toulouse. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Visitation de Ste-Marie à Toulouse. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur à Toulouse. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur à Toulouse. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	2,660 40	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	1,748 65
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	200 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Visitation de Ste-Marie — SITUATION. Année 1906.	Visitation de Ste-Marie — SITUATION. Années antérieures.	Sacré-Cœur — SITUATION. Année 1906.	Sacré-Cœur — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	75,477 08
Encaissement des revenus	"	"	"	3,402 50
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	78,879 58
Total général	"		78,879f 58c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	6,331 88	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	72,547 70
Totaux des consignations	"		72,547f 70c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	13,094 59	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	1,269 80	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret.)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	14,364 38	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	60,286 38	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites à Toulouse. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites à Toulouse. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Clarisses à Toulouse. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Clarisses à Toulouse. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Carmélites — SITUATION. Année 1906.	Carmélites — SITUATION. Années antérieures.	Clarisses — SITUATION. Année 1906.	Clarisses — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	100 85	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	144,925 52	″	″
Encaissement des revenus	″	14,864 67	″	″
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur.	″	159,891 04	″	″
TOTAL GÉNÉRAL	159,891f 04c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	36,992 14	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	122,603 15	″	″
TOTAUX des consignations	122,603 15		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	1,200 15	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	2,072 85	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	3,273 00	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	119,330 15	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

GERS.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des sœurs Ursulines du Prieuré à Auch. — AVANCES FAITES — EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des sœurs Ursulines de Condom. — AVANCES FAITES — EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	6,575 80	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	378 75	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	4,288 50	"	2,764 64	1,210 63
Montant : 2° des primes d'assurances	157 22	"	203 05	89 90
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	"	"	"
3° employés	"	"	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	90 60	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	1,500 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	2,470 00
Ventes : 2° d'immeubles	182,476 85	"	"	"
Encaissement des revenus	1,429 75	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur.	183,906 50	"	"	2,470 00
TOTAL GÉNÉRAL	183,906f 50c		2,470f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	183,922 15	"	"	2,470 00
TOTAUX des consignations	183,922f 15c		2,470f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	95,724 58	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	300 00	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	87,297 57	"	2,470 00	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des sœurs Ursulines de l'Oratoire à Auch. — Avances faites en 1906.	Congrégation des sœurs Ursulines de l'Oratoire à Auch. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des sœurs de Notre-Dame de l'Isle-Jourdain. — Avances faites en 1906.	Congrégation des sœurs de Notre-Dame de l'Isle-Jourdain. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	2,481 77	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	72 23
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	99 15	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines de l'Oratoire à Auch — Situation année 1906.	Ursulines de l'Oratoire à Auch — Situation années antérieures.	Notre-Dame de l'Isle-Jourdain — Situation année 1906.	Notre-Dame de l'Isle-Jourdain — Situation années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	2,880 00	"	"	258 90
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	25,000 00
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	2,880 00	"	"	25,258 90
Total général	2,880f 00c		25,258f 90c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	2,257 78	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	2,894 38	"	23,001 12	"
Totaux des consignations	2,894f 38c		23,001f 12c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	900 00	"	900 00	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	600 00	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	1,500 00	"	900 00	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	1,394 38	"	22,101 12	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Sainte-Marie de Fontevrault à Boulaur. — AVANCDS FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Sainte-Marie de Fontevrault à Boulaur. — AVANCDS FAITES dans les années antérieures.	CONGÉRGATION des Filles de Notre-Dame de Masseube. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGÉRGATION des Filles de Notre-Dame de Masseube. — AVANCES FAITES dans les annèes aniérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consigation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	302 45
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	236 10	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	26,161 95	"	"	23,557 34
Encaissement des revenus	320 00	"	"	6 60
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	26,481 95	"	"	23,563 94
Total général	26,481f 95c		23,563 94	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	3,197 49	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	32,119 36	366 45	20,000 00
Totaux des consignations	32,119f 36c		20,366f 45c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	2,498 31	2,141 20	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	302 45	"
Montant des retraits de numéraire	2,498 31	"	2,443 65	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	29,631 05	"	17,922 80	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Langon. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Langon. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Dominicaines de Bordeaux. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dominicaines de Bordeaux. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	//	//	462 40	94 78
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant : 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	200 00	500 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines de Langon. SITUATION. Année 1906.	Ursulines de Langon. SITUATION. Années antérieures.	Dominicaines de Bordeaux. SITUATION. Année 1906.	Dominicaines de Bordeaux. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	1,663 30	//	//	//
Ventes : 2° d'immeubles	16,902 00	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	18,565 30	//	//	//
Total général	18,565f 30c		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	4,124 40	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	14,440 90	//	//	//
Totaux des consignations	14,440f 90c		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	14,440 90	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Clarisses de Talence. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Carmélites de Bordeaux. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	19 20	1,485 82	0 90	742 92
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées. 2° des primes d'assurances	24 50	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	500 70	"	1,700 00	800 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	Année 1906.	Années antérieures.	Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	33,610 20	"
Total général	"		33,610f 20c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires.	"	"	33,610 20	"
Totaux des consignations	"		33,610f 20c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement des dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	33,610 20	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Passionistes de Bordeaux. AVANCES FAITES		CONGRÉGATION des Ursulines de Bordeaux. AVANCES FAITES	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	1 40	587 70	82 80	60 80
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	454 26	691 52	1,213 01	1,522 66
Montant : 2° des primes d'assurances	138 00	138 00	92 10	109 75
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	1,100 00	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	207 00	"	745 45
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	112,604 38	"
Encaissement des revenus	"	"	855 47	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	207 00	113,459 85	745 45
TOTAL GÉNÉRAL	207f 00c		114,205f 30c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	207 00	"	745 45	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	113,459 60	"
TOTAUX des consignations	"		113,459f 60c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	10,000 00	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pouvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	10,000 00	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	103,459 60	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame de Bordeaux. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame de Bordeaux. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Bordeaux. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Bordeaux. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	239 40	51 70	″	666 40
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	1,761 37	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	700 70	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
TOTAL GÉNÉRAL	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
TOTAUX des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de l'Immaculée-Conception de Bordeaux. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de l'Immaculée-Conception de Bordeaux. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Réunion du Sacré-Cœur de Jésus. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Réunion du Sacré-Cœur de Jésus. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	65 15	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	1,167 70
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	161 40
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	400 70	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	733 60
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	392,387 91
Encaissement des revenus	"	"	"	10,770 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	403,891 51
Total général	"		403,891f 51c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	168,115 45	"
Recettes n'ayant pu être consignées… : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	103,860 20	"
Recettes n'ayant pu être consignées… : Autres causes	"	"	17,871 42	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	114.044 44	"
Totaux des consignations	"		114,044f 44c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits… : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits… : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	114,044 44	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Bazas. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur....................	"	"	"	"
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels..........................	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation.........	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles..........................	"	"	"	"
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	"	"	"
Montant............ 2° des primes d'assurances.................	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés................................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires...........................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs...........................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés.............................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance......................	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906. fr. c.	SITUATION. Années antérieures. fr. c.	SITUATION. Année 1906. fr. c.	SITUATION. Années antérieures. fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	"	"	"	"
Ventes.............. 2° d'immeubles................................	"	"	"	"
Encaissement des revenus..	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	"
Total général..................	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Remboursements de dettes hypothécaires.......	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Autres causes...............	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires...	"	"	"	"
Totaux des consignations...............	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers.......	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 2° pour pourvoir aux frais de liquidation.....	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)............	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire......................................	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906.......	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dominicaines de Cette. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Bénédictines d'Ardouane. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	722 70	〃	〃
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	209 45	〃	681 00
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	7 00	〃	5 60
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	16 00	〃	〃
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	10,431 50	〃	613 15
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	377 70	〃	205 40
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	〃	874 10	〃	2,350 00
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	〃	913 00	〃	306 75
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	〃	1,892 70	〃	479 35
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	60 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	〃	69 00	887 44
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	1,700 00	〃	2,900 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	4,743 65	〃	3,372 50
Ventes — 2° d'immeubles	〃	〃	31,292 66	〃
Encaissement des revenus	〃	1,272 35	〃	622 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	〃	6,016 00	31,292 66	3,994 50
Total général	6,016f 00c		35,287f 16c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	6,016 00	〃	3,384 71	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	31,902 45	〃
Totaux des consignations	〃		31,902f 45c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	657 45	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	30,209 41	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines de Montpellier. Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Montpellier. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Franciscaines de Saint-Chinian. Avances faites en 1906.	Congrégation des Franciscaines de Saint-Chinian. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	5,500 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	4,998 45	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	600 00	900 00	700 00	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines de Montpellier. Situation. Année 1906.	Ursulines de Montpellier. Situation. Années antérieures.	Franciscaines de Saint-Chinian. Situation. Année 1906.	Franciscaines de Saint-Chinian. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	2,148 45	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	2,781 50	7,581 35	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	2,781 50	9,729 80	″	″
Total général	12,511f 30c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	12,511 30	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Sainte-Famille de Saint-Gervais-sur-Mare. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Sainte-Famille de Saint-Gervais-sur-Mare. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Dominicaines de Pignan. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dominicaines de Pignan. AVANCES FAITES années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	5,111 30	"	"	3,770 75
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	2,138 61	191 61	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	520 58	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	1,636 92	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	5,555 50	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	1,270 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Sainte-Famille de Saint-Gervais-sur-Mare. SITUATION. Année 1906.	Sainte-Famille de Saint-Gervais-sur-Mare. SITUATION. Années antérieures.	Dominicaines de Pignan. SITUATION. Année 1906.	Dominicaines de Pignan. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	1,119 50	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	1,119 50	"
Total général	"		1,119f 50c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		1,119f 50c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	1,119 50	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

HÉRAULT. (Suite.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.			CONGRÉGATION des Carmélites de Bédarrieux. AVANCES FAITES		CONGRÉGATION des Sœurs-Minimes de Ceilhes. AVANCES FAITES	
			EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
			fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure		1° avances au liquidateur	"	"	"	4,717 07
		2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	137 40	"	2,763 96
Consignation d'amendes de fol appel et pourvoi en cassation			"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations			"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles			"	"	"	"
Montant		1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	1,473 88
		2° des primes d'assurances	"	"	"	34 40
Frais d'entretien des indigents hospitalisés			"	"	"	"
Frais matériels	rétributions à divers	1° mandataires	"	"	"	"
		2° fournisseurs	"	"	"	598 91
		3° employés	"	"	"	"
		4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
	de déplacements et de correspondance		"	"	"	1,195 25
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)			"	500 00	"	1,500 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

		Carmélites de Bédarrieux — SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	Sœurs-Minimes de Ceilhes — SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes	1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	2,129 25
	2° d'immeubles	"	5,000 00	27,635 40	28,839 21
Encaissement des revenus		"	"	474 33	2,602 00
	TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	5,000 00	28,109 73	33,570 46
	TOTAL GÉNÉRAL	5,000f 00c		61,680f 19c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations	Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
	Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
	Autres causes	"	5,000 00	17,622 75	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites	Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	28,383 44	15,674 00
	TOTAUX des consignations	"		44,057f 44c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations	1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	31,803 63	"
	2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	10,622 15	"
	3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire		"	"	42,425 78	"
	TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	1,631 66	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées		"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Pézenas. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Carmélites de Montpellier. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	1,500 00	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	1,434 61	1,704 35	″	2,407 78
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	1,350 00
2° fournisseurs	″	″	″	″
3° employés	″	″	″	″
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	500 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines de Pézenas — SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	Carmélites de Montpellier — SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	1,660 85	″	532 25
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	72,845 37
Encaissement des revenus	480 00	475 00	″	1,716 20
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	480 00	2,135 85	″	75,093 82
TOTAL GÉNÉRAL	2,615ᶠ 85ᶜ		75,093ᶠ 82ᶜ	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Autres causes	2,615 85	″	4,779 32	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	70,314 50
TOTAUX des consignations	″		70,3414ᶠ 50ᶜ	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	2,500 00	″
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	4,257 78	″
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	6,757 78	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	63,556 72	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dominicaines de Ganges. AVANCES FAITES EN 1906. fr. c.	CONGRÉGATION des Dominicaines de Ganges. AVANCES FAITES DANS LES ANNÉES antérieures. fr. c.	CONGRÉGATION d........ AVANCES FAITES EN 1906. fr. c.	CONGRÉGATION d........ AVANCES FAITES DANS LES ANNÉES antérieures. fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	559 18	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	300 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906. fr. c.	SITUATION. ANNÉES antérieures. fr. c.	SITUATION. ANNÉE 1906. fr. c.	SITUATION. ANNÉES antérieures. fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Rennes. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de la Visitation de Rennes. AVANCES FAITES en 1906.	
		dans les années antérieures.		dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	506 56	"	6,000 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	2,085 02	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	321 50	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	6,300 00	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	254 55	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	3,625 05	4,333 72	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	105 90	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	74 30	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	100 00	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	132 50	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	2,300 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	6,470 35	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	6,470 35	"	"	"
Total général	6,470f 35c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées… — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées… — Autres causes	6,470 35	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits… — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits… — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Pères de l'Immaculée-Conception à Saint-Méhin. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines de Château-Giron. AVANCES FAITES en 1906.	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	10.598 00	″	2,958 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	850 33	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires	″	″	″	″
2° fournisseurs	″	″	″	″
3° employés	″	″	″	″
4° autres personnes (experts géomètres, conservateurs des hypothèques	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraire d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	239 80	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	239 80	″
TOTAL GÉNÉRAL	″		239f 80c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Autres causes	″	″	239 80	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
TOTAUX des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines de Redon. Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Redon. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Ursulines de Vitré. Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Vitré. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	2,000 00	2,760 00	〃	398 30
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	22 50	50 16 32 00	〃	127 50
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	〃	1,522 80
Montant : 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Redon. Situation. Année 1906.	Redon. Situation. Années antérieures.	Vitré. Situation. Année 1906.	Vitré. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	3 00	〃	2,654 25	30 00
Ventes : 2° d'immeubles	24,884 85	〃	22,870 45	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	24,887 85	〃	25,524 70	30 00
Total général	24.887f 85c		25,554f 70c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	1.022 75	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	4,864 90	〃	4,656 50	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	19,000 00	〃	20,898 20	〃
Totaux des consignations	19,000f 00c		20,898f 20c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	1,400 00	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	1,400 00	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	19,000 00	〃	19.498 20	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

INDRE.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Missionnaires du Sacré-Cœur à Issoudun. AVANCES FAITES en 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Clarisses de Châteauroux. AVANCES FAITES en 6906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	3,409 50	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	490 10	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	18 30	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	25 35	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	6,097 75	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels. De déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	2,500 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	31,193 50	"	649 00	"
Ventes : 2° d'immeubles	100,000 00	"	14,323 50	"
Encaissement des revenus	"	"	90 70	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	131,193 50	"	15,063 20	"
Total général	131.193f 50c		15,063f 20c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	122,891 34	"	533 75	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	8,302 16	"	14,529 45	"
Totaux des consignations	8,302f 16c		14,529f 45c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	3,051 74	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	5,000 00	"	3,051 74	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	3,334 56	"	11,477 71	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

INDRE-ET-LOIRE.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Purification de Tours. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Carmélites de Tours. AVANCES FAITES en 1906.	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	29 65	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	2,274 63
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels. — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	595 25	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	122,023 00	"
Encaissement des revenus	1,347 20	2,944 75	2,904 63	1,929 98
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur.	1,347 20	2,944 75	125,522 88	1,929 98
TOTAL GÉNÉRAL	4,291f 95c		127,452f 86c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	4,291 95	"	5,429 86	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	122,130 42	"
TOTAUX des consignations	"		122,130f 42c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignatinos — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	15,744 00	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignatinos — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignatinos — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	15,744 00	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	106,386 42	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

INDRE-ET-LOIRE. (Suite.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie de Tours (Saint-Esprit). AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie de Tours (Saint-Esprit). AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Ursulines de Tours. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Tours. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	1,305 45	″	7,339 81
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION Année 1906.	SITUATION Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	216 55	″	1,027 77	15,519 95
Ventes — 2° d'immeubles	53,391 00	″	50,795 95	9,546 65
Encaissement des revenus	325 00	″	2,221 40	3,711 35
Total des recettes effectuées par le liquidateur	53,932 55	″	54,045 12	28,777 95
Total général	53,932f 55c		82,823f 07c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	541 55	″	32,027 12	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	53,391 00	″	50,795 95	″
Totaux des consignations	53,391f 00c		50,795f 95c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	2,899 72	″	8,160 64	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	1,320 48	″	7,339 81	″
Montant des retraits de numéraire	4,220 20	″	15,500 35	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	49,170 80	″	35,295 60	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de la Charité du Refuge de Tours. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de la Charité du Refuge de Tours. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d.......... — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d.......... — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	1,879 76	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	3,502 37	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	1,783 95	4,713 15	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	126,552 65	"	"	"
Encaissement des revenus	302 50	62,557 25	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	128,639 10	67,270 40	"	"
Total général	195,909f 50c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	18,676 20	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	117,359 30	59,872 00	"	"
Totaux des consignations	177,231f 30c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	72,664 55	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	5,382 13	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	78,046 68	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	99,467 20	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

ISÈRE.



Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame de Saint-Antoine. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines de Tullins. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	689 99	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	0 80	57 20	″	12 75
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	10 00	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	427 99	488 55	″	968 94
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	90 25
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	3 70	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	61 80	371 85	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	30 05	″	376 00
Frais matériels de déplacements et de correspondance	54 55	688 30	″	287 25
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	150 00	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	Année 1906.	Années antérieures.	Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	165 30	347 00	2,542 95
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	130 00	98 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	165 30	477 00	2,640 95
Total général	165f 30c		3,117f 75c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	165 30	″	2,159 85	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	28 28	957 90
Totaux des consignations	″		986f 18c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir à des frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	986 18	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant de valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Visitation à Saint-Marcellin. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Visitation à Saint-Marcellin. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Dominicains de Coublevie. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dominicains de Coublevie. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	194 19	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	6,923 75	25,010 05
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	17 35	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	54 75	1,573 90	1,165 90
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	502 43	2,390 68	1,158 20	1,768 00
Montant : 2° des primes d'assurances	″	97 75	″	146 85
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	9 00	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	187 00	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	4 50	″	″
Frais matériels de déplacements et de correspondance	″	437 45	3,091 50	1,925 50
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	500 00	3,700 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

DÉSIGNATION.	Saint-Marcellin. SITUATION. Année 1906.	Saint-Marcellin. SITUATION. Années antérieures.	Coublevie. SITUATION. Année 1906.	Coublevie. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	454 00	294 50	″	1,050 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	454 00	294 50	″	1,050 00
Total général	748f 50c		1,050f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	748 50	″	1,050 00	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant de valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Missionnaires de Notre-Dame de la Salette. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Carmélites de la Tronche. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	5,712 60	2,756 80	1,715 80	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	3,411 50	15,756 53	889 40	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	421 30	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	1,924 05	601 94	1,446 10	"
Montant — 2° des primes d'assurances	122 00	"	43 85	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 1° mandataires	3,760 55	150 00	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	990 60
Frais matériels. — de déplacements et de correspondance	665 40	199 80	50 55	35 85
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	3,250 00	"	740 00	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	2,614 25	"	573 60
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	4,629 75	5,188 30	"	265 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	4,629 75	7,802 55	"	838 60
Total général	12,432f 30c		838f 60c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	12,432 30	"	838 60	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoirs aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de la Visitation à Voiron. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de la Visitation à Voiron. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame des Victoires à Voiron. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame des Victoires à Voiron. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	694 25	1,068 08	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	150 00	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	4 80	"	12 00
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	802 17	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	91 65	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers : 1° mandataires	"	249 90	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	402 47	795 43	109 75	288 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	730 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Visitation — Situation. Année 1906.	Visitation — Situation. Années antérieures.	Notre-Dame des Victoires — Situation. Année 1906.	Notre-Dame des Victoires — Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Providence à Corenc. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Providence à Corenc. AVANCES FAITES dans les années antérieures. fr. c.	CONGRÉGATION des Petites Sœurs de l'ouvrier à Voreppe. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	CONGRÉGATION des Petites Sœurs de l'ouvrier à Voreppe. AVANCES FAITES dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	2,104 72	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	418 55	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	500 00	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	2 40	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels. Rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels. Rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels. Rétributions à divers : 3° employés	″	190 00	″	″
Frais matériels. Rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	″	″	41 45	193 95
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	350 00	340 00	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

DÉSIGNATION.	Corenc. SITUATION. Année 1906. fr. c.	Corenc. SITUATION. Années antérieures. fr. c.	Voreppe. SITUATION. Année 1906. fr. c.	Voreppe. SITUATION. Années antérieures. fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
TOTAL GÉNÉRAL	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
TOTAUX des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines à Grenoble. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines à Viriville. AVANCES FAITES en 1906.	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	805 72
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	6 00
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	11 00	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	705 60	749 30	"	"
Montant — 2° des primes d'assurance	"	23 95	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels. — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	3 05	"	"
3° employés	"	527 25	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	12 00	"	"
Frais matériels. — de déplacements et de correspondance	"	6 05	"	394 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	949 20	947 40	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	35 00	510 00	230 00
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	984 20	1,457 40	230 00
TOTAL GÉNÉRAL	984f 20c		1,687f 40c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	984 20	"	1,266 40	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	421 00	2 71
TOTAUX des consignations	"		423f 71c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	423 71	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Croix de Murinais. — AVANCES FAITES — EN 1906.		CONGRÉGATION des Chanoines de l'Immaculée-Conception de Saint-Antoine. — AVANCES FAITES — EN 1906.	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	156 32	″	524 47
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	10 80	1 20	46 40
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	17 00
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	1,837 63
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	306 77	250 00
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	19 95	″	116 15
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	358 90	209 25	1,259 95
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	1,000 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	27 20	1,336 25
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	27 20	1,336 25
TOTAL GÉNÉRAL	″		1,363f 45c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	1,363 45	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
TOTAUX des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs franciscaines du Bon-Pasteur à Vienne. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs franciscaines du Bon-Pasteur à Vienne. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Dames de Saint-Joseph à Bougé-Chambalud. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dames de Saint-Joseph à Bougé-Chambalud. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Accueil à Vienne. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Accueil à Vienne. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame de Sainte-Marie à Grenoble. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame de Sainte-Marie à Grenoble. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Salette de Fallavaux. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Salette de Fallavaux. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Chartreux de la Grande-Chartreuse. Avances faites en 1906.	Congrégation des Chartreux de la Grande-Chartreuse. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	33,311 35
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	1,575 00	181,306 88
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	40,406 65
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	61,043 90
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	10,000 00
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	18,000 00
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	5,079 15
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	"	"	2,000 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	5,000 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	658,115 24	252,843 10
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	567,131 73	"
Encaissement des revenus	"	"	23,235 45	106,459 53
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	1,248,482 42	359,302 63
Total général	"		1,607,785f 05c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	"	"	441,147 67	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	1,028,632 58	138,004 80
Totaux des consignations	"		1,166,637f 38c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	411,008 65	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	755,628 73	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de l'Immaculée-Conception à Thodure. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de l'Immaculée-Conception à Thodure. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Ursulines de Pont-de-Beauvoisin. Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Pont-de-Beauvoisin. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	2,000 60	4,246 26
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Thodure. Situation. Année 1906.	Thodure. Situation. Années antérieures.	Pont-de-Beauvoisin. Situation. Année 1906.	Pont-de-Beauvoisin. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	495 90
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	118,490 02	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	118,490 02	495 90
Total général	"		118,985f 92c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	83,723 67	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	88,836 80	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	30,149 12	"
Totaux des consignations	"		30,149f 12c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir à des frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	732 90	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	29,416 22	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Crémieu. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Crémieu. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Ursulines à Saint-Jean-de-Bournay. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines à Saint-Jean-de-Bournay. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	1,800 00	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	7 04
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	637 24
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	100 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Crémieu — SITUATION. Année 1906.	Crémieu — SITUATION. Années antérieures.	Saint-Jean-de-Bournay — SITUATION. Année 1906.	Saint-Jean-de-Bournay — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	700 00	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	7,849 30	"	"	"
Encaissement des revenus	600 00	150 00	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	9,149 30	150 00	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	9,299f 30c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	1,450 00	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	7,849 30	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Visitation de la Côte-Saint-André. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........ AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	〃
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	150 00	〃	〃
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	1,592 11	627 83	〃	〃
Montant : 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	500 00	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	〃	〃
Ventes : 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	〃	〃	〃	〃
Total général	〃		〃	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	〃	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
Totaux des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Présentation de Marie-de-Châtel. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Missionnaires diocésains du Jura. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	681 80	〃	〃
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	4,949 60	776 69	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	〃	〃
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	30 85	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	〃	282 45	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	〃	50 00	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	333 41	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	2,000 00	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	Année 1906.	Années antérieures.	Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	382 09	〃	〃	〃
Ventes — 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	382 09	〃	〃	〃
Total général	382f 09c		〃	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	382 09	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
Totaux des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs du Saint-Esprit de Poligny. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Champagnole. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	//	45 28	//	103 45
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	632 12	//	268 83 222 98
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant — 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	en 1906.	années antérieures.	en 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes — 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
Total général	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph des Rousses. — AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Ursulines de Voiteur. — AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	399 69	89 80
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	803 72	281 53	325 26	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	441 60
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	755 74	1,089 91
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	33 00
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	"	51 60	73 20
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	500 00	"	500 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Saint-Joseph des Rousses — SITUATION. en 1906.	années antérieures.	Ursulines de Voiteur — SITUATION. en 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	664 40	652 11
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	400 00	164 05	220 90
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	400 00	828 45	873 01
Total général	400f 00c		1,701f 46c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements des dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	400 00	"	1,701 46	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Dôle. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Dôle. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d........ AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d........ AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	5,582 12	7,636 90	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. en 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. en 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	555 95	4,027 10	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	5,698 15	"	"	"
Encaissement des revenus	202 00	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	6,456 10	4,027 10	"	"
Total général	10,483f 20c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements des dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	8,483 20	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	2,000 00	"	"	"
Totaux des consignations	2,000f 00c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	400 00	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	400 00	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	1,600 00	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Tartas. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines d'Aire. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	175 35	"	63 86
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	8 10	"	8 10	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	666 75	"	888 93
Montant — 2° des primes d'assurances	"	133 45	"	82 65
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Tartas — SITUATION en 1906. fr. c.	Tartas — années antérieures. fr. c.	Aire — SITUATION en 1906. fr. c.	Aire — années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	18,206 00	"	"	185 00
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	73,079 20	"
Encaissement des revenus	"	718 03	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	18,206 00	718 03	73,079 20	185 00
Total général	18,924f 03c		73,264f 20c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursement des dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	718 03	"	185 00	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	18,303 39	"	73,327 71	"
Totaux des consignations	18,303f 39c		73,327f 71c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	2,358 47	"	3,796 46	"
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	957 87	"	"	"
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	983 66	"	1,043 54	"
Montant des retraits de numéraire	4,300 00	"	4,840 00	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	14,003 39	"	68,487 71	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Saint-Sever. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Saint-Sever. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	″	1,326 00	″	″
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels....................	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	″	″	″	″
Drois d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations...	″	″	″	″
Fraits nécessaires à la conservation des immeubles..................	″	″	″	″
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	″	830 44	″	″
Montant............ 2° des primes d'assurances................	″	99 30	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..........................	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires........................	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs........................	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés..........................	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	″	75 00	″	″
Frais matériels, de déplacements et de correspondance..................	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)................................	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906.	SITUATION. ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	SITUATION. ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes............ 1° de mobiliers et de valeurs mobilières......	6,700 51	″	″	″
Ventes............ 2° d'immeubles..............	″	″	″	″
Encaissement des revenus..................................	″	″	″	″
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur.	6,700 51	″	″	″
TOTAL GÉNÉRAL....................	6,700f 51c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Remboursements de dettes hypothécaires......	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Autres causes..........................	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires...	6,718 42	″	″	″
TOTAUX des consignations.................	6,718f 42c		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations.......... 1° pour payement de dettes à des tiers........	2,975 98	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations.......... 2° pour pourvoir aux frais de liquidation.....	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations.......... 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)...............	1,165 76	″	″	″
Montant des retraits de numéraire...........................	4,141 74	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906.......	2,576 68	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc.. provenant des valeurs mobilières consignées ..	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Blois. AVANCES FAITES		CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	30 60	426 30	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
— Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
— Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
— 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
— 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines de Charlieu. Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Charlieu. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Dames de la Croix de Pradines. Avances faites en 1906.	Congrégation des Dames de la Croix de Pradines. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	54 48	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	18 96	"	50 58
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	331 05	1,756 51	"	31 91
Montant — 2° des primes d'assurances	83 50	168 00	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 8° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	25 25
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	4,066 46
Encaissement des revenus	520f 00c	1,040 00	223 60	500 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	520 00	1,040 00	223 60	4,566 46
Total général	1,560f 00c		4,790f 06c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	1,560 00	"	116 61	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	4,809 54	"
Totaux des consignations	"		4,809f 54c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consigés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur de Colombier. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur de Colombier. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur de Tarentaise. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur de Tarentaise. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	38 80	"	36 70
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	0 60
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	2 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	42 00	"	55 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Colombier — SITUATION. Année 1906.	Colombier — SITUATION. Années antérieures.	Tarentaise — SITUATION. Année 1906.	Tarentaise — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	50 00	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	13,030 22	"	14,080 85
Encaissement des revenus	"	100 28	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	13,180 50	"	14,080 85
Total général	13,180f 50c		14,080f 85c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	8,702 65	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	2,683 65	"	1,444 53	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versemenss en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	4,477 95	"	341 53	12,294 79
Totaux des consignations	4,477f 95c		12,636f 32c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	11 43	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	11 43	"	12,636 32	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	4,466 52	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur du Ressat. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur du Ressat. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de la Sainte-Enfance de la Valla (16 établissements). — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Sainte-Enfance de la Valla (16 établissements). — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	44 70	″	377 13
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	5 55
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	6 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	32 00	″	836 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Sacré-Cœur du Ressat — SITUATION. Année 1906.	Sacré-Cœur du Ressat — SITUATION. Années antérieures.	Sainte-Enfance de la Valla — SITUATION. Année 1906.	Sainte-Enfance de la Valla — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	15 00	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	2,860 64	″	30,830 58
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	2,875 64	″	30,830 58
Total général	2,875f 64c		30,830f 58c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées… — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées… — Autres causes	1,589 95	″	7,765 01	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	1,285 69	23,065 57	″
Totaux des consignations	1,285f 69c		23,065f 57c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits… — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits… — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	659 75	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	1,285 69	″	22,405 82	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines de Rive-de-Gier. Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Rive-de-Gier. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation du Sacré-Cœur de Fraix. Avances faites en 1906.	Congrégation du Sacré-Cœur de Fraix. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	17 10	"	32 47
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	32 00	"	116 67
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines de Rive-de-Gier. Situation. Année 1906.	Ursulines de Rive-de-Gier. Situation. Années antérieures.	Sacré-Cœur de Fraix. Situation. Année 1906.	Sacré-Cœur de Fraix. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	279 25	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	64,206 73	"	8,072 94
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	64,485 98	"	8,072 94
Total général	64,485f 98c		8,072f 94c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
— Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
— Autres causes	58,068 16	"	1,672 94	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	2,100 00	"	6,400 00	"
Totaux des consignations	2,100f 00c		6,400f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
— 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
— 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	2,100 00	"	6,400 00	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION du Verbe-Incarné de Belmont. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION du Sacré-Cœur de Saint-Sauveur-en-Rue (enseignement). AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	145 83
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	24 31	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	1 95
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	1,343 74	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	177 00	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	30 70
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	"	"	67 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	40,104 90	"	"	16,938 40
Encaissement des revenus	"	749 50	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	40,104 90	749 50	"	16,938 40
Total général	40,854f 40c		16,938f 40c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	2,900 52	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	40,878 54	"	14,037 88	"
Totaux des consignations	40,878f 54c		14,037f 88c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement du Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	11 43	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	84 61	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	40,854 40	"	13,953 27	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur de Saint-Sauveur-en-Rue (hospitalisation). AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines de Bourg-Argental. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	418 73	"	66 90
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	0 60	"	0 60
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	1,236 47
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	2 00	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	90 35	"	90 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	335 00	335 00	1,115 00	1,672 50
Total des recettes effectuées par le liquidateur	335 00	335 00	1,115 00	1,672 50
Total général	770f 00c		2,787f 50c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	770 00	"	2,787 50	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Saint-Chamond. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Doizieux-Saint-Just. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	66 85	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	0 60	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	160 25	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	553 43	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	120 00	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	270 70	372 50	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	270 70	372 50	″	″
Total général	643f 20c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	643 20	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Nizier-sous-Charlieu. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Julien-en-Jarez. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et assimilées	″	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	Année 1906.	Années antérieures.	Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Planfoy. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Planfoy. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Rochetaillée. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Rochetaillée. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	//	//	//	//
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant — 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Planfoy — SITUATION. Année 1906.	Planfoy — SITUATION. Années antérieures.	Rochetaillée — SITUATION. Année 1906.	Rochetaillée — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes — 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
Total général	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Marlhes. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Marlhes. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Genest-Maléfaux. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Genest-Maléfaux. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Marlhes — SITUATION. Année 1906.	Marlhes — SITUATION. Années antérieures.	Saint-Genest-Maléfaux — SITUATION. Année 1906.	Saint-Genest-Maléfaux — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Jean-Bonnefond. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Jean-Bonnefond. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de La Valla. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de La Valla. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Saint-Jean-Bonnefond. Situation. Année 1906.	Saint-Jean-Bonnefond. Situation. Années antérieures.	La Valla. Situation. Année 1906.	La Valla. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Bourg-Argental. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Bourg-Argental. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Larzieux. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Larzieux. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Bourg-Argental. Situation. Année 1906.	Bourg-Argental. Situation. Années antérieures.	Larzieux. Situation. Année 1906.	Larzieux. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Fontanès. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Sauveur-en-Rue. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de St-Christo-en-Jarez. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Firminy. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

LOIRE. (Suite.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Chambon-Feyrolles. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	DANS LES ANNÉES antérieures. fr. c.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Val-Fleury. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	DANS LES ANNÉES antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906. fr. c.	ANNÉES antérieures. fr. c.	SITUATION. ANNÉE 1906. fr. c.	ANNÉES antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

LOIRE. (Suite.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Genest-Serpt. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Genest-Serpt. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Romain-les-Otheux. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Romain-les-Otheux. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Saint-Genest-Serpt. Situation. Année 1906.	Saint-Genest-Serpt. Situation. Années antérieures.	Saint-Romain-les-Otheux. Situation. Année 1906.	Saint-Romain-les-Otheux. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Saint-Georges l'Agricol. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites de Saint-Georges l'Agricol. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de Sainte-Croix-de-Saint-Germain à Laprade-Saint-Germain. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Sainte-Croix-de-Saint-Germain à Laprade-Saint-Germain. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	4,288 90	6,000 00	9,391 70
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	23 00
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	1,500 00
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	512 83	"	1,397 87
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	112 35
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	1,550 60	"	4,478 30
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	1,600 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	47 67	"	189 78
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	300 00	"	1,430 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	58 95	117 90	120 00	240 00
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	58 95	117 90	120 00	240 00
TOTAL GÉNÉRAL	176f 85c		360f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	176 85	"	360 00	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

LOIRE (HAUTE-). (Suite.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Frères du Sacré-Cœur de Paradis. AVANCES FAITES		CONGRÉGATION de l'Institution de l'Enfant-Jésus, au Puy. AVANCES FAITES	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	45,291 00	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	3,589 39	"	18,464 15
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	32,508 77	"	8,374 99
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	10,550 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	1,850 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	1,916 60	702 00	15,504 00	150 00
Ventes — 2° d'immeubles	265,029 93	119,195 39	375,711 96	21,643 89
Encaissement des revenus	7,901 77	28,176 26	4,644 05	4,206 43
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur.	274,848 30	148,073 65	395,860 01	26,000 32
TOTAL GÉNÉRAL	422,921f 95c		421,860f 33c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	5,000 00	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	2,381 70	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	165,751 27	"	102,957 50	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	237,528 02	10,796 10	318,902 93	"
TOTAUX des consignations	248,324f 12c		318,902f 93c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	203 10	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	90,800 00	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	30,800.00	"	203 10	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	157,524 12	"	318,699 83	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Frères-Agriculteurs de Saint-François-Régis. Avances faites en 1906.		Congrégation des Sœurs de Sainte-Marie de Fontevrault. Avances faites en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	1,000 00	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	71 80
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	140 81
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	1,043 69
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	30 30
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	1,822 56
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	144 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	350 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Situation.		Situation.	
	Année 1906.	Années antérieures.	Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	9,847 10	"	100 00
Ventes — 2° d'immeubles	52,619 20	180,882 55	"	40,437 31
Encaissement des revenus	44,860 00	124,963 26	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	97,479 20	315,692 91	"	40,537 31
Total général	413,172f 11c		40,537f 57c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	9,287 15	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	209,450 63	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	10,546 30	183,888 03	40,798 57	"
Totaux des consignations	194,434f 33c		40,798f 57c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	56,000 00	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	6,633 10	"	10,000 00	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	62,633 10	"	10,000 00	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	131,801 23	"	30,798 57	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Visitation de Brioude. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Dominique de Langeac. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	1,500 00	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	599 98	"	"	769 00
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	134 19
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	2 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906).	"	"	"	1,000 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-François-d'Assise. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-François-d'Assise. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de la Visitation du Puy. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Visitation du Puy. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Sœurs de Saint-François-d'Assise. SITUATION. Année 1906.	Sœurs de Saint-François-d'Assise. SITUATION. Années antérieures.	Visitation du Puy. SITUATION. Année 1906.	Visitation du Puy. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements des dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Monistral-sur-Loire. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Hospitalières de la Croix du Puy. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	3,000 00
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	40 50
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph-du Puy.		CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-François du Mas de Tence.	
	AVANCES FAITES		AVANCES FAITES	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	//	//	//	500 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	42 50	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant — 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes — 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
TOTAL GÉNÉRAL	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
TOTAUX des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Clarisses du Puy. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Clarisses du Puy. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Filles de Notre-Dame-de-Pradelles. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Filles de Notre-Dame-de-Pradelles. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	337 23	"	1,205 70
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	103 40	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	461 91	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	294 30
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Clarisses du Puy. SITUATION. Année 1906.	Clarisses du Puy. SITUATION. Années antérieures.	Notre-Dame-de-Pradelles. SITUATION. Année 1906.	Notre-Dame-de-Pradelles. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

LOIRE (HAUTE-). (Suite et fin.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Sainte-Marie du Puy. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Montant — 1° avances au liquidateur	//	1,256 55	//	//
Montant — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant — 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	//	243 45	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	Année 1906.	Années antérieures.	Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes — 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	//	//	//	//
Total général	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ermites de Saint-Augustin de Nantes. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ermites de Saint-Augustin de Nantes. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de la Visitation de Nantes. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Visitation de Nantes. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	4,349 57	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	5,006 61	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Frais de procédure — 1° des contributions directes et taxes assimilées	6,115 50	"	"	"
Frais de procédure — 2° des taxes d'assurances	26 65	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	6,657 19	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	652 00	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	108 35	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	2,830 55	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	36 55	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	69,531 91	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	69,568 46	"	"
Total général	69,568f 46c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	25,753 06	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	43,815 40	"	"
Totaux des consignations	43,815f 40c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	43,815 40	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation de Marie-Réparatrice de Nantes. Avances faites en 1906.	Congrégation de Marie-Réparatrice de Nantes. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Ursulines de Nantes. Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Nantes. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	10,500 00	25,239 85	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	1,029 35	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Marie-Réparatrice. Situation. Année 1906.	Marie-Réparatrice. Situation. Années antérieures.	Ursulines. Situation. Année 1906.	Ursulines. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	5,797 35	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	8,567 95	679 55	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	14,365 30	679 55	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	15,044f 85c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	5,409 19	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	9,636 81	"	"	"
TOTAUX des consignations	9,636f 81c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	9,636 81	"	"	"
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	9,636 81	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Missionnaires de l'Immaculée-Conception de Nantes. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Missionnaires de l'Immaculée-Conception de Nantes. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de la Compassion de Nantes. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Compassion de Nantes. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	//	//	//	//
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	67 80	185 58	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant : 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers : 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers : 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers : 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	300 00	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Immaculée-Conception — SITUATION. Année 1906.	Immaculée-Conception — SITUATION. Années antérieures.	Compassion — SITUATION. Année 1906.	Compassion — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes : 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
Total général	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Dominicaines de Saint-Nazaire. Avances faites en 1906.	Congrégation des Dominicaines de Saint-Nazaire. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation de l'Institution-Chrétienne de Saint-Gildas-des-Bois. Avances faites en 1906.	Congrégation de l'Institution-Chrétienne de Saint-Gildas-des-Bois. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	〃	2,700 00	〃	9,826 00
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	〃	〃
Montant : 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Dominicaines de Saint-Nazaire. Situation. Année 1906.	Dominicaines de Saint-Nazaire. Situation. Années antérieures.	Saint-Gildas-des-Bois. Situation. Année 1906.	Saint-Gildas-des-Bois. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	〃	〃
Ventes : 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	〃	〃	〃	〃
TOTAL GÉNÉRAL	〃		〃	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	〃	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
TOTAUX des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Beaugency. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Ursulines d'Orléans. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	3,068 45	″	2,109 65
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Beaugency — SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	Orléans — SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	3,989 55	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	1,700 00	2,920 00
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	″	3,989 55	1,700 00	2,920 00
TOTAL GÉNÉRAL	3,989f 55c		4,620f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	3,989 55	″	4,620 00	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
TOTAUX des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Barnabites de Gien. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	"	5,932 35	"	"
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels......................	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	"	373 25	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles......................	"	"	"	"
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	653 46	"	"
Montant............ 2° des primes d'assurances..................	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..............................	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires..........................	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs..........................	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés..............................	"	250 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance..................	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	"	1,500 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906. fr. c.	années antérieures. fr. c.	année 1906. fr. c.	années antérieures. fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières......	3,649 95	"	"	"
Ventes.............. 2° d'immeubles..........................	10,100 00	"	"	"
Encaissement des revenus....................................	3,000 00	7,500 00	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	16 749 95	7,500 00	"	"
Total général..................	24,249f 95c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Remboursements de dettes hypothécaires......	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Autres causes...........................	14,048 00	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	10,101 95	100 00	"	"
Totaux des consignations.................	10,201f 95c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............. 1° pour payement de dettes à des tiers........	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)................	1,300 00	"	"	"
Montant des retraits de numéraire..................................	1,300 00	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906........	8,901 95	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de l'Union de Saint-Joseph de Sainte-Colombe. AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs Clarisses de Gourdon. AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	1,324 26	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	508 00
Ventes : 2° d'immeubles	6,415 25	"	"	21,923 87
Encaissement des revenus	"	"	96 20	1,542 80
Total des recettes effectuées par le liquidateur	6,415 25	"	96 20	23,974 67
Total général	6,415f 25c		24,070f 87c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	3,410 65	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	6,415 25	"	"	26,950 00
Totaux des consignations	6,415f 25c		26,950f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	1,004 90	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	4,943 60	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	2,350 00	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	6,415 25	"	25,316 91	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs Ursulines de Sousceyrac. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs Ursulines de Sousceyrac. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame-du-Calvaire à Gramat. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame-du-Calvaire à Gramat. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	//	//	//	1,031 50
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	74 45
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	1,055 03	//	//
Montant : 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Sousceyrac. Situation. Année 1906.	Sousceyrac. Situation. Années antérieures.	Gramat. Situation. Année 1906.	Gramat. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	1,800 00	1,000 00	//	//
Ventes : 2° d'immeubles	24,385 00	//	//	//
Encaissement des revenus	300 00	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	26,485 00	1,000 00	//	//
Total général	27,485f 00c		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	4,847 24	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	22,637 76	//	//	//
Totaux des consignations	22,637f 76c		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	22,637 76	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Miséricorde de Montcuq (Lot). AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Filles de Jésus de Vaylats. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	24 95	"	179 94
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	140 91	284 14	138 30	59 45
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Visitation de Saint-Céré. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Visitation de Saint-Céré. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur....................	//	//	//	//
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels......................	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant............. 1° des contributions directes et taxes assimilées.	//	1,232 47	//	//
Montant............. 2° des primes d'assurances................	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés............................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires........................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs......................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés..........................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)...........	//	//	//	//
Frais matériels de déplacements et de correspondance....................	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	//	//	//	//
Ventes.............. 2° d'immeubles..........................	//	//	//	//
Encaissement des revenus..	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur..	//	//	//	//
Total général..................	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Remboursements de dettes hypothécaires.......	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires..	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Autres causes..........................	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	//	//	//	//
Totaux des consignations..................	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)........	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire..	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906........	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Filles de la Croix de Casseneuil. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Filles de la Croix de Casseneuil. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Filles de Marie-Immaculée d'Agen. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Filles de Marie-Immaculée d'Agen. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	39 95	552 58	156 93
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	14 78	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	171 93	″	1,061 59
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	15 00	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	3,549 30	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	3,564 30	″	″	″
TOTAL GÉNÉRAL	3,564f 30c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	487 76	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	3,089 73	″	″	″
TOTAUX des consignations	3,089f 73c		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	749 42	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	749 42	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	2,340 31	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Filles de la Croix d'Aiguillon. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Filles de la Croix de Monsempron. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	544 60	″	42 95
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	14 78
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	2 75	″
Ventes — 2° d'immeubles	10,135 35	″	7,954 04	″
Encaissement des revenus	305 80	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	10,441 15	″	7,956 79	″
Total général	10,441f 15c		7,956f 79c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	1,236 71	″	1,792 27	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	9,204 44	6,222 50	″
Totaux des consignations	9,204f 44c		6,222f 50c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	57 98	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	57 98	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	9,204 44	″	6,164 52	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Filles de la Croix de Villeréal. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Filles de la Croix de Villeréal. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Filles de la Croix de Villeneuve. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Filles de la Croix de Villeneuve. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	38 95	"	38 85
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	14 78	"	14 78
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	694 01	"	705 23
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	600 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Villeréal — SITUATION. Année 1906.	Villeréal — SITUATION. Années antérieures.	Villeneuve — SITUATION. Année 1906.	Villeneuve — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	1,490 90	"	"	139 05
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	81,654 37	"
Encaissement des revenus	446 40	220 00	"	32 50
Total des recettes effectuées par le liquidateur	1,946 30	220 00	81,654 37	171 55
Total général	2,166f 30c		81,825f 92c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	20,526 30	"
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	3,000 00	"
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	2,166 30	"	171 55	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	58,372 25	"
Totaux des consignations	"		58,372f 25c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	6,643 73	"
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	3,761 07	"
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	1,358 86	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	11,763 66	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	46,608 59	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Sainte-Anne de Feugarolles. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame de la Compassion à Marmande. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Chirac. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs-Unies de la Sainte-Famille dite de Saint-Gervais. — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	〃	〃	1,853 09	522 05
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	43 15	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	2,665 82	390 20
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	25 16	1,344 51
Montant : 2° des primes d'assurances	〃	〃	93 90	112 25
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers : 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers : 2° fournisseurs	〃	〃	〃	19 20
Frais matériels — rétributions à divers : 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	191 15
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	10 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	180 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines de Chirac — SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.	Saint-Gervais — SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	300 00	〃	〃	〃
Ventes : 2° d'immeubles	〃	〃	23,402 45	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	2,354 95	140 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	300 00	〃	25,757 40	140 00
Total général	300f 00c		25,897f 40c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	14,617 67	〃
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	300 00	〃	5,483 73	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	5.558 60	〃
Totaux des consignations	〃		5,558f 60c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	5,175 00	〃
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	5,175 00	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	383 60	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs-Unies de Chouac. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Ursulines de Quézac ou d'Ispagnac. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure. 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure. 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	112 56
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant. 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant. 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	"	"	"
3° employés	"	"	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	3 55	"	"
Ventes. 2° d'immeubles	"	11,354 00	"	"
Encaissement des revenus	"	588 00	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur.	"	11,945 55	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	11,945f 55c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Autres causes	141 55	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites. Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires.	"	11,808 00	"	"
TOTAUX des consignations	11,808f 00c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. 1° pour payement de dettes à des tiers	10,619 00	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	1,189 00	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	11,808 00	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame de Langogne. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de la Providence de Mende. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	79 20	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	339 67	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	"	"	"
3° employés	"	"	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 1° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

LOZÈRE. (Suite et fin.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de l'Union Chrétienne. AVANCES FAITES		CONGRÉGATION des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Meyrudis. AVANCES FAITES.	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	5,320 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	78 43	871 92
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	714 94	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	781 80
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	66 00	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	47,430 00	″
Encaissement des revenus	2,020 00	635 00	1,650 65	1,003 85
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	2,020 00	635 00	49,146 65	1,003 85
TOTAL GÉNÉRAL	2,655f 00c		50,150f 50c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	925 00	″	2,186 85	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	1,739 33	″	47,963 65	″
TOTAUX des consignations	1,739f 33c		47,963f 65c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	220 00	″	5,684 90	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	7,052 75	″
Montant des retraits de numéraires	220 00	″	12,737 65	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	1,519 33	″	35,226 00	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

MAINE-ET-LOIRE.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dames de la Retraite d'Angers. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines d'Angers. — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	37 73	57 98	40 60	305 25
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Dames de la Retraite — SITUATION. Année 1906.	Dames de la Retraite — SITUATION. Années antérieures.	Ursulines — SITUATION. Année 1906.	Ursulines — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Sainte-Marie de Fontevrault à Chemillé. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Trappistines aux Gardes. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"		"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	67 20	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	2,590 00	5,311 90
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	2,590 00	5,311 90
Total général	"		7,901f 90c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	846 00	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	"	"	6,456 64	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines de Mortain. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Mortain. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Frères de la Miséricorde de Montebourg. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Frères de la Miséricorde de Montebourg. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	3,308 48
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	22 50	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines de Mortain. — Situation. Année 1906.	Ursulines de Mortain. — Situation. Années antérieures.	Frères de la Miséricorde de Montebourg. — Situation. Année 1906.	Frères de la Miséricorde de Montebourg. — Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	14,379 40
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	105,901 00	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	105,901 00	14,379 40
Total général	"		120,280f 40c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	46,943 30	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	29,129 47	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	46,277 46	7,930 27
Totaux des consignations	"		54,207f 73c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	2,167 00	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	3,833 00	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	6,000 00	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	48,207 73	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Bénédictines de Notre-Dame de Protection de Valognes. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Chanoinesses de Notre-Dame de Valognes. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	4,297 09	″	2,392 39
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	Année 1906.	Années antérieures.	Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	2,723 40
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	68,973 90	″
Encaissement des revenus	″	″	450 00	245 64
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	″	″	69,423 90	2,969 04
Total général	″		72,392f 94c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	2,202 52	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	69,190 42	″
Totaux des consignations	″		69,190f 42c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	4,313 00	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	6,687 00	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	11,000 00	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	58,190 42	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines de Saint-Pierre-l'Église. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Franciscaines de Querqueville. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	2,496 99	"	110 75
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	264 95
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	4 45
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs	"	"	"	33 65
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	4 80
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	6,618 90	983 00	"	1,336 40
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	340 35
Total des recettes effectuées par le liquidateur	6,618 90	983 00	"	1,676 75
Total général	7,601f 90c		1,676f 75c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
— Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
— Autres causes	7,601 90	"	1,676 75	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
— 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
— 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc.) provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

MANCHE. (Suite.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines d'Avranches. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Carmélites de Saint-Pair. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure. 1° avances au liquidateur	"	"	"	889 32
Frais de procédure. 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	736 47	"	"
Montant 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	1,100 60	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	403 45	"	113 35
Ventes 2° d'immeubles	"	180 00	"	26,995 20
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	583 45	"	27,108 55
Total général	583f 45c		27,108f 55c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites. Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	583 81	"	185 04	27,108 55
Totaux des consignations	583f 81c		27,293f 59c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. 1° pour payement de dettes à des tiers	450 00	"	1,300 00	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	450 00	"	1,300 00	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	133 81	"	25,993 59	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Chanoinesses de Notre-Dame de Carentan. — AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Trinitaires de Duecy. — AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	//	//	//	//
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant : 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	//	55 85	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	44 88	//	//	//
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Carentan — SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	Duecy — SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	3,256 89	14,600 00	899 70	//
Ventes : 2° d'immeubles	115,856 52	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	119,113 41	14,600 00	899 70	//
TOTAL GÉNÉRAL	133,713f 41c		899f 70c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Autres causes	2,403 21	//	899 70	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	119,112 90	12,196 54	//	//
TOTAUX des consignations	131,309f 44c		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	2,377 77	//	//	//
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	2,070 31	//	//	//
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	100 98	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	4,550 00	//	//	//
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	126,972 53	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines de Châlons-sur-Marne. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Dames de Nazareth de Montmirail. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	283 45
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	2,467 25	"	45,031 20	"
Ventes — 2° d'immeubles	67,605 65	"	325,574 00	91,289 30
Encaissement des revenus	5,294 00	5,603 20	2,883 00	477 25
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	75,366 90	5,603 20	373,488 20	91,766 55
Total général	80,970f 10c		465,254f 75c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	26,399 40	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	17,470 10	"	7,786 60	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	62,103 10	"	345,757 15	85,311 60
Totaux des consignations	63,620f 10c		431,068f 75c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	7,410 50	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	16,236 65	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	4,017 00	"	23,647 15	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	59,603 10	"	407,421 60	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines de Reims. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Augustines de Reims. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de la Providence de Reims. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Providence de Reims. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	3 40
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	4,505 13	"	"	5,242 61
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Augustines — SITUATION. Année 1906.	Augustines — SITUATION. Années antérieures.	Providence — SITUATION. Année 1906.	Providence — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	38,788 95	"
Ventes — 2° d'immeubles	140,500 00	"	87,801 15	"
Encaissement des revenus	1,227 50	855 00	1,351 90	281 50
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	141,727 50	855 00	127,942 00	281 50
TOTAL GÉNÉRAL	142,582f 50c		128,223f 50c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursement de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	2,365 80	"	11,397 30	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	140,216 70	"	116,826 20	"
TOTAUX des consignations	140,216f 70c		116,826f 20c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	4,594 87	"	7,057 39	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	4,505 13	"	5,242 61	"
Montant des retraits de numéraire	9,100 00	"	12,300 00	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	131,116 70	"	104,526 20	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation de Saint-Marcoul de Reims. Avances faites en 1906.	Congrégation de Saint-Marcoul de Reims. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Dominicaines d'Épernay. Avances faites en 1906.	Congrégation des Dominicaines d'Épernay. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	42 60	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″		″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	30 00	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	9 00	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Saint-Marcoul de Reims. Situation. Année 1906.	Saint-Marcoul de Reims. Situation. Années antérieures.	Dominicaines d'Épernay. Situation. Année 1906.	Dominicaines d'Épernay. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursement de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées… — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées… — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits… — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits… — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Visitation de Reims. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de Saint-Philippe-de-Néri de Reims. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	//	//	//	340 65
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	130 00	175 05	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant — 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	//	//	//	760 00
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes — 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
Total général	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Servites de Marie à Cuves. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Dominicaines de Langres. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	11 90	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	32 40	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	60 00	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	8,189 50	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	″	″	8,189 50	″
Total général	″		8,189f 50c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	″	″	″	″
Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	8,189 50	″
Totaux des consignations	″		8,189f 50c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	8,189 50	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Laval. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites de Laval. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Bénédictines de Craon. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictines de Craon. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	//	//	//	//
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	1,146 48	217 46
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	583 00
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	552 33
Montant : 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Carmélites de Laval. SITUATION. Année 1906.	Carmélites de Laval. SITUATION. Années antérieures.	Bénédictines de Craon. SITUATION. Année 1906.	Bénédictines de Craon. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	99 50
Ventes : 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	99 50
Total général	//		99f 50c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	//	//	99 50	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Château-Gontier. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	489 78	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	58 23	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	747 51	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	14,367 01	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	5,050 00	"	"	"
Encaissement des revenus	524 00	137 00	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	19,941 01	137 00	"	"
Total général	20,078f 01c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	373 47	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	19,568 04	136 50	"	"
Totaux des consignations	19,704f 54c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes hypothécaires	3,067 33	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	1,787 15	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	1,295 52	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	6,150 00	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	13,554 54	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines chanoinesses régulières de Notre-Dame à Lunéville. AVANCES FAITES EN 1906.	CONGRÉGATION des Augustines chanoinesses régulières de Notre-Dame à Lunéville. AVANCES FAITES DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Dames du Sacré-Cœur-de-Marie à Nancy. AVANCES FAITES EN 1906.	CONGRÉGATION des Dames du Sacré-Cœur-de-Marie à Nancy. AVANCES FAITES DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	20,025 01
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	1,041 27	2,227 96	"	3,585 87
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906.	SITUATION. ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	SITUATION. ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	1,020 00	3,037 10
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	17,408 80	505,219 78
Encaissement des revenus	860 00	320 00	739 25	44 80
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	860 00	320 00	19,168 05	508,301 68
TOTAL GÉNÉRAL	1,180f 00c		527,469f 73c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursement de dettes hypothécaires	"	"	11,144 80	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	15,000 00	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	1,180 00	"	49,399 93	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	26,679 45	436,390 35
TOTAUX des consignations	"		463,069f 80c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	1,180 00	"	7,522 90	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	10,000 00	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	25,000 00	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	42,522 90	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	420,546 90	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Frères de la Doctrine chrétienne à Nancy. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Frères de la Doctrine chrétienne à Nancy. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du St-Sacrement à St-Nicolas-du-Port. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du St-Sacrement à St-Nicolas-du-Port. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	6,645 20	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	4,445 92	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	3,200 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906	"	5,900 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	16,814 20	"	16,314 80
Ventes — 2° d'immeubles	23,819 03	944,785 55	"	89,194 93
Encaissement des revenus	4,572 50	18,449 40	"	6,893 20
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	28,391 53	980,049 15	"	112,402 93
TOTAL GÉNÉRAL	1,008,440f 68c		112,402f 93c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	492,623 41	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	2,000 00	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	35,772 20	"	5,087 93	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	103,116 80	376,928 27	4,000 00	101,315 00
TOTAUX des consignations	480,045f 07c		105,315f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	107,612 31	"	850 00	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	97,772 67	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	20,191 12	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	225,576 10	"	850 00	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	254,468 97	"	104,513 16	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Bénédictines à Flavigny. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictines à Flavigny. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Dames de Saint-Dominique à Nancy. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dames de Saint-Dominique à Nancy. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	1,648 40
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	11 18
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	1,648 40
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	1,548 45	"	600 00
Ventes — 2° d'immeubles	13,706 00	47,941 51	282,727 32	67,565 00
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	13,706 00	49,489 96	282,727 32	68,165 00
TOTAL GÉNÉRAL	63,195f 96c		350,892f 32c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	53,693 80	"
Recettes n'ayant pu être consignées … — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	600 00	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées … — Autres causes	6,065 96	"	12,898 52	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	13,000 00	42,930 00	219,000 00	65,300 00
TOTAUX des consignations	55,930f 00c		284,300f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits … — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits … — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	55,930 00	"	284,300 00	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

MEUSE.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Compassion de la T.-S. Vierge à Saint-Hilaire. AVANCES FAITES en 1906.	Dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des chanoinesses régulières de Saint-Augustin à Verdun. AVANCES FAITES en 1906.	Dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure..... 1° avances au liquidateur	468 59	"	"	"
Frais de procédure..... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	402 19	1,248 77	"	"
Montant............ 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	"	"	"
3° employés	"	"	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	"	200 00	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	308 00	"	"	"
Ventes.............. 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur..	308 00	"	"	"
Total général	308f		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Autres causes	308 00	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des sœurs de Saint-Dominique à Bar-le-Duc. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des sœurs de Saint-Dominique à Bar-le-Duc. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d........................ — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d........................ — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	362 20	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	121 15	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	913 31	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	270 70	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	73 50	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	159 75	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	400 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	17 50	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	17 50	"	"	"
Total général	17f 50c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	17 50	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Saint-Jacut. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Dames de la Retraite à Vannes. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	254 10	″	227 66
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacement et de correspondance	″	10 70	″	20 70
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	500 60	″	500 60

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation de la Charité de Saint-Louis à Vannes. Avances faites en 1906.	Congrégation de la Charité de Saint-Louis à Vannes. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Ursulines de Vannes. Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Vannes. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	400 00	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	50 00	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	1,100 60	"	500 60

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Charité de Saint-Louis. Situation. Année 1906.	Charité de Saint-Louis. Situation. Années antérieures.	Ursulines. Situation. Année 1906.	Ursulines. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursement de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs trinitaires de la Trinité-Porhoët. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs trinitaires de la Trinité-Porhoët. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Ursulines de Ploërmel. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Ploërmel. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	300 75	221 80	150 60
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	2,539 64	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	146 90	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	42 30	46 70	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	900 70	"	500 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Frères de Lamennais Ploërmel. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure .... 1° avances faites au liquidateur..............	"	52,000 00	"	"
Frais de procédure .... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	2,953 98	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	38,703 30	30,088 03	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles....................	"	"	"	"
Montant .... 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	26,878 51	"	"
Montant .... 2° des primes d'assurances....................	"	2,000 00	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires..........................	"	12,000 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs..........................	"	5,000 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés..............................	"	18,850 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	"	5,000 00	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance....................	"	1,069 26	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	"	8,860 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières......	25,334 20	8,303 75	"	"
Ventes............. 2° d'immeubles..............................	216,106 87	"	"	"
Encaissement des revenus..	15,212 03	20,164 88	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	256,653 10	28,468 63	"	"
Total général.................	285,121f 73c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations .... Remboursements de dettes hypothécaires......	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Autres causes...........................	56,573 95	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires...	228,447 78	100 00	"	"
Totaux des consignations...............	228,547f 78c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations.......... 1° pour payement de dettes à des tiers........	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	5,000 00	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret).............	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire..	5,000 00	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	223,547 78	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DESIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Corbigny. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de la Visitation de Nevers. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	82 86
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	1,420 84
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	701 95	521 39	"	60 44
Montant — 2° des primes d'assurances	0 60	19 25	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	300 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	279 01	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	45 00	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	324 01	"	"	"
Total général	324f 01c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	324 01	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Nevers. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	"	"	"	"
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels..................	"	72 58	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..................	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles..................	"	"	"	"
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	1,736 79	"	"
Montant............ 2° des primes d'assurances..................	"	102 75	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires..................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs..................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés..................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance..................	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..................	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérierues.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	7,624 90	1,076 20	"	"
Ventes.............. 2° d'immeubles..................	"	"	"	"
Encaissement des revenus..................	116 00	58 00	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	7,740 90	1,134 20	"	"
Total général..................	8,875f 10c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Remboursements de dettes hypothécaires......	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Autres causes..................	1,195 98	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires...	7,679 12	"	"	"
Totaux des consignations..................	7,679f 12c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers.......	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 2° pour pourvoir aux frais de liquidation.....	624 64	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)..............	2,375 36	"	"	"
Montant des retraits de numéraire..................	3,000 00	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906..........	4,679 12	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées..	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Pères bénédictins anglais. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Pères bénédictins anglais. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de Saint-Joseph-de-Nazareth de Valenciennes. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de Saint-Joseph-de-Nazareth de Valenciennes. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	74 60
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	104 85
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	78 14
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	35 30
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Pères bénédictins anglais — SITUATION. Année 1906.	Pères bénédictins anglais — SITUATION. Années antérieures.	Saint-Joseph-de-Nazareth — SITUATION. Année 1906.	Saint-Joseph-de-Nazareth — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	22,794 95	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	93,236 80	7,670 00	″
Encaissement des revenus	″	3,694 70	″	84 16
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	119,726 45	7,670 00	84 16
Total général	119,726f 45c		7,754f 16c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	119,726 45	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	7,743 70	″
Totaux des consignations	″		7,743f 70c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° psur payement de dettes à des tiers	″	″	143 10	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	143 10	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	7,600 60	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Rédemptoristines de Saint-Amand-les-Eaux. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Carmélites de Dunkerque. — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	189 12	"	355 21
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	600 00	"	29 48
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	1 40
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	1,142 53
Montant : 2° des primes d'assurances	"	170 00	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	"	"	"
3° employés	"	"	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	150 00	300 00	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	1,400 00	"	"	150 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	21,457 80	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	21,457 80	"	"
Total général	21,457f 80c		1,299f 53c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	1,299 53	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	22,019 32	"	"	"
Totaux des consignations	22,019f 32c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	3,307 28	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	3,307 28	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	18,712 04	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation de la Providence de Sainte-Thérèse d'Avesnes. Avances faites en 1906.	Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation de la Providence du Bon Pasteur de Douai. Avances faites en 1906.	Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	515 94	"	53 95
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	0 70	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	109 50	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Situation. Année 1906.	Années antérieures.	Situation. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	50 00
Ventes : 3° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	50 00
Total général	"		50f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	50 00	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits en numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines dites Sœurs noires de Gand. — AVANCES FAITES — EN 1906.		CONGRÉGATION des Récollettines de Saint-François de Merville. — AVANCES FAITES — EN 1906.	
		DANS LES ANNÉES antérieures.		DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	〃
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	316 22
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	143 85
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	〃	211 56
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	80 40
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	500 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. — ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. — ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	〃	〃
Ventes — 2° d'immeubles	37,600 00	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	2,156 88	1,200 00	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	39,756 88	1,200 00	〃	〃
Total général	40,956f 88c		〃	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	3,356 88	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	37,600 00	〃	〃	〃
Totaux des consignations	37,600f 00c		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits en numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	37,654 31	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	54 31	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Filles de l'Enfant-Jésus. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Filles de l'Enfant-Jésus. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Religieuses de la Visitation Sainte-Marie (Roubaix). AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Religieuses de la Visitation Sainte-Marie (Roubaix). AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	527 20	589 39	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	13 28	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	16 75	0 70	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	15 00	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	30 00	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	13f 28c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	13 28	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Lille. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites de Lille. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Carmélites de Roubaix. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites de Roubaix. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	75 40	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	5 65	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	3,115 82	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	145 20	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	108 96	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques etc.)	76 99	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Lille. SITUATION. Année 1906.	Lille. SITUATION. Années antérieures.	Roubaix. SITUATION. Année 1906.	Roubaix. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	765 23	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	100 00	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	865 23	″	″	″
Totad général	865f 23c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	865 23	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Religieuses sacramentines de Marie-Auxiliatrice. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Franciscaines de Notre-Dame-des-Anges de Lille. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	532 10
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics ministériels	"	413 47	"	61 88
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	500 00	700 00
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	69,878 75	0 70	4 90
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	338 66
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	402 70
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	22 05
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	8 50	"	78 48
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	103 50
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	1,400

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. en 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	15,851 35	"	744 25	203 75
Ventes — 2° d'immeubles	251,050 00	"	"	"
Encaissement des revenus	6,784 65	3,500 00	1,060 00	1,640 00
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	273,686 00	3,500 00	1,804 25	1,843 75
TOTAL GÉNÉRAL	277,186f 00c		3,648f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	104,000 00	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	14,749 02	"	3,648 00	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraire	150,000 00	"	"	"
TOTAUX des consignations	150,000f 00c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	76,000 00	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	76,000 00	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	74,081 55	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	81 55	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Franciscaines de Notre-Dame-des-Anges de Tourcoing. Avances faites en 1906.	Congrégation des Franciscaines de Notre-Dame-des-Anges de Tourcoing. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Clarisses de Lille. Avances faites en 1906.	Congrégation des Clarisses de Lille. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	165 34	125 85	2,000 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	43 65	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	3,793 20	"	3,438 20
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	1,211 45	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	2,338 56	1,090 51	226 34
Montant — 2° des primes d'assurances	"	251 30	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	19 50	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	225 00
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	209 37	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	54 00	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	3,350 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Franciscaines de Tourcoing. Situation. Année 1906.	Franciscaines de Tourcoing. Situation. Années antérieures.	Clarisses de Lille. Situation. Année 1906.	Clarisses de Lille. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	520f 00c	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	61,131 00	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	61,651 00	"
Total général	7.509f 03c		61,651f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	7,509 03	"	414 90	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	61,136 10	100 00
Totaux des consignations	"		61,236f 10c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	5,200 00	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	5,200 00	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	56,036 10	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs consolatrices de Jésus. Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Sœurs consolatrices de Jésus. Avances faites dans les années antérieures. fr. c.	Congrégation des Bernardines de Notre-Dame-de-la-Plaine. Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Bernardines de Notre-Dame-de-la-Plaine. Avances faites dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	1,506 50	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	22 95
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droit d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	18 55
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	1,806 16
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	384 20	″	10,608 82
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	676 40
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	54 75
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	374 80
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	168 75
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Sœurs consolatrices de Jésus. Situation. Année 1906. fr. c.	Sœurs consolatrices de Jésus. Situation. Années antérieures. fr. c.	Bernardines de Notre-Dame-de-la-Plaine. Situation. Année 1906. fr. c.	Bernardines de Notre-Dame-de-la-Plaine. Situation. Années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	2,600 00	″	5,314 65	8,673 76
Ventes — 2° d'immeubles	35,916 05	″	9,190 19	11,615 50
Encaissement des revenus	″	997 50	4,399 73	5,547 89
Total des recettes effectuées par le liquidateur	38,516 05	997 50	18,904 57	25,837 15
Total général	39,513f 55c		44,741f 72c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	4,664 90	″	34,741 72	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	34,748 65	100 00	10,000 00	″
Totaux des consignations	34,848f 65c		10,000f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	2,209 30	″	4,000 00	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	1,890 70	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	4,100 00	″	4,000 00	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	30,748 65	″	6,105 02	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	105 02	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines dites « Sœurs Noires ». AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Clarisses de Roubaix. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	//	//	//	1,773 50
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	5,789 20	//	//	5,250 00
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant : 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	//	//	//	225 00
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	10 00	//	//
Frais matériels de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	189 05	//	//
Ventes : 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	2,005 00	3,301 31	350 00	//
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	2,005 00	3,490 36	350 00	//
TOTAL GÉNÉRAL	5,495f 36c		350f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	3,495 46	//	250 00	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquides sur les versements en numéraires	2,000 00	//	100 00	//
TOTAUX des consignations	2,000f 00c		100f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (article 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	2,000 00	//	100 00	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Filles de l'Enfant-Jésus de Cassel. AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Bénédictines de la Paix de Jésus d'Estaires. AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906.)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	1,300 00	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	437 32	300 57
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	1,737 32	300 57
Total général	"		2,037f 89c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées … — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées … — Autres causes	"	"	2,037 89	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits … — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits … — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Merville. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines de Gravelines. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	246 21	188 81	"	385 30
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	388 34	233 76	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	1,533 36
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	.
Ventes : 2° d'immeubles	11,450 00	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	4,150 00	150 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	11,450 00	"	4,150 00	150 00
Total général	11,450f 00c		4,300f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	46 25	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	11,450 00	"	4,253 75	"
Totaux des consignations	11,450f 00c		4,253f 75c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	3,128 93	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	3,128 93	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	11,450 00	"	1,124 82	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Pénitentes de Bourbourg. Avances faites en 1906.	Congrégation des Pénitentes de Bourbourg. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Carmélites de Douai. Avances faites en 1906.	Congrégation des Carmélites de Douai. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	〃
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	261 56	〃	〃
Montant : 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 27 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Pénitentes de Bourbourg. Situation année 1906.	Pénitentes de Bourbourg. Situation années antérieures.	Carmélites de Douai. Situation année 1906.	Carmélites de Douai. Situation années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	〃	〃
Ventes : 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	1,243 25	1,160 00	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	1,243 25	1,160 00	〃	〃
Total général	2,403f 25c		〃	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Autres causes	〃	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	1,243 25	1,160 00	〃	〃
Totaux des consignations	2,403f 25c		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement des dettes à des tiers	654 61	〃	〃	〃
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	654 61	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	1,748 64	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Sainte-Union des Sacrés-cœurs de Sin-le-Noble. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Sainte-Union des Sacrés-cœurs de Sin-le-Noble. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Bernardines de l'ancienne abbaye de Flines. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bernardines de l'ancienne abbaye de Flines. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	7,325 20	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	4,317 29	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	11 78	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	58 40	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	3,310 67	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	363 95	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION — Année 1906.	SITUATION — Années antérieures.	SITUATION — Année 1906.	SITUATION — Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	28,800 00
Encaissement des revenus	″	″	″	166 55
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	28,966 55
Total général	″		28,966f 55c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	10,266 55
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	18,700 00
Totaux des consignations	″		18,700f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	2,300 00
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	8,500 00
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	10,800 00
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	7,900 00
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation de la Doctrine chrétienne de Solesmes. — Avances faites en 1906.	Congrégation de la Doctrine chrétienne de Solesmes. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Augustines de Cateau. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Augustines de Cateau. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure. — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure. — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	642 75	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	12 40
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	144 13	"	146 24
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	42 80
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Solesmes — Situation année 1906.	Solesmes — Situation années antérieures.	Cateau — Situation année 1906.	Cateau — Situation années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	972 90	"	"	140 50
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	12,633 67
Encaissement des revenus	"	"	44 08	107 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	972 90	"	44 08	12,881 17
Total général	972f 90c		12,925f 25c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	1,925 25	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	972 90	"	11,000 00	"
Totaux des consignations	972f 90c		11,000f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement des dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	972 90	"	11,207 77	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	207 77	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Saint-Saulve. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Saint-Saulve. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d........................ — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d........................ — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amende de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	335 55	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	44 94	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION — Année 1906.	SITUATION — Années antérieures.	SITUATION — Année 1906.	SITUATION — Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
TOTAL GÉNÉRAL	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
TOTAUX des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement des dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Petites Servantes de Marie-Immaculée de Gaudechart. AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	"	"	"	"
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels......................	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation.........	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles..................	"	"	"	"
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	"	"	"
Montant............ 2° des primes d'assurances.................	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés........................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires........................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs........................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés...........................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)...........	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance..................	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE. DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes.............. 2° d'immeubles...........................	"	"	"	"
Encaissement des revenus..	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	"
Total général.......................	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Remboursements de dettes hypothécaires......	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Autres causes............................	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires ...	"	"	"	"
Totaux des consignations.................	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payements de dettes à des tiers.......	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation.....	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret).............	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire..	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906.......	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées..	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Pères et Frères de Sainte-Marie de Tinchebray. Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Pères et Frères de Sainte-Marie de Tinchebray. Avances faites dans les années antérieures. fr. c.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Briouze. Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Briouze. Avances faites dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	500 00	"	330 49
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	1 20	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	367 55	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	6,042 05	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	76 90	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	90 00	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	342 80	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	1,188 80	"	160 00
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	148 00	"	19 25
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	610 66	"	51 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	1,400 00	"	500 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Tinchebray. Situation. Année 1906. fr. c.	Tinchebray. Situation. Années antérieures. fr. c.	Briouze. Situation. Année 1906. fr. c.	Briouze. Situation. Années antérieures. fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	6,317 90	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	6,317 90	"	"	"
Total général	6,317f 90c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	6,317 90	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

ORNE. (Suite.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Bénédictines de Saint-Jacques d'Argentan. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictines de Saint-Jacques d'Argentan. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de l'Éducation chrétienne à Argentan. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de l'Éducation chrétienne à Argentan. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	360 10	"	901 05
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	12 70
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	375 01
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	72 05
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	209 72
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)				
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	190 06
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Bénédictines — SITUATION. Année 1906.	Bénédictines — SITUATION. Années antérieures.	Éducation chrétienne — SITUATION. Année 1906.	Éducation chrétienne — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	441 45
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	441 45
Total général	"		441f 45c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	441 45	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Carmélites d'Arras. Avances faites en 1906.		Congrégation des Sœurs de Sainte-Agnès d'Arras. Avances faites en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	269 92
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	"	"	"
3° employés	"	"	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	445 90	"	"
2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	445 90	"	"
Total général	445f 90c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	271 81	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	173 19	"	"
Totaux des consignations	173f 19c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	175 24	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	175 24	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation de la Providence d'Arras. Avances faites en 1906.	Congrégation de la Providence d'Arras. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Augustines du Précieux-Sang d'Arras. Avances faites en 1906.	Congrégation des Augustines du Précieux-Sang d'Arras. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	420 17	"	289 92
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payements de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 25 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Saint-Omer. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle de Boulogne. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	76 75	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	4,796 22
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	179 65
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	200 00	306 10

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	63 86	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	63 86	"
Total général	"		63f 86c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	63 86	"
Totaux des consignations	"		63f 86c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dominicaines du Sacré-Cœur d'Hardinghen. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dominicaines du Sacré-Cœur d'Hardinghen. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Ursulines d'Arras. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines d'Arras. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	3,772 46
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	34 43	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	78 33
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Dominicaines d'Hardinghen — SITUATION. Année 1906.	Dominicaines d'Hardinghen — SITUATION. Années antérieures.	Ursulines d'Arras — SITUATION. Année 1906.	Ursulines d'Arras — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	11,406 40
Ventes — 2° d'immeubles	″	87,106 37	2,500 00	167,562 03
Encaissement des revenus	″	6,000 00	657 45	4,369 50
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	″	93,106 37	3,157 45	183,337 93
TOTAL GÉNÉRAL	93,106f 37c		186,495f 38c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	87,106 37	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	6,000 00	″	26,995 38	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	159,500 00
TOTAUX des consignations	″		159,500f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	26,104 05	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	26,104 05	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	135,401 97	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION de la Visitation de Ste Marie de Marquétra. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Visitation de Ste Marie de Marquétra. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	3,070 32	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	4,867 44
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 25 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	350 00

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites d'Aire-sur-la-Lys. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites d'Aire-sur-la-Lys. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Ursulines d'Aire-sur-la-Lys. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines d'Aire-sur-la-Lys. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	2,802 50	″	0 70	5 65
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	46 85	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	209 61	2 50
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	54 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Carmélites — SITUATION. Année 1906.	Carmélites — SITUATION. Années antérieures.	Ursulines — SITUATION. Année 1906.	Ursulines — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Boulogne. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs du Cœur-Immaculé de Marie de Boulogne. AVANCES FAITES en 1906.	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	4,400 44	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	233 90	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906.	SITUATION. ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	SITUATION. ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	3,200 00	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	125,000 00	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	128,000 00	"	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	128,000f 00c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	99,499 31	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	28,600 69	"	"	"
TOTAUX des consignations	28,600f 69c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	28,600 69	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de l'Annonciade de Boulogne. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de l'Annonciade de Boulogne. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Clarisses de Saint-Omer. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Clarisses de Saint-Omer. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	23 95
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	7 05
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	1,345 56	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	569 25	″	3 75
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	60 75
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Annonciade de Boulogne — SITUATION. Année 1906.	Annonciade de Boulogne — SITUATION. Années antérieures.	Clarisses de Saint-Omer — SITUATION. Année 1906.	Clarisses de Saint-Omer — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	274 00	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	274 00	″	″
Total général	274f 00c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	274 00	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Saint-Omer. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de Saint-Joseph-de-Nazareth à Lens. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	6 15	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	5 65	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	3 75	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	60 75	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906.)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	732 75
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	31,212 00	"
Encaissement des revenus	"	"	"	2,893 79
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	31,212 00	3,626 54
Total général	"		34,838f 54c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	11,038 50	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	3,702 31	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	3,650 99	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	12,820 20	3,626 54
Totaux des consignations	"		16,446f 74c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	108 00	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	108 00	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	16,443 03	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Clermont. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Carmélites de Riom. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	59 35	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	48 60	"	3,490 67
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	350 00	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines de Clermont — SITUATION. Année 1906. fr. c.	Années antérieures. fr. c.	Carmélites de Riom — SITUATION. Année 1906. fr. c.	Années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	146 55	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	53,878 72	28,400 00	"
Encaissement des revenus	"	"	5,185 00	50 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	53,878 72	33,731 55	50 00
Total général	53,878f 72c		33,781f 55c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
— Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
— Autres causes	"	"	33,781 55	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	53,878 72	"	"	"
Totaux des consignations	53,878f 72c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
— 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
— 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	30,165 10	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	23,212 35	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Visitation de Riom. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de la Visitation de Clermont. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	1,700 60	59 35
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	863 22	117 42	180 89	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	0 60
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	200 00	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph du Bon-Pasteur de Clermont. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph du Bon-Pasteur de Clermont. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Sœurs de la Miséricorde de Billom. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de la Miséricorde de Billom. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	568 91	810 87	79 65	906 63
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	5,431 94	"	3,358 18
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	107 00	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph du Bon-Pasteur de Clermont. Situation. Année 1906.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph du Bon-Pasteur de Clermont. Situation. Années antérieures.	Congrégation des Sœurs de la Miséricorde de Billom. Situation. Année 1906.	Congrégation des Sœurs de la Miséricorde de Billom. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Chamalières. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION du Cœur de l'Enfant-Jésus de Sermentizon. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	26 74	471 49	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	3,416 88	588 35	954 14
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	92 10
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	500 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines d'Ambert. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de Notre-Dame d'Issoire. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	700 00	//	//	//
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels......................	2,044 78	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	259 97	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles....................	//	//	//	//
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	990 30	790 79	527 20	//
Montant............ 2° des primes d'assurances................	184 85	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..........................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires..........................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs..........................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés............................	//	341 60	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	//	54 00	//	//
Frais matériels, de déplacements et de correspondance..................	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	500 00	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	66,234 37	//	//	299 80
Ventes............. 2° d'immeubles.........................	//	//	//	//
Encaissement des revenus..	//	//	180 00	230 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	66,234 07	//	180 00	529 80
Total général..................	66,234f 07c		709f 80c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Remboursements de dettes hypothécaires......	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Autres causes..........................	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	66,234 07	//	//	//
Totaux des consignations.................	66,234f 07c		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret).............	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire..................................	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906........	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION du Tiers-Ordre de St-Dominique d'Ambert. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION du Tiers-Ordre de St-Dominique d'Ambert. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION du Tiers-Ordre de St-Dominique de Marsac. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION du Tiers-Ordre de St-Dominique de Marsac. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	49 63	1,263 42	49 63	1,186 02
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	250 00	"	250 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ambert — SITUATION. Année 1906.	Ambert — SITUATION. Années antérieures.	Marsac — SITUATION. Année 1906.	Marsac — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Dames de l'Oratoire de St-Philippe-de-Néri à Biarritz. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Dames de l'Oratoire de St-Philippe-de-Néri à Biarritz. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Ursulines de Pau. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines de Pau. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	5,090 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	70 10	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Biarritz — Situation. Année 1906.	Biarritz — Situation. Années antérieures.	Pau — Situation. Année 1906.	Pau — Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	2,900 00	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	165,200 00	"	"	"
Encaissement des revenus	6,515 35	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	171,715 35	2,900 00	"	"
Total général	174,615f 35c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	166,643 60	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	7,101 15	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	870 60	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dominicaines de Nay. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dominicaines de Nay. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Pères du Sacré-Cœur de Bétharram. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Pères du Sacré-Cœur de Bétharram. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	1,000 00	10,848 00	24,100 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	346 55
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Dominicaines de Nay — SITUATION année 1906.	Dominicaines de Nay — SITUATION années antérieures.	Bétharram — SITUATION année 1906.	Bétharram — SITUATION années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	371 85	"	5,906 40	2,068 96
Ventes — 2° d'immeubles	47,146 66	"	1,310 75	"
Encaissement des revenus	"	"	2,530 45	6,512 02
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	47,518 51	"	9,747 60	8,580 98
TOTAL GÉNÉRAL	47,518f 51c		18,328f 58c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées… — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées… — Autres causes	2,518 51	"	4,487 10	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	45,000 00	"	12,075 86	2,000 00
TOTAUX des consignations	45,000f 00c		14,075f 86c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	13,800 00	"
Retraits… — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits… — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	13,800 00	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	45,000 00	"	275 86	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de l'Immaculée-Conception de Sauvagnon. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de l'Immaculée-Conception de Sauvagnon. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d......... AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d......... AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	//	//	//	//
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant — 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes — 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
TOTAL GÉNÉRAL	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
TOTAUX des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Tarbes à Cantaous-Tuzaguet. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de l'Immaculée-Conception de Notre-Dame-de Lourdes à Galan. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	722 69	2,039 74	59 35	1,108 79
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	206 80	"	407 65
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées … — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées … — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits … — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits … — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Bagnères-de-Bigorre. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites de Bagnères-de-Bigorre. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Missionnaires de l'Immaculée-Conception de Garaison. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Missionnaires de l'Immaculée-Conception de Garaison. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	1,075 24	"	6,932 86
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	41 00	"	212 91
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	45 78
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	155 00	1,287 25
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	885 91	142 68	2,009 52
Montant : 2° des primes d'assurances	"	142 85	72 45	373 75
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	73 55
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	100 00
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	7 50	"	330 00
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	9 90	11 30	277 85
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	500 00	600 00	4,700 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Carmélites de Bagnères-de-Bigorre. SITUATION. Année 1906.	Carmélites de Bagnères-de-Bigorre. SITUATION. Années antérieures.	Missionnaires de Garaison. SITUATION. Année 1906.	Missionnaires de Garaison. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	2,366 50	48 12
Ventes : 2° d'immeubles	"	24,368 38	"	14,286 47
Encaissement des revenus	"	"	"	18 00
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	24,368 38	2,366 50	14,352 59
TOTAL GÉNÉRAL	24,368f 38c		16,719f 09c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	"	"	2,920 10	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	24,368 38	1,831 90	11,967 09
TOTAUX des consignations	24,368f 38c		13,798f 99c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	576 62	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	576 62	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	24,368 38	"	11,892 71	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Vinça. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	CONGRÉGATION des Carmélites de Vinça. AVANCES FAITES dans les années antérieures. fr. c.	CONGRÉGATION des Trappistines de Notre-Dame d'Espira-de-l'Agly. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	CONGRÉGATION des Trappistines de Notre-Dame d'Espira-de-l'Agly. AVANCES FAITES dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	2,910 92	633 74	56 10
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	53 03	2,135 86	2,667 43
Montant — 2° des primes d'assurances	"	30 10	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	312 65	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Carmélites de Vinça — SITUATION. Année 1906. fr. c.	Carmélites de Vinça — SITUATION. Années antérieures. fr. c.	Trappistines d'Espira-de-l'Agly — SITUATION. Année 1906. fr. c.	Trappistines d'Espira-de-l'Agly — SITUATION. Années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	17,585 00	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	316 77	"	"
Encaissement des revenus	"	"	8,153 13	9,689 15
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	17,901 77	8 153 13	9,689 15
Total général	17,901f 77c		17,842f 28c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	8,469 77	"	17,842 28	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	9,432 00	"	"
Totaux des consignations	9,432f 00c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	9,432 00	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Petits Frères de Marie. Avances faites en 1906.	Congrégation des Petits Frères de Marie. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Clercs du Saint-Viateur. Avances faites en 1906.	Congrégation des Clercs du Saint-Viateur. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	35,766 22	12,671 37	20,016 95
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	812 75	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	12,807 05	1,010 13	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	12,277 80	2,656 45	3,459 60
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	111,699 75	13,171 56	19,988 43
Montant : 2° des primes d'assurances	"	10,496 57	1,143 90	2,869 15
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	26,414 23	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	3,891 60	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	27,900 00	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	8,340 95	10 95	327 00
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	3,103 00	35 00	215 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	20,752 00	3,550 00	8,510 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Petits Frères de Marie. Situation. Année 1906.	Petits Frères de Marie. Situation. Années antérieures.	Clercs du Saint-Viateur. Situation. Année 1908.	Clercs du Saint-Viateur. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	1,267 20	5,908 75	"	150 65
Ventes : 2° d'immeubles	733,754 44	330,587 05	"	"
Encaissement des revenus	3,517 25	7,339 95	5,400 00	11,294 20
Total des recettes effectuées par le liquidateur	738,538 89	343,835 75	5,400 00	11,444 85
Total général	1,082,374f 64		16,844f 85c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	18,033 00	"	16,844 85	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	734,274 15	331,387 18	"	"
Totaux des consignations	1,065,661f 33c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	650,145 47	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	130,837 70	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	274,262 52	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	1,055,245 69	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	10,415 64	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Villefranche. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines de Lyon. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	1,371 55	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	2,066 33	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	1,000 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	2,000 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	1,000 00	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	1,000 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Villefranche — SITUATION. Année 1906.	Villefranche — SITUATION. Années antérieures.	Lyon — SITUATION. Année 1906.	Lyon — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° des mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	91,343 38	"	"
Encaissement des revenus	"	"	1,500 00	4,500 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	91,343 38	1,500 00	4,500 00
Total général	91,343f 38c		6,000f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	11,343 38	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	6,000 00	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	81,817 77	"	"	"
Totaux des consignations	81,817f 77c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	81,817 77	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de l'Arbresle. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de l'Arbresle. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Ursulines de Saint-Cyr au Mont-d'Or. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Saint-Cyr au Mont-d'Or. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	27 55	"	25 00
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	826 00	"	130 00
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	1,206 07	"	2,151 05
Montant — 2° des primes d'assurances	"	42 60	"	104 50
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	27 50
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	143 20	"	62 60
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Arbresle — SITUATION. Année 1906.	Arbresle — SITUATION. Années antérieures.	Saint-Cyr — SITUATION. Année 1906.	Saint-Cyr — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	425 00	"
Encaissement des revenus	195 00	523 75	1,373 55	4,190 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	195 00	523 75	1,798 55	4,190 00
Total général	718f 75c		5,988f 55c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées … — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées … — Autres causes	718 75	"	5,988 55	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits … — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits … — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Beaujeu. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de l'Enfant-Jésus de Claveisolles. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	〃
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	54 72	〃	57 83
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	1,018 65
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	〃	〃
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	〃	〃	〃	500 00
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — de déplacements de correspondance	〃	〃	〃	500 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	898 60	〃	〃	〃
Ventes — 2° d'immeubles	30,431 00	〃	35,000 00	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	31,329 60	〃	35,000 00	〃
Total général	31,329f 60c		35,000f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	31,329 60	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	35,162 22
Totaux des consignations	〃		35,162f 22c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	35,162 22	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	162 22	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Lyon. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites de Lyon. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION du Cœur agonisant de Jésus. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION du Cœur agonisant de Jésus. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	3,724 55	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	2,904 05	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	850 50	″	545 31
Montant — 2° des primes d'assurances	″	20 55	″	79 20
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	33 60
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	78 70	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	44,740 20
Encaissement des revenus	590 00	190 00	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	590 00	190 00	″	44,740 20
Total général	780f 00c		44,740f 20c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	16,619 20	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	780 00	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	367 74	28,121 00
Totaux des consignations	″		28,488f 74c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	4,445 16	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	771 89	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	5,217 65	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	23,271 09	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame-des-Victoires de Lyon. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de Notre-Dame-des-Victoires de Lyon. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Dominicaines du Grand-Ordre. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dominicaines du Grand-Ordre. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	״	״	״	״
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	״	״	״	587 80
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	״	״	״	״
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	״	״	״	״
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	״	״	״	״
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	״	2,597 73	״	1,128 60
Montant — 2° des primes d'assurances	״	״	״	159 60
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	״	״	״	״
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	״	״	״	״
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	״	״	״	״
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	״	״	״	״
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	״	״	״	7 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	״	״	״	15 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	״	״	״	200 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	״	1,524 65	״	508 50
Ventes — 2° d'immeubles	״	״	״	״
Encaissement des revenus	״	״	״	613 70
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	״	1,524 65	״	1,122 20
TOTAL GÉNÉRAL	1,524f 65c		1,122f 20c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	״	״	״	״
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	״	״	״	״
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	1,524 65	״	1,122 20	״
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	״	״	״	״
TOTAUX des consignations	״		״	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	״	״	״	״
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	״	״	״	״
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	״	״	״	״
Montant des retraits de numéraire	״	״	״	״
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	״	״	״	״
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	״	״	״	״

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation du Verbe-Incarné de Lyon. Avances faites en 1906.		Congrégation de l'Adoration de Jésus-Hostie. Avances faites en 1906.	
		Dans les années antérieures.		Dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	59 40	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	3,422 95	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Congrégation du Verbe-Incarné de Lyon. Situation. Année 1906.		Congrégation de l'Adoration de Jésus-Hostie. Situation. Année 1906.	
		Années antérieures.		Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	305 00	″	214 25
Ventes — 2° d'immeubles	41,040 00	″	″	″
Encaissement des revenus	285 85	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	41,325 85	305 00	″	214 25
Total général	41,630f 85c		214f 25c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	214 25	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	42,051 81	″	″
Totaux des consignations	42,051f 81c		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	31,143 50	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	1,450 55	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	6,271 90	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	38,865 95	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	3,185 86	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Religieuses de Jésus et Marie. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Religieuses de Jésus et Marie. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Maristes de Lyon. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Maristes de Lyon. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	686 19	"	31,709 98
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	469 60
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	214 90
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	10,673 00	"	6,783 30	556 95
Ventes : 2° d'immeubles	126.834 60	"	123,639 35	79,507 05
Encaissement des revenus	54,831 78	6,750 00	7,974 15	7,251 15
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	192,339 38	6,750 00	138,396 80	87,315 15
TOTAL GÉNÉRAL	199,089f 38c		225,711f 95c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	10,383 20	"	32,533 35	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	29,371 58	"	21,100 15	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	155,018 88	4,500 00	123,902 11	49,000 00
TOTAUX des consignations	159,518f 88c		172,902f 11c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	85,000 00	"	103,225 66	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	85,000 00	"	103,225 66	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	74,518 88	"	69,676 45	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame-des-Missions. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Bénédictines de la Rochette. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	991 40
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	36 16	234 77	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	94 50	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	278 00	984 80	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	1,481 27	4,982 73	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	25 85	180 45	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	155 71	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	500 00	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	en 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	984 00	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	1,044 00	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	2,028 00	″	″
Total général	2,028f 00c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	2,028 00	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits à la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits à la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits à la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant de valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de l'Adoration perpétuelle du Sacré-Cœur de Lyon. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Dominicaines de Vernaison. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements des dettes hypothécaire	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant de valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs de Saint-François-d'Assises. Avances faites en 1906.	Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation de la Sainte-Famille de Lyon. Avances faites en 1906.	Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	23 50
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Sœurs de Saint-François-d'Assises. Situation année 1906.	Situation années antérieures.	Sainte-Famille de Lyon. Situation année 1906.	Situation années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame-de-Fourvières. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de la Charité du Verbe-Incarné. AVANCES FAITES année 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	année 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	〃
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	67 75	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	〃	〃
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	〃	〃
Ventes — 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	〃	〃	〃	〃
Total général	〃		〃	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	〃	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
Totaux des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

RHÔNE. (Suite.)

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Franciscaines de la Propagation de la Foi. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Charles de Lyon. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	〃
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	〃	〃
Montant : 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de ventes mobilières	〃	〃	〃	〃
Ventes : 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	〃	〃	〃	〃
Total général	〃		〃	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	〃	〃	〃	〃
Autres causes	〃	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
Totaux des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
3° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Petites-Sœurs de St-Joseph de Fontaine-sur-Saône. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Missionnaires de Notre-Dame-des-Apôtres. — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	862 45	″	670 20	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Petites-Sœurs de St-Joseph — SITUATION.		Missionnaires de Notre-Dame-des-Apôtres — SITUATION.	
	Année 1906.	Années antérieures.	Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Lyon. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph de Lyon. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de Sainte-Élisabeth. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Sainte-Élisabeth. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	361 53
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Saint-Joseph — SITUATION. Année 1906.	Saint-Joseph — SITUATION. Années antérieures.	Sainte-Élisabeth — SITUATION. Année 1906.	Sainte-Élisabeth — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dames de Marie-Thérèse. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d....... AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure .... 1° avances au liquidateur	//	//	//	//
Frais de procédure .... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant ... 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant ... 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes ... 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes ... 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	//	//	//	//
Total général	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations ... Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées ... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées ... Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites ... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations ... 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits ... 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits ... 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.			CONGRÉGATION des Chanoinesses de Saint-Augustin à Gray. AVANCES FAITES		CONGRÉGATION de la Compassion de l'Ermitage de Villersexel. AVANCES FAITES	
			EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures
			fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure		1° avances au liquidateur	"	2,048 58	2,268 60	"
		2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation			"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations			"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles			"	"	"	"
Montant		1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	1,764 72	"	"
		2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés			"	"	"	"
Frais matériels	rétributions à divers.	1° mandataires	"	"	"	"
		2° fournisseurs	"	"	"	"
		3° employés	"	"	"	"
		4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	900 00	"	"
	de déplacements et de correspondance		"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)			"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

		SITUATION.		SITUATION.	
		ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes	1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	1,651 75	"	"
	2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus		"	5,756 45	"	"
	TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur.	"	7,408 20	"	"
	TOTAL GÉNÉRAL	7,408f 20c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations	Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
	Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
	Autres causes	7,408 20	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites	Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
	TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations	1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
	2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
	3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire		"	"	"	"
	TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées		"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Bénédictines de Delle. Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Bénédictines de Delle. Avances faites dans les années antérieures. fr. c.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Marc à Delle. Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Marc à Delle. Avances faites dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	689 40	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	11 18	"	11 18
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	43 50	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	39 75
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	350 00	"	150 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Bénédictines de Delle. Situation. Année 1906. fr. c.	Bénédictines de Delle. Situation. Années antérieures. fr. c.	Sœurs de Saint-Joseph. Situation. Année 1906. fr. c.	Sœurs de Saint-Joseph. Situation. Années antérieures. fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	2,354 67	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	63,187 00	"	10,216 00
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	65,541 67	"	10,216 00
Total général	65,541f 67c		10,216f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	8,040 76	"	1,302 90	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	8,913 10
Totaux des consignations	"		8,913f 10c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	57,500 89	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Visitation de Paray-le-Monial. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Visitation de Paray-le-Monial. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION du Tiers-Ordre du Mont-Carmel à Saint-Martin-Belleroche. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION du Tiers-Ordre du Mont-Carmel à Saint-Martin-Belleroche. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Franciscaines de Sainte-Élisabeth de Sennecey-les-Mâcon. Avances faites en 1906. fr. c.	Avances faites dans les années antérieures. fr. c.	Congrégation des Dominicaines de Chalon. Avances faites en 1906. fr. c.	Avances faites dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	//	//	//	//
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant : 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Franciscaines de Sainte-Élisabeth de Sennecey-les-Mâcon. Situation. Année 1906. fr. c.	Années antérieures. fr. c.	Dominicaines de Chalon. Situation. Année 1906. fr. c.	Années antérieures. fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes : 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
Total général	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Visitation de Mâcon. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de la Visitation d'Autun. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montants des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

SARTHE.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame-de-l'Ave à La Flèche. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de Notre-Dame-de-l'Ave à La Flèche. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Bénédictines de France. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictines de France. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	//	109 30	//	5,500 00
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	190 65
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	151 20	//	14,264 40	44,085 00
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	2,000 00
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	1,193 96	6,915 36	12,622 96
Montant : 2° des primes d'assurances	//	//	//	400 00
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	//	//	//	1,000 00
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	//	//	//	500 00
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	//	//	//	1,000 00
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	3,500 00
Frais matériels de déplacements et de correspondance	//	//	//	2,500 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	2,000 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Notre-Dame-de-l'Ave — SITUATION. Année 1906.	Notre-Dame-de-l'Ave — SITUATION. Années antérieures.	Bénédictines de France — SITUATION. Année 1906.	Bénédictines de France — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	2,771 96	//	46,324 71	716 63
Ventes : 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	1,204 44	553 05	//	200 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	3,976 40	553 05	46,324 71	916 63
Total général	4,529f 45c		47,241f 34c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Autres causes	758 05	//	27,541 34	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	3,771 40	//	19,700 00	//
Totaux des consignations	3,771f 40c		19,700f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	3,065 01	//	//	//
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	3,065 01	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	706 39	//	19,700 00	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

SAVOIE.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Visitation de Chambéry. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Augustines de la Charité de Pont-de-Beauvoisin. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	62 00
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	180 60	″	431 15
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	1 30	″	1 80
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	100 00	″	300 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de l'Immaculée Conception de Ruffieux. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de l'Immaculée Conception de Ruffieux. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d.......... AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d.......... AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	32 00	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	54 90	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	1 30	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	25 00	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement des dettes à un tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Croix-de-Chavanod. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Missionnaires de Saint-François-de-Salles, à Annecy. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	2,383 65	″	5,289 26
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	135 17
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	1,290 30	″	2,243 22
Montant — 2° des primes d'assurances	″	150 00	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	498 37	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	50 51
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	2 45
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du du 17 avril 1906.)	″	″	″	1,500 40

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

DÉSIGNATION.	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	7,615 25	4,500 00	4,422 23
Ventes — 2° d'immeubles	″	99,510 00	″	″
Encaissement des revenus	″	″	232 50	181 70
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	″	107,125 25	4,732 50	4,603 93
TOTAL GÉNÉRAL	107,125f 25c		9,336f 43c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	17,039 00	9,336 43	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	90,086 25	″	″
TOTAUX des consignations	90,086f 25c		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	90,086 25	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	m

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Marianistes de Paris. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Marianistes de Paris. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Dominicains-Prêcheurs de la rue de la Chaise. — AVANCES FAITES année 1906.	CONGRÉGATION des Dominicains-Prêcheurs de la rue de la Chaise. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	95,388 59	"	6,000 00
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	1,461 43	167 43	"	104 63
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	89,007 75	8,957 88	135,566 39
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	11,791 00	"	1,500 00
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	62,895 18	14,222 57	53,275 49
Montant : 2° des primes d'assurance	"	2,646 00	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	1,000 00
Frais matériels — rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	28,130 40	"	500 00
Frais matériels — rétributions à divers : 3° employés	"	93,522 75	"	3,000 00
Frais matériels — rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	6,828 52	"	1,500 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	27,164 71	"	1,500 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	15,950 00	"	5,000 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Marianistes — SITUATION en 1906.	Marianistes — SITUATION années antérieures.	Dominicains — SITUATION en 1906.	Dominicains — SITUATION années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	15,140 20	43,458 74	3,035 40	4,772 10
Ventes : 2° d'immeubles	200,055 48	502,070 00	524,317 68	110,774 80
Encaissement des revenus	32,092 10	192,486 07	27,676 49	67,916 86
Total des recettes effectuées par le liquidateur	247,287 78	738,014 81	555,029 57	183,463 76
Total général	985,302f 59c		738,493f 33c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	265,029 45	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	55,309 40	"	440,456 57	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	527,605 31	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	137,358 43	"	298,036 76	"
Totaux des consignations	137,358f 43c		298,036f 76c	
Retraits de la Caisse des dépôts et Consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et Consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	19,129 45	"
Retraits de la Caisse des dépôts et Consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	19,129 45	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	137,358 43	"	278,907 31	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Capucins de la Santé. AVANCES FAITES — ANNÉE 1906.	CONGRÉGATION des Capucins de la Santé. AVANCES FAITES — DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Eudistes. AVANCES FAITES — ANNÉE 1906.	CONGRÉGATION des Eudistes. AVANCES FAITES — DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	13,000 00	″	8,750
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	537 09	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	5,006 25	110,168 60	30,143 50	66,785 00
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	5,000 00	″	1,500 00
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	15,024 04	32,644 24	3,583 90	11,720 19
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels. — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	1,500 00	″	″
Frais matériels. — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	″	1,500 00	″	1,000 00
Frais matériels. — rétributions à divers. — 3° employés	″	4,000 00	″	3,500 00
Frais matériels. — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	3,000 00	″	1,500 00
Frais matériels. — de déplacements et de correspondance	″	5,000 00	″	1,500 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	12,000 00	″	2,250 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. — ANNÉE 1906.	SITUATION. — ANNÉES antérieures.	SITUATION. — EN 1906.	SITUATION. — ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	3,510 20	11,588 97	81 30	190 00
Ventes — 2° d'immeubles	32,280 81	″	660,155 15	″
Encaissement des revenus	14,068 65	12,005 76	73,622 05	24,142 96
Total des recettes effectuées par le liquidateur	49,859 66	23,594 73	733,858 50	24,332 96
Total général	73,454f 39c		758,191f 46c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	53,914 04	″	510,285 59	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	19,540 35	″	247,905 87	″
Totaux des consignations	19,540f 35c		247,905f 87c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	19,540 35	″	″	″
Montant des retraits en numéraire	19,540 35	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	247,905 87	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines-de-Ste-Marie-de-Lorette. AVANCES FAITES		CONGRÉGATION des Frères de Sainte-Croix des Neuilly. AVANCES FAITES	
	ANNÉE 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	2,415 20	″	6,000 00
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	96 88	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	18,185 00
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	1,500 00
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	3,999 07	″	6,557 40
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	94 85	″	500 00
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	800 00	″	4,000 00
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	1,689 95	″	1,500 00
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	″	500 00	″	1,500 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	5,000 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	EN 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	162,183 85	200,500 00
Ventes : 2° d'immeubles	″	625,224 70	″	″
Encaissement des revenus	″	″	5,111 21	65,440 00
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	″	625,224 70	167,295 06	265,940 00
TOTAL GÉNÉRAL	625,224f 70c		433,235f 06c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	172,294 50	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	″	″	178,235 06	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	452,930 20	″	255,000 00	″
TOTAUX des consignations	″		255,000f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	12,139 36	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	440,790 84	″	255,000 00	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Camilliens de Paris. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Camilliens de Paris. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Pères du Très-Saint-Sacrement, Paris. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Pères du Très-Saint-Sacrement, Paris. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	2,800 00	"	2,000 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	6,483 75	8,405 00	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	337 36	490 73	"	3,589 31
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	300 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	300 00	"	200 00
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	1,300 00	"	800 00
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	700 00	"	500 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	1,100 00	"	500 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	121 35	17,600 00	"	1,000 10
Ventes — 2° d'immeubles	13,062 38	"	"	20,000 00
Encaissement des revenus	"	"	"	1,470 34
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	13,183 73	17,600 00	"	22,470 44
Total général	30,783f 73c		22,470f 44c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	17,721 35	"	17,470 44	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	13,062 38		5,000 00	"
Totaux des consignations	13,062f 38c		5,000f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	10,000 00	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	3,062 38	"	5,000 00	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines de Notre-Dame-de-Paris. (Abbaye-aux-Bois.) — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Augustines de Notre-Dame-de-Paris. (Abbaye-aux-Bois.) — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Religieuses de la Mère-de-Dieu de Paris. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Religieuses de la Mère-de-Dieu de Paris. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	21,768 46	5,176 31	2,742 83
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	862 67	"
Ventes — 2° d'immeubles	1,692,792 92	"	92,248 30	"
Encaissement des revenus	21,783 13	44,091 79	1,270 00	635 00
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	1,714,576 05	44,091 79	94,380 97	635 00
TOTAL GÉNÉRAL	1,758,667f 84c		95,015f 97c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	591,166 72	"	75,015 97	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	1,168,660 52	"	20,000 00	"
TOTAUX des consignations	1,168,660f 52c		20,000f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	34,000 00	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	29,231 54	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	21,768 46	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	85,000 00	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	1,083,660 52	"	20,000 00	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dames zélatrices de la Sainte-Eucharistie, Paris. — AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur de Paris. — AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	5,291 73	92,395 08	73,889 47
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	692 10	5,190 84	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	124,627 37	759,201 03	″
Encaissement des revenus	15,049 10	10,833 22	2,990 00	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	15,049 10	136,152 69	767,381 87	″
Total général	151,201f 79c		767,381f 87c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Autres causes	141,201 79	″	310,819 03	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	10,000 00	″	456,562 84	″
Totaux des consignations	10,000f 00c		456,562f 84c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	10,000 00	″	456,562 84	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines de l'Intérieur-de-Marie de Montrouge. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Jésuites de Paris. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	48,500 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	1,026 48
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	8,603 25	376,087 50	390,324 86
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	10,000 00
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	1,563 91	875 60	32,817 73	40,329 12
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	〃	〃	〃	5,000 00
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	〃	〃	〃	1,047 00
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	〃	〃	〃	5,000 00
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	9,100 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	8,900 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	35,453 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	1,314 15	12,759 05	785,821 13
Ventes — 2° d'immeubles	246,617 57	3,000 00	117,458 27	〃
Encaissement des revenus	〃	584 10	121,414 23	51,518 45
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur.	246,617 57	4,898 25	251,631 55	837,339 58
TOTAL GÉNÉRAL	251,515f 82c		1,088,971f 13c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	80,548 20	〃	274,261 98	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	〃	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	170,967 62	〃	52,792 15	761,917 00
TOTAUX des consignations	170,967f 62c		814,709f 15c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	32,318 17	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	8,639 07	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	11,042 76	〃	52,792 15	〃
Montant des retraits de numéraire	52,000 00	〃	52,792 15	〃
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	118,967 62	〃	761,917 00	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Passionnistes anglais. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Passionnistes anglais. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Carmes déchaussés, à Paris. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmes déchaussés, à Paris. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	1,300 00	〃	10,300 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	3 00
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	34,540 00	9,948 00	66,263 11
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	2,360 77	5,437 95
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	〃	150 00	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	〃	450 00	〃	500 00
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	100 00	〃	950 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	1,850 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 7 avril 1906)	〃	〃	〃	4,400 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Passionnistes anglais — SITUATION. Année 1906.	Passionnistes anglais — SITUATION. Années antérieures.	Carmes déchaussés — SITUATION. Année 1906.	Carmes déchaussés — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	1,500 00	〃	253 60
Ventes — 2° d'immeubles	〃	516,093 30	128,864 09	〃
Encaissements des revenus	〃	2,602 25	〃	2,755 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	〃	520,195 55	128,864 09	3,008 60
Total général	520,195f 55c		131,872f 69c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	415,894 77	〃	45,248 29	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	〃	〃	〃	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	104,300 78	〃	86,624 40	〃
Totaux des consignations	104,300f 78c		86,624f 40c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	22,000 00	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	22,000 00	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	104,300 78	〃	64,624 40	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de l'Avenue de Saxe, à Paris. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites de l'Avenue de Saxe, à Paris. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Franciscaines de Sainte-Élisabeth de Paris. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Franciscaines de Sainte-Élisabeth de Paris. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	1,200 00	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	44,937 50	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	200 00	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	500 00	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	350 00	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	250 00	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	24 65	33,212 15
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	38,090 50	68,544 65	4,556 70	6,468 75
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur.	38,090 50	68,544 65	4,581 35	39,680 90
TOTAL GÉNÉRAL	106,635f 15c		44,262f 25c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	91,635 15	″	24,262 25	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	15,000 00	″	20,000 00	″
TOTAUX des consignations	15,000f 00c		20,000f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	15,000 00	″	20,000 00	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES AU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Clercs de Sion de Paris. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Augustines de Notre-Dame de Paris (Les Oiseaux). AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	3,000 00	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	132 95	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	6,600 00	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	16,544 03	18,825 90
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 3° employés	"	250 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	100 00	1,250 70	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	98,474 46	"	"	"
Encaissement des revenus	"	7,182 36	2,918 70	3,099 40
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	98,574 46	8,433 06	2,918 70	3,099 40
TOTAL GÉNÉRAL	107,007f 52c		6,018f 10c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	59,093 67	"	6,018 10	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	45,613 25	2,300 60	"	"
TOTAUX des consignations	47.913f 85c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	31,403 59	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	6,137 65	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	9,982 95	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	47,524 19	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	389 66	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES AU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Augustines de Notre-Dame de Paris (Le Roule). Avances faites en 1906.	Congrégation des Augustines de Notre-Dame de Paris (Le Roule). Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Dames de Sainte-Clotilde (Reuilly). Avances faites en 1906.	Congrégation des Dames de Sainte-Clotilde (Reuilly). Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	1,696 70	"	"	"
Consignation d'amende de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	43,517 84	14,059 88	9,081 00	9,969 50
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Le Roule. Situation. Année 1906.	Le Roule. Situation. Années antérieures.	Reuilly. Situation. Année 1906.	Reuilly. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	450 00	"	24,252 70	31,171 15
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	450 00	"	24,252 70	31,171 15
TOTAL GÉNÉRAL	450f 00c		55,423f 85c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées… : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées… : Autres causes	450 00	"	55,423 85	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraire	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits… : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits… : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES AU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dominicaines de Neuilly. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dominicaines de Neuilly. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Assomptionnistes de Paris. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Assomptionnistes de Paris. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	800 00	"	9,000 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	1,095 68
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	9,638 25
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	1,500 00
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	2,868 82	6,961 29
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	1,000 00
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	200 00	"	3,500 00
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	300 00	"	4,000 00
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	500 00	"	2,500 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	200 00	"	2,000 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	2,500 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Dominicaines de Neuilly — SITUATION. Année 1906.	Dominicaines de Neuilly — SITUATION. Années antérieures.	Assomptionnistes de Paris — SITUATION. Année 1906.	Assomptionnistes de Paris — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	20,313 32	"
Encaissement des revenus	26,169 95	51,318 50	"	2,721 65
Total des recettes effectuées par le liquidateur	26,169 95	51,318 50	20,313 32	2,721 65
Total général	77,488f 45c		23,034f 97c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	77,488 45	"	23,034 97	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES AU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Frères de Saint-Vincent-de-Paul. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de Notre-Dame-de-la-Retraite du Cénacle. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	6,900 00	"	6,300 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	27 50	"	14 95
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	2,457 50	75,715 00	"	135,859 20
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	1,500 00	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	15,890 44	1,431 47	7,155 75
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	600 00	"	400 00
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	3,000 00	"	2,000 00
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	1,500 00	"	3,000 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	1,500 00	"	1,300 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	4,000 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	88 00	"	851 40	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	8,000 00
Encaissement des revenus	35,381 05	2,753 80	17,488 00	30,828 30
Total des recettes effectuées par le liquidateur	35,469 05	2,753 80	18,339 40	38,828 30
Total général	38,222f 85c		57,167f 70c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	38,222 85	"	57.167 70	"
Consignation à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Oratoriens de Paris. Avances faites en 1906.	Congrégation des Oratoriens de Paris. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Oblats de l'Assomption à Paris. Avances faites en 1906.	Congrégation des Oblats de l'Assomption à Paris. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	8,259 13	″	2,700 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	415 32	″	1,216 68	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	600 00	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	13,281 10	421 44	2,443 40
Montant — 2° des primes d'assurances	″	124 50	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs	″	4,165 70	″	200 00
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés	″	12,952 72	″	600 00
Frais matériels — rétributions à divers. 3° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	1,615 16	″	700 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	1,451 85	″	800 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	650 00	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Oratoriens — Situation. Année 1906.	Oratoriens — Situation. Années antérieures.	Oblats — Situation. Année 1906.	Oblats — Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	584 05
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	43,223 05	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	43,223 05	″	″	584 05
Total général	43,223f 05c		584f 05c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	43,223 05	″	584 05	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Pères de Picpus à Paris. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Pères de Picpus à Paris. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Liguoriens d'Antony (Rédemptoristes). AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Liguoriens d'Antony (Rédemptoristes). AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	5,670 44	"	43,381 85
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	19 98	737 86	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	45,200 00	"	"	162,757 95
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	1,381 90	"	9,634 33
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	21,730 09	"	33,011 12
Montant — 2° des primes d'assurances	"	181 85	"	149 00
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	4,856 50	"	11,546 25
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	11,781 30	"	28,556 95
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	1,258 10	"	3,716 81
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	3,119 40	"	6.469 38
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	200 00	"	6,000 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Picpus — SITUATION. Année 1906.	Picpus — SITUATION. Années antérieures.	Antony — SITUATION. Année 1906.	Antony — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	37,758 51 817 55	3,859 12
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	28,486 15	"
Encaissement des revenus	28,449 49	"	15,722 70	23,010 54
Total des recettes effectuées par le liquidateur	28,449 49	"	82,584 91	26,869 66
Total général	28,449f 49c		109,454f 57c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	28,449 49	"	109,454 57	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Oblats de Paris. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Oblats de Paris. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Missionnaires de la Miséricorde à Paris. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Missionnaires de la Miséricorde à Paris. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	85,654 52	″	2,143 60
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	21,353 38	130,525 27	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	8,252 28	″	1,095 25
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	38,877 26	″	14,948 04
Montant — 2° des primes d'assurances	″	490 30	″	59 25
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	9,290 60	″	1,281 80
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	28,161 25	″	3,600 02
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	5,025 28	″	1,137 96
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	16,681 70	″	150 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	10,625 00	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	18,923 13 ″	7,833 25	″	1,260 40
Ventes — 2° d'immeubles	21,283 30	10,000 00	″	″
Encaissement des revenus	35,896 00	70,245 25	23,155 52	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	76,102 43	88,078 50	23,155 52	1,260 40
Total général	164,180f 93c		24,415f 92c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	164,180 93	″	24,415 92	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Franciscaines de Paris. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Frères de Saint-Yon à Paris. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	52,747 83	"	121 48
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	3,314 72	69 10	8,589 16	48,483 03
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	145,002 58	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	10,435 95	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	50,549 76	45,630 03	29,221 24
Montant — 2° des primes d'assurances	"	673 75	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	65,102 56	209,244 67
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	15,675 40	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	39,702 05	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	4,879 57	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	13,145 08	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	200 00	"	3,000 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Franciscaines de Paris. SITUATION. Année 1906.		Frères de Saint-Yon. SITUATION. Année 1906.	
	Année 1906. fr. c.	Années antérieures. fr. c.	Année 1906. fr. c.	Années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	20,664 58 / 1,936 05	22,422 08	26,457 80	7,978 27
Ventes — 2° d'immeubles	663,475 00	11,600 00	305,760 79	"
Encaissement des revenus	13,667 40	19,188 37	30,096 80	5,613 40
Total des recettes effectuées par le liquidateur	699,743 03	53,210 45	362,315 39	13,591 67
Total général	752,953f 48c		375,907f 06c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	752,953 48	"	375,907 06	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Barnabites de Paris. Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Barnabites de Paris. Avances faites dans les années antérieures. fr. c.	Congrégation des Carmélites de la rue Denfert-Rochereau. Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Carmélites de la rue Denfert-Rochereau. Avances faites dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	5,393 29	〃	1,200 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	35,025 00	〃	〃	37,927 50
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	31,569 12	〃	〃
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	〃	〃	〃	200 00
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	〃	1,450 00	〃	500 00
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	350 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	250 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	400 00	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Barnabites. Situation année 1906. fr. c.	Barnabites. Situation années antérieures. fr. c.	Carmélites. Situation année 1906. fr. c.	Carmélites. Situation années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	2,778 75	〃	〃
Ventes — 2° d'immeubles	〃	1,792 45	〃	〃
Encaissement des revenus	〃	〃	20,474 05	40,447 60
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	〃	4,571 20	20,474 05	40,447 60
TOTAL GÉNÉRAL	4,571f 20c		60,921f 65c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	4,571 20	〃	60,921 65	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
TOTAUX des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Carmélites de l'Avenue de Messine. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Carmélites de l'Avenue de Messine. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Fidèles Compagnes de Jésus de Paris. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Fidèles Compagnes de Jésus de Paris. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	4,200 00	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	1,557 47	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	69,250 00	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	5,230 34	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	200 00	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	1,200 00	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	650 00	″	″
Frais matériels de déplacements et de correspondance	″	250 00	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Carmélites — Situation année 1906.	Carmélites — Situation années antérieures.	Fidèles Compagnes — Situation année 1906.	Fidèles Compagnes — Situation années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	1,558,606 66	″	1
Encaissement des revenus	21,619 85	4,965 00	″	″
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur.	21,619 85	1,563,571 66	″	″
TOTAL GÉNÉRAL	1,563,571^{f} 66^{c}		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	1,563,571 66	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
TOTAUX des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dames de l'Assomption, rue de l'Assomption, à Paris. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Dames de l'Assomption. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	1,341 68	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION année 1906.	SITUATION années antérieures.	SITUATION année 1906.	SITUATION années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame de Sion de Paris. — AVANCES FAITES en 1906.	Dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Miséricorde de Paris. — AVANCES FAITES en 1906.	Dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	״	״	״	״
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	2,483 83	״	1,211 65	״
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	״	״	״	״
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	״	״	״	״
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	״	״	״	״
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	״	״	״	״
Montant — 2° des primes d'assurances	״	״	״	״
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	״	״	״	״
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	״	״	״	״
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	״	״	״	״
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	״	״	״	״
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	״	״	״	״
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	״	״	״	״
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	״	״	״	״

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION — Année 1906.	Années antérieures.	SITUATION — Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	״	״	״	״
Ventes — 2° d'immeubles	״	״	״	״
Encaissement des revenus	״	״	״	״
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	״	״	״	״
TOTAL GÉNÉRAL	״		״	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	״	״	״	״
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	״	״	״	״
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	״	״	״	״
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	״	״	״	״
TOTAUX des consignations	״		״	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	״	״	״	״
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	״	״	״	״
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	״	״	״	״
Montant des retraits de numéraire	״	״	״	״
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	״	״	״	״
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	״	״	״	״

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dames anglaises de la Conception de Neuilly. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dames anglaises de la Conception de Neuilly. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame-des-Anges à Paris. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame-des-Anges à Paris. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	1,322 28	″	372 35	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 août 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursement de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs anglaises de l'Enfant-Jésus à Neuilly. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines de Clamart. — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	1.747 97	646 45	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. année 1906.	années antérieures.	SITUATION. année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation de la Visitation de la rue de Vaugirard. — Avances faites en 1906.	Congrégation de la Visitation de la rue de Vaugirard. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation de la Visitation de la rue Denfert-Rochereau. — Avances faites en 1906.	Congrégation de la Visitation de la rue Denfert-Rochereau. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	624 43	"	704 93	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Vaugirard — Situation. Année 1906.	Vaugirard — Situation. Années antérieures.	Denfert-Rochereau — Situation. Année 1906.	Denfert-Rochereau — Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursement de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.		CONGRÉGATION de Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve à Paris. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve à Paris. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Bénédictines du Saint-Sacrement, rue Tournefort, à Paris. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictines du Saint-Sacrement, rue Tournefort, à Paris. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure	1° avances au liquidateur	"	"	"	"
	2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	1,797 52	"	1,515 94	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation		"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations		"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles		"	"	"	"
Montant	1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
	2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés		"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers	1° mandataires	"	"	"	"
	2° fournisseurs	"	"	"	"
	3° employés	"	"	"	"
	4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels	de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)		"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

		SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes	1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
	2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus		"	"	"	"
	Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
	Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations	Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
	Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
	Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites	Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
	Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations	1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
	2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
	3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire		"	"	"	"
	Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées		"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs aveugles de Saint-Paul à Paris. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs aveugles de Saint-Paul à Paris. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Franciscaines de Jésus-Hostie. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Franciscaines de Jésus-Hostie. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	200 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	1,105 30	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	50 00
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	150 00
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèqees, etc.)	"	"	"	50 00
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	50 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Sœurs aveugles de Saint-Paul — Situation. Année 1906.	Sœurs aveugles de Saint-Paul — Situation. Années antérieures.	Franciscaines de Jésus-Hostie — Situation. Année 1906.	Franciscaines de Jésus-Hostie — Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Bénédictines du Saint-Sacrement de la rue Monsieur à Paris. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Dominicaines de la Croix à Paris. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	224 36	″	759 14	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	9,840 83	10,812 75	484 34	1,294 32
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Petites-Sœurs de l'Assomption. Avances faites en 1906.	Congrégation des Petites-Sœurs de l'Assomption. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Dames de Saint-Maur de Paris. Avances faites en 1906.	Congrégation des Dames de Saint-Maur de Paris. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	״	6,000 00	״	153 17
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	״	״	״	״
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	״	״	״	״
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	״	״	״	״
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	״	״	״	״
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	״	״	״	״
Montant : 2° des primes d'assurances	״	״	״	״
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	״	״	״	״
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	״	400 00	״	״
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	״	500 00	״	״
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	״	2,300 00	״	״
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	״	2,800 00	״	״
Frais matériels de déplacements et de correspondance	״	1,300 00	״	״
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	״	200 00	״	״

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Petites-Sœurs de l'Assomption. Situation. Année 1906.	Petites-Sœurs de l'Assomption. Situation. Années antérieures.	Dames de Saint-Maur. Situation. Année 1906.	Dames de Saint-Maur. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	״	״	״	״
Ventes : 2° d'immeubles	״	״	״	״
Encaissement des revenus	״	״	״	״
Total des recettes effectuées par le liquidateur	״	״	״	״
Total général	״		״	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	״	״	״	״
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	״	״	״	״
Autres causes	״	״	״	״
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	״	״	״	״
Totaux des consignations	״		״	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	״	״	״	״
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	״	״	״	״
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	״	״	״	״
Montant des retraits de numéraire	״	״	״	״
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	״	״	״	״
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	״	״	״	״

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny à Paris. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny à Paris. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de Picpus de Paris. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Picpus de Paris. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	298 67	″	131 36	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Saint-Joseph-de-Cluny — SITUATION. Année 1906.	Saint-Joseph-de-Cluny — SITUATION. Années antérieures.	Picpus — SITUATION. Année 1906.	Picpus — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION	CONGRÉGATION de la Providence de Rouen. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines de Rouen, rue Morand. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	2,856 45	″	10,109 58
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	5,743 10	150 00	2,401 40	″
Ventes : 2° d'immeubles	34,344 42	25,530 55	252,657 50	″
Encaissement des revenus	2,098 30	7,883 75	6,123 35	3,523 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	42,185 82	33,564 30	261,182 25	3,523 00
Total général	75,750f 12c		264,705f 25c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations faites : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées… : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées… : Autres causes	33,956 68	″	9,907 50	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	41,793 44	″	254,797 95	″
Totaux des consignations	41,793f 44c		254,797f 95c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits… : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits… : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	7,903 00	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	7,903 00	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	41,793 44	″	246,894 95	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION	CONGRÉGATION des Ursulines de Rouen, rue des Capucines. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines de Rouen, rue des Capucines. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Bénédictines du Saint-Sacrement de Rouen. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictines du Saint-Sacrement de Rouen. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	//	//	//	//
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	6,341 48	//	//
Montant — 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines — SITUATION. Année 1906.	Ursulines — SITUATION. Années antérieures.	Bénédictines — SITUATION. Année 1906.	Bénédictines — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	2,515 65	//	//	//
Ventes — 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	1,242 50	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	3,758 15	//	//	//
Total général	3,758f 15c		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	3,758 15	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Miséricorde de Rouen. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Miséricorde de Rouen. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Augustines d'Yvetot. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Augustines d'Yvetot. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	83 60
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	229 45
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE
DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	2,769 35	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	14,675 00	″
Encaissement des revenus	″	″	1,753 00	″
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur.	″	″	19,197 35	″
TOTAL GÉNÉRAL	″		19,197f 35c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	1,922 20	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	17,275 15	″
TOTAUX des consignations	″		17,275f 15c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	1,386 93	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	1,386 93	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	15,888 22	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Dominicaines de Sainte-Adresse. Avances faites en 1906.	Congrégation des Dominicaines de Sainte-Adresse. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation de la Visitation, rue Sainte-Geneviève-du-Mont et rue des Capucines, à Rouen. Avances faites en 1906.	Congrégation de la Visitation, rue Sainte-Geneviève-du-Mont et rue des Capucines, à Rouen. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	96 50	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	094 13	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	58,390 85	"	"	"
Encaissement des revenus	1,177 40	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	59,568 25	"	"	"
Total général	59,568f 25c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	1,177 40	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	58,390 85	"	"	"
Totaux des consignations	58,390f 85c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	7,305 87	"	"	"
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	694 13	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	8,000 00	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	50,390 85	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Visitation rue de Joyeuse, à Rouen. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs du Sacré-Cœur de Saint-Aubin. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignations d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	402 60
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	14,479 76
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	8,433 30	1,205 00
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	72,954 43	″
Encaissement des revenus	″	″	9,572 25	5,545 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	″	″	90,959 98	6,750 00
Total général	″		97,709f 98c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	27,662 18	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	70,047 80	″
Totaux des consignations	″		70,047f 80c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	4,571 25	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	7,546 39	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	14,882 36	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	27,000 00	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	43,047 80	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur d'Ernemont. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Hospitalières de Saint-Joseph de Rouen. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines du Havre. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d......................... AVANCES FAITES en 1906.	
	EN 1906. fr. c.	DANS LES ANNÉES antérieures. fr. c.	EN 1906. fr. c.	DANS LES ANNÉES antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	127 19	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	2,036 96	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906. fr. c.	SITUATION. ANNÉES antérieures. fr. c.	SITUATION. ANNÉE 1906. fr. c.	SITUATION. ANNÉES antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	4,898 08	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	209,216 45	"	"	"
Encaissement des revenus	151 10	4,041 50	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	209,367 55	8,939 58	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	218,307f 13c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	8,244 58	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	210,062 55	"	"	"
TOTAUX des consignations	210,062f 55c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	1,263 04	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	2,036 96	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	3,300 00	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	206,762 55	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION du Carmel de Fontainebleau. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de la Visitation de Meaux. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	2,423 10	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	567 00	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	2,000 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	4,968 85	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	4,968 85	"	"
Total général	4,968f 85c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements des dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	4,968 85	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Versailles. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites de Versailles. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Bénédictines de Mantes. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Bénédictines de Mantes. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	50 00
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	603 22
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	12,260 85	321 31
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	93,457 90	″
Encaissement des revenus	″	″	75 00	115 00
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	105,793 75	436 31
TOTAL GÉNÉRAL	″		106,230f 06c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	93,457 90	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	3,276 16	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	9,496 00	″
TOTAUX des consignations	″		9,496f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	10 00	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	10 00	″
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	9,486 00	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines de Montmorency. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Augustines de Montmorency. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Dominicaines du Rosaire de Sèvres. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dominicaines du Rosaire de Sèvres. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	17,242 83
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Augustines de Montmorency — SITUATION. Année 1906.	Augustines de Montmorency — SITUATION. Années antérieures.	Dominicaines du Rosaire de Sèvres — SITUATION. Année 1906.	Dominicaines du Rosaire de Sèvres — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	4,543 60	″	3,643 80
Ventes — 2° d'immeubles	53,412 15	8,277 45	″	40,678 70
Encaissement des revenus	″	″	″	5,000 00
Total des recettes effectuées par le liquidateur	53,412 15	12,821 05	″	49,322 50
Total général	66,233f 20c		49,322f 50c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	22,663 95	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	1,755 85	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	3,648 40	″	8,643 80	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	30,888 70	7,276 30	40,786 06	″
Totaux des consignations	38,165f 00c		40,786f 06c	
Retrait de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	21,400 00	″	″	″
Retrait de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	8,298 44	″	4,914 70	″
Retrait de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	3,114 71	″	17,242 83	″
Montant des retraits de numéraire	32,813 25	″	22,157 53	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	5,351 75	″	18,628 53	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines de Notre Dame d'Etampes. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Augustines de Notre Dame d'Etampes. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Dames polonaises de la Visitation de Versailles. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Dames polonaises de la Visitation de Versailles. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	2,361 03
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	836 60
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	452 22
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	53 25
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	21,112 55
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	21,165 80
Total général	″		21,165f 80c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	53 25	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	21,112 55	″
Totaux des consignations	″		21,112f 55c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	1,500 00	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	1,500 00	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	19,612 55	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Augustines de Notre-Dame de la Victoire de Versailles. Avances faites en 1906.		Congrégation des Franciscaines de Montsoult. Avances faites en 1906.	
	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.	en 1906. fr. c.	dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	5,151 57	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	3,077 03
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Situation. Année 1906. fr. c.	Situation. Années antérieures. fr. c.	Situation. Année 1906. fr. c.	Situation. Années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	164 40	"	600 00
Ventes — 2° d'immeubles	253,337 45	"	84,521 25	"
Encaissement des revenus	200 00	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	253,537 45	164 40	84,521 25	600 00
Total général	253,701f 85c		85,121f 25c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
— Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
— Autres causes	364 40	"	15,121 25	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	253,542 08	"	70,000 00	"
Totaux des consignations	253,542f 08c		70,000f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
— 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	2,000 00	"	"	"
— 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	2,000 00	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	251,542 08	"	70,000 00	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Servites de Marie de Livry. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de la Sainte-Enfance de Versailles. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	67 93	″	2,962 15
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	487 23	″	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	150 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	1,600 00	″	″	8,358 45
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	1,600 00	″	″	8,358 45
Total général	1,600f 00c		8,358f 45c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	8,358 45	″
Autres causes	1,600 00	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Nativité de la Sainte-Vierge de Versailles. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur....................	"	"	"	"
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels........................	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre en comptant sur les actes concernant les liquidations..	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles....................	"	"	"	"
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	"	"	"
Montant............ 2° des primes d'assurances.....................	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés.........................	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires...........................	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs...........................	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés,............................	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)...........	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance...................	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	"	4,791 85	"	"
Ventes.............. 2° d'immeubles..........................	"	153,540 00	"	"
Encaissement des revenus..	"	23,592 50	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	181,924 35	"	"
Total général..................	181,924f 35c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.... Remboursements de dettes hypothécaires......	33,163 25	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.... Autres causes............................	35,940 37	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	122,820 73	"	"	"
Totaux des consignations..................	122,820f 73c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)..............	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire..............................	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906......	122,820 73	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées..	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des chanoines de Saint-Jean-de-Latran. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des chanoines de Saint-Jean-de-Latran. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de l'Union chrétienne de Champdeniers. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de l'Union chrétienne de Champdeniers. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	8,999 43	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	116 93	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi eu cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	448 68	603 41
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieuremont à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	500 00	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Saint-Jean-de-Latran — SITUATION. Année 1906.	Saint-Jean-de-Latran — SITUATION. Années antérieures.	Champdeniers — SITUATION. Année 1906.	Champdeniers — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 2° de mobiliers et ds valeurs mobilières	″	2,542 07	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	28,225 06	1,608 75	″
Encaissement des revenus	″	1.429 03	9 95	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	32,196 16	1,618 70	″
Total général	32,196f 16c		1,618f 70c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	27,233 00	″	1,618 70	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs Carmélites de Niort. — AVANCES FAITES — EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION d........................ — AVANCES FAITES — EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	23 18	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"		"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles		"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. — ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. — ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

SOMME.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines d'Abbeville. Avances faites en 1906.	Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Ursulines d'Amiens. Avances faites en 1906.	Avances faites dans les années antérieures.
	f. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	36 55	″	6 95
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	1,322 76
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	13 70
Frais matériels de déplacements et de correspondance	″	″	″	110 25
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Abbeville. Situation. Année 1906.	Années antérieures.	Amiens. Situation. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	2,477 05	″	″	452 05
Ventes : 2° d'immeubles	58,151 80	50,608 30	32,000 00	10,300 00
Encaissement des revenus	168 00	6,123 00	322 62	150 12
Total des recettes effectuées par le liquidateur	60,796 85	56,731 30	32,322 62	10,902 17
Total général	117,528f 15c		43,224f 79c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	23,197 22	″	″	″
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Autres causes	1,536 55	″	13,224 79	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	58,593 27	32,872 40	28,000 00	2,000 00
Totaux des consignations	91,465f 67c		30,000f 00c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	90,350 00	″	30,373 11	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	373 11	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Visitation Sainte-Marie d'Amiens. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de la Visitation Sainte-Marie d'Amiens. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Sainte-Famille d'Amiens. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Sainte-Famille d'Amiens. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	963 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	12 55	548 25	1,045 24
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	6 45	3,162 50	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	1,774 39	"	5,197 16
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	10 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	3,485 00
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	30 30	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	110 25	"	544 97
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	300 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	141 20	1,603 75	9 50
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	12,791 85	"
Encaissement des revenus	3,290 00	3,987 50	2,677 10	7,580 15
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	3,290 00	4,128 70	17,072 70	7,589 65
TOTAL GÉNÉRAL	7,418f 70c		24,662f 35c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	3,162 50	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	7,418 70	"	7,950 15	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	12.829 70	720 00
TOTAUX des consignations	"		13,549f 70c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement des dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	13,200 00	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	13,200 00	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	1,333 75	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	984 05	"

Tableau n° 1.

AVANCES AU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Frères de Saint-Joseph de Saint-Fuchsien. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de Notre-Dame du Cénacle d'Amiens. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure: 1° avances au liquidateur	″	″	″	55 24
Frais de procédure: 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	24 16
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant: 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant: 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers: 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers: 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers: 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers: 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels de déplacements et de correspondances	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes: 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	20,000 00	″	″
Ventes: 2° d'immeubles	″	1,772 15	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	21,772 15	″	″
Total général	21,772f 15c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations: Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Autres causes	1,499 15	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites: Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	20,273 00	″	″
Totaux des consignations	20,273f 00c		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations: 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	20,273 00	″	″	″
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	20,273 00	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Franciscaines de Jésus d'Amiens. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Franciscaines de Jésus d'Amiens. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d........................ — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d........................ — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Croix de Lavaur. AVANCES FAITES. EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame de Lautrec. AVANCES FAITES. EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	5,280 10	〃	〃	〃
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	23 18
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	〃	〃
Montant : 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels de déplacements et de correspondances	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	6,632 00	〃	〃	〃
Ventes : 2° d'immeubles	57,672 15	〃	〃	12,897 17
Encaissement des revenus	1,525 00	875 00	452 00	339 00
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	65,829 15	875 00	452 00	13,236 00
TOTAL GÉNÉRAL	66,704f 15c		13,688f 17c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	7,452 86	〃
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Autres causes	6,204 15	〃	824 52	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	60,500 00	〃	121 95	4,900 00
TOTAUX des consignations	60,500f 00c		5,021f 95c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
2° pour pourvois aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	60,500 00	〃	4,900 00	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES AU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites à Castres. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites à Castres. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de l'Immaculée-Conception à Castres. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de l'Immaculée-Conception à Castres. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	1,845 84	244 60	465 05
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondances	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	200 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	83,447 60	"	"
Encaissement des revenus	"	"	8,595 40	9,093 95
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	83,447 60	8,595 40	9,093 95
Total général	83,447f 60c		17,689 35	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	"	"	10,221 47	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	83,447 60	7,700 00	76 40
Totaux des consignations	83,447f 60c		7,776f 40c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	8,875 38	"	"	"
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	5,007 91	"	"	"
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	13,883 29	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	71,543 51	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph d'Aulias. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Joseph d'Aulias. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION du Tiers-Ordre régulier de Saint-François d'Assises à Ambialet. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION du Tiers-Ordre régulier de Saint-François d'Assises à Ambialet. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	〃
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	264 80	〃	〃	246 10
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	〃	〃	970 98
Montant — 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	200 00	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	2,204 50	〃
Ventes — 2° d'immeubles	〃	〃	26,500 00	〃
Encaissement des revenus	〃	500 00	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	〃	500 00	28,704 50	〃
Total général	500f 00c		28,704f 50c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	559 94	〃	23,494 55	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	5,266 39	〃
Totaux des consignations	〃		5,266f 39c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	5,266 39	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	56 44	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION du Sacré-Cœur à Valence. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de Notre-Dame à Albi. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	//	//	//	//
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	1,375 39	//
Montant : 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels : rétributions à divers : 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels : rétributions à divers : 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels : rétributions à divers : 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels : rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes : 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	1,654 00	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	1,654 00	//
Total général	//		1,654f 00c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	//	//	1,654 00	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Totaux des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

TARN-ET-GARONNE.

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de la Compassion à Castelsarrasin. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de la Compassion à Castelsarrasin. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Ursulines à Montauban. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Ursulines à Montauban. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	557 33	948 93	301 06
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	154 70	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	508 81	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	1,423 33	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	97 10	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	47 20	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	″	259 58	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	25 35	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	250 00	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	150 00	151 20

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. — Année 1906.	SITUATION. — Années antérieures.	SITUATION. — Année 1906.	SITUATION. — Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	1,650 00	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	22,675 00	″	″
Encaissement des revenus	″	160 50	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	24,485 50	″	″
Total général	24,485f 50		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	24,485 50	″	″
Totaux des consignations	24,485f 50		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	8,725 32	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	3,318 40	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	12,043 72	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	12,441 78	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines à Montpezat. AVANCES FAITES		CONGRÉGATION des Ursulines à Auvillars. AVANCES FAITES	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	2,258 31	2,201 80
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	970 48	335 46	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	664 70
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	613 57	289 28
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	120 85
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	100 00	101 20	350 00	150 00

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	257 35	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	257 35	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		257f 35c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur des versements en numéraires	"	"	257 35	"
TOTAUX des consignations	"		257f 35c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	257 35	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Brignoles. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................... AVANCES FAITES en 1906.	
	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	EN 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	"	"	"	"
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels..........................	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	56 45	"	"	"
Montant............. 1° des contributions directes et taxes assimilées.	915 87	1,478 33	"	"
Montant............. 2° des primes d'assurances.................	50 50	50 45	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés.........................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires..........................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance..................	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	"	"	"	"
Ventes.............. 2° d'immeubles.................	"	"	"	"
Encaissement des revenus......................................	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	"	"	"	"
Total général..................	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Remboursements de dettes hypothécaires......	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Autres causes..........................	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations .... 1° pour payement de dettes à des tiers........	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations .... 2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations .... 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret).............	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire..................................	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906........	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Missionnaires de Notre-Dame de Sainte-Garde à Orange. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines de Valréas. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	1,068 05	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	187 15	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	1,275 00	″	118 18
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	995 96
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	″	250 00	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	730 00	90 98	152 00
Ventes — 2° d'immeubles	″	36,454 06	30,756 20	24,808 85
Encaissement des revenus	″	816 40	62 45	862 90
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	″	38,000 46	30,909 63	25,823 75
Total général	38,000f 46c		56,733f 38c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	12,500 20	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	9,379 31	″	24,934 53	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	16,120 95	31,798 85	″
Totaux des consignations	16,120f 95f		31,798f 85c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	5,175 65	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	3,300 00	″	1,490 93	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	995 96	″
Montant des retraits de numéraire	3,300 00	″	7,662 54	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	12,820 95	″	24,136 31	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Eutrope d'Avignon. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Saint-Eutrope d'Avignon. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	238 27	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	63 56	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	531 42	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateur des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. — Année 1906.	SITUATION. — Années antérieures.	SITUATION. — Année 1906.	SITUATION. — Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	128 95	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	38,663 45	″	″	″
Encaissement des revenus	1,127 00	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	39,790 45	128 95	″	″
Total général	39,919f 40c		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	6,379 67	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	33,539 73	″	″	″
Totaux des consignations	33,539f 73c		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	2,250 00	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	2,250 00	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	31,289 73	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Filles de la Conception. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Filles de la Conception. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	500 80	"	172 20
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	240 35	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	21 98	945 00	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	1,064 55	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	46 60	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	111 85	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	CONGRÉGATION des Filles de la Conception. SITUATION. Année 1906.	CONGRÉGATION des Filles de la Conception. SITUATION. Années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame. SITUATION. Année 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame. SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	—
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Cisterciens de l'Immaculée Conception dits «Bernardins». Avances faites en 1906.	Congrégation des Cisterciens de l'Immaculée Conception dits «Bernardins». Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Sœurs de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement de Carpentras. Avances faites en 1906.	Congrégation des Sœurs de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement de Carpentras. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	3,262 88	2,116 39	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	421 60	1,860 87	"	242 31
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	993 75	4,298 90	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	8,185 50	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	33 40	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	2,100 00	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	4,325 90	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	5,871 90	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	1,034 50	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	4,656 60	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	2,000 00	5,300 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	7,042 40	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	7,042 40	"	"
Total général	7,042f 40c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées : Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	7,042 40	"	"
Totaux des consignations	7,042f 40c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	6,041 25	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	6,041 25	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	1,001 15	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Dames Ursulines. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d......................... AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	″	150 60	″	″
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels.......................	″	″	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation..........	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations...	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles......................	″	″	″	″
Montant............. 1° des contributions directes et taxes assimilées.	″	″	″	″
Montant............. 2° des primes d'assurances................	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..............................	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires...........................	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs...........................	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés.............................	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)...........	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance....................	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	″	″	″	″
Ventes.............. 2° d'immeubles..........................	″	″	″	″
Encaissement des revenus..	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	″	″	″	″
Total général..................	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Remboursements de dettes hypothécaires......	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Autres causes...........................	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	″	″	″	″
Totaux des consignations......................	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............. 1° pour payement de dettes à des tiers........	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............. 2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............. 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)............	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire..	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906........	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Frères de l'Instruction chrétienne de Saint-Gabriel (Saint-Laurent-sur-Sèvre). AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Prêtres missionnaires de la Compagnie de Marie (Saint-Laurent-sur-Sèvre). AVANCES FAITES en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	31,380 81	"	2,000 00
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignatiou d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	200 00
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	11,770 83	"	200 00
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	500 00
2° fournisseurs	"	"	"	100 00
3° employés	"	7,800 00	"	1,000 00
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	300 00
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	700 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	4,600 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE. DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	16,562 42	43,318 90	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	68,754 25	37,704 88	"	"
Encaissement des revenus	2,544 15	32,106 93	2,568 29	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	87,860 82	113,130 71	2,568 29	"
Total général	200,991f 53c		2,568f 29c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	7,281 80	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	16,593 86	"	"	"
Autres causes	64,511 27	"	2,568 29	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	77,177 40	45,427 20	"	"
Totaux des consignations	112,604f 60c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	14,241 50	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	12,236 55	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	20,216 35	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	46,694 40	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	65,910 20	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Frères de Marie Immaculée (Chavagnes en Pardailhon). AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.	CONGRÉGATION de l'Union chrétienne de Fontenay-le-Comte. AVANCES FAITES en 1906.	DANS LES ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	4,783 96	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	2,100 00	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	2,140 85	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	"	"	"
3° employés	"	850 00	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	2,050 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE. DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.	SITUATION. ANNÉE 1906.	ANNÉES antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	50,250 00	1,597 25	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	3,844 94	34,926 30	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	54,094 94	36,523 55	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	90,618f 49c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	26,250 64	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	50,689 55	13,678 30	"	"
TOTAUX des consignations	64,367f 85c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	6,575 19	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	11,924 81	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	18,500 00	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	45,867 85	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame de Poitiers. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame de Poitiers. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Oblats de Saint-Hilaire (maison mère à Poitiers.) AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Oblats de Saint-Hilaire (maison mère à Poitiers.) AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	〃	〃	〃	1,966 05
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	〃	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	〃	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	591 09	3,773 39	〃	〃
Montant : 2° des primes d'assurances	〃	〃	〃	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	〃
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	〃	〃	〃	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE. DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	〃	〃	〃	107 75
Ventes : 2° d'immeubles	〃	〃	〃	〃
Encaissement des revenus	200 00	〃	〃	〃
Total des recettes effectuées par le liquidateur	200 00	〃	〃	107 75
Total général	200f00c		107f75c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	200 00	〃	107 75	〃
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	〃	〃	〃	〃
Total des consignations	〃		〃	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	〃	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	〃	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	〃	〃	〃	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Sœurs Bénédictines de Sainte-Croix (maison mère à Poitiers.) — Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Sœurs Bénédictines de Sainte-Croix (maison mère à Poitiers.) — Avances faites dans les années antérieures. fr. c.	Congrégation des Sœurs de la Visitation de Poitiers. — Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Sœurs de la Visitation de Poitiers. — Avances faites dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	//	//	//	//
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériel	//	//	//	//
Consignation d'amendes et de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	//	//	//
Montant — 2° des primes d'assurances	//	//	//	//
Frais d'entretien	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE. DE LA LIQUIDATION.

	Sœurs Bénédictines de Sainte-Croix — Situation. Année 1906. fr. c.	Sœurs Bénédictines de Sainte-Croix — Situation. Années entérieures. fr. c.	Sœurs de la Visitation de Poitiers — Situation. Année 1906. fr. c.	Sœurs de la Visitation de Poitiers — Situation. Années entérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes — 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissements des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
Total général	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	//	//	//	//
Total des consignations	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignatiuns — 1° pour payement de dettes à des tiers	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignatiuns — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignatiuns — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines de Sainte-Claire à Limoges. Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Ursulines de Sainte-Claire à Limoges. Avances faites dans les années antérieures. fr. c.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de la Providence à Limoges. Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de la Providence à Limoges. Avances faites dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	"	"	391 73
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	301 06	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	1,246 41	"	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	401 30

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Ursulines de Sainte-Claire. Situation. Année 1906. fr. c.	Ursulines de Sainte-Claire. Situation. Années antérieures. fr. c.	Sœurs de Saint-Joseph. Situation. Année 1906. fr. c.	Sœurs de Saint-Joseph. Situation. Années antérieures. fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	100 00	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	100 00	"	"	"
Total général	100 00		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Autres causes	100 00	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Total des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame à Saint-Léonard. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame à Saint-Léonard. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Visitation-Sainte-Marie à Limoges. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Visitation-Sainte-Marie à Limoges. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	f.. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	″	″	″	″
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	4,397 21	3,223 48	″	602 45
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	1,681 30	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	1,307 08	″	″
Montant : 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	1,451 30	″	401 30

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	736 50	60 00	″	″
Ventes : 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	500 00	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	736 50	560 00	″	″
Total général	1,296 50		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	1,296 50	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Total des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoirs aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraires	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs du Verbe Incarné à Saint-Yrieix. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de Notre-Dame à Limoges. — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure. 1° avances au liquidateur	"	74 08	"	412 58
Frais de procédure. 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	0 50	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant. 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	729 40	"	2,875 37
Montant. 2° des primes d'assurances	"	60 65	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
2° fournisseurs	"	"	"	"
3° employés	"	"	"	"
4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	année 1906.	années antérieures.	année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	2,169 65	"	"	"
Ventes. 2° d'immeubles	20,377 89	"	230,200 00	"
Encaissement des revenus	"	"	10,574 50	7,586 25
Total des recettes effectuées par le liquidateur	22,547 54	"	240,774 50	7.586 25
Total général	22,547f 54c		248,360f 75c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Remboursement de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	5,556 25	"
Autres causes	"	"	9,264 60	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites. Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	22,564 89	"	232,339 90	1,200 00
Totaux des consignations	22,564f 89c		233,539f 90c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	24,351 90	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	1,090 30	"	1,712 05	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	864 63	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	4,039 28	"	29,351 90	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	18,525 61	"	204,275 95	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Croix à Limoges. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs de la Croix à Limoges. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs du Verbe Incarné à Limoges. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Sœurs du Verbe Incarné à Limoges. AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	1,000 00	"	"
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	2,339 84	3,548 90	"	1,351 04
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	1,749 95	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	378 82
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	5,412 28	"	131 97
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	3,351 90	"	1,100 60

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE. DE LA LIQUIDATION.

	Croix — SITUATION. Année 1906.	Croix — SITUATION. Années antérieures.	Verbe Incarné — SITUATION. Année 1906.	Verbe Incarné — SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	2,296 60	206 35	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	24,977 34	12,190 00	"	"
Encaissement des revenus	6,506 00	1,362 13	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	33,779 94	13,758 48	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	47,538f 42c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	44,038 42	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	3,500 00	"	"	"
TOTAUX des consignations	3,500f 00c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières, consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Pères Maristes de l'École Saint-Martial à Limoges. — AVANCES FAITES en 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION des Sœurs du Verbe Incarné à Saint-Junien. — AVANCES FAITES en 1906.	AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	26,935 17	"	"
Consignations d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	320 70
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	1,101 30	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE. DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	1,166 50	"	"	974 50
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	2,200 00	36,066 85	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	3,366 50	36,066 85	"	974 50
TOTAL GÉNÉRAL	39,433f 35c		974f 50c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursement de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	33,217 02	"	280 25	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	6,216 32	697 83	"
TOTAUX des consignations	6,216f 32c		697f 83c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	3,200 00	"	400 00	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	3,000 00	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	6,200 00	"	400 00	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	16 32	"	297 83	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Chanoinesses régulières de Saint-Augustin à Épinal. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Chanoinesses régulières de Saint-Augustin à Épinal. — Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Religieuses de Saint-Dominique à Neufchâteau. — Avances faites en 1906.	Congrégation des Religieuses de Saint-Dominique à Neufchâteau. — Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE. DE LA LIQUIDATION.

	Saint-Augustin à Épinal — Situation. Année 1906.	Saint-Augustin à Épinal — Situation. Années antérieures.	Saint-Dominique à Neufchâteau — Situation. Année 1906.	Saint-Dominique à Neufchâteau — Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	514 80	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	30,400 00	137,154 50	"	"
Encaissement des revenus	1,604 38	89 28	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	32,004 38	137,758 58	"	"
Total général	169,762f 96c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	514 80	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	32,004 38	137,243 78	"	"
Totaux des consignations	169,248f 16c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	40,813 30	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	40,813 30	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	128,574 14	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Chanoinesses régulières de St-Augustin à Mattincourt. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de la Providence à Portieux. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	"	"	500 16
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	420 88
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	44 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Bénédictins de la Pierre qui Vire. — Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Bénédictins de la Pierre qui Vire. — Avances faites dans les années antérieures. fr. c.	Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus à Joigny — Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus à Joigny — Avances faites dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	9,870 60	"	100 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	209 63
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	20,657 43	"	138 81
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	3,397 85	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	7,700 00	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	30 40
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	2,284 90	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	3 70
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	400 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Bénédictins — Situation — Année 1906. fr. c.	Bénédictins — Situation — Années antérieures. fr. c.	Sacré-Cœur — Situation — Année 1906. fr. c.	Sacré-Cœur — Situation — Années antérieures. fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	14,405 50	9,422 40	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	16,318 80	68,222 05	"	"
Encaissement des revenus	4,619 11	9,298 90	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	35,343 41	86,943 35	"	"
Total général	122,286f 76c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	5,909 05	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées — Autres causes	30,303 16	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	16,074 55	70,000 00	"	"
Totaux des consignations	86,074f 55c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	4,647 82	"	"	"
Retraits — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	44,310 78	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	48,958 60	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	37,115 95	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines d'Auxerre. Avances faites en 1906.		Congrégation des Ursulines de Tonnerre. Avances faites en 1906.	
	En 1906.	Dans les années antérieures.	En 1906.	Dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	23 49	"	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	27 00	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	2,901 56	"	"	844 18
Montant — 2° des primes d'assurances	40 10	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.	Situation. Année 1906.	Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	40 00	32 30
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	773 00	80 85
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	813 00	113 15
Total général	"		926f 15c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
— Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
— Autres causes	"	"	926 15	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
— 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
— 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Pères de Saint-Edme de Pontigny. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Ursulines d'Avallon. — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	〃	117 16	568 23	〃
Frais de procédure : 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	〃	2,621 24	〃	〃
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	〃	〃	〃	〃
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	〃	19,146 68	〃	〃
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	〃	〃	〃	〃
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	〃	355 70	〃	823 14
Montant : 2° des primes d'assurances	〃	53 00	54 95	〃
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	〃	〃	〃	〃
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	〃	〃	〃	42 65
Frais matériels : de déplacements et de correspondance	〃	547 27	50 35	〃
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Saint-Edme de Pontigny — SITUATION. année 1906.	années antérieures.	Ursulines d'Avallon — SITUATION. année 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	23,125 29	4,878 34	517 16	〃
Ventes : 2° d'immeubles	29,438 80	127,814 50	36,153 97	〃
Encaissement des revenus	846 25	27,640 87	〃	18 70
Total des recettes effectuées par le liquidateur	53,410 34	160,333 74	36,671 13	18 70
Total général	213,744f 05c		36,689f 83c	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	〃	〃	〃	〃
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	〃	〃	〃	〃
Autres causes	〃	〃	1,187 37	〃
Consignatians à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	34,190 65	179,553 40	35,488 76	13 70
Totaux des consignations	213,744f 05c		35,502f 46c	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	61,168 30	〃	〃	〃
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	〃	〃	〃	〃
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	22,841 05	〃	〃	〃
Montant des retraits de numéraire	132,916 23	〃	〃	〃
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	80,915 40	〃	35,502 46	〃
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	〃	〃	〃	〃

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Augustines d'Auxerre. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION de la Sainte-Enfance de Saint-Denis-les-Sens. AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	//	0 50	//	//
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	//	//	//	//
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	//	1,652 65	//	//
Montant — 2° des primes d'assurances	//	57 00	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	//	//	//	//
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	//	//	//	//
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

DÉSIGNATION.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	//	//	//	//
Ventes — 2° d'immeubles	//	//	//	//
Encaissement des revenus	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur	//	//	//	//
Total général	6,778f 85c		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	//	//	//	//
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	788 85	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	6,000 00	//	//	//
Totaux des consignations	6,000f 00c		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	640 00	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	//	//	//	//
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	1,710 15	//	//	//
Montant des retraits de numéraire	2,350 15	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	3,649 85	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	//	//	//	//

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de la Providence de Sens. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur..................	//	//	//	//
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels........................	//	//	//	//
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation.........	//	//	//	//
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	//	//	//	//
Frais nécessaires à la conservation des immeubles....................	//	//	//	//
Montant............. 1° des contributions directes et taxes assimilées.	//	//	//	//
Montant............. 2° primes d'assurances........................	//	//	//	//
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..........................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires...........................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs...........................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés..............................	//	//	//	//
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)..........	//	//	//	//
Frais matériels, de déplacements et de correspondance......................	//	//	//	//
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)..	//	//	//	//

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. année 1906.	SITUATION. années antérieures.	SITUATION. année 1906.	SITUATION. années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	//	//	//	//
Ventes.............. 2° d'immeubles............................	//	//	//	//
Encaissement des revenus..	//	//	//	//
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	//	//	//	//
Total général....................	//		//	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.......... Remboursements de dettes hypothécaires......	//	//	//	//
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	//	//	//	//
Autres causes..................................	//	//	//	//
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements eu numéraires....	//	//	//	//
Totaux des consignations..................	//		//	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	//	//	//	//
2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	//	//	//	//
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)................	//	//	//	//
Montant des retraits de numéraire..	//	//	//	//
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906........	//	//	//	//
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	//	//	//	//

ÉTATS

ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

LISTE COMPLÉMENTAIRE

de liquidations de biens de congrégations signalées postérieurement à la confection du rapport et au cours des travaux d'impression.

I.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.
AISNE	Château-Thierry.	Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Secours de Charly.
ARDÈCHE	Privas	Sœurs de la Présentation-de-Marie à Bourg-Saint-Andéol.
	Largentière	Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Étienne de Lugdarès.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph des Vans.
CANTAL......	Aurillac.......	Sœurs de la Sainte-Famille à Aurillac.
CÔTES-DU-NORD	Lannion.......	Filles de la Croix de Tréguier.
JURA	Lons-le-Saunier.	Missionnaires diocésains à Lons-le-Saunier.
LOIRE.......	Montbrison	Sœurs de Saint-Joseph de Sury-le-Comtal.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph de Périgueux.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Rambert.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph d'Apinac.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph de Bouthéon.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Just-en-Bas.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph de Chalain-le-Comtal.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Marcellin.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph de Grammond.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph d'Usson.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Maurice-en-Gourgois.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph d'Estivareilles.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph de Rozier-Côtes-d'Aurec.
	Idem..........	Sœurs de Saint-Joseph de Luriecq.
HAUTE-SAÔNE.	Lure	Sœurs de la Compassion *dite* de l'Hermitage à Villersexel.
HAUTE-SAVOIE.	Annecy........	Sœurs de Saint-Joseph d'Annecy.

A l'occasion de ces affaires, il n'est pas produit d'états de liquidateurs, ces derniers n'ayant jusqu'ici effectué aucune opération ni engagé, à la connaissance du Ministère de la Justice, aucune dépense.

Toutefois, des renseignements fournis au dernier moment ont permis d'établir les statistiques suivantes :

II.

LIQUIDATIONS ORDONNÉES EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 1er JUILLET 1901.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
Drôme......	Valence.......	Carmélites de Romans.......................	Valence.......	Escoffier.
Manche.....	Coutances.....	Carmélites de Coutances....................	Coutances.....	Viellot.

LIQUIDATIONS ORDONNÉES EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 7 JUILLET 1904.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CONGRÉGATIONS.	TRIBUNAL qui A ORDONNÉ la liquidation.	NOMS des LIQUIDATEURS.
Ariège......	Pamiers.......	Notre-Dame de Pamiers......................	Pamiers.......	Thieulin.
Charente-Infre	Saintes........	Ursulines du Sacré-Cœur de Pons..............	Saintes........	Guyonnet.
Côtes-du-Nord.	Loudéac.......	Filles de la Croix de Loudéac..................	Loudéac.......	Le Roux.
	Idem..........	Filles de la Croix de Merdrignac...............	*Idem*..........	*Idem.*
Ille-et-Vilaine	Montfort......	Ursulines de Montfort.......................	Montfort......	Brochard.
	Idem..........	Sœurs de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen...	*Idem*..........	*Idem.*
Morbihan....	Lorient.......	Ursulines d'Hennebont.......................	Lorient.......	Priou.
	Saint-Brieuc....	Ursulines du Faouët.........................	Pontivy.......	*Idem.*

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Pamiers. AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	CONGRÉGATION de Notre-Dame de Pamiers. AVANCES FAITES dans les années antérieures. fr. c.	CONGRÉGATION d........ AVANCES FAITES en 1906. fr. c.	CONGRÉGATION d........ AVANCES FAITES dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure..... 1° avances au liquidateur..................	″	″	″	″
Frais de procédure..... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels......................	″	118 85	″	″
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation.........	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles......................	″	″	″	″
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	″	″	″	″
Montant............ 2° des primes d'assurances....................	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés..............................	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 1° mandataires..........................	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 2° fournisseurs..........................	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 3° employés..............................	″	5 00	″	″
Frais matériels — rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)............	″	31 05	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance......................	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)......................................	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906. fr. c.	SITUATION. Années antérieures. fr. c.	SITUATION. Année 1906. fr. c.	SITUATION. Années antérieures. fr. c.
Ventes.............. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières.......	″	″	″	″
Ventes.............. 2° d'immeubles..............................	″	″	″	″
Encaissement des revenus..	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	″	″	″	″
Total général....................	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Remboursements de dettes hypothécaires......	″	″	″	″
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	″	″	″	″
Autres causes..........................	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires...	″	″	″	″
Totaux des consignations....................	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	″	″	″	″
2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	″	″	″	″
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)..................	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire..	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906.........	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées...	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines du Sacré-Cœur de Pons. AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION d........................ AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure..... 1° avances au liquidateur..................	307 20	2,558 30	"	"
Frais de procédure..... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels......................	055 20	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation.........	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations..	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles....................	"	"	"	"
Montant............ 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"	"	"	"
Montant............ 2° des primes d'assurances......................	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés............................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires........................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs..........................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés............................	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques. etc.)..........	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance....................	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906).................................	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes............ 1° de mobiliers et de valeurs mobilières......	11,789 04	2,046 81	"	"
Ventes............ 2° d'immeubles..........................	11,572 50	21,901 00	"	"
Encaissement des revenus..	216 00	101 40	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	23,577 54	24,049 21	"	"
Total général..................	47,626f 75c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations........... Remboursements de dettes hypothécaires......	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	7,899 60	"	"	"
Autres causes..........................	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites...... Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires....	24,727 15	15,000 00	"	"
Totaux des consignations.................	39,727f 15c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations............ 1° pour payement de dettes à des tiers........	7,814 86	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation......	3,991 64	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret).............	2,885 50	"	"	"
Montant des retraits de numéraire..	14,692 00	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906........	25,035 15	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées..	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Filles de la Croix de Merdrignac. Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Filles de la Croix de Merdrignac. Avances faites dans les années antérieures. fr. c.	Congrégation des Filles de la Croix de Loudéac. Avances faites en 1906. fr. c.	Congrégation des Filles de la Croix de Loudéac. Avances faites dans les années antérieures. fr. c.
Frais de procédure. 1° avances au liquidateur	"	"	"	"
Frais de procédure. 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant. 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant. 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers. 2° fournisseurs	"	27 00	"	29 00
Frais matériels. Rétributions à divers. 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels. Rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels. De déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	"	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	Merdrignac. Situation. Année 1906. fr. c.	Merdrignac. Situation. Années antérieures. fr. c.	Loudéac. Situation. Année 1906. fr. c.	Loudéac. Situation. Années antérieures. fr. c.
Ventes. 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes. 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations. Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites. Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations. 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Romans. — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites de Romans. — AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d.......................... — AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d.......................... — AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	"	190 60	"	"
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	437 18	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	"	"	"	"
Montant — 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels — rétributions à divers. — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	500 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.	SITUATION. Année 1906.	SITUATION. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes — 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
TOTAL des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
TOTAL GÉNÉRAL	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
TOTAUX des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
TOTAL des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Ursulines de Montfort. — AVANCES FAITES en 1906.		CONGRÉGATION des Sœurs de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen. — AVANCES FAITES en 1906.	
	en 1906.	dans les années antérieures.	en 1906.	dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure — 1° avances au liquidateur	″	2,958 00	5,000 00	10,048 00
Frais de procédure — 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	″	70 31	36 18	465 38
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	″	″	″	″
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	″	″	″	″
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	″	″	″	″
Montant — 1° des contributions directes et taxes assimilées	″	″	″	″
Montant — 2° des primes d'assurances	″	″	″	″
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 1° mandataires	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 2° fournisseurs	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 3° employés	″	″	″	″
Frais matériels — rétributions à divers — 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	″	″	″	″
Frais matériels — de déplacements et de correspondance	″	″	″	″
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	″	″	″	″

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION.		SITUATION.	
	en 1906.	années antérieures.	en 1906.	années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes — 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	″	″	″	″
Ventes — 2° d'immeubles	″	″	″	″
Encaissement des revenus	″	″	″	″
Total des recettes effectuées par le liquidateur	″	″	″	″
Total général	″		″	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Remboursements de dettes hypothécaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	″	″	″	″
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations — Autres causes	″	″	″	″
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites — Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	″	″	″	″
Totaux des consignations	″		″	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 1° pour payement de dettes à des tiers	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	″	″	″	″
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations — 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	″	″	″	″
Montant des retraits de numéraire	″	″	″	″
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	″	″	″	″
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	″	″	″	″

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	CONGRÉGATION des Carmélites de Coutances. AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION des Carmélites de Coutances. AVANCES FAITES dans les années antérieures.	CONGRÉGATION d.......... AVANCES FAITES en 1906.	CONGRÉGATION d.......... AVANCES FAITES dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure.... 1° avances au liquidateur	"	1,089 89	"	"
Frais de procédure.... 2° frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	388 22	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant.... 1° des contributions directes et taxes assimilées.	"		"	"
Montant.... 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers. 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques, etc.)	"	"	"	"
Frais matériels, de déplacements et de correspondance	"	"	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	"	900 00	"	"

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

	SITUATION. en 1906.	SITUATION. années antérieures.	SITUATION. en 1906.	SITUATION. années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes.... 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	300 05	"	"	"
Ventes.... 2° d'immeubles	12,708 00	"	"	"
Encaissement des revenus	1,747 00	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur.	14,755 05	"	"	"
Total général	14,755f 05c		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations.... Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Restitutions ordonnées par décisions judiciaires.	3,678 11	"	"	"
Autres causes	2,576 94	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites.... Versements en numéraires consignées et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	8,500 00	"	"	"
Totaux des consignations	8,500f 00c		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations.... 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraire	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	8,500 00	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

Tableau n° 1.

AVANCES DU TRÉSOR.

DÉSIGNATION.	Congrégation des Ursulines du Faouët. Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines du Faouët. Avances faites dans les années antérieures.	Congrégation des Ursulines d'Hennebont. Avances faites en 1906.	Congrégation des Ursulines d'Hennebont. Avances faites dans les années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure : 1° avances au liquidateur	"	3,400 00	"	"
Frais de procédure : 2° Frais payés directement aux officiers publics et ministériels	"	"	"	"
Consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"	"	"
Montant : 1° des contributions directes et taxes assimilées	735 00	1,500 00	"	"
Montant : 2° des primes d'assurances	"	"	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 1° mandataires	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 2° fournisseurs	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 3° employés	"	"	"	"
Frais matériels, rétributions à divers : 4° autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques)	"	"	"	"
Frais matériels de déplacements et de correspondance	"	169 00	"	"
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la décision des finances du 17 avril 1906)	250 70	300 00	"	200 70

Tableau n° 2.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA LIQUIDATION.

DÉSIGNATION.	Faouët. Situation. Année 1906.	Faouët. Situation. Années antérieures.	Hennebont. Situation. Année 1906.	Hennebont. Situation. Années antérieures.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Ventes : 1° de mobiliers et de valeurs mobilières	"	"	"	"
Ventes : 2° d'immeubles	"	"	"	"
Encaissement des revenus	"	"	"	"
Total des recettes effectuées par le liquidateur	"	"	"	"
Total général	"		"	
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Remboursements de dettes hypothécaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Restitutions ordonnées par décisions judiciaires	"	"	"	"
Recettes n'ayant pu être consignées à la Caisse des dépôts et consignations : Autres causes	"	"	"	"
Consignations à la Caisse des dépôts et consignations faites : Versements en numéraires consignés et intérêts liquidés sur les versements en numéraires	"	"	"	"
Totaux des consignations	"		"	
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 1° pour payement de dettes à des tiers	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 2° pour pourvoir aux frais de liquidation	"	"	"	"
Retraits de la Caisse des dépôts et consignations : 3° pour remboursement au Trésor des avances de l'article 2 du décret du 26 juin 1906 (art. 7 du même décret)	"	"	"	"
Montant des retraits de numéraires	"	"	"	"
Total des capitaux consignés restant en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations le 31 décembre 1906	"	"	"	"
Dividendes, arrérages, etc., provenant des valeurs mobilières consignées	"	"	"	"

NOMENCLATURE DES AVANCES DU TRÉSOR.	AVANCES concernant l'année 1906.	AVANCES FAITES dans LES ANNÉES ANTÉRIEURES.
	fr. c.	fr. c.
Frais de procédure et d'inventaire. — 1° Avances au liquidateur	5,307 20	20,554 79
Frais de procédure et d'inventaire. — 2° Frais payés directement aux officiers publics et ministériels	681 28	1,479 94
Consignations pour les amendes de fol appel et de pourvoi en cassation	"	"
Droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations	"	"
Frais nécessaires à la conservation des immeubles	"	"
Montant — 1° Des contributions directes et taxes assimilées	735 00	1,500 00
Montant — 2° Des primes d'assurances	"	"
Frais d'entretien des indigents hospitalisés (Liquidation de congrégations dissoutes en exécution de la loi du 1er juillet 1901.)	"	"
Frais matériels — Rétributions à divers. — 1° Mandataires	"	"
Frais matériels — Rétributions à divers. — 2° Fournisseurs	"	56 00
Frais matériels — Rétributions à divers. — 3° Employés	"	5 00
Frais matériels — Rétributions à divers. — 4° Autres personnes (experts-géomètres, conservateurs des hypothèques)	"	31 05
Frais matériels — Frais de déplacements et de correspondance	"	169 00
Honoraires d'avocats (avancés antérieurement à la notification de la décision du Ministre des Finances du 17 avril 1906) dont le détail figure au rapport	250 70	1,900 70
TOTAUX	6,974 28	25,686 48
(A) TOTAL GÉNÉRAL	32,660 76	

NOTE.

En tenant compte de ces états complémentaires, il y a lieu :

1° De porter au chiffre de 710 le nombre des liquidations ordonnées en exécution de la loi du 1er juillet 1901 et de celle du 7 juillet 1904.

115 sont terminées.

Les liquidateurs poursuivent leurs opérations relativement à 595;

2° De porter le montant des avances du Trésor reconnues par les liquidateurs aux chiffres suivants :

Période de 1901 à 1905 inclusivement	6,778,738f 25c
Période de 1906	1,459,465 56
Ensemble	8,238,203 81

ce qui représente avec les chiffres de la comptabilité des receveurs de l'Enregistrement une différence en moins qui n'est plus que de 7,826 fr. 05 au lieu de 40,486 fr. 81;

3° De porter les recettes accusées par les liquidateurs pour l'année 1905 à	18,832,117f 20c
pour les années antérieures à	13,610,288 78
Ensemble	32,442,395 98

4° De constater que ces fonds ont été en partie consignés et que les consignations s'élèvent

pour la période de 1901 à 1905 à	6,468,816f 11c
En 1906	12,939,741 76
ENSEMBLE	19,408,557 87

De constater d'autre part que les deniers non consignés forment un total de 13,581,819 fr. 41 cent.

et que les capitaux consignés restant en dépôt s'élevaient au 31 décembre 1906 à 14,261,305 fr. 35 cent.

